J. A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 100 (32 pages) UN NUMÉRO 50 c Jeudi 2 mai 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Samedi
GRAND MARCHÉ « AUX PUCES »
au « carré » de la rue Fleury
Neuchâtel
Mobiliers anciens, pendules, tableaux, gravures et divers objets hétéroclites

Basketball : international yougoslave (121 sélections) à Neuchâtel-Sports ?
(PAGE 17)

APRÈS LA « BOMBE » DE LUXEMBOURG

Mesures italiennes : inquiétude à Berne

De notre correspondant à Berne :

Relevant les principaux thèmes des délibérations de la séance de mercredi matin du Conseil fédéral, le vice-chancelier Buser a mis en évidence devant la presse le fait que cette réunion s'est déroulée en compagnie des membres de la direction générale de la Banque nationale suisse, de l'ambassadeur Jolles et du directeur des finances Bieri.

La discussion s'est prolongée sur les incidences possibles de la « bombe » italienne à Luxembourg, soit l'introduction d'un dépôt de 50 % à l'importation des marchandises en Italie afin de redresser le déficit catastrophique de la balance des paiements de ce pays. Cette mesure s'adresse à tous les pays qui exportent des articles. En l'absence de toute communication officielle, le Conseil fédéral n'a pas pu prendre position sur les mesures annoncées par voie de presse et de radio.

Mais on peut constater d'ores et déjà que le commerce italo-suisse est très actif. En 1973, l'Italie a importé pour 2 milliards 395 millions de marchandises suisses, soit 8,3 % de nos exportations totales. L'Italie est ainsi le troisième client de la Suisse, après l'Allemagne fédérale et la France.

La décision italienne est la conséquence d'une dégradation progressive de la situation monétaire de ce pays. Le flottement de la lire décidé en janvier 1973 équivalait à une dévaluation.

J. P.-G.

(Lire la suite en page 15)

LES COMMUNISTES DANS LA RUE

1er mai dans le monde. Mais, pour une fois, c'est vers Lisbonne, que se tournaient les regards, car le Portugal fêtait le 1er mai pour la première fois depuis 46 ans. Pour la première fois aussi, les communistes ont tenu le haut du pavé ainsi que le montre notre document. (Lire nos informations en dernière page.)

(Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Les sondages et la pression

Dans un récent article du « Figaro », l'académicien Pierre Emmanuel — que nous n'admirons pas en tant qu'académicien, mais parce qu'il est un des plus beaux et des plus rares poètes de la France actuelle en même temps que l'un de ses penseurs les plus originaux — dénonçait avec force à propos des élections françaises, cette nouvelle force de pression que sont devenus les sondages de l'opinion publique. Il ne se passe guère de jour, en effet, où les organes des moyens de communications ne nous donnent les « résultats » des opérations opérées la veille pour déterminer les « intentions de vote » des citoyens, qui varient en pourcentage — et presque toujours, curieusement, en faveur de la gauche. Or, le Français moyen finit par être hypnotisé par ces chiffres qui risquent de le contraindre finalement à voter pour tel ou tel candidat. A cause de l'informatique poussée à l'extrême remplaçant les loyaux combats d'idées d'autrefois, la règle démocratique est faussée plus sûrement encore que par les groupes de pression, économiques et syndicaux.

Mais les fanatiques du système Gallup le sont à tel point qu'ils le croient indéniablement infaillible. Il nous souvient qu'en 1948, alors que le président Truman avait été réélu malgré toutes les prévisions qui donnaient son adversaire républicain Dewey gagnant, nous nous étions quelque peu moqué de l'illustre Institut. Indigné, l'un de ses partisans neuchâtelois vint nous trouver pour nous montrer, sociologie et psychologie à l'appui, que le système admettait une marge d'erreur de 3 à 4 %. Or, Truman n'avait devancé son concurrent que de 2 %. Il pouvait bien rester au pouvoir, le principe était sauf et la réalité avait tort. La grande faute que commettent à notre avis les instituts de sondage, c'est qu'ils ne peuvent forcément opérer un tri que dans une partie très petite de la population. Dès lors, le conditionnement des citoyens par de tels moyens n'en est que plus nocif. Autrefois, quand il y avait une presse d'opinion, à côté d'une presse d'information existant encore heureusement qui les présentent toutes, sans négliger pour autant de s'exprimer elle-même par ses commentaires conformes à sa ligne politique — condition première de la liberté ; quand se déroulaient aussi des manifestations publiques parfois contradictoires, sans qu'on eût recours à la matraque, les confrontations entre les hommes et les doctrines étaient possibles.

Or, un moyen de pression supplémentaire a fait son apparition avec la radio et la télévision. Certes, celles-ci se flattent de donner la parole — ou l'image — à tous les candidats. Par la force des choses, et parce que, contrairement à la presse elles sont émanations de l'Etat, curieusement manipulées souvent au reste par des « gauchistes » (parce que l'Etat démocratique se veut tolérant), elles opèrent d'emblée un choix entre grands ténors et marginaux. Et, comme le dit encore Pierre Emmanuel, les premiers se livrent à des duels spectaculaires et truqués qui font d'eux des vedettes de cinéma plutôt que des hommes aptes à ambitionner le pouvoir.

Mais le mal ne vient pas seulement d'eux. Nous avons déjà cité Mallarmé : « Un coup de dés n'abolira pas le hasard ». Or, depuis que De Gaulle a institué en 1962 l'élection présidentielle par le peuple, c'est le coup de dé qui désigne le chef de l'Etat. Dès lors, tous les coups sont permis, en même temps que tous les moyens de pression.

René BRAICHET

Coup dur pour l'industrie horlogère suisse...

(PAGE 15)

LE SPRINT FINAL DE LA PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

PARIS (Reuter). — Le « Figaro » daté du 2 mai publie un sondage établi par la SOFRES sur les élections présidentielles, sondage selon lequel M. Mitterrand demeure en tête pour le premier tour et M. Giscard d'Estaing l'emporterait avec une légère avance au second.

Les intentions de vote des personnes consultées pour le premier tour s'établissent ainsi : M. François Mitterrand 44 % ; M. Valéry Giscard d'Estaing 31 % ; M. Jacques Chaban-Delmas 17 %.

Le précédent sondage de la SOFRES donnait comme résultats : M. Mitterrand 44 % ; M. Giscard d'Estaing 28 % ; M. Chaban-Delmas 24 %.

La projection faite pour le second tour du scrutin dans le sondage SOFRES que publie « Le Figaro » du 2 mai s'établit ainsi : M. Giscard d'Estaing 51 % ; M. Mitterrand 49 %.

Dans l'hypothèse d'un duel entre le « leader » de la gauche et M. Chaban-Delmas, les prévisions des personnes interrogées accordaient la victoire à M. Mitterrand par 55 % contre 45 % pour M. Chaban-Delmas.

BAINS DE FOULE

Quoi qu'il en soit M. Giscard d'Estaing, s'affirmant de plus en plus comme un « leader » « charismatique », a entamé « le sprint final » de son marathon oratoire à travers la France avant le premier tour des élections présidentielles.

De Lille à Metz et à Nancy, le ministre de l'économie et des finances a connu l'ivresse des « bains de foule », parvenant, à l'issue des meetings, à s'arracher à l'enthousiasme de ses admirateurs. De jeunes supporters portant des maillots de corps marqués « Giscard à la barre » se sont montrés particulièrement enthousiastes. Mercredi soir, il s'est rendu à Nantes pour passer ensuite le reste de la semaine à Paris où un débat radiophonique doit l'opposer encore à M. Mitterrand.

A Metz, à un jeune interrupteur qui s'exclamait « à bas l'armée », il a répondu sans se démonter : « C'est là une philosophie un peu simpliste, allez donc voir les pays qui possèdent les effectifs les plus puissants du monde », faisant allusion à l'Union soviétique.

Cottendart : chaudières hors d'usage !

L'usine de Cottendart ne pourra plus incinérer d'ordures durant deux mois au moins, car ses deux chaudières sont indisponibles, la première étant en révision et la seconde ayant explosé. En attendant, une décharge a dû être créée...

PAGE 3

32 millions pour les routes

Votation populaire au cours de ce week-end, les Neuchâtelois étant appelés à se prononcer sur un crédit routier de 32 millions de francs.

PAGE 3

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 11, 13 et 25.

INFORMATIONS SUISSES : page 15.

LES SPORTS : pages 17 et 19.

JEUNES-VARIÉTÉS : page 23.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV : page 29.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 31.

Vol des tableaux en Irlande : sur la piste d'un mystérieux témoin

Le portrait-robot de la femme chef de bande.

(Téléphoto AP)

DUBLIN (AP). — La police recherche un mystérieux témoin qui a dérangé les voleurs de tableaux de sir Alfred Beit au moment où, avant de s'introduire dans la demeure du propriétaire, ils s'efforçaient de couper un câble téléphonique la reliant au monde extérieur.

On ne possède pas d'autres détails sur ce témoin qui pourrait fournir de précieuses indications et notamment la distance à laquelle il s'est approché des voleurs.

Mardi, à la suite d'un coup de téléphone donné de Londres par un homme parlant avec un accent irlandais, qui disait que les tableaux volés — évalués à 8.500.000 livres — se trouvaient dans un hôtel de Galway, la police s'est rendue sur place mais n'a rien trouvé.

En fait, bien qu'aucun des voleurs — quatre jeunes gens dirigés par une femme parlant avec un accent français prononcé — n'ait été masqué et que la police ait publié deux portraits-robots, les enquêteurs ne possèdent jusqu'à présent aucun indice solide. Les empreintes relevées dans trois voitures apparemment utilisées par les voleurs n'ont rien donné.

En tout état de cause, la police ne pense pas que les tableaux soient sortis d'Irlande et des contrôles renforcés demeurent en vigueur dans les ports et les aérodromes.

Et si les mobiles du vol ne sont pas encore très clairs, les enquêteurs s'attendent à ce qu'« une demande de rançon soit reçue sous peu ».

Les confessions de Nixon attestent que la Maison-Blanche n'en mena pas large

WASHINGTON, (AP). — Les documents remis par le président Nixon à la commission judiciaire de la Chambre des représentants révèlent que la Maison-Blanche était dans le plus grand désarroi en mars 1973.

Ces transcriptions, soigneusement sélectionnées par le président Nixon, ne dissipent pas totalement les ambiguïtés sur le rôle de l'exécutif durant cette affaire. Certains propos sont imprécis et peuvent être interprétés dans un sens défavorable pour le chef d'Etat américain.

La publication de ces documents n'a pas apaisé les critiques du président au Congrès. Nombreux sont les parlementaires, qui estiment que Nixon, aurait dû remettre les bandes magnétiques qui lui avaient été réclamées au lieu des procès-verbaux.

Les textes remis par le président Nixon tendent à accréditer le fait que le chef d'Etat s'était refusé à verser de l'argent pour acheter le silence de l'une des personnes compromises ainsi qu'à faire bénéficier les accusés de la clémence présidentielle.

La Maison-Blanche, par ailleurs, compte s'opposer à la requête du procureur spécial Jaworski demandant communication de 64 bandes magnétiques.

Le président Nixon pourrait même s'opposer à la requête du procureur devant les tribunaux. La Maison-Blanche avait jusqu'à jeudi pour faire parvenir les documents réclamés.

D'après le « New-York Times » le président a déjà pris la décision de refuser la communication des bandes magnétiques et compte porter l'affaire en justice.

(Lire la suite en dernière page).

Les œuvres complètes de Richard Nixon.

(Téléphoto AP)

Le secret de son pouvoir

Les secrets de la Maison-Blanche, et bientôt sans doute aussi tous les secrets d'Etat américains en livre de poche : du haut en bas de l'édifice, la vaste démocratie américaine va devenir de plus en plus transparente. Qu'en est-il, qu'en sera-t-il alors du pouvoir du chef suprême, le président des Etats-Unis ?

Se hâtant de conclure, on serait tenté de dire qu'il ne lui en restera pas beaucoup. Mais le président Nixon, en lâchant petit à petit tout le lest imaginable, prouve chaque jour qu'il continue de tenir solidement la barre. N'en déplaise à la foule innombrable des devins, qui tous les matins nous prédisent sa chute imminente.

A quoi tient donc cette faculté étonnante de se maintenir sur la corde raide, contre vents et marées, pendant des mois, peut-être, s'il parvient jusqu'à la fin de son mandat, en 1976, durant des années ?

La force de M. Nixon est faite de beaucoup de facteurs. Les uns sont bien connus : son énergie physique, sa résistance nerveuse, son habileté manœuvrière, sa parfaite connaissance du système judiciaire, son expérience du jeu parlementaire, sa rouerie, son manque de scrupules (à en croire ses plus vertueux adversaires), son aptitude à faire croire aux foules qu'il est innocent, etc...

D'autres éléments de son endurance, qui va devenir proverbiale, aux assauts lancés contre lui à tous azimuts, sont presque totalement ignorés, parce que peu visibles, et parce qu'ils plongent leurs racines dans le passé. Ces éléments ont d'ailleurs fait la force de la plupart des prédécesseurs de M. Nixon depuis le président Thomas Jefferson, qui fut élu deux fois de suite à la magistrature suprême, en 1801 et en 1804.

C'est pendant son premier mandat qu'est entré en vigueur le douzième amendement à la Constitution des Etats-Unis : jusqu'alors élu par les membres du Congrès, le président allait dorénavant être désigné par toute la nation. De président « parlementaire », il devenait président plébiscité !

Cela signifie que M. Nixon tient tout son immense pouvoir de la nation tout entière. En cas de crise c'est à elle, même par-dessus la tête de la Chambre, du Sénat et de la Cour suprême, qu'il rend des comptes. Il est une sorte de monarque qui, aux moments critiques, prend seul et impose ses décisions — les meilleures comme les pires.

Les précédents ne manquent pas dans l'histoire relativement jeune des Etats-Unis. M. Nixon sait admirablement se servir de cet exceptionnel privilège — et de la vénération que, malgré tous ses faux pas, les foules vouent à leur « monarque ».

R. A.

SAMEDI 4 MAI

EXPOSITION CULINAIRE

exécutée par les apprentis cuisiniers du canton
à l'Ancien Stand de la Chaux-de-Fonds dès 14 heures
ENTRÉE LIBRE Dès 19 heures BUFFET FROID

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Boudry

Il s'était laissé aller à un geste déplacé en présence de deux femmes !

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

Le tribunal a procédé à l'assermentation de deux contrôleurs des CFF, MM. Edmond Vitali de Peseux et Jean-Pierre Leyh de Neuchâtel.

Lecture fut donnée d'un jugement condamnant J.-P. B. de Cortaillod, qui avait mal parqué sa voiture, entravé la circulation et provoqué deux accidents, à 40 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

Mme E. V. ne porte pas G.-H. C. dans son cœur, qui construisit à proximité son établissement pubic à Bevaix, un garage dont la construction n'est pas conforme aux plans sanctionnés. Le tribunal estime que l'action pénale est prescrite, la construction ayant eu lieu en 1970. Il acquitte le prévenu et met les frais à la charge de l'Etat.

GESTE DÉPLACÉ

J.-C. R.d'Auvernier s'est laissé allé à un geste déplacé en présence de deux femmes, ce qui lui vaut une amende de 300 fr. qui sera radiée dans un délai de deux ans et 50 fr. de frais.

A. S. de Cortaillod, qui n'a pas payé sa taxe militaire, a été condamné à cinq jours d'arrêts fermes et à 25 fr. de frais.

F. M. de Neuchâtel est un garçon qui, depuisi un accident remontant à son enfance, ne jouit plus de toutes ses capacités intellectuelles. Pour fêter ses vingt ans, il ne trouva pas mieux que de se procurer du haschisch et des tablettes de LSD, dont il consomma et vendit une partie. Il sera condamné à 15 jours d'arrêts avec sursis et les frais, élevés en raison de l'expertise médicale et s'élevant à 550 fr., restent à sa charge. Pour infraction au code de la route, J.-P. G. saura le 15 mai ce qu'il devra payer.

MARI TROMPÉ ?

A. G. d'Yverdon s'estimant trompé par sa femme et un ami de travail, proféra des menaces et des calomnies contre son heureux rival, si rival il y a ! Le tribunal jugera également le 15 mai. Enfin, un conflit dure depuis longtemps, s'envenime de plus en plus et met aux prises deux propriétaires voisins de Boudry, C. B. et M. S. L'un et l'autre sont également propriétaires du chemin menant aux deux propriétés uniquement. Or, quand les camions de l'un chargent ou déchargent des matériaux, ils obstruent complètement le chemin et ne se déplacent pas toujours quand l'autre arrive avec sa voiture et doit ainsi attendre le bon plaisir des chauffeurs pour pouvoir passer. Enfin, des deux côtés, on semble vouloir ne rien concéder. Bref, le climat de « la rogne » est bien installé. Et pourtant, il suffirait d'un peu de bonne volonté et tout pourrait s'arranger. Il faut, en plus, qu'un droit de passage soit partiellement contesté par suite d'un achat de terrain et dont l'étude de la stipulation permettra au tribunal de donner son jugement dans une prochaine audience.

Une dernière affaire de non paiement de pension alimentaire trouve une issue pacifique. Par la voie de son défenseur, Mme N. G., qui a des raisons de croire aux bonnes dispositions de son ex-mari, retire sa plainte à la condition que le versement de la pension soit garanti par une cession de salaire. Et ainsi, « tout le monde il est content ». Wr.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

FUNICULAIRE ÉCLUSE - PLAN

Ce soir, après le départ de 20 h 30 du Plan, l'exploitation sera suspendue en raison de travaux de révision. Reprise normale demain matin à la première course.

Dès 20 h 30 et pour toute la soirée, les abonnements du funiculaire seront reconnus valables sur les lignes 8 et 9.

Nous vous remercions de votre compréhension.

DIRECTION TN.

Salle de la Cité, Clos-Brochet 10
Ce soir, vendredi et samedi, à 20 h 30

Une création collective du Centre culturel neuchâtelois

LES DIABLES DE LOUDUN

La pièce s'inspire d'un fait divers authentique : au XVIIe siècle, à Loudun, après un procès de sorcellerie qui mit en cause les nonnes d'un couvent, un prêtre fut brûlé vif.

Entrée : Fr. 8.—. Etudiants, apprentis, AVS, Fr. 6.—. Association CCN, Fr. 4.—. Billets en vente au CCN et à l'entrée. Réservation : tél. 25 90 74.

Ce soir - 20 h 15
AULA DE L'UNIVERSITÉ
TRISTAN DAVERNIS
présente avec dias-couleurs
LA GRÈCE
Prix d'entrée : Fr. 5.—
Fr. 2.50 pour étudiants et apprentis
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66.

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière — Samedi 4 mai à 18 h 15
REÇOIT
ZURICH
LOCATION D'AVANCE :
Delley Sports service, Promenade-Noire ;
Wagons-lits Cook, place Pury
En dessous de 18 ans entrée gratuite
Pièce d'identité

Transports en commun
LIGNE 3 CORCELLES

Pour raison de travaux à la voie, **JEUDI 2 MAI 1974,** dès 21 h 00, les trams arriveront et partiront de la Pharmacie de Corcelles.

Nous vous remercions de votre compréhension.

DIRECTION TN

Naissances

Monsieur et Madame Daniel RÜFENACHT - MARADAN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Magali
1er mai 1974

Maternité Landeyeux — Baume 18, 2016 Cortaillod

Suzanne et Frédéric CUCHE ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien Frédéric
1er mai 1974

Maternité Pourtalès — Le Pâquier

Maryline a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Nathalie
le 1er mai 1974

Monsieur et Madame Théo PERREN-GISIGER

Maternité Pourtalès — Pain-Blanc 13, **2003 Serrières**

Rosemarie et Rainer CONZELMANN-BERTHOUD ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Sarah
28 avril 1974

Etablissement de diaconesses évangéliques — Eichenwaldstrasse 4, D 7506 Bad Herrenalb
Diakonissenstrasse 28, D 75 Karlsruhe-Rüppurr

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 avril. Di Martino, Gianpiero, fils de Giuseppe, mécanicien de précision, Marin, et de Maria-Pia, née Nista ; Garcia, Josefa, fille de Francisco, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Maria del Carmen, née Ruescas.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 26 avril. Perret, Blaise-André, imprimeur, et Bonani, Lucienne-Gertrude, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 26 avril. Massmünster, Jean-Pierre, vendeur, Monthey, et Bonani, Edith-Emma, Neuchâtel ; Zurbuchen, Friedrich-Werner, ingénieur, Monthey, et Tomova, Maria, Neuchâtel. 1er mai. Senn, Edouard-Louis, cuisinier, Neuchâtel, et Crausaz, née Mauron, Claudine, Fribourg ; Esposito, Umberto, barman, et Rupp, Daniela, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 25 avril. Scholl née Monbaron, Violette-Léonie-Rosina, née en 1892, ménagère, Neuchâtel, veuve de Scholl, Frédéric-Albert ; Rossel, Dina-Edwige, née en 1910, lingère, Neuchâtel, célibataire. 30. Lambelet, Fritz-Robert-Alexis, né en 1892, ancien ingénieur agronome, Neuchâtel, divorcé.

La **C.C.A.P.** garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avant la séance du Conseil général

Ce soir, le Conseil général de Boudry est convoqué en séance extraordinaire à la ferme Bellevue. Il sera procédé à la visite de l'appartement de la ferme, selon la décision prise lors de la dernière assemblée, lors de la demande d'un crédit de transformation. Le conseil devra également nommer un délégué au comité directeur du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (Cescole), en remplacement de M. Marc Hunkeler, démissionnaire. Deux demandes de crédits seront présentées pour l'aménagement de barrières automatiques au carrefour de Transair et pour la réfection de la route de Grandson, laquelle exige un montant de 180.000 francs.

Le général Vanuxem et les « armements sophistiqués »

Il y a quelque temps, l'hebdomadaire parisien CARREFOUR a publié un article de son chroniqueur linguistique louant la défense du français telle qu'elle s'exerce en Suisse romande. Nous l'en avons remercié, et avons saisi cette occasion pour exprimer notre étonnement de ce que le général Vanuxem, dans un article paru dans le même numéro, parlât d'armements « sophistiqués » (terme à la mode dans la presse, mais à notre sens impropre). L'auteur nous a fait le grand honneur d'une communication dans laquelle il justifie l'emploi de cet adjectif.

Pour bien fixer les idées, rappelons l'origine et l'évolution de ce mot. Les sophistes, dans l'antiquité, enseignaient l'art de défendre n'importe quelle thèse par des raisonnements subtils ou captieux. On appelle aujourd'hui sophiste une personne qui use d'arguments spécieux.

On note à la fin du XIVe siècle l'apparition du verbe « sophistiquer », transitif ou intransitif. Dans le premier cas, il a le sens d'altérer frauduleusement une substance ; exemple : sophistiquer du vin. Dans le second, il signifie : user de procédés sophistiqués, de raisonnements subtils et captieux. Mme de Sévigné écrivait en 1672 : « On dit que le comte de Guiche et Mme de Brissac sont tellement sophistiqués, qu'ils auraient besoin d'un truchement pour s'entendre entre eux-mêmes. » Et Huysmans, au siècle dernier : « Ce qu'il a trouvé, ce siècle, c'est la falsification des denrées, la sophistication des produits. »

Le Dictionnaire national de Bescherelle, que cite notre éminent contradicteur, définissait ainsi « sophistiquer » : Subtiliser avec excès ... Et pour l'adjectif « sophistiqué », le Robert s'exprime comme suit : Alambiqué, affecté, compliqué, embarrassé. Un vin sophistiqué. — Néologisme et spécialement (sans doute pour traduire l'américain sophisticated) : Se dit d'un genre artificiel de beauté, d'élégance féminine. L'allure sophistiquée de certaines stars. Une femme très sophistiquée.

Il découle de tout cela que « sophistiqué » a dans tous les cas, que ce soit en vieux français ou en américain d'aujourd'hui, un sens péjoratif. Comment, dès lors, peut-on parler d'armements sophistiqués, au sens de perfectionnés ?

« Si aujourd'hui, écrit le général Vanuxem, nous utilisons plus couramment, parce qu'il nous convient, ce mot qui sent son Amérique, nous ne faisons que reprendre aux Américains ce qui nous appartient, et il y a quelques raisons à se servir de lui dans sa signification propre pour exprimer une nuance qu'aucun autre ne peut rendre. C'est aussi participer au combat pour la langue française que de revendiquer son bien, même si des amis nous l'ont emprunté sans façon. — Tout à fait d'accord, mais les Américains ne nous l'ont pas emprunté sans façon, puisqu'ils lui ont conservé son sens péjoratif et bien français de « frelaté » ! La question est ailleurs : quelle est cette nuance qu'aucun autre mot ne peut rendre ? — « On voudrait signifier qu'un armement est d'une ingéniosité telle qu'il est fort éloigné, et peut-être même un peu trop, des autres armes d'usage courant ... »

Toute la force de la position du général réside dans ce « peut-être un peu trop ». Pourtant, ni dans la presse ni à la radio, le contexte ne nous a jamais donné l'impression d'une nuance péjorative dans l'expression en cause : il s'agit toujours d'armements très perfectionnés. Exemple : « Les Syriens ont maintenant des missiles très sophistiqués » ... Par quoi l'on entend qu'ils peuvent tenir tête à l'armement israélien, et non pas que ces engins sont trop compliqués. Décidément, mon général, je ne hisserai pas le drapeau blanc !

C.-P. B.

CORCELLES

Le concert de « L'Aurore »

Samedi soir, l'ensemble choral « L'Aurore » a présenté à Corcelles son concert annuel sous la direction de M. Edgar Girardin. Le chœur d'hommes a ouvert les feux avec trois chansons alors que les accordéonistes de la Côte, sous la direction de M. Pierre Mundwiler, ont occupé la scène en deux fois avant de la céder à nouveau aux chanteurs. Ces derniers ont interprété deux mélodies russes qui ont été particulièrement appréciées : « Souliko » et « Kalinka ». Une chanson de marins a également beaucoup plu alors que « Le vin de Neuchâtel », interprété par des chanteurs-vignerons porteurs d'outils et d'accessoires, versant à boire, a obtenu un très grand succès. « Visages », une chanson de H. Devain et B. Vuilleumier a également fait l'unanimité.

Lors de son allocution, le président de la société, M. Fernand Fichter, a salué et présenté des vœux à l'un des membres de « L'Aurore », M. Albert Nicolet, qui fêtera ses 90 ans dans deux mois. Il a également fait appel à tous ceux qui seraient susceptibles de venir grossir les rangs de la société.

Le bal qui mettait fin à la soirée a été très fréquenté.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 1er mai. Température : moyenne : 7,0 ; min. : 6,3 ; max. : 8,7. Baromètre : moyenne : 712,6. Eau tombée : 4,4. Vent dominant : direction : sud-sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : couvert pluie.

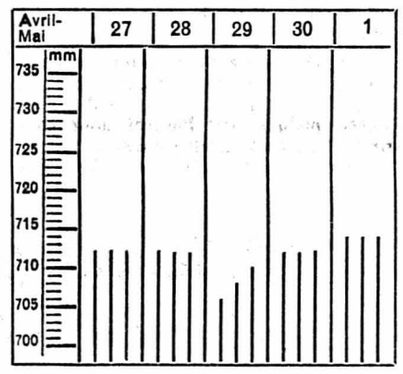

Niveau du lac 1 mai 429.15
Température de l'eau 8 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : des éclaircies se développeront sur le Plateau, surtout dans l'ouest, et en Valais. Mais des averses se produiront encore le long du Jura et des Préalpes et aussi dans le centre et le nord du pays. (Neige au dessus de 1200 m).

La température sera comprise entre 11 et 14 l'après-midi dans l'ouest et 8 et 13 dans l'est du pays. Vents faibles, du secteur sud-ouest.

Evolution pour vendredi et samedi. — Nord des Alpes : souvent ensoleillé, tendance orageuse samedi dans l'ouest.

COLOMBIER

Jeunes cyclistes, prenez garde !

(sp) La nouvelle poste a créé, pour son usage privé, un plan incliné qui relie la rue du Verger à la rue de l'Etang. Ce passage, réservé au trafic postal, est utilisé abusivement par de jeunes cyclistes qui s'élancent imprudemment sur cette piste.

Il est à prévoir que les propriétaires devront se résoudre à demander à la maréchaussée d'intervenir. Si les méthodes préventives restent sans effet, il sera nécessaire d'infliger des amendes, et celles-ci risquent d'être « salées ».

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La **Société du cidre doux de la Béroche et environs** gardera de son fidèle et actif membre fondateur,

Monsieur
Jacques DU PASQUIER
pasteur

un souvenir reconnaissant et prie sa famille de recevoir l'expression de sa vive sympathie.

Madame Frédéric Lambelet-Roland ;
Monsieur et Madame J. et Simone Monks-Lambelet et leurs enfants, à Williamsport (U.S.A.) ;
Monsieur et Madame Ernest Vuagniaux-Roland et leurs enfants, à Mies (VD) ;
Monsieur André Roland,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Frédéric LAMBELET

enlevé à leur tendre affection, dans sa 83me année.

2000 Neuchâtel, le 30 avril 1974.
(Fbg de l'Hôpital 58)

L'incinération aura lieu, dans la plus stricte intimité, vendredi 3 mai, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mon désir serait de m'en aller pour être avec le Christ.
Phil. 1 : 23.

Madame Charles Botteron-Steiner, à Nods ;
Monsieur et Madame Gaston Botteron-Blank et leur fille Corine, au Landeron ;
Madame et Monsieur Willy Dollinger-Botteron et leurs enfants Chantal et Daniel, à la Neuveville ;
Madame et Monsieur Noël Stalder-Botteron, à Diesse,
ainsi que les familles Botteron, Rollier, Steiner,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Charles BOTTERON-STEINER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, oncle, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 71me année.

Nods, le 30 avril 1974.

L'enterrement aura lieu vendredi 3 mai, à 14 h 30.

Culte pour la famille, au domicile, à 14 h 15.

La direction ainsi que le personnel de l'entreprise de veuve Emile Grau, au Landeron, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Charles BOTTERON-STEINER

père de leur fidèle et dévoué employé, Monsieur Gaston Botteron.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous leurs amis, les enfants et la famille de

Madame Humbert ROLLE

expriment ici leur reconnaissance émue à tous ceux qui, par leurs envois de messages et de fleurs, les ont entourés lors de leur deuil.

Cortaillod, avril 1974.

C'est avec émotion que la famille de

Madame Philippe VORPE

a reçu les témoignages de sympathie et d'affection à l'occasion de sa douloureuse épreuve. Que toutes les personnes qui l'ont entourée soient assurées que leurs pensées, leur présence et leurs envois de fleurs l'ont soutenue durant ces jours pénibles et qu'elle leur en est très reconnaissante.

Hauterive, 30 avril 1974.

La famille de

Monsieur Fritz GERBER

très touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, remercie de tout cœur toutes les personnes qui l'ont entourée et exprime sa vive reconnaissance. Un merci tout spécial à la Direction et au personnel de l'usine de Cottendart.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **Jusqu'à fin juin 1974** — **pour Fr. 15.50**
* **Jusqu'à fin décembre 1974** — **pour Fr. 56.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—.
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements — 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Homme ou robot ?

Dans une vitrine des grands magasins « Aux Armourins », on peut voir tous les après-midi un être étrange, doué d'une mobilité-immobilité peu commune. S'agit-il d'un robot dont la construction aurait atteint un degré de perfection si élevé qu'on le prend pour un homme en chair et en os ? Ou a-t-on affaire, au contraire, à un homme privé de ses réflexes normaux et engourdi, empêtré dans une mimique et des gestes au superralenti ? A vous de juger !

Arnett Cobb à Peseux

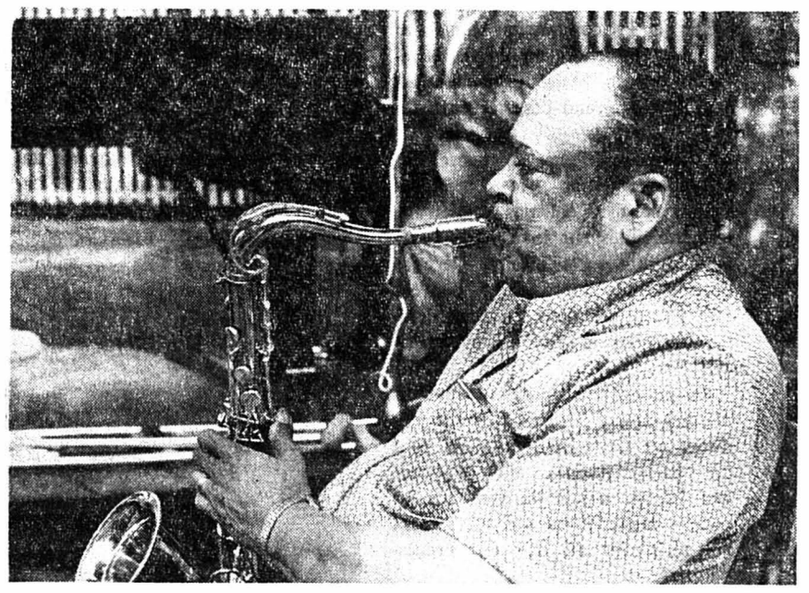

Le concert de jazz qui aura lieu demain soir à la salle des spectacles de Peseux promet d'être l'un des meilleurs de ces dernières années dans notre canton. Le quintet d'Arnett Cobb est composé de musiciens de grand renom, et il est rare que soient réunis pour une tournée de concerts, des artistes de cette classe.

Le saxophoniste ténor Arnett Cobb, qui fut le célèbre soliste de l'orchestre de Lionel Hampton pendant les années 40, a des chorus d'une puissance renversante ; son volume sonore est extraordinaire ; allié à son punch il l'a fait surnommer « the wild man of the tenor sax » ! En juillet 1973, dans divers festivals de jazz en Europe, il a obtenu un vif succès. Victime, il y a quelques années, d'un grave accident d'automobile, il se déplace encore aujourd'hui avec difficulté.

La première partie du spectacle sera assurée par ses accompagnateurs : Tiny Grimes, guitare, Lloyd Glenn, piano, Roland Lobligeois, contrebasse et Panama Francis, batterie. Tiny Grimes est l'un des rares spécialistes de la guitare à quatre cordes. Il a notamment fait partie du trio du pianiste célèbre Art Tatum. Lloyd Glenn s'est produit dans les orchestres de Terence Holdes, Boots Douglas et Don Albert pendant les années 30 et 40, avant d'exercer le métier de professeur de piano. Il était aussi pianiste dans l'orchestre de Kid Ory et par la suite a joué avec son trio en Californie. Le contrebassiste Roland Lobligeois est souvent choisi pour accompagner les musiciens américains à cause de sa pulsation régulière et de la beauté de sa sonorité. Enfin, le batteur Panama Francis a fait partie des orchestres de Roy Eldridge, Lucky Millinder et Bab Calloway. Depuis une année, il joue régulièrement dans le grand orchestre de Sy Oliver.

A 401

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

† Jacques Du Pasquier, pasteur

Une des personnalités les plus attachantes du clergé neuchâtelois, nous a été reprise le 27 avril par le départ, dans sa 86me année, d'un arrière-petit-fils du doyen James Du Pasquier, dernier président de la Vénérable Classe des pasteurs d'avant 1848 et premier président du Synode issu de la République.

Né à Montreux en 1888 et premier fils d'une famille de neuf enfants, Jacques Du Pasquier fit ses premières classes dans le canton de Vaud, où son père était ingénieur. Il vint toutefois dans la ville de ses pères pour y suivre le gymnase, puis les cours de la faculté de théologie de l'Eglise indépendante, coiffant successivement les bérets bleu de Néocomia, puis blanc de Zofingue. Consacré le 23 octobre 1912, en même temps que le futur professeur Paul Humbert par le professeur Louis Aubert, il exerça une suffragance de six mois à Dombresson, puis fut appelé en France, à Devesset, en Ardèche. Voyant là ses catéchumènes partir l'un après l'autre au front, il s'engagea lui aussi par solidarité chrétienne et avec un courage à toute épeuve, dans l'armée française comme brancardier, dans un corps de chasseurs-alpins commandé par un de ses oncles, le futur général Schweisguth. Il eut à subir là les effets terriblement nocifs des gaz que répandaient alors les armées qui avaient envahi le territoire.

Ces années tragiques terminées, il exerça un nouveau ministère de huit ans à Arvieux, dans l'Aveyron, instituant lui-même des ateliers de fabrication de jouets, pour retenir dans leurs hautes vallées les habitants de ces régions déshéritées.

De 1927 à 1932, il desservit à nos frontières le poste pastoral de Morteau, puis, durant deux fois dix ans, présida aux destinées de deux paroisses neuchâteloises, de 1932 à 1943 la paroisse de l'Eglise indépendante de Couvet, et, de 1943 à 1953, la paroisse de l'Eglise fusionnée neuchâteloise de Bevaix.

Retiré à Concise, il devait y passer une vingtaine d'années, où il continua, comme il l'avait d'ailleurs toujours fait, à militer avec un zèle infotigable et généreux, dans l'œuvre de la Croix-Bleue.

Admirablement secondé par Mme Du Pasquier, sa cousine-germaine, qui jadis aussi s'était dévouée sans compter en faveur des blessés sur le front des armées de la Première Guerre mondiale, le pasteur Jacques Du Pasquier déploya jusqu'à la fin ses dons exceptionnels d'amabilité, de serviabilité, d'extrême simplicité et de vive intelligence, mis au service du Seigneur qu'il n'a cessé de suivre et de glorifier par sa nature riche et singulièrement attachante.

C'est le pasteur Jean Vivien, son collègue jadis « national » à Couvet, qui, mardi 30 avril, a admirablement parlé de cette belle carrière pastorale, au temple de Concise rempli d'une foule recueillie, mais surtout reconnaissante.

M. Px.

Après un chavirage

En date du 18 avril, nous avons, à l'occasion du renflouage d'un voilier DC-20 au large de Champ-Bougin, émis quelques considérations basées sur les renseignements qui nous avaient été communiqués. Le président de l'Association suisse des propriétaires de DC-20, M. Kistler, est alors intervenu auprès de nous pour nous rappeler les qualités de sécurité de ce bateau. Les caissons étaient bel et bien étanches ; de surcroît, ce voilier avait été équipé de réserves supplémentaires sous formes de blocs de « Sagex » placés de part et d'autre du cockpit. La réserve de flottabilité était donc largement suffisante et il était impossible que ce bateau coule. En fait, il s'est retourné comme tout voilier de type dériveur qui chavire par un coup de vent, se retrouvant quille en l'air, entraîné par le poids des voiles et de la mâture métallique.

Afin de compléter notre enquête, nous avons demandé à un grand connaisseur des DC-20 ce qu'il pensait des critiques qui avaient été émises. Selon lui, ce bateau est sûr et de flottabilité excellente, mais il a les défauts de ses qualités. Si l'on exige de lui plus qu'il ne peut donner, si l'on charge grop, par exemple, sa proue élancée, il peut avoir tendance à chavirer par gros temps. Plusieurs naufrages, sur le lac de Neuchâtel, ont été dûs à des fautes semblables, mais le bateau n'y était pour rien.

Quant aux caissons, ils sont hermétiques. Mais encore faut-il que les navigateurs n'ouvrent pas, pour une raison ou pour une autre, la porte de visite et n'endommagent pas ainsi le système d'étanchéité ! ...

Conclusions de cet expert : la réputation qui a été faite à ce voilier est injustifiée, mais il convient que ceux qui le barrent se souviennent qu'il n'a pas été construit pour affronter le cap Horn !

Au CCN

Une création d'envergure : les « Diables de Loudun »

Rafaël Bermudez possède du mathématicien, l'esprit clair rompu aux langages symboliques ; de l'espagnol, il a le sens du drame, de la tragédie : deux courants indispensables pour un metteur en scène de théâtre, en particulier quand il s'attaque aux « Diables de Loudun ». L'action y progresse d'une manière implacable vers le sang et la mort selon un mécanisme rigoureux, en même temps qu'elle révèle chez les protagonistes des gouffres de brume et d'obscurité. Elle a tenté de nombreux auteurs : Alfred de Vigny, Alexandre Dumas, Aldous Huxley, John Whiting, Penderecki, Ken Russel, et le cinéaste polonais Kawalerowicz. Après avoir pensé élaborer une création collective en compagnie des participants au spectacle, c'est finalement sur la base du livret de l'opéra de Penderecki, modifié pour la circonstance, que Bermudez et ses comparses ont travaillé.

L'équipe rassemblée autour des « Diable » se caractérise plus par son enthousiasme pour le thème et le style de travail que par son passé théâtral. Chacun a apporté à la conception du spectacle une part personnelle et ce qui n'était aux premières répétitions qu'un récit historique s'est chargé peu à peu de violence, de lyrisme. Le plaisir de jouer y règne en maître, il a été le guide de la mise en scène plus qu'un plan préétabli n'aurait pu l'être. Autant les comédiens expérimentés que les néophytes ont su le garder jusqu'à la veille de la première : il est le garant de la sincérité, marquée peut-être même de naïveté, d'un langage qui se veut directement accessible. Le spectacle rebutera ou séduira selon l'esprit avec lequel le spectateur le recevra. Peut-être sera-t-il assez puissant pour retourner en sa faveur les tenants du rationalisme, du classicisme ou du puritanisme ; sinon il choquera peut-être les partisans de nourritures plus raffinées. Quelque soit son avenir, les quelque vingt-cinq personnes qui ont collaboré à cette version des « Diables de Loudun » sont pleinement heureuses de la présenter, à la Cité universitaire.

C. G.

L'incinération des ordures sera stoppée durant deux mois

Cottendart : chaudières hors d'usage !

L'usine de Cottendart ne pourra pas incinérer les ordures durant une période minimale de deux mois. Que se passe-t-il ? L'usine compte deux chaudières. Or la première était en révision, et les travaux ne seront achevés que dans deux mois et la seconde a explosé, probablement à cause de l'usine, le 23 avril. Conséquences : la direction de l'usine a demandé à l'Etat l'autorisation de créer une décharge provisoire dans la gravière située derrière ses bâtiments. Elle a obtenu le feu vert à condition que la commune de Colombier sur le territoire de laquelle se trouve les installations dise « oui ». Les autorités de Colombier qui avaient appris ce qui se passait à Cottendart lors de la dernière séance du législatif, le 25 avril, grâce à l'intervention d'une conseillère, ont pris cette semaine des contacts avec les responsables de l'usine.

QU'EN PENSE-T-ON A COLOMBIER?

Le président de l'exécutif, M. Fritz Grether nous a informé de la situation qu'il ne tient nullement à dramatiser. Colombier a réservé sa réponse, pour pouvoir consulter la commune voisine de Bôle et dans l'attente des résultats de la réunion du comité de direction de Cottendart, prévue pour le 8 mai. On donnera certainement une réponse favorable car selon les propres paroles de M. Grether : « On se trouve devant un cas de force majeure et on ne peut pas refuser décemment à l'usine d'utiliser provisoirement la gravière ». Toutefois, on fait des réserves sur le risque, minime paraît-il, de pollution de certaines sources et la crainte d'odeurs nauséabondes.

En attendant, les responsables de Cottendart ont déjà procédé à d'importants travaux de creusage, à la gravière, pour pouvoir y déposer environ 15.000 m3 d'ordures durant les deux mois à venir. Or, comme il faudra, une fois la chaudière révisée remise en marche, « digérer » cette masse d'ordures, on peut prévoir que le fonctionnement normal de l'usine ne pourra être assuré que d'ici cinq ou même six mois.

DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

On sait que la direction de Cottendart se heurte à des difficultés de toutes sortes, notamment financières, les subventions fédérales promises n'ayant pas encore été versées. Le matériel, dont la durée de fonctionnement sans usure, aurait été évalué à trois ans, devra tôt ou tard être révisé ou renouvelé. On prévoit, en outre, l'installation d'une troisième unité d'incinération dont le coût serait d'environ sept millions de francs.

Tout cela risque de se traduire, à l'avenir, par de nouvelles charges pour les communes intéressées car il faudra bien trouver quelque part l'argent pour couvrir les nouveaux investissements.

Toutefois, sans vouloir jeter la pierre à quiconque, on est en droit de déplorer le fait que les responsables de l'usine aient négligé d'informer le public sur l'« accident » du 23 avril. Certes, les récentes installations « antibruit » ont permis d'atténuer cette nuisance et, en ce moment, l'arrêt des chaudières mettra un terme provisoire à une autre lacune : la fumée et ses retombées.

POURQUOI NE PAS INFORMER LE PUBLIC ?

On se demande ce qui ne va pas à Cottendart, tout en admettant que les « maladies de croissance » sont inévitables. Le public aimerait bien savoir quelles sont les mesures qui seront prises pour éliminer les nuisances et assurer le bon fonctionnement d'installations particulièrement utiles à l'heure où la protection de la nature exige la suppression totale des décharges publiques.

Aura-t-on une réponse à ces questions après le 8 mai ?

J. P.

Les installations sportives de Cescole : on votera à Colombier les 8 et 9 juin

Les 8 et 9 juin, le peuple se prononcera à Colombier, au sujet des installations sportives de Cescole. Comme on le sait, à la suite du refus d'entrer en matière exprimé à deux reprises par le législatif, une initiative populaire en faveur d'un bassin de natation pour Cescole avait abouti. Les opposants, tout en se défendant d'être hostiles à l'éducation physique de la jeunesse, justifient leur position par la préoccupation d'éviter à la commune, en cette période d'austérité, des dépenses trop élevées. Ils disent « oui » à sa seconde salle de gymnastique et « non » à la piscine.

Les partisans du projet estiment que la pratique de la natation est indispensable à la jeunesse et constatent que le canton et la commune ne sont pas particulièrement riches en équipements sportifs.

Cescole pourra-t-il disposer d'un bassin de natation ? A Colombier, en attendant la décision de Bevaix et de Bôle, le peuple dira le dernier mot.

CORTAILLOD

Deux concerts

(c) Les jeunes responsables du Centre de spectacles et de rencontres (CSER) ont, coup sur coup, permis à leur public d'entendre deux orchestres : les « Soul Messengers », excellents jazzmen, et l'ensemble « Huancas », spécialisé dans la musique sud-américaine. La présentation de tous ces curieux instruments des Andes fut même une excellente leçon de chose.

Tour de ville - Tour de ville

On reconnaît, à gauche, notre directeur général, M. Marc Wolfrath et notre rédacteur en chef, Jean Hostettler, accompagné de sa femme.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Jean HOSTETTLER : un quart de siècle dans le « métier »

● *COMMENT devient-on journaliste ? C'est une question que se posent bien des gens. Jean Hostettler a donné jeudi une réponse originale et vécue. Il a été « mordu » par ce curieux démon, dans une modeste chambre située sous les toits de l'ancien immeuble de la FAN, alors que, jeune étudiant, il lui arrivait de taquiner les muses. Après 25 ans, on peut dire qu'il a été vraiment inspiré.*

Car, c'est pour cela, qu'autour de M. Wolfrath directeur général de la Feuille d'Avis de Neuchâtel et de Mme Wolfrath, de M. Aeschelmann, directeur, et des chefs de service de la maison, les journalistes, les jeunes comme les moins jeunes, ont vu leur « patron » coiffer Sainte-Catherine de la plus belle des façons.

Il y a 25 ans, en effet, Jean Hostettler, faisait ses premières armes au journal, et rompait sa première plume à l'occasion d'une affaire judiciaire. De tout cela, et de bien d'autres choses, M. Wolfrath égrena les souvenirs, alors que Jean Hostettler, non sans une pointe d'émotion ressentie par tous faisait un retour aux sources qui était aussi une profession de foi.

Un quart de siècle et toujours aussi plein de foi dans le métier, dans la mission. 25 ans, cela fait pas mal d'éditions s'ajoutant les unes aux autres, d'espoirs entretenus et de succès récompensant de tous les soucis. 25 ans ? Ce s'est pas seulement toutes ces années de collaboration ardente, c'est aussi la promesse du journal de demain, et de beaucoup d'après-demains à faire, à concevoir, à sortir.

Ainsi, Jean Hostettler au milieu de l'attention générale sut, alors que Mme Hostettler était pour lui une auditrice attentive, nous faire une leçon de choses. Car, ce sacré métier chaque jour s'apprend.

Les applaudissements qui saluèrent la fin de l'allocution du rédacteur en chef de la FAN témoignèrent que Jean Hostettler avait été compris et que la FAN est une grande famille qui, pour ne pas épancher à chaque heure ses états d'âme, sait, dans les grands moments, marcher épaule contre épaule.

Avec infiniment d'humour c'est d'ailleurs ce que M. Jean Mory, rédacteur en chef adjoint de la FAN sut dire en manière de conclusion.

Et maintenant ? Eh bien attendons le trentenaire. Et même plus. Car ce journaliste « né » il y a 25 ans a encore, Dieu merci, un long chemin à parcourir.

Un premier mai pluvieux sous le signe de la participation

● GRISAILLE et pluie. Le temps n'était pas à la fête. C'était pourtant hier le 1er mai. Fête du travail. Les fidèles s'étaient donné rendez-vous, peut-être un peu plus nombreux que les années précédentes.

Formé aux Bercles, le cortège s'ébranla en début d'après-midi, emmené aux sons de la « Musique militaire » et encadré de la fanfare des cheminots, calicots et banderoles battus par la pluie. Plusieurs détachements distincts dans le défilé : militants syndicalistes, travailleurs immigrés, LMR, qui seule donnait de la voix au mégaphone. Et puis deux participants insolites : deux énormes trax portant des panneaux réclamant la participation. Et bien sûr aussi, les deux conseillers communaux socialistes Rémy Allemann et Jean-Pierre Ghelfi. Mais ce n'est que sur le visage des travailleurs portugais que se lisait vraiment la joie de la fête, celle du renversement du régime à Lisbonne.

Réunis devant le collège latin, face au lac qui s'était drapé d'une brume de mer du Nord, les participants écoutèrent les discours des délégués syndicaux. M. Charly Pasche, secrétaire syndical à Berne, rappela que cette année était placée sous le signe de la participation. L'orateur réfuta longuement la thèse prêtée aux syndicats de vouloir s'inspirer de modèles étrangers et en particulier allemand. Les milieux syndicalistes souhaitent au contraire une loi cadre suffisamment souple. Il rappela également que sur le plan parlementaire, le contreprojet gouvernemental avait été préféré à l'initiative. Mais de toute évidence, ce contre-projet laisse plus de chances à une véritable instauration de la participation que les propositions des commissions du National et des Etats.

Les orateurs italien, espagnol et portugais, prirent le relais, en termes toutefois plus vigoureux, saluant au passage le changement de régime au Portugal, et réclamant de meilleures conditions de travail et de séjour, ainsi que l'abrogation du statut de saisonnier.

A noter que parallèlement à la manifestation du 1er mai, la FCTA (Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation) le POP et le parti socialiste ont lancé une récolte de signatures contre l'acceptation par le Grand conseil de la motion Donner demandant la révision de la loi sur la fermeture des magasins, comme dans toutes les autres villes du canton d'ailleurs !

Bl. N.

LA VIE POLITIQUE

Trente-deux millions de fr. pour les routes ? Votation populaire au cours de ce week-end

Le 5 mars dernier, par 80 voix contre 3, le Grand conseil a accepté une demande de crédit de 32 millions de francs pour des travaux complémentaires à la cinquième étape de restauration et de correction des routes cantonales. Avant le vote, une demande de renvoi en commission avait été refusée par 60 voix contre 36. Sur ces 32 millions de fr., près de 18 sont destinés à l'amélioration de la T 20, c'est-à-dire la route le Locle - la Chaux-de-Fonds. Le solde se répartit comme suit : 850.000 fr. pour le virage de « La Tornette », entre le Pâquier et les Bugnenets ; 1.800.000 fr. pour la route très étroite des Brenets aux Pargots ; 3.500.000 fr. pour un tronçon de la route Bôle-Colombier-Areuse et, enfin, un peu plus de 8 millions de francs pour le renforcement et l'amélioration de chaussées existantes, ainsi la traversée de Cernier, la route le Locle - le Quartier et le tronçon Fontaines-la Borcarderie.

PROJET HATIF ?

Lors du débat, un député libéral chaux-de-fonnier, M. J.-P. Béguin, avait fait quelques réserves, ainsi le fait que la nouvelle artère des Montagnes n'apportera aucune amélioration au trafic urbain. Avec la majorité des députés libéraux, il pencha donc en faveur d'un renvoi en commission. D'autres problèmes furent soulevés : l'absence de pistes cyclables, les transports en commun, l'amélioration de la route mais sans que d'aussi grands frais soient engagés. De son côté, le Conseil d'Etat jouait sur du velours : s'il a présenté ce projet, c'est parce qu'une motion impérative, et socialiste, l'y contraignait... Il était bien entendu, en effet, que le Grand conseil ne demanderait aucun crédit avant que les travaux de la Clusette soient terminés ! Mais, expliqua encore M. Grosjean, les nouvelles taxes sur les véhicules à moteur et les bateaux devraient permettre à l'Etat de faire un effort supplémentaire dans les Montagnes.

Si aucune opposition ne s'est manifestée quant aux crédits destinés à d'autres améliorations routières, la nouvelle route le Locle - la Chaux-de-Fonds a fait se lever certains boucliers. Y sont opposés un comité cantonal dirigé par le député François Bonnet et M. Gil Stauffer, la section chaux-de-fonnière du parti libéral neuchâtelois, la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, le Club cyclotouriste neuchâtelois et les Jeunes libéraux.

Laisse la liberté de vote : le parti libéral neuchâtelois. Parmi ceux qui défendent le projet, on note le Groupe de travail Centre-Jura, le parti radical neuchâtelois, le parti socialiste neuchâtelois et sa section de Neuchâtel, le Parti progressiste national, les Conseils communaux du Locle et de la Chaux-de-Fonds, le comité exécutif du Syndicat intercommunal du Crêt-du-Locle, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes, le POP neuchâtelois, la Société des ingénieurs et architectes, le Conseil des associations patronales des deux villes, la FTMH (sections le Locle et la Chaux-de-Fonds), l'Automobile-club et le Touring-club suisses (sections des Montagnes neuchâteloises), l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds et sa « consœur » du Locle, etc...

Lors du même débat du 5 mars, le député Claude Frey avait dit être contre le renvoi en commission, craignant qu'un tel renvoi corresponde à une « dilution des responsabilités ». Durant ce week-end, la responsabilité est celle du peuple qui juge en dernier ressort.

Quand aller voter ?

SAMEDI 4 MAI

● **de 9 à 18 h** à Neuchâtel, Peseux, le Locle et la Chaux-de-Fonds ;

● **de 11 à 19 h** à Couvet et Fleurier ;

● **de 14 à 16 h** aux Bayards, la Brévine et Bémont ;

● **de 16 à 19 h** à Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche et Buttes ;

● **de 17 à 19 h** à Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Cortaillod, Auvernier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus, Môtiers, Noiraigue, Boveresse, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Geneveys, Valangin, les Geneveys-sur-Coffrane, les Brenets, le Cerneux-Péquignot, les Planchettes et la Sagne ;

● **de 18 à 20 h** à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Travers, la Côte-aux-Fées, Villiers, le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saules, Engollon, Boudevilliers, Coffrane, Montmollin, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.

DIMANCHE 5 MAI

● **de 9 à 13 h** à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Boudry, Cortaillod, Colombier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier-Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Buttes, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Cernier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Boudevilliers, Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane, le Locle, les Brenets, le Cerneux-Péquignot, la Chaux-du-Milieu, les Pont-de-Martel, la Chaux-de-Fonds et la Sagne ;

● **de 10 à 13 h** à Thielle-Wavre, Lignières, Auvernier, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Travers, Noiraigue, Fleurier, les Verrières, les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, le Pâquier, Fenin - Vilars - Saules, Fontaines, Engollon, les Hauts-Geneveys, Valangin, Montmollin, la Brévine, Bémont, Brot-Plamboz et les Planchettes.

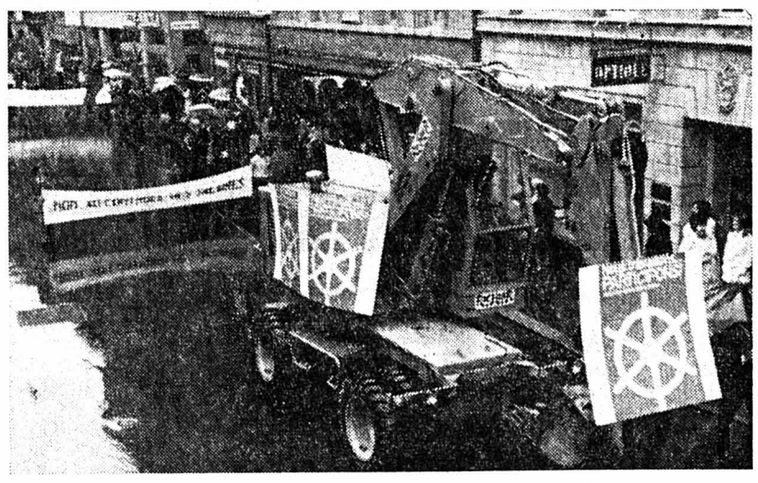

Un participant insolite au cortège du premier mai.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Des pâtisseries pour le tiers monde

● *LES rangées de pâtisseries, de ramequins au fromage, de « canapés », de gâteaux divers, de biscuits maison et autres friandises, n'ont pas manqué d'attirer de nombreux bienfaiteurs ou gourmets qui, comme chaque année, se sont rendus à la « journée-repas-offrande », organisée par la paroisse réformée de Neuchâtel-Serrières.*

Cette manifestation fut un succès puisque 600 personnes environ ont dégusté des spécialités culinaires et assisté à la vente aux enchères de quelques tableaux. Le bénéfice de cette journée est consacré à la construction d'un foyer d'étudiants à Covo-Lourenço-Marquès, au Mozambique.

Collision

● EN quittant une place de stationnement hier vers 8 h 10 rue de la Dîme, M. N.Z., domicilié à Peseux, n'a pas pris toutes les précautions nécessaires et son auto est entrée en collision avec la voiture pilotée par M. L.C. de la ville. Dégâts.

● VOUS lirez aussi en page 25 : Jean Thiébaud à la Galerie de la Côte neuchâteloise ; le retour de Quellet et de son fauteuil au Centre culturel neuchâtelois ; du théâtre vivant et coloré à Lamboing et d'autres informations neuchâteloises.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

IMMEUBLES

NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT À NEUCHÂTEL

L'immeuble Eurotel, à l'avenue de la Gare, se trouve au cœur de Neuchâtel.

Par sa situation privilégiée et sa vocation commerciale et touristique, il offre des possibilités de placement et de développement intéressantes.

Il est encore possible d'y acheter :

150 m² de magasins
120 m² de bureaux
3 studios
8 places de parc
20 boxes

Installez-vous dans ce nouveau centre d'attraction.

Touraine S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

Achetez un attique dans la Résidence LES CHEVRONS nous vous offrirons la tondeuse...

En plus de la vue et des aménagements traditionnels, les appartements des attiques de la Résidence LES CHEVRONS, à Peseux, possèdent une terrasse aussi vaste que la surface de l'appartement.

Les acheteurs profitent ainsi d'un grand jardin avec pelouse et plantations de leur choix.

Comme dans une villa.

Ils bénéficient également des avantages de la Résidence avec sa piscine, ses terrains de jeux et local de bricolage.

Renseignements et visites par :

Touraine S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

NOUS VENDONS

La qualité et les multiples avantages des appartements de l'immeuble LE SENTIER, à la Coudre, ont déjà séduit de nombreux acheteurs.

Il reste seulement à vendre
1 appartement de 3 pièces
2 » » 2 pièces
3 » » 4 pièces

IMMEUBLE LE SENTIER, LA COUDRE

NOUS LOUONS

Pour le compte de nos clients, nous louons trente-deux petits appartements.

Libres tout de suite.
Prix : dès Fr. 340.—.

Touraine S. A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

NOUS CHERCHONS

TERRAIN INDUSTRIEL

8000 à 10.000 m² environ, en bordure de la Nationale 5 ou d'une autre route à trafic important.

Répondre, uniquement avec prix et emplacement, sous chiffres M. N. 1202 au bureau du journal.

Pour cause de départ, à vendre à Saint-Blaise

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, très bien situé (vue imprenable et tranquillité), avec garage.
Nécessaire pour traiter : 50.000 francs.

Faire offres sous chiffres JH 1213 au bureau du journal.

Privé cherche

petit locatif

A disposition : Fr. 200.000.—.

Faire offres sous chiffres 87-438 à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Je cherche à acheter

ancienne maison

région de Colombier à Bevaix.

Faire offres sous chiffres NL 1217 au bureau du journal.

A LOUER

A louer à Chézard

tout de suite,

1 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, rez-de-chaussée ; pour le 24 juillet 1974,

1 APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, rez-de-chaussée ouest ; pour le 31 juillet 1974,

1 APPARTEMENT DE 4 PIÈCES, rez-de-chaussée est.

Téléphoner à : Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer, à la Coudre,

appartement de 3 pièces

tout confort, libre dès le 1er juillet 1974.
Loyer mensuel : Fr. 465.—, charges comprises ;
à la rue des Parcs :

appartement de 3 pièces

tout confort, libre dès le 1er juillet 1974.
Loyer mensuel : Fr. 460.—, charges comprises ;

appartement de 3 pièces

chauffage général au mazout, libre dès le 1er juillet 1974.
Loyer mensuel : Fr. 335.—, charges comprises ;
à la rue du Seyon,

appartement de 3 pièces

chauffage général au mazout, libre dès le 15 juin 1974.
Loyer mensuel : Fr. 355.—, charges comprises.

Pour tout renseignement, téléphoner au numéro (038) 25 74 01, interne 361.

A louer à Neuchâtel, rue des Parcs 42, libres immédiatement

appartements neufs

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique.
4 1/2 pièces ; loyer 720 fr. + 55 fr. de charges.
Places de parc 70 fr. (dans garage collectif).

S'adresser à : Fidimmobil S.A., agence immobilière et commerciale, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

CAP 2000

À LOUER

au centre de Peseux, dans le premier centre commercial du canton de Neuchâtel, sur une surface totale de vente de 3000 m2 avec parking important,
pour fin septembre 1974 :

1 magasin de 150 m2 plus arrières

1 magasin de 30 m2

1 cabinet médical

Dans le même bâtiment, très bien situés, libres à partir du 1er juillet :

appartements de

3 1/2 pièces à partir de Fr. 580.—
4 1/2 pièces à partir de Fr. 670.—
5 1/2 pièces à partir de Fr. 810.—
charges non comprises.

FIDUCIM S.A.
2034 PESEUX Tél. (038) 31 54 44
2001 NEUCHATEL Tél. (038) 24 79 24

CENTRE D'ACHAT PESEUX (NE)

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77

QUI EST PROCOM?

Une agence immobilière conseil, dont tous les services préliminaires sont gratuits. Mieux : une solution nouvelle, simple, pratique et réellement économique. Désirez-vous vendre, acheter, construire, voire même participer au financement de biens immobiliers ? Nous nous chargeons pour vous de toutes les démarches auprès des agences, banques, architectes, maître d'état et instances officielles. Gratuitement.

AVEZ-VOUS DU TERRAIN A VENDRE ?

Nous sommes acheteur. Pour notre propre compte ou pour celui de tiers. Toute offre sera examinée avec attention et dans les délais les plus courts. Quelle que soit la transaction, vous serez toujours le principal bénéficiaire.

CHERCHEZ-VOUS UN IMMEUBLE DE RAPPORT ?

Lisez notre annonce de demain

vendredi

VOTRE VILLA A PRIX FIXE EN QUATRE MOIS

Nous pouvons vous offrir plusieurs variantes séduisantes. La conception et la rapidité de nos constructions nous permettent de vous garantir des prix fixes, clés en main, avec ou sans aménagements extérieurs, sur un terrain de votre choix ou dans le cadre d'un lotissement.

VOUS INTERESSEZ-VOUS A L'ACHAT D'UN APPARTEMENT ?

Faites-nous connaître vos désirs, vos besoins, vos disponibilités. Nos gens de métier sauront trouver pour vous l'appartement idéal au plus juste prix et résoudront ainsi vos problèmes de logement. Ils sauvegarderont vos intérêts jusque dans le moindre détail.

ETES-VOUS EN QUETE D'UNE RESIDENCE SECONDAIRE ?

Cette annonce vous en dira plus

samedi

ILES SEYCHELLES
océan Indien.

A VENDRE OU A LOUER

ensemble hôtelier nouveau

situé à Praslin, îles Seychelles.

Adresser offres sous chiffres SE-74-6990, à l'agence de publicité, Dr Giuliano BLEI, 8, Place-de-la-Liberté, I-20121 MILAN (Italie), qui transmettra à l'annonceur.

THYON 2000
☆☆ SION

Le soleil, la beauté des Alpes, le charme de la forêt, la douceur du climat, la pureté de l'air

une vraie cure de « réjuvénation »

Achetez un appartement à Thyon 2000 ou venez y passer vos vacances Conditions avantageuses

Renseignements :
Bureau Central, Thyon 2000
1973 Thyon
Téléphone (027) 4 86 08 - Télex OURST 38 363

A louer

centre de Peseux Grand-Rue 14

MAGASIN DE VENTE - AGENCE OU BUREAU

19 m2 avec vitrine ; 2 arrière-magasins 12 et 14 m2.

Equipement : électricité, téléphone, eau, gaz, force à disposition et chauffage central.

Disponible 1er juillet.

Pour renseignements complémentaires, tél. (038) 31 45 10.

A louer à Cortaillod, dans quartier urbanisé,

appartement-villa

sur 2 niveaux, orientation est-ouest, 3 1/2 pièces, jardinet, terrasse couverte. Place de parc, 490 fr. plus charges.

Tél. (038) 42 39 27.

Lire en page 6 les rubriques suivantes :

A LOUER
CHAMBRES
DEMANDES A LOUER

Deux-pièces souple en jersey-coton imprimé, modèle « La Maille »

la maison du tricot

Neuchâtel:
20, rue de l'hôpital

mêmes maisons à: Lausanne Genève Neuchâtel Bâle La Chaux-de-Fonds Fribourg

Poissons frais

recommandés cette semaine

FILETS de SOLES

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé
POISSONNERIE - Tél. (038) 25 30 92
Rue Fleury 7 Neuchâtel
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

DEMI-SOIF... ...RICARD

RICARD
Apéritif anisé 45% vol

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

Fête des Mères!

Pensez à l'accessoire qui fait toujours des heureuses...

Le foulard ou l'écharpe de soie
Le châle douillet
Le chic gant de peau
Les collants ou les bas toujours si utiles, etc.

Pour toutes les bourses des petits et des grands!
FAITES PLAISIR A VOS MAMANS...
Nos bons d'achat sont précieux aux indécis...

choix complet
à la Belette
la boutique en vogue

Sous les Arcades, fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
Tél. 25 20 18 Atelier 25 20 20

Prêts

immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE
PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

BELLE-SOIF... ...RICARD

RICARD
Apéritif anisé 45% vol

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17

Masserey TAPIS RIDEAUX

Nous luttons avec vous contre la hausse des prix.
Cette année, comme en 1973, vous trouverez au magasin Masserey:

— Des tours de lit, depuis Fr. 150.— / Fr. 166.— / Fr. 176.—
— Des milieux RYA 200 × 300 cm, dès Fr. 290.—
— Des jetés de lit, dès Fr. 37.—
— Des ensembles de bain complets, les 3 pièces dès Fr. 58.—
— Des tissus pour rideaux, dès Fr. 16.— le m, en 130 cm de large
— Des tapis muraux, dès Fr. 64.—
— Des revêtements plastiques feutre, dès Fr. 13.— le m²
— Des tapis mur-à-mur, 100 % nylon, dès Fr. 24.— le m²

MAGASINS PORTES - ROUGES 131 - 133 Tél. 25 59 12

— Aucun souci de parcage pendant que vous faites votre choix —

Black & Decker

Tondeuse à gazon électrique

Légère, maniable, ne polluant pas l'air!
Idéal pour les petits gazons, sur les pentes, sous les arbres et les arbustes, et avec le prix d'une tondeuse à main aussi parfaite comme deuxième tondeuse! Avec disjoncteur thermique.
Prix sensation!

99.– D 484

2 Monate totale Garantie mois totale B&D

H. BAILLOD S.A.
Bassin 4, Neuchâtel.
Tél. 25 43 21
HAEFLIGER & KAESER S.A.
Chemin des Mulets 3, Neuchâtel.
Tél. 21 11 21
Quincaillerie JAQUET
Place-d'Armes 2, Fleurier. Tél. 61 10 23
Quincaillerie LORIMIER
Château 18, Colombier. Tél. 41 33 54
Quincaillerie Ph. ROY
Grand-Rue 16, Couvet. Tél. 63 12 06

GRANDE-SOIF... ...RICARD

RICARD
Apéritif anisé 45% vol

EB

Eugenio Beffa

couleurs et vernis
papiers peints - carrosserie - outillage

17, rue du Parc, **2300 la Chaux-de-Fonds** tél. (039) 22 54 70
4, rue des Draizes, **2000 Neuchâtel.** tél. (038) 24 36 52

Les prix nets du café-plus attractifs que jamais. Chez Coop.

Café JUBILOR
Le café de haute distinction. Un mélange prestigieux au goût raffiné et à l'arôme charmeur.
250 g
2.90

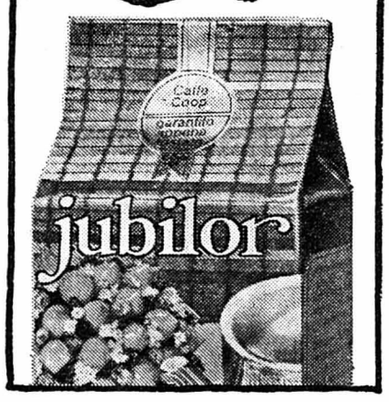

Café EXCELLENTO
Un mélange bien équilibré, particulièrement apprécié pour son arôme riche et soutenu.
250 g
2.65

Café BONSOIR, sans caféine
Le café léger de haute qualité, sans caféine, à l'arôme parfait.
250 g
2.70

Café ESPRESSO
Café typiquement italien. Fortement torréfié, corsé, à l'arôme puissant.
225 g
2.30

Café CASA
Pour le café au lait, un café vigoureux, économique et avantageux.
250 g
1.80

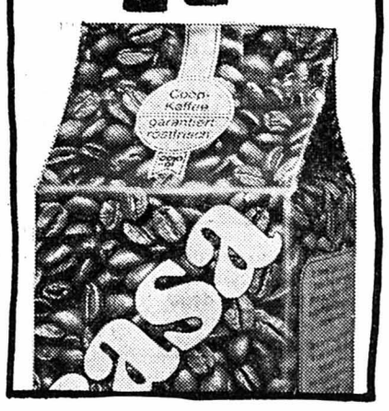

coop

action!
2.15

Prix net-Coop se met en quatre

POUR TOUTES LES SOIFS... ...RICARD

RICARD
Apéritif anisé 45% vol

Seulement 35 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A LOUER

BEVAIX

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 ½ pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE :
tous les mardis et jeudis, de 17 h à 20 h, tous les samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que sur rendez-vous.

Renseignements et location :

13, rue du Château
NEUCHATEL

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Gérance d'immeubles
G. Monnier
Tél. (038) 24 25 25

A louer pour le 24 juillet, aux Brévards,

appartement moderne de 3 chambres

à personne pouvant se charger d'un service de concierge.

Adresser offres, avec références, sous chiffres FN 1219 au bureau du journal.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Charmettes,

chambre avec cuisinette

douche à l'étage.
Loyer 215 fr. plus charges.

S'adresser à J.-F. Meriotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, Neuchâtel.
Tél. 24 79 24.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

A LOUER A BOUDRY

APPARTEMENTS TOUT CONFORT

cuisine agencée, tapis tendus.

Loyer mensuel, sans charges :

1 ½ pièce 35 m2 à partir de Fr. 320.—
2 ½ pièces 65 m2 à partir de Fr. 425.—
3 ½ pièces 80 m2 à partir de Fr. 490.—
4 ½ pièces 102 m2 à partir de Fr. 635.—
5 ½ pièces 125 m2 à partir de Fr. 815.—

Libres dès le 30 juin 1974.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer pour le 24 juin, pour cause de départ à l'étranger,

très bel appartement

3 ½ pièces, cuisine complètement installée, balcon sur le lac, ensoleillé, très tranquille, prix : 610 fr. charges comprises, chemin du Lac 3, Hauterive-Port.

Tél. 21 11 41 (interne 253).

A LOUER 2 PIÈCES

au chemin des Grands-Pins 2, à Neuchâtel, au 2me étage, cuisine entièrement équipée, appartement spacieux, tout le confort moderne.

Loyer : Fr. 420.— + 30.— de charges.
Libre pour le 1er juillet 1974.

Renseignements et inscriptions à :
LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'Assurances, Service immobilier, Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71.

A louer à
CERNIER
appartement 2 pièces, tout confort, cuisine agencée, tapis de fond, 2 balcons. Dégagement, situation calme, 330 fr., charges comprises.
Tél. (038) 53 29 52.

A louer, Areuse, dès septembre,

VILLA

de 5 pièces + cuisine et bains.

Adresser offres sous chiffres AY 1204 au bureau du journal.

BOLE

A louer appartement de 4 chambres, salle de bains, W.-C. séparés dans superbe propriété. Entrée à convenir.

Tél. (038) 41 33 74.

CHAMBRES

A louer

chambre

indépendante.
S'adresser à

Cretegny & Cie, 43, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.

DEMANDES À LOUER

Entreprise de la région de Neuchâtel, cherche, pour un de ses cadres supérieurs,

un appartement meublé

de 5 ou 6 pièces, ou **une villa meublée** pour début septembre 1974.

Région : Neuchâtel - Saint-Blaise - Marin - Hauterive - Le Landeron.

Faire offres sous chiffres 28-900128 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche à louer pour date à convenir,

APPARTEMENT

4 ½, 5 ou 5 ½ chambres.

Tél. (031) 42 29 42.

OFFRES D'EMPLOIS

Société suisse de promotion immobilière à l'étranger cherche collaboration avec

agence immobilière ou fiduciaire

pour la diffusion en Suisse romande de ses diverses réalisations.

En cas d'intérêt, appeler le (021) 23 54 29.

TISSOT

CIP-Peseux

Nous engageons, en atelier uniquement, du

PERSONNEL FÉMININ

Formation assurée par nos soins, si nécessaire, ainsi que des

METTEUSES EN MARCHE
REMONTEUSES DE ROUAGES
ET EMBOÎTEUSES

Prenez contact avec
CIP
Av. de Beauregard 3
2034 Peseux
Tél. 038 31 57 31
(Vis-à-vis de la gare CFF)

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère SA

Le Centre Electronique Horloger S.A.

à **NEUCHÂTEL,**

cherche

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

de langue maternelle française, aimant travailler de façon indépendante. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Nous offrons un travail varié au sein d'une petite équipe.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.

BOREL

FABRIQUE DE FOURS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE

pour le département de vente.
Langue maternelle française, si possible avec de bonnes connaissances d'anglais.

Faire offres à la direction de BOREL S. A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

Munari Frères S.A.

FABRIQUE DE PIERRES D'HORLOGERIE
LA NEUVEVILLE

NOUS ENGAGEONS :

quelques régleurs

SUR MACHINES SEMI-AUTOMATIQUES

ainsi que

quelques ouvrières

POUR TRAVAUX PROPRES ET SOIGNÉS.
— Bonne ambiance de travail
— Avantages sociaux
— Caisse de retraite
— Transport du personnel.

Se présenter ou téléphoner au (038) 51 31 51.

Les Cèdres

BOUDRY

appartements

A louer dès le 30 juin

2 ½ pièces 70 m2 à partir de Fr. 420.—
4 ½ pièces 107 m2 à partir de Fr. 620.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :

cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

Pour votre place de

collaborateur technicien dans le service externe pour la Suisse romande

vous devriez posséder de bonnes connaissances des langues allemande et française.

D'autre part, il serait avantageux que vous connaissiez le domaine de peinture pour le bâtiment.

Cependant, une bonne capacité de mémorisation suffit également vu que nous vous instruirons de manière détaillée pour votre futur travail.

Votre clientèle comporte principalement des entreprises de peinture, des entreprises industrielles et des carrosseries.

Cette place offre tous les avantages d'une entreprise moderne.
Si le travail vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Adresser offres sous chiffres OFA 5124 R à Orell Füssli Publicité, Bahnhofstrasse 18, 5000 Aarau.

Nous cherchons :

jeune homme et ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de téléphoner à : BIEDERMANN S.A., Rocher 7, Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 31.

Nous désirons encore spécialiser plusieurs

OUVRIERS

jeunes et dynamiques dans la fabrication des sécateurs FELCO de renommée mondiale.

Places stables.

Horaire selon convenance.

Déplacement payés.

FELCO

Fabrique FELCO, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 14 66.

A LOUER A CORNAUX
dès le 1er août

APPARTEMENTS

de

3 pièces à partir de Fr. 520.—
4 pièces à partir de Fr. 640.—
charges non comprises.
Garage : Fr. 65.—.

Appartements tout confort.
Construction soignée.
Cuisine agencée.
Parquets et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 69.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Moulins,

STUDIO MEUBLÉ

cuisine, salle de bains.
Loyer mensuel : Fr. 355.—, charges comprises.

A LOUER au centre-ville, immédiatement ou pour date à convenir, au 1er étage, deux

locaux de 40 m2

au total.

S'adresser à l'étude Philippe de Reynier, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel. Tél. 25 12 18.

Appartement 2 ½ pièces

meublé, confort, en ville.

Téléphoner au 25 56 83, midi.

Avec l'entretien d'une petite propriété dans le haut de la ville, à louer

appartement de 3 pièces

avec confort.
Libre fin mai.

Adresser offres écrites à FD 1209 au bureau du journal.

Pour compléter son équipe éducative, MAISON D'ENFANTS VAUDOISE, cas sociaux, cherche pour mi-août, début septembre 1974,

ÉDUCATRICE

ayant quelques années de pratique, pour un groupe de petits garçons.
Ce poste conviendrait à éducatrice maternelle, éducatrice en formation, jardinière d'enfants ou aide familiale.

Faire offres à la direction de la Maison d'enfants d'Avenches, 1580 Avenches. Tél. (037) 75 11 38.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager :

1 mécanicien de précision
1 menuisier
2 monteurs-électriciens

personnes qualifiées avec certificat de capacité, pour nos départements de fabrication et d'entretien.

Nous offrons :

— Un système de rémunération moderne
— Climat de travail agréable
— Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques, à Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

Hôtel su Soleil
NEUCHATEL

engage

femme de chambre - lingère

Entrée courant mai ou à convenir.
Place à l'année.

S'adresser à la direction, tél. (038) 25 25 30.

AVIS DIVERS

Le THÉATRE POPULAIRE ROMAND présente

MOONEY ET SES CARAVANES

de Peter Terson
Nouvelle version — Spectacle divertissant et émouvant

Halle de gymnastique des Geneveys-sur-Coffrane

vendredi 3 mai, à 20 h 30

LA CHAUX-DE-FONDS

Mini-défilé, mais importante manifestation pour le 1er mai

A la Chaux-de-Fonds comme dans le reste du canton, le temps bouda la manifestation du 1er mai. Ce qui devait inciter les organisateurs à supprimer le traditionnel cortège. Celui-ci, néanmoins, s'organisa pour ainsi dire spontanément, sans réunir comme il fallait s'y attendre l'ensemble des participants prévus. Sans musique non plus, mais avec la présence « en prime » d'un petit groupe d'anarchistes qui, à leur manière, animèrent le défilé, provoquant parfois un petit ralentissement, s'attirant surtout diverses remarques du style :

— Commencez par apprendre à travailler !

Quelques drapeaux, peu de banderoles, des spectateurs en nombre restreint n'auront en rien terni ce début d'après-midi puisque la grande salle de la Maison du peuple était, elle, archi-comble pour le « meeting ».

Le 1er mai : des visages sévères et... désabusés.
(Avipress - M.-A. Robert

Ouvrant cette assemblée, M. Huguenin, président de l'Union ouvrière, salua chacun au nom du Cartel syndical local. Une pensée particulière fut également adressée aux ouvriers italiens, espagnols et portugais dont des représentants s'exprimèrent à l'issue du discours officiel. Les musiques « La Persévérante » et « La Lyre », ainsi que la chorale « L'Avenir », apportèrent leur concours tout au long de cet après-midi.

M. André Ghelfi, vice-président de l'Union syndicale suisse, aborda enfin les diverses raisons de cette fête, raisons historiques, présentes mais aussi futures. Après avoir souligné les récents événements qui viennent de se dérouler au Portugal qui, dira-t-il en substance, voit le peuple après cinquante années de dictature, faire l'apprentissage de la liberté ; il dira sa reconnaissance aux pionniers de la première heure, à ceux qui ont lutté leur vie durant pour une progression des conditions sociales. Ce 1er mai est aussi l'occasion, une fois de plus, d'affirmer les revendications de la classe ouvrière. Car le progrès technique, ajouta l'orateur, ne signifie pas forcément progrès social.

GRANDES ÉCHÉANCES

Traitant des grandes échéances qui attendent le syndicalisme, il cita tout d'abord la lutte contre l'inflation et le renchérissement. L'Union syndicale suisse est opposée au blocage des salaires et refusera de participer à toute discussion relative à ce sujet. Puis viendra le problème de l'assurance-maladie dont les contre-projets ne satisfont ni les socialistes ni l'Union, auteurs de l'initiative. La participation, elle aussi, reste l'un des points principaux du programme syndicaliste, de même que la sécurité de l'emploi. Enfin, citons encore le malaise de la jeunesse actuelle face à la société moderne, 1975 qui sera dite « année de la femme », le problème également des travailleurs étrangers dont on ne peut admettre qu'ils ne soient pas considérés comme des personnes à part entière, et la sécurité sociale.

La fête du 1er mai aura ainsi respecté son traditionnel déroulement au cours d'un après-midi placé sous le signe de la réflexion et de constatations. Dans un climat empreint de calme.

Ph. N.

Conducteur en fuite

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 h 30, M. J. H., de la Chaux-de-Fonds, circulait rue du 1er-Mars dans cette localité lorsqu'il perdit la maîtrise de son véhicule qui a percuté une façade d'immeuble avant de faucher un panneau de signalisation. Le conducteur, sans se soucier des dégâts occasionnés, a poursuivi sa route. Il a cependant été intercepté par la brigade de la circulation et soumis aux examens d'usage.

A la Galerie de l'Atelier

Louis de Meuron : en toute quiétude

Dans la multiplicité du monde des artistes, le canton de Neuchâtel, plus que tout autre, tient et s'obstine à reconnaître les siens. Et parmi eux, un « père tranquille » de la peinture, Louis de Meuron, auquel la Galerie de l'Atelier consacre actuellement une exposition.

Comme nous l'avons dit dans notre édition de mercredi, sa biographie d'artiste ne s'embarrasse pas de dates-clefs ni de revirements spectaculaires. Sa rencontre avec Jean Piot à Florence, aura bien gommé les hésitations de ses débuts, l'avènement du courant Impressionniste l'aura bien incité (timidement toutefois) à prendre un léger virage dans ce sens, mais l'œuvre de Louis de Meuron reste avant tout le fruit d'une longue et égale contemplation, plutôt que celui de l'aventure et de la moindre audace. Peintre des natures calmes et des familles heureuses, il a laissé les images d'un certain bonheur de vivre douillet comme un cocon. Singulier contraste après la présence, dans cette même galerie, de la tristesse poignante de Barraud, à laquelle succède cette brassée de jeunes filles en fleurs, de rives de lacs et de pâturages paisibles, d'enfants roses et bouclés tels que les aimait Renoir.

A tant avoir peint cette quiétude où l'embourgeoisement le dispute à la poésie candide, Louis de Meuron détonne dans ce siècle-ci. C'est à la fois charmant et curieux par le décalage, et agaçant par la dose d'optimisme résolument rose bonbon. Mais l'impression dominante est celle de trouver là, le travail délicat et sensible d'un peintre invariablement fidèle à lui-même et à son monde. Désuet sans paraître défraîchi.

La galerie de l'Atelier propose également de feuilleter un ouvrage abondamment illustré, paru chez « Ides et Calendes », consacré à de Meuron, et dont l'un des auteurs, M. Charly Guyot, était présent au cours du vernissage pour retracer la vie de l'artiste. On rejoint encore celle-ci à travers les toiles, portions de bonheur tranquille et sans remords. C'était le temps — tellement lointain — des petites filles dociles, souriantes, avec de gros nœuds dans leurs cheveux... Mais les petites filles ont mûri. Et l'art aussi.

F. B.

Au temple Saint-Jean

L'hôpital de Lambaréné

(c) Sous les auspices des « Chatons » et de la paroisse, le temple Saint-Jean, de la Chaux-de-Fonds, a accueilli samedi soir M. Willy Randin. Ce dernier a donné une conférence, accompagnée d'un film et de diapositives sur l'hôpital de Lambaréné (Gabon) qui fut fondé il y a plus de soixante ans par le Dr Albert Schweitzer.

Pendant deux ans, M. Randin a dirigé la partie administrative de ce célèbre établissement médical, aux côtés de M. W. Munz, ancien médecin-chef et successeur du grand médecin des Noirs. Auparavant, M. Willy Randin a été délégué de la Croix-Rouge et a voyagé dans plus de cinquante pays, notamment au Viet-Nam où il vécut pendant trois années sous les bombardements. Actuellement administrateur de la campagne « Pain pour le prochain » qui a son siège à Neuchâtel, il est également responsable romand de l'Association suisse d'aide à l'hôpital A Schweitzer, à Lambaréné.

Il connaît donc parfaitement le sujet qu'il a présenté au public chaux-de-fonnier.

Nouvel aumônier militaire

(sp) M. l'abbé Jean-Marie Demierre, vicaire à la paroisse du Sacré-cœur à la Chaux-de-Fonds, est promu aumônier militaire, avec brevet de capitaine en date du 1er mai.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, A nous quatre cardinal (enfants admis - prolongations).
Eden : 20 h 30, Serpico (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Guerre et paix (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).
Musée d'histoire naturelle : Collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end).
Musée des beaux-arts : Rétrospective Charles l'Eplattenier.
Bibliothèque de la ville : Croquis et études de L'Eplattenier.
Galerie du Club 44 : Claudio Baccala, peintre.
Galerie du Manoir : Sculptures de Willy Wimpfheimer.
Galerie de l'Atelier : Louis de Meuron.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Pillonel, Serre 61 - Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATION
Cinéma Corso : 14 h 30, Films (Club des loisirs).

Le Locle

CINÉMA. — **Casino :** 20 h 30, Love Story, (12 ans).
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.
DANSE. — **Les Geneveys-sur-Coffrane:** Le Grenier, de 20 à 24 h.

VAL-DE-RUZ

Assemblée de la société de sauvetage

(sp) La section du Val-de-Ruz de la société de sauvetage a siégé la semaine dernière à Fontaines sous la présidence de M. Albert Schild. L'activité de l'année passée a été évoquée. Signalons que la société compte cinq nouveaux brevetés I et que 20 jeunes sauveteurs ont réussi les premières épreuves. La surveillance des bassins pour cet été, a été mise au point ; le calendrier en sera prochainement communiqué aux vingt surveillants. Le nouveau gardien, M. Walther Marty, a assisté à la séance. Signalons la participation de la société aux championnats de sauvetage, à Cortaillod le 16 juin et à la Fête fédérale de sauvetage qui aura lieu à Thoune à la fin d'août.

Stella Export
Un goût Maryland qui se distingue.
Filtre qui fait ressortir l'arôme du tabac.

Fr. 1.50
Pour ceux qui reconnaissent tout ce qui se distingue.
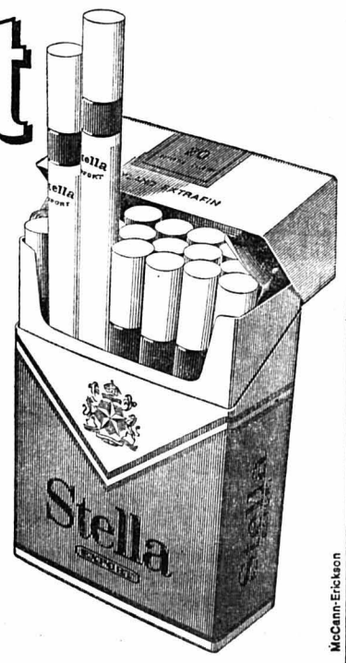

McCann-Erickson

LE LOCLE

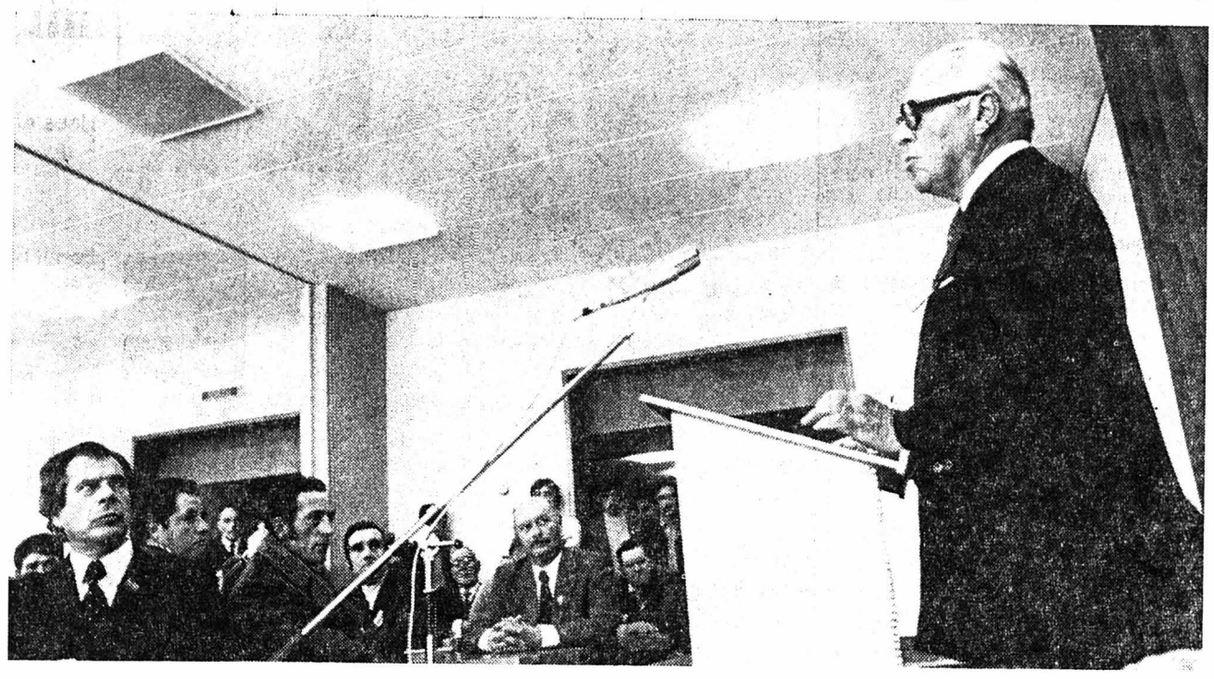

A droite M. Graber, à gauche M. Schulze. (Avipress - M.-A. Robert)

Le conseiller fédéral Graber à la cérémonie du 1er mai au Locle

La Fête du 1er mai, au Locle, cette année, aura revêtu un cachet particulier avec la venue de M. Pierre Graber, conseiller fédéral et orateur officiel de cette journée.

Le Jura neuchâtelois, comme l'ensemble du canton, n'avait pas arboré sa parure traditionnelle de printemps. Hier matin, les participants furent accueillis, par le froid et une pluie fine. Aussi la manifestation, qui avait été prévue en plein air devant l'hôtel de ville, dut-elle être déplacée dans la grande salle de la FTMH.

Après un défilé en ville, emmené par la fanfare « La Sociale », chacun se retrouva « au chaud » pour la partie oratoire. Dans l'assistance, on remarquait la présence notamment de M. Ernest Schulze, président du Grand conseil, M. René Felber, président de la ville du Locle, et M. Willy Humbert, représentant le Conseil général de cette ville, ainsi que M. Adolphe Hatt, secrétaire-général FTMH.

A la suite du discours de M. Graber, MM. B. Ramon, militant de la FOBB à la Chaux-de-Fonds et M. Tullio, s'adressèrent à leurs compatriotes respectivement en espagnol et en italien.

« L'EXIL BERNOIS »

Une matinée qui fut placée, comme dans la Métropole horlogère, sous le signe de la réflexion et de l'approche des problèmes actuels.

Le conseiller fédéral Graber, pour sa part, rappela qu'il était un Jurassien neuchâtelois dont l'intermède vaudois le conduisit à « l'exil bernois ».

— Je ne m'imaginais pas, lorsque j'étais gosse à la Tschaux, que je parlerais un jour dans la ville rivale, ajouta-t-il avec malice. Une ville que je considérais comme un trou, ce qui était une grande impertinence et une erreur...

Après avoir rappelé que « voilà plus de 80 ans que la journée du 1er mai manifeste la solidarité de tous ceux qui luttent, dans le monde, pour le progrès social », il s'arrêta à quelques thèmes qu'il développa. Le contraste, dit-il, est vraiment saisissant avec le sort matériel réservé aux salariés d'aujourd'hui, un sort qu'ils ont conquis au prix de longues luttes, parsemées sans doute d'échecs et de désillusions mais couronnées, en définitive de succès considérables, quelles que soient les failles et les inégalités qui subsistent.

Le mouvement syndical a défini le cadre de cette journée comme étant celui de la lutte pour la participation. Un sujet que l'orateur présenta dans une étude détaillée, constatant au passage que « s'agissant des grandes options économiques, qui déterminent son avenir, le peuple n'a pas voix au chapitre ».

DÉPENDRE DU TIERS MONDE

Autre thème, les pays en voie de développement qui « constituent désormais la grande majorité des états qui appartiennent à la communauté des nations ».

— Nous dépendons autant de ce tiers monde qu'il dépend, lui, de notre appui, ajoutera encore l'orateur.

Ph. N

Comptes acceptés aux Brenets où le problème de l'eau reste à résoudre

C'est sous la présidence initiale de M. R. Esseiva que le Conseil général des Brenets a siégé au complet à la veille du 1er mai. Assistent à la séance tous les conseillers communaux, ainsi que M. G. Rosselet, administrateur et M. Clerc, secrétaire des procès-verbaux.

Concernant la gestion et les comptes, la parole est déjà donnée à Mme Zürcher (PPN), secrétaire de la commission. Le rapport, qui souligne la parfaite tenue des comptes et l'excellent travail de l'exécutif, engage le législatif à accepter les comptes tels qu'ils sont présentés et qui bouclent par un boni alors que le budget était déficitaire. L'étude des comptes n'appelle aucune question. Au vote, gestion et comptes sont acceptés à l'unanimité.

On peut rappeler que le budget prévoyait un déficit de 47.640,35 fr. alors que les comptes bouclent par un boni de 1902 fr. 45, bien qu'il ait été possible d'effectuer des amortissements supplémentaires pour 34.156 fr. 90.

BIEN PLUS URGENT, LE PROBLÈME DE L'EAU

Le Conseil communal demandait l'autorisation de vendre une parcelle de terrain à M. Jean-Maurice Endters et une autre à M. Gilbert Nicolet. Lors de la discussion, M. G. Dubois (soc) est inquiet de voir que la commune n'a pas d'abord tenu à résoudre le problème de l'alimentation en eau potable du village avant d'autoriser de nouvelles constructions. Il ne s'opposera pas ce soir aux arrêtés mais son groupe le fera à l'avenir si le problème de l'eau n'est pas résolu. M. J.-J. Walther (rad.) apporte l'adhésion de son groupe. M. Pilloud, (PPN), accordera les autorisations demandées mais partage les craintes de M. Dubois. M. Willemin (PPN) se demande si l'on ne pourrait pas envisager la solution des systèmes séparatifs : eau potable et eau industrielle.

M. A. Huguenin, conseiller communal ne pense pas que les deux constructions envisagées compromettent l'équilibre de la distribution d'eau. Il annonce que dans quelques années, la commune pourra certainement se raccorder au réseau venant de la vallée de la Brévine. Il y aurait aussi une solution française. Et puis, une usine de régénération des eaux du Doubs serait extrêmement onéreuse. Au vote, les deux arrêtés sont acceptés à l'unanimité des voix moins une.

L'exécutif demandait aussi l'autorisation de participer aux frais d'aménagement de la salle de l'ancien cinéma Rex, salle destinée à la construction d'un centre de loisirs. Tous les orateurs félicitent les créateurs mais deux d'entre eux proposent des amendements à l'arrêté qui aura finalement la teneur suivante :

Article premier. — Le Conseil communal est autorisé à participer aux frais d'aménagement de la salle de l'ancien cinéma Rex, destinée à l'édifications d'un Centre de loisirs, par un versement à fonds perdu de 3000 fr., et par un prêt de 12.000 francs.

Article 2. — Le prêt est fait pour une durée de 10 ans. Des amortissements facultatifs pourront être effectués.

Article 3 : Le prêt sera garanti par une réserve de propriété du matériel acheté et des installations faites par le Syndicat d'initiative, une liste dudit matériel et des installations sera établie. (Amendement Pilloud, PPN).

Article 4. — Le Syndicat d'initiative s'oblige à payer un intérêt de 5 % l'an. La taxe perçue sur les spectacles organisés par le Syndicat d'initiative viendra en déduction du montant de la dette. (Amendement Sieber, rad). Ainsi rédigé, l'arrêté est adopté par 21 voix sans opposition.

Le législatif a entendu un rapport d'information du Conseil communal au sujet de la concession pour la navigation sur le Lac des Brenets. M. P. Deléglise, conseiller communal, présente la situation. Il ne reste plus maintenant qu'un entrepreneur de batellerie : M. J.-Cl. Durig. La concession avait été accordée à titre exceptionnel à la commune des Brenets qui autorisait l'exploitant à exercer son commerce. Dès maintenant, une convention de droit privé permet à la commune de recevoir une redevance de 5000 fr. par année. Dorénavant, les plaintes concernant les services de bateau, les infractions à la limitation de vitesse ou à l'inobservation des distances à respecter à proximité des rives ne sera plus du domaine communal mais de l'Etat de Neuchâtel. Certes, la commune acceptera de transmettre les éventuelles doléances. M. Pilloud (PPN), regrette que le port des Pargots soit autorisé. A l'heure où l'on fait campagne contre la pollution, il est regrettable que ce port, par ailleurs dangereux, soit utilisé. M. Deléglise souligne que les représentants de l'Office fédéral compétent ont été dûment informés du danger que présente le port des Pargots.

NOUVEAU BUREAU

L'élection du bureau législatif s'est faite à main levée et les candidats ont été élus à l'unanimité. Ce sont : président : M. H. Mahieu, (rad) ; vice-président : M. Lucien Dubois, (soc) ; secrétaire : M: J. M. Veya, (soc) ; vice-secrétaire : Mme Brunner, (PPN) ; questeurs : MM. F. Eisenring, (PPN), et G. Robert (soc), M. Esseiva, président sortant, remercie ses collègues pour leur indulgence à son égard. Il constate qu'en général, les conseillers ont pensé plus à l'intérêt du village qu'au leur propre. M. Mahieu remercia à son tour le législatif de sa confiance.

La commission du budget et des comptes comprendra MM. Béguin, Guinchard, E. Huguenin et J.-M. Veya (soc), Mme N. Zürcher, MM. Blandenier et Jean Pilloud (PPN), MM. H. Mahieu et J. J. Walther, (rad).

Au chapitre des divers, plusieurs questions écrites sont posées. MM. Wüthrich et Blandenier (PPN) disent avoir appris la fermeture du collège de la Saignotte par la presse et la regrettent. M. P. Deléglise signale que cette décision est de la compétence de la commission scolaire. M. Sieber, président de la commission scolaire, précise que la séance d'information pour la population de la montagne aura lieu à la Saignotte le 9 mai.

M. Neuenschwander, (soc) demande la pose de récipients solides et lourds afin que les déchets puissent y être jetés. M. Matthey assure que quelques corbeilles supplémentaires seront posées entre le Saut-du-Doubs et la chute... Il s'intéressera au modèle conseillé par M. Neuenschwander.

PROCÈS-VERBAUX : POURQUOI PAS APRÈS TOUT ?

A M. Pilloud (PPN), qui se demande si les procès-verbaux officiels ne pourraient être remis à la presse, M. Rosselet, administrateur communal, affirme que la chose est impossible. Le texte officiel serait forcément écourté passablement. Des signataires socialistes, dont M. Guinchard, demandent au Conseil communal d'intervenir auprès de l'Etat afin que des mesures soient prises à certains endroits de la route cantonale et que les chutes de pierres soient neutralisées. Le sécessaire sera fait.

M. F. Zürcher, conseiller communal, annonce que la salle communale, une petite salle en particulier, est « attaquée » par un champignon très dangereux. L'entreprise requise pour l'étude des dégâts suggérait même l'interdiction de la salle. Les travaux à faire sont importants et coûteront très cher. Le Conseil général est-il disposé à accorder un « crédit en blanc » devant l'urgence des travaux ? Vingt-quatre conseillers se déclarent d'accord.

M. A. Sieber, (rad), interpelle le Conseil communal en faveur de la remise en service de la fontaine de la Place, intervention faite au nom de la Société d'embellissement. M. A. Huguenin, conseiller communal, répond que ce travail sera entrepris en même temps que les travaux de transformation de l'ancienne fabrique Notz. Séance levée à 21 h 30.

Lire d'autres informations de Montagnes en page 25

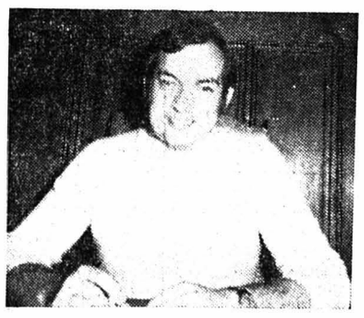

M. H. Mahieu, nouveau président du Conseil général.
(Avipress - Février)

T 20, VOIE EXPRESS ?
30 millions pour 5 kilomètres !
Gaspillage des finances publiques !
Votez NON
les 4 et 5 mai
P.-Y. Dubois

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

deux gentilles personnes

honnêtes et consciencieuses pour travailler dans une famille de 8 h à 14 h.
Bons gages.

Ecrire sous chiffres 28-20497 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031 / 61 62 53)

Professions administratives

a) Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
b) Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Adjoint
Chef du service central de traduction en langue française. Traduction de textes difficiles dans les domaines les plus divers et supervision de traductions françaises. Assurer, de concert avec la Chancellerie fédérale, la coordination entre les services de traduction des divisions qui lui sont subordonnées. Diplôme de traducteur en langue française ou baccalauréat ou formation équivalente. Langue: le français; très bonne connaissance de l'allemand.
Département fédéral de justice et police, service central du personnel, Bundesgasse 1, 3003 Berne
tél. 031 / 61 40 26.

Chef de section
Direction du service du personnel et des affaires de personnel de la troupe. Etre apte à diriger un état-major de collaborateurs. Talent d'organisateur. Capitaine ou officier d'état-major. Connaissance d'au moins deux langues officielles.
Chef du Service des troupes de protection aérienne, case postale,
3000 Berne 25, tél. 031 / 67 33 42.

Inspecteur
Le titulaire traitera en toute indépendance les décomptes concernant le bâtiment dans le domaine de la construction de logements subventionnés. En outre, il s'occupera de la surveillance des loyers. Il participera à l'exécution des revisions et des inspections et effectuera la correspondance et les rapports y relatifs. – Formation commerciale supérieure. Sens des questions techniques dans le domaine du bâtiment. Langues: le français et l'allemand; bonne connaissance de l'italien.
Délégué à la construction de logements, Weltpoststrasse 4, case postale 38, 3000 Berne 15, tél. 031 / 44 65 22, interne 27.

Chef de service
Diriger et coordonner la statistique des heures tenue par 120 exploitations de l'Intendance du matériel de guerre, du Commissariat central des guerres et du Service du génie et des fortifications. Dépouillement de la statistique des heures, analyses relatives à des places de travail, inspections, planification hebdomadaire, mensuelle et annuelle. Calcul de la main-d'œuvre annuelle par exploitation et attribution des contingents de personnel. Expérience acquise dans un arsenal ou dans un parc des automobiles de l'armée. Langues: le français et l'allemand.
Chef de l'Intendance du matériel de guerre, 3000 Berne 25
tél. 031 / 67 20 20.

Reviseur, évtl. inspecteur
Activité au service interne et au service externe de la division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé (service externe: principalement dans les régions d'expression italienne). Connaissance approfondie de la comptabilité. Formation de spécialiste. Langue: le français ou l'allemand et très bonne connaissance de l'italien.
Administration fédérale des contributions, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne
tél. 031 / 61 71 21.

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire
Direction du service administratif de l'office du commissaire de campagne en chef. Exécution de tâches administratives comportant certaines exigences; travaux de comptabilité et revisions. Langue: le français ou l'allemand; connaissance de l'autre langue (parlée et écrite).
Direction de l'administration militaire fédérale, service du personnel, Palais fédéral, aile Est, 3003 Berne
tél. 031 / 67 50 73.

Fonctionnaire d'administration, évtl. secrétaire
Secrétaire de direction, sachant travailler de manière indépendante et faisant preuve d'initiative. La titulaire effectuera la correspondance française et allemande variée et difficile sous dictée, d'après manuscrits ou données sommaires. Habile sténodactylographe en allemand et en français. Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'autre langue.
Division fédérale de la justice,
3003 Berne, tél. 031 / 61 41 34.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

LES HYPER EN FÊTE

Jusqu'au 8 mai 1974, participez au festival 1er anniversaire

HYPER YVERDON

Des prix follement sympas...

Des actions dingues...

Chaque jour des surprises...

		Prix anniversaire
Café ONKO Mocca	250 g	2.80
Moutarde JACQUEMIN	180 g	1.40
Coques de meringues ROLAND	130 g	1.35

Lessive WOLLANA	le boxe 1000 g	5.65
Lessive AMBRA	le boxe 1420 g	6.80
Lessive DATO	le boxe 1850 g	7.85

		Prix anniversaire
Côtelettes de porc	le kg	13.50
Salami Colibri	300 g	3.50
Emincé de bœuf	le kg	14.50

Côtes-du-Ventoux VDQS
le triopack 3 bout. de 7 dl 8.80

Dès le 1er mai, l'Hyper est à nouveau ouvert sans interruption de 8 h à 19 h (samedi 17 h - lundi matin fermé : ouvert dès 13 h 30)

Les heureux gagnants des VELOSOLEX sont :
vendredi 26 avril : M. Louis COMPONDU, agriculteur, à GIEZ
samedi 27 avril : Mme Yolande JACCARD, pl. de la Gare 1, à NEUCHATEL

BUS GRATUIT du Casino-Gare CFF ou Bel-Air

Jeudi 8 mai, pour tout achat de 100 fr. et plus, vous recevrez un bon d'achat de 10 fr.

HYPER YVERDON

Pour date à convenir, nous engageons

1 manœuvre

Bon salaire, semaine de 5 jours.

Garage du Seyon, Neuchâtel-Ecluse. Tél. 25 16 28.

Ouvrières
pour travaux propres et faciles en atelier sont engagées tout de suite.

Fabrique de cartonnages, Crêt-Taconnet 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 81.

Proposons travail immédiat à

1 peintre
1 sténodactylo française
1 secrétaire trilingue

GARANTIE DE TRAVAIL MANPOWER

Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

Masserey
TAPIS et RIDEAUX
PORTES-ROUGES 131-133
ENGAGE
employé (e) de bureau
Atmosphère dynamique de jeune entreprise.
Salaire progressif, semaine de 5 jours, 2me pilier.
TÉLÉPHONEZ
au No 25 59 12 pour prendre rendez-vous.

Nous cherchons :

CHAUFFEUR
cat. D pour camion Volvo avec grue.

Veuillez faire vos offres ou vous présenter.
Entreprise de construction PIZZERA S.A., chemin de Planeyse 1, 2013 Colombier.

Neuchâtel-Centre

Saint-Maurice 4, Neuchâtel - Tél. (038) 25 65 01

Constituée le 22 octobre 1973, l'association NEUCHÂTEL-CENTRE (sans but lucratif) groupe aujourd'hui 120 membres, dont voici la liste:

A.D.E.N.
Aeschelmann Robert
A la Belette
Amodio Chaussures
Armailli Alimentation
Armand Pharmacie
Armesco
Au Louvre
Aux Armourins
Aux Gourmets
Au Tigre Royal
ASSA Annonces Suisses S.A.
Baby Confort
Baillod Quincaillerie
Bally Arola
Banque cantonale neuchâteloise
Banque populaire suisse
Baudry Robert
Beldona
Bernina
Biedermann Maroquinerie
Bill Laiterie
Bornand Pharmacie
Bourquin Emer
Brasserie Muller
Breisacher Vêtements
Buffet de la Gare CFF
Burri Fleurs
Caisse cantonale d'assurances populaires
Cart Pharmacie
Chocolat Suchard
COOP
Crédit foncier neuchâtelois
Cuanillon Chaussures
Currat Droguerie
Debrot Architecte
Delley Roger Sports
Diana Chaussures
Dœssegger Gilbert
Domino Art-artisanat
Doyat Alain
Escale Bar-Dancing
Facchinetti S. Génie civil
Faessli Fiduciaire
Favre Henri Apollo garage
Frey Claude
Ganz-Ruedin Tapis
Garage Hirondelle
Garcin André
Giovannini Cycles Motos
Gonset S.A.
Grezet Alexandre Turissa
Haefliger-Kaeser
Hassler Tapis
Herzog Vêtements
Hess Confiserie
Hofer Eric
Horlogerie Henri Favre
Hostettler Radio TV
Hôtel City
Hôtel du Soleil
Hôtel Touring au Lac
Isofil Carnaby
Jacot Roger Vêtements
Jeanneret William Forain
Jeanneret S.A. Radio TV
Jouets Weber
Jutzeler Cuirs Peaux
Knecht Boulangerie
Kreis Pharmacie
Kurth Chaussures
La Toquade Boutique
Lehnher Comestibles
Loup William Antiquaire
Madeleine Vêtements
Marchand Pierre
Marchands d'antiquités Fleury
Maspoli G. Café
Meyer Meubles
Migros
Mini Shop
Mœri Claude
Monnier A. Horloger
Monnier Charles
Montandon Pharmacie
Neuchaflotte S.A.
Palladium Joaillerie
Parret Institut
Pattus Tabacs
Perrot Electricité
Pfaff Bijouterie
Pfister Ameublement
Pizzera Claude
PKZ Vêtements
Publicitas Annonces
Rabus Opticien
Robert F. Horlogerie
Robert-Tissot Sports
Rohrer A. Boucherie
Sauvant Bijouterie
Savoie-Petitpierre
Schenk Paul Coiffure
Schneitter J.-P. Droguerie
Sécuritas S.A.
Sélection Vêtements
Services industriels de la Ville
Singer Agence
Société de banque suisse
Stauffer W. Bijouterie
Steiner W. M. Horlogerie
Studio 34 Hi-Fi Stéréo
Tripet Pharmacie
Uniphot S.A.
Vasserot et Widmer Architectes
Vaucher C.
Vuillomenet S.A.
Walder Hans Confiserie
Weber Edouard Architecte
Wolfrath Christian
Wolfrath Marc

Adhérez vous aussi à NEUCHÂTEL-CENTRE si vous êtes décidé comme notre association et comme le déclarent nos statuts (article 2) à:

- favoriser le développement de la ville de Neuchâtel ;
- favoriser et promouvoir l'extension de toutes les activités de nature à animer la ville : entreprises commerciales, financières, industrielles et de services, professions libérales, etc. ;
- resserrer les liens de solidarité qui doivent unir tous les milieux commerciaux, financiers, industriels, des services, des professions libérales, etc. ;
- rechercher les moyens propres à défendre les intérêts généraux de ses membres sur le plan local.

Découpez et envoyez-nous ce BULLETIN D'ADHÉSION

Vous recevrez par retour du courrier un exemplaire des STATUTS.

La finance d'inscription est de 25 francs.

NEUCHATEL-CENTRE, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel

BULLETIN D'ADHÉSION

Je, soussigné (nom et prénom) _____

Adresse, tél. _____

déclare adhérer à l'association NEUCHATEL-CENTRE.

Raison sociale et signature :

Neuchâtel, le

AVIS AUX MEMBRES

- *Trois « samedis soleil »* -

- 1. Les samedis 4, 11 et 18 mai sont déclarés « SAMEDIS SOLEIL » à Neuchâtel. Tous les établissements membres de NEC et affichant le sigle NEC (NEUCHATEL-CENTRE) sur leur vitrine, ou sur leur porte d'entrée, distribueront alors gratuitement à leurs visiteurs des SOLEILS, contremarques en papier portant l'emblème de notre association, à savoir les lettres NEC AU CENTRE D'UN SOLEIL.
- 2. En échange de ces SOLEILS, les porteurs recevront chez les mêmes établissements des billets de loterie gratuits de la QUINZAINE DE NEUCHATEL dès le 21 mai prochain, à raison d'un billet de loterie pour un SOLEIL.
- 3. LES CONTREMARQUES SOLEIL peuvent être retirées par les commerçants membres dès aujourd'hui à la RÉCEPTION DE LA FAN, Saint-Maurice 4.
- 4. LES AUTOCOLLANTS portant le sigle NEC, à apposer sur les vitrines des membres de NEUCHATEL-CENTRE et constituant le LABEL DE QUALITÉ de notre association, peuvent également être retirés par les membres dès ce jour à la RÉCEPTION DE LA FAN, Saint-Maurice 4.

NEUCHATEL-CENTRE, deux mois après sa fondation, a animé la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année 1973, offrant notamment le transport gratuit des personnes sur les lignes du TN lors des ouvertures nocturnes des magasins. ● **NEUCHATEL-CENTRE** a animé la « Boucle » samedi dernier en créant le MARCHÉ AUX FLEURS DE L'HOTEL DE VILLE, rue du Concert. ● **NEUCHATEL-CENTRE** a élaboré pour les mois à venir un programme de manifestations et d'animation de la ville qui réjouira les habitants et leurs visiteurs. **ADHÉREZ A NEUCHATEL-CENTRE !**

La TV couleur... encore meilleur marché chez le spécialiste

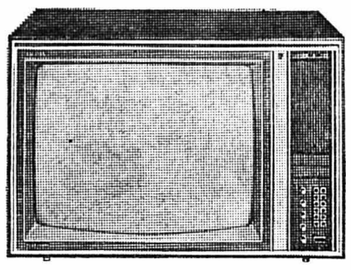

Les plus grandes marques mondiales

CARAD - GRÆTZ - HITACHI
LŒWE-OPTA - MÉDIATOR
NATIONAL - NOVAK - PHILIPS
SCHAUB LORENZ ITT - SHARP

LIVRAISON IMMÉDIATE par spécialiste dès Fr. **1380.–**
Le plus grand choix en TV COULEUR

CHEZ LE SPÉCIALISTE, C'EST PLUS SUR ET PAS PLUS CHER

Toujours mieux vous servir !

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaire mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

A. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

L'IMPRIMERIE CENTRALE S. A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01
met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Ah, ces florentins ...ils sont signés Oulevay, n'est-ce pas?

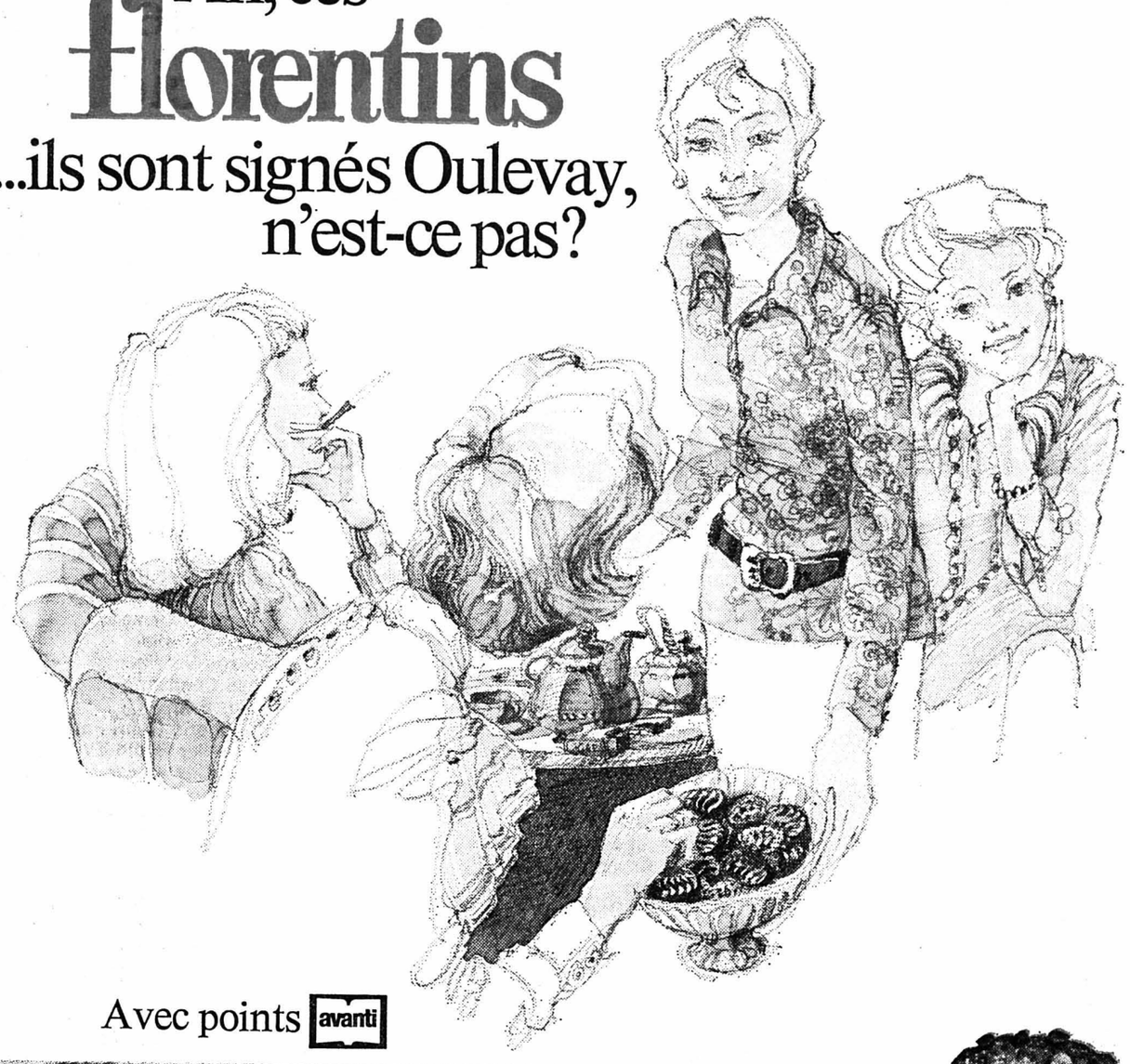

Avec points avanti

Installations et révisions
de
paratonnerres
par votre spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN
ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ✆ 25 28 00 Neuchâtel

WANTED

(recherché par les automobilistes)

Monsieur Dinitrol

L'homme qui vaccine et qui soigne votre carrosserie contre ses ennemis : rouille, sel, cabots, etc. à la

CARROSSERIE D'AUVERNIER
L. Grosjean. Tél. 31 45 66

Le Grütli, Guillaume Tell, c'était hier... Mais aujourd'hui?

La Suisse, ce n'est pas seulement un passé fabuleux. La Suisse vit aussi son actualité. Une actualité faite d'événements et de remises en questions. Vos connaissances vous permettent-elles d'y faire face? Cet immense ouvrage vous y aidera par son analyse objective de l'actualité de nos problèmes.

L'«Encyclopédie de la Suisse actuelle», ainsi se nomme ce document contemporain, unique en son genre, en quatre volumes. Quatre volumes comprenant quelque 1200 articles, classés par ordre alphabétique, passant en revue tout ce qui se rapporte à la Suisse actuelle. Quatre volumes élégants, richement illustrés (en couleur!). Commentés en termes clairs et faciles à comprendre, par de nombreux spécialistes de renom.

Souscription
Vous économisez
800 points Mondo et 4 fois Fr. 1.50...

MONDO

...à condition de commander immédiatement les 4 tomes de l'«Encyclopédie de la Suisse actuelle». Profitez donc de cette offre avantageuse:
Souscription: 1600 points seulement à l'avance et Fr. 19.50 par tome (payable de suite pour le tome 1)!
Le tome 1 (exclusivement): Fr. 21.– et 600 points par tome.
A commander avec le bon ci-contre. Votre souscription vous sera confirmée. Le tome 1 sera envoyé à partir de mai 1974, les autres tous les 6 mois.

Je commande...

☐ La souscription: 1600 points à l'avance pour les 4 tomes et Fr. 19.50 pour le tome 1.
☐ Le tome 1 (exclusivement): Fr. 21.– plus 600 points.
☐ La documentation complète et gratuite.

Paiement à l'avance du montant total au CCP 18-5555, joindre le récépissé postal et les points à la commande et envoyer à: Editions Mondo SA, 1800 Vevey. FN

Nom Prénom
Adresse
No postal/localité

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

CLUSETTE : BILAN DES TRAVAUX EN 73

De notre correspondant régional :

Le département cantonal des travaux publics vient de dresser le bilan des travaux de la Clusette entrepris en 1973 et commencés l'année précédente. Du carrefour de Noiraigue au portail ouest du tunnel, un collecteur principal de 80 millimètres de diamètre a été posé, entre le carrefour et l'Areuse. Le carrefour proprement dit a été aménagé. On a continué et achevé les travaux routiers entre le carrefour et le bois Pillion. Entre ce dernier et le portail ouest, a été exécutée une partie importante des murs de soutènement.

TUNNEL ET PORTAIL

Du portail ouest, il a été excavé 880 mètres de galerie sur 50 mètres carrés de section, soit la moitié de la section finale. On a posé des cintres sur 170 mètres environ. Au portail est, il a été construit des murs de soutènement importants, ancrés par câble de précontraint, puis on a fait une excavation de treize mètres de galerie sur 50 mètres carrés de section, ce tronçon étant entièrement cintré. Les matériaux d'excavation ont été évacués vers diverses décharges, notamment vers les chantiers de la N 5 à Auvernier.

Au portail est côté Brot-Dessous, les travaux routiers et leur achèvement ont été menés à bien et des ouvrages annexes ont été construits tels que murs de soutènement à la sortie de Brot-Dessous, des murs de protection contre la pollution des eaux de source ; un séparateur d'huile et certains aménagements ont été effectués en raison de la correction de la route.

Les travaux ont nécessité l'excavation de 123.000 mètres cubes de matériaux, dont 85.000 mètres cubes de rocher, l'évacuation de 112.000 mètres cubes, dont 58.000 mètres cubes à Auvernier, la mise en remblai de 7000 mètres cubes de matériaux, la mise en place de 6700 mètres cubes de tout-venant et la pose de 2300 tonnes d'enrobé bitumeux. Les ouvrages en béton ont demandé la mise en œuvre de 4500 tonnes de béton et de 290 tonnes d'acier. Sur un crédit de 6.800.000 fr. accordé par le canton pour la Clusette, il a été dépensé l'année dernière 2.187.195 fr. au total.

Rappelons que la route de la Clusette est depuis la mi-avril, en raison de la poursuite des travaux, interdite à toute circulation et cela vraisemblablement jusqu'en novembre.

BOVERESSE

Noblesse oblige

(sp) Le dernier caf'conc' à Boveresse a remporté un tel succès que les gérants du Café central ont réengagé pour jeudi, vendredi, samedi et dimanche, les deux artistes français Bob Castel et Jean-Pierre Réginal que nous avons eu l'occasion de présenter à nos lecteurs la semaine dernière et avec lesquels on est assuré de passer une soirée agréable et pleine d'imprévu.

Une soirée avec l'Union des sociétés locales

De notre correspondant :

Samedi dernier, la grande salle de Saint-Sulpice était trop petite pour accueillir les nombreuses personnes venues assister au spectacle organisé par l'Union des sociétés locales. Au lever du rideau, vers 20 h 15, M. Arthur Baumann, président de l'USL, recommanda de renforcer l'effectif des sociétés locales.

La présentation du programme fut assurée par M. J.-P. Chardonnens qui s'acquitta de sa tâche avec humour.

C'est la fanfare l'Union, dirigée par M. Fredy Guder, qui se présenta la première sur scène, pour l'interprétation de quatre morceaux d'un nouveau répertoire.

Puis l'Echo de la Chaîne, renforcée par le chœur mixte de Fleurier, sous la direction de Mme P. Jequier, se produisit à trois reprises.

UN FINALISTE DE LA GRANDE CHANCE

M. Guy Roman, finaliste de la grande Chance, interpréta à deux reprises, un tour de chansons populaires.

A son tour, la section de gymnastique avec ses pupilles, actifs et dames, se présenta dans un programme varié comportant des sauts, préliminaires, exercices artistiques et ballet.

Pour clore ce programme de variétés, la scène fut occupée par Angelo, Rigo et Letto, trois jeunes gens talentueux du Val-de-Travers, qui avec leur répertoire bouffon et musical amusèrent royalement petits et grands.

Comme de coutume, un bal public animé par un orchestre de qualité termina la soirée.

TRAVERS

Etat civil d'avril

NAISSANCES : 7. Alexandre Priolo, de Bernardino et de Solange Madeleine, née Kaenel. 23. Julie Carrel, de Jean-Pierre, et de Gilberte-Michèle, née Tinturier.

MARIAGES : 19. Bernard-André Overnay, Fribourgeois, avec Maria-Flora Fernandes, Portugaise. 19. Philippe Michaud, Neuchâtelois, avec Josette-Isabelle Fluck, Lucernoise, (mariage célébré aux Ponts-de-Martel). 27. André Willener, Bernois, avec Lambertina-Marcelle-Maria Leyssens, Belge.

Correction du Buttes terminée en 1975

(c) Les travaux d'endiguement de la rivière « le Buttes » décrétés par le Grand conseil, ont été adjugés à une entreprise des Geneveys-sur-Coffrane. Le chantier a été ouvert en automne de l'an dernier et les travaux furent conduits rapidement à la faveur d'un bel automne. La zone du village de Buttes est pratiquement terminée à part quelques retouches à faire. Les travaux en amont se poursuivront cette année et l'année prochaine. A fin décembre 1973, la dépense s'élevait à 155.172 francs.

Plus de 97.000 fr. aux recettes pour la commune de Fleurier...

De notre correspondant :

Tel qu'ils seront soumis le 7 mai au Conseil général, les comptes de Fleurier pour 1973 accusent un total de recettes de 3.269.928 fr. 75 et des dépenses pour 3.172.851 fr. 25. L'excédent des recettes est de 97.077 fr. 05. Les amortissements légaux s'élèvent à 273.300 fr. et les amortissements supplémentaires à 131.273 fr. 75.

Voici comment se présente la situation à profits et pertes : — **Revenus communaux :** Intérêts actifs ; 28.603 fr. 25 ; immeubles productifs : 3230 fr. 65 ; forêts : 36.063 fr. 65 ; impôts : 2.485.299 fr. 35 ; taxes 334.609 fr. 40 ; recettes diverses : 101.136 fr. 20 ; service de l'eau 26.706 fr. 85, service de l'électricité : 254.252 fr. 40.

— **Charges communales :** Service du gaz : 27.056 fr. 95, intérêts passifs : 257.794 fr. 55, frais d'administration 379.726 fr. 95, hygiène publique : 144.187 fr. 95 ; instruction publique : 936.563 fr. 45 ; sports, loisirs et culture : 105.017 fr. 75 ; travaux publics : 662.099 fr. 80 ; police : 96.437 fr. 25 ; œuvres sociales : 321.384 fr. 95 ; dépenses diverses 219.181 fr. 65 ; amortissements sur exercices clos : 23.400 francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été viré au compte des exercices clos qui présentait un solde de 3239 fr. 85 au 31 décembre dernier. A cette même date, la dette consolidée était de 3.998.875 fr. 40. Ce qui représente 972 fr. 25 par habitant.

Commentant les comptes 1972 qui bouclaient par un désicit de 63.000 fr. en nombre rond, le Conseil communal remarquait qu'on devait faire preuve à l'avenir de vigilance. Les dépenses ne devaient être que strictement nécessaires.

Cette politique a été suivie, preuve en est le résultat des comptes qui bouclent favorablement et qu'influencent aussi des rentrées fiscales dépassant les prévisions. Le budget prévoyait un déficit de 207.000 fr. qui devait être réduit à 65.000 fr. environ par des recettes supplémentaires provenant du nouveau tarif de l'eau et des taxes d'épuration, soit 142.500 fr. au total.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Ça n'arrive qu'aux autres (16 ans).
Boveresse, café Central : dès 21 h, caf' conc', avec Jean-Pierre et Bob.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de

Monsieur Georges SIEBER et famille

très sensibles aux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, et en présence de tant d'affection et de dévouement qui les ont profondément touchés, ils expriment à toutes les personnes qui les ont entourés toute leur reconnaissance.

A tous ceux qui ont écrit, qui sont venus de près ou de loin, qui ont envoyé des fleurs magnifiques ou des dons au Foyer de la Sagne, ils ne peuvent que dire : « Merci », du fond du cœur.

La Sagne-Eglise, le 2 mai 1974.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir cher époux et papa, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame William Perrin-Tallat, à Travers ;
Monsieur et Madame Aristide Perrin, à Coffrane, et leurs enfants :
Monsieur et Madame Gérard Perrin et leur petit Raphaël, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Jean-Michel Bertschy-Perrin et leur petite Fabienne, à Peseux ;
Madame et Monsieur Ellio Raggazi-Perrin, à Bôle ;
Mademoiselle Bernadette Perrin, à la Chaux-de-Fonds ;
Mademoiselle Anne-Marie Perrin, à Coffrane ;
François Perrin, à Coffrane ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-Auguste Perrin ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Aristide Tallat,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur William PERRIN

leur très cher et inoubliable époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après une courte maladie, dans sa 76me année.

2105 Travers, le 1er mai 1974.
(Champ-de-la-Pierre)

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que la terre est un exil, la vie est un passage et le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que j'espère vous revoir un jour.

L'incinération aura lieu le vendredi 3 mai, à 16 heures, à Neuchâtel.

Culte au temple de Travers, où l'on se réunira, à 14 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAUD - VAUD - VAUD

Nouvelles installations au dépôt de Lausanne

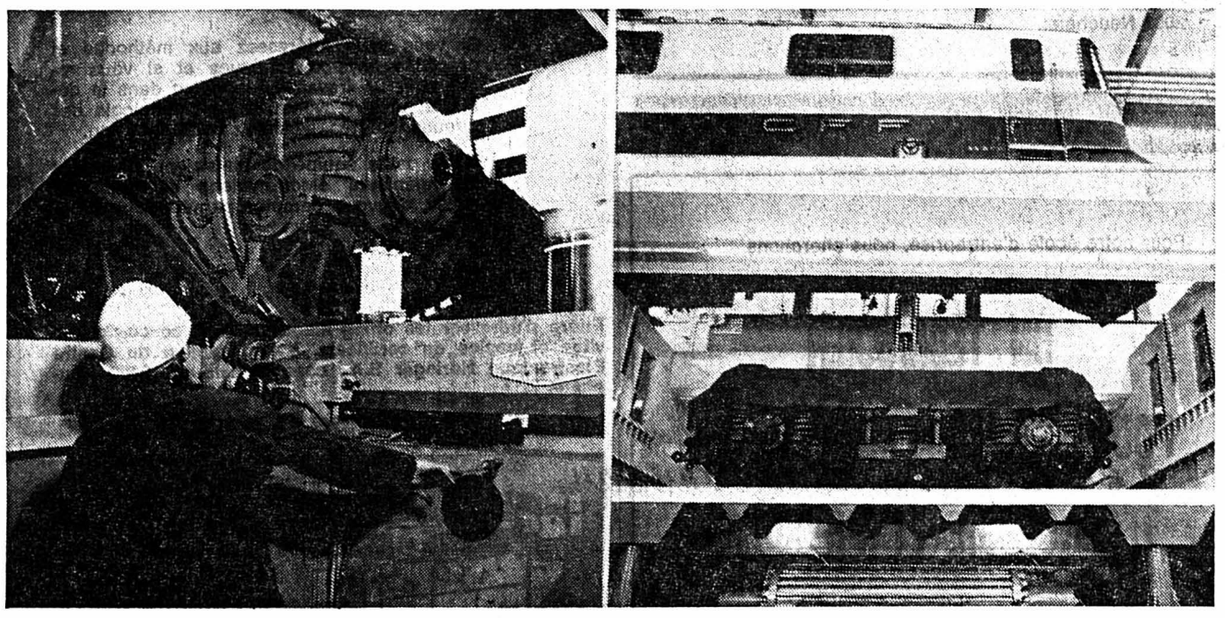

Il y a quelques semaines, la direction du 1er arrondissement des CFF a organisé une visite des nouvelles installations du dépôt de Lausanne, notamment le tour de reprofilage des roues de locomotives. Voici, à gauche, la fixation de la boîte d'essieu et, à droite, le bogie d'une Re 4/4 II « aspiré » par le monte-charge.

Les promenades du soir en bateau sont supprimées au départ d'Yverdon

La décision n'a pas été prise sans être mûrement réfléchie ; le « Cygne » et la « Mouette » n'assureront plus les promenades du soir, qui étaient organisées les vendredis, samedis et dimanches au large d'Yverdon. C'est le manque de fréquentation de ces courses-promenades qui est la cause de cette suppression.

L'an dernier déjà, la plupart de ces promenades avaient été renvoyées vu le peu d'intérêt. Une dizaine de personnes au guichet des billets, cela ne justifiait pas les frais d'une course tant en carburant qu'en personnel.

— Depuis de nombreuses années déjà, reconnaît M. Roger Matthey, le directeur de la Société de navigation, ces promenades ne sont pas rentables. Elles n'étaient à l'affiche qu'en raison de la présence d'un bateau et de son personnel à l'embarcadère d'Yverdon.

En revanche, l'horaire régulier reste inchangé par rapport à 1973. Toutes les courses seront assurées, sans restriction, quelle que soit la fréquentation. Les courses-promenades seront néanmoins possibles tous les soirs, sur demande préalable, et pour autant que le nombre des inscriptions soit d'une centaine ou du moins que la couverture financière soit équivalente. Il est donc probable que de nombreuses sociétés s'y intéresseront, comme par le passé.

AUGMENTATION DES TARIFS

Toute marchandise ou service est à la hausse, et ceux fournis par la Société de navigation ne font pas exception à la règle. Comme pour les CFF, le tarif kilomètrique a été augmenté le 1er février de 12 à 15 % et il le sera à nouveau dès le 1er janvier 1975, en raison de l'augmentation des prix des carburants. Mais, comme auparavant, les possesseurs d'un billet CFF pourront voyager sur le lac contre supplément de prix. Cela est logique. On peut en effet parcourir les rives des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat avec le charme que ces déplacements offrent ; un supplément par rapport aux CFF est tout à fait acceptable.

DE NOMBREUSES COURSES SPÉCIALES

Et pour cette saison 1974, l'année s'annonce bonne. Les demandes de courses spéciales pour des sociétés ou des mariages, clientèle qui représente le tiers des recettes globales de la compagnie, sont nombreuses. Et si la saison d'été est aussi prometteuse que ce premier printemps que l'on vit, ce sera parfait. D'autant plus que les problèmes pétroliers qui touchent l'automobile, tout comme les limitations de vitesse, inciteront cerainement de nombreux voyageurs à utiliser les transports publics.

R.

Un 1er mai calme

(c) Le 1er mai à Yverdon s'est déroulé sans histoire. La diane a été jouée à 5 h dans les rues et la matinée a vu plusieurs assemblées de diverses fédérations. Vers 19 h, le cortège se forma rue Auguste-Fallet et fut suivi par une manifestation Place Pestalozzi où M. François Portner, secrétaire de la FOBB prit la parole. Le soir un bal se déroula à la Brasserie du Centre.

Lire d'autres informations du Val-de-Travers et du canton de Vaud en page 25

Bientôt, le cortège de l'Abbaye

(c) Le cortège de l'Abbaye qui est la fête des Yverdonnois par excellence et la fête de la jeunesse, se déroulera le 16 juin. Le comité d'organisation s'est assuré le concours de plusieurs fanfares et notamment celui de la Landwehr de Fribourg dont la réputation n'est plus à faire. Les fanfares d'Yvonand, de Pomy, le Corps de musique d'Yverdon, la fanfare « L'Avenir » participeront également au cortège, plusieurs précédées de leurs majorettes.

Bonne fréquentation de la piscine

(c) L'assemblée de la Société coopérative de la piscine a eu lieu récemment sous la présidence de M. Jean-Claude Lassueur ; M. Jaccoud, délégué de la municipalité, y était présent. A l'étude de l'exercice écoulé, on a mentionné que 95.000 personnes ont fréquenté la piscine, malgré des périodes qui n'ont pas toujours été particulièrement chaudes l'été dernier. Le bénéfice de cet exercice est de 190 francs.

Toujours les passages à niveau non gardés
Deux Chaux-de-Fonniers l'échappent belle !

(c) Hier vers 13 h 30, le conducteur d'une petite voiture qui s'apprêtait à franchir le passage à niveau non gardé des Grèves de Corcelles-près-Concise, a vécu quelques secondes d'angoisse. Alors qu'il s'engageait sur la voie survint d'Yverdon en direction de Neuchâtel un train omnibus dont le marche-pied de l'automotrice heurta l'avant du véhicule et le fit pivoter sur lui-même. La voiture a terminé sa course contre un pylône. Les deux occupants de ce véhicule, domiciliés à la Chaux-de-Fonds, sont sortis indemnes de l'aventure.

Le 1er mai à Payerne à Payerne

(c) Au cours de la manifestation du 1er mai, organisée par le Cartel syndical payernois, à la Croix-Blanche, le discours de circonstance a été prononcé par M. Guido Nobel, secrétaire de la F.O.B.B.

Vernissage

(c) Depuis dimanche, la galerie Véandre, à Payerne, expose les œuvres de Jean-Claude Echard (sérigraphies, huiles et monotypes) et les céramiques de Madeleine Blondel. Au cours du vernissage, les deux artistes ont été présentés par M. Henri Perrochon, président d'honneur de l'Association des écrivains vaudois.

GRANDSON

Bochuz, le chalet et Bochuz encore...

(c) La gendarmerie de Grandson a arrêté un ressortissant étranger évadé de Bochuz depuis août 1973. L'arrestation a eu lieu peu après que le coupable eut cambriolé un chalet dans la région de Corcelettes. Il a réintégré les Etablissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe.

YVERDON

Aide familiale

(c) L'Entraide familiale yverdonnoise, qui vient en aide aux familles touchées par la maladie, a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. J.-P. Christe. L'effectif est actuellement de 880 membres.

Appel à un conducteur

(c) A la fin de la semaine passée à la hauteur de l'avenue Haldimand, une colonne de quatre voitures circulait en direction du Casino. Alors que la première s'engageait dans le passage qui conduit au numéro 19 de cette avenue le véhicule qui suivait s'arrêta normalement mais les deux autres se tamponnèrent violemment et subirent des dégâts. Le conducteur de la voiture qui a bifurqué pour se diriger dans le passage précité (une voiture de couleur claire) est prié de s'annoncer le plus tôt possible au poste de police d'Yverdon.

Escroc arrêté, mais c'est un cambrioleur qu'on recherche...

(c) Recherché pour une escroquerie commise au préjudice d'une agence de travail temporaire d'Yverdon, un ancien Yverdonnois a été arrêté à Saint-Gall, puis incarcéré à la prison d'Yverdon, à la disposition du juge informateur. D'autre part, la police de sûreté est intervenue à l'égard d'une jeune fille de la ville qui a commis un vol au préjudice d'une amie dans l'appartement de celle-ci. Récidiviste, l'intéressée a été déférée aux autorités judiciaires.

On apprend enfin que plusieurs vols d'argent ont été commis dans les vestiaires de la salle omnisport du collège secondaire. Un maître et trois élèves en ont été les victimes.

Deux procès renvoyés à Avenches

(c) La reprise du procès en diffamation, intenté par les « Béliers » contre une journaliste professionnelle domiciliée à Avenches, qui devait se dérouler, ce matin, dans cette localité, a été renvoyée en juin.

Un autre procès, concernant un ancien municipal d'Avenches, devait se dérouler vendredi. Il a également été reporté en juin.

ORON-LA-VILLE

A la section de gymnastique

(c) La section de gymnastique d'Oron-la-Ville a siégé sous la présidence de M. Victor Pasche, qui a rappelé l'activité des derniers mois. Au cours de la séance, le comité a été réélu, puis le programme d'activité des mois à venir présenté.

Après l'incendie de Missy

(c) On apprenait, hier, que cinq génisses avaient péri dans l'incendie qui a complètement détruit, mardi après-midi, la ferme de M. Daniel Junod, à Missy, faisant pour plus de 300.000 fr. de dégâts. Les pompiers sont restés sur place durant toute la nuit. L'enquête de la police de sûreté se poursuit. Il semble que certains indices découverts, hier après-midi, pourraient amener assez rapidement les enquêteurs à trouver la cause du sinistre.

Au Conseil communal d'Orbe

(c) Le Conseil communal d'Orbe a siégé récemment. Les comptes de la ville comprennent aux recettes, 6.240.876 fr. 15 ; aux dépenses : 6.203.465 fr. 71, d'où un boni d'exercice de 37.410 francs. Une demande de crédit de 1.580.000 fr. pour poursuivre les travaux d'épuration des eaux usées a été acceptée.

VILARS-LE-GRAND

Noces d'or

(c) M. et Mme Jules Borel-Jaunin, domiciliés à Villard-le-Grand, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Colonies de vacances

(sp) Comme chaque année, la fondation des colonies de vacances de Fleurier, organisera cet été des séjours à l'intention des enfants de la localité, sous le patronage du Mouvement de la jeunesse suisse romande (M.J.S.R.). Du 10 juillet au 10 août, il est prévu un séjour au bord de la mer, à la Rochelle en Vendée, pour les enfants de 11 à 13 ans. Et du 2 au 24 août, deux camps à la montagne, l'un à Saint-Georges sur Gimel, pour les enfants de 6 à 8 ans, l'autre à Trient, pour les enfants de 9 à 11 ans.

La revue de la « Concorde » se prépare activement

(sp) Les mois passent, les répétitions se multiplient et la période des représentations de la revue du centenaire de la société de chant masculine de Fleurier, « La Concorde », approche à grands pas : à la mi-novembre, tout doit être prêt pour affronter le public ! C'est dire qu'une activité fébrile se déploie actuellement dans les rangs renforcés de l'ensemble vocal fleurisan que préside M. Henri Helfer fils, alors que M. André Junod, président du Conseil communal, occupe la tête du comité d'organisation des fêtes du 100me anniversaire. Car la revue-anniversaire imaginée par M. Claude Montandon, directeur artistique de l'opération, réclame de très nombreux collaborateurs ; outre les chanteurs eux-mêmes, les acteurs, un sextett vocal, un corps de ballerines, un pianiste (M. J-C. Jenser, de Noiraigue), un orchestre et des décorateurs, tout un état-major de responsables est en place : Mmes J. Cottet et Gertsch (costumes), P. Magnin (ballets), M. Benkert (accessoires) et MM. Frédy Juvet (directeur technique et chef de plateau), L. Béguin (décors), G. Jaton (orchestre et droits d'auteur), R. Leuba (électricité), W. Hirt (maquillage), G. Hiltbrand (photographies), C. Niederhauser (sonorisation) et R. Juvet (gags). D'ores et déjà, on parle de l'édition d'un disque 45 tours et d'un éventuel enregistrement par la Télévision romande.

Rappelons cependant que la célébration officielle du centenaire de la « Concorde » n'aura lieu qu'en 1975 et qu'une première manifestation se déroulera à Fleurier le 9 juin prochain à l'occasion de cet anniversaire : la réunion cantonale de quelque 700 chanteurs neuchâtelois.

Dépistage de la tuberculose

(c) Les élèves des écoles du Val-de-Travers reçoivent actuellement la visite de Mlles Wenker infirmière du service cantonal de BCG, et Madeleine Boichat, infirmière de la Ligue contre la tuberculose du Vallon. Toutes deux ont procédé aux examens habituels concernant la vaccination anti-tuberculeuse.

COUVET

L'USL a trouvé un président

(sp) Par suite de la démission de M. Frédy Juvet, les délégués de l'Union des sociétés locales de Couvet ont désigné mardi soir un nouveau président en la personne de M. Fernand Vaucher, représentant la section du club jurassien. M. Vaucher est immédiatement entré en fonctions.

Naissances

Silvie a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Stéphanie
1er mai 1974

Monsieur et Madame
René MAURON-YERSIN

Maternité Couvet — Belleroche 3, 2114 Fleurier

AVIS TARDIFS

Samedi 4 mai
à **COUVET**, dès 20 h 15
Soirée folklorique belge
BAL

AVIS DIVERS

Fonderie Leuba, Couvet
cherche
OUVRIERS
Tél. 63 12 46.

Ce que vous faites chaque jour pour votre santé est décisif !

Tous les matins au déjeuner, savourez les délicieuses tartines au beurre et à l'EXTRAIT VITAMINEUX. Vous enrichissez ainsi votre organisme de vitamines B et de sels minéraux.

C'est bon, c'est sain ! ! !

1.30 60 g
100 g = Fr. 2.16

EN VENTE DANS LES MAGASINS

MIGROS

offre anniversaire

armourins ÉCONOME

7.10C

Nous vous offrons plus pour moins d'argent!

la preuve:

C'est pratique, agréable à porter, moulant, c'est rouge, gold, vert ou turquoise, c'est en jersey coton et modal. C'est facile à entretenir et infroissable. Du 38 au 44. La chemise ne coûte que 19.90

Le shorty agréable-moulant-rouge-gold-vert-ou-turquoise-en-jersey-coton-modal-vite-lavé-vite-sec-du 38 au 44. Et «ça» coûte encore moins: 15.90

mieux vivre-avec armourins

Le grand magasin aux prix avantageux!

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche

pour **sa centrale de distribution à MARIN**

BOUCHER-DÉSOSSEUR

Nous offrons :

— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

Pour notre école d'entreprise, nous cherchons

UN TECHNICIEN

POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA TECHNOLOGIE ET PHYSIQUE

aux apprentis laborants et opérateurs-chimiciens ; le titulaire sera aussi chargé des cours de recyclage et de spécialisation pour les chefs d'équipe, contremaîtres et autres catégories de personnel.

Cette activité vivante et enrichissante s'adresse à un ingénieur-technicien ou formation équivalente :

— aimant l'enseignement et les contacts humains à tous les niveaux

— possédant de très bonnes connaissances technologiques et physiques, apte à préparer et organiser les cours de ces disciplines

— jouissant d'une expérience pratique, si possible dans l'industrie chimique.

Le titulaire pourra compter sur l'appui d'un service de formation bien structuré et de la collaboration des cadres universitaires de l'entreprise ; il profitera des avantages techniques et sociaux d'une usine à la pointe du progrès, occupant 2500 collaborateurs et située dans une région touristique réputée.

Les candidats sont priés de faire leurs offres détaillées au Service du personnel de Ciba-Geigy S.A., usine de Monthey, 1870 Monthey.

CIBA–GEIGY

Le Centre Electronique Horloger S.A.

à NEUCHÂTEL,

cherche, pour le Département procédés et matériaux de sa division micro-électrique

un laborantin en chimie

Le Département dispose de toutes les installations techniques nécessaires à la fabrication de prototypes de circuits intégrés monolithiques.

Si vous vous intéressez aux méthodes et procédés physico-chimiques et si vous recherchez un travail indépendant dans le domaine, plein d'avenir, de la technologie des circuits intégrés, saisissez cette occasion.

Notre petite équipe de physiciens, chimistes et ingénieurs électroniciens se ferait un plaisir de vous compter parmi ses collaborateurs.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.

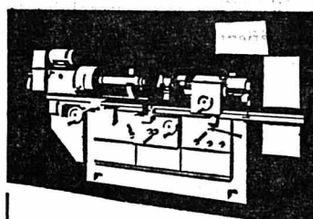

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile, Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication

nous CHERCHONS pour notre usine **d'Hauterive**

un dessinateur-constructeur

pour notre bureau d'études et de constructions nouvelles.
Quelques années d'expérience sont souhaitées.
Nous offrons des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique.
HORAIRE LIBRE.

Faire offres écrites chez
VOUMARD MACHINES CO S.A.,
rue Jardinière 158, 2300 la Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHATEL

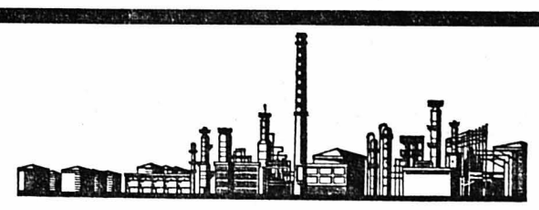

Pour s'occuper de l'entretien des instruments qui mesurent et contrôlent la qualité des produits, notre section « Instrumentation et Electricité » cherche :

un électricien ou mécanicien-électricien

qualifiés et aptes à travailler d'une manière indépendante, sachant faire preuve d'initiative ;

un aide-mécanicien ou un aide-serrurier

pour seconder nos spécialistes en instrumentation et régulation.
Age idéal : 25 - 40 ans.

Nous offrons :

— un travail varié et intéressant
— des prestations sociales avantageuses

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 47 15 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom : _____

Adresse : _____

Age : _____

Poste : _____

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Le 1er mai à Moutier avec Charles Piaget

Cortèges, calicots frappés des revendications ouvrières, allocutions dans plusieurs localités jurassiennes ont marqué la Fête des travailleurs. Evénement marquant : à Moutier, c'est Charles Piaget, chef de file des travailleurs de Lip, membre de la C.F.D.T. de Besançon, qui s'adressa à une salle bondée qui ne lui ménagea pas les applaudissements.

Manifestations publiques mercredi après-midi à Delémont, Porrentruy, Saint-Imier, notamment. Dans certaines localités, les salariés ont été invités à fraterniser dans la soirée, en salle. C'est notamment le cas à Tramelan.

La Fête du 1er mai doit marquer la volonté de lutte des salariés pour une « société dans laquelle les travailleurs soient maîtres de leur destin, c'est-à-dire pour une société socialiste », déclara notamment Charles Piaget à son auditoire. Il s'agit de « lutter pour imposer de meilleures conditions de travail ». Pour cela, il est hors de question de remettre en cause le syndicat « en tant qu'outil », mais il faut « lutter contre la tentation qui lui est offerte de s'intégrer au système capitaliste. Il doit rester un instrument de classe ».

Citant de nombreux exemples de grèves en France, Charles Piaget souligna que leurs nouveautés consistaient en la réunion quotidienne, en assemblée générale, de tous les travailleurs qui, ensemble, définissent les formes de combat, en la popularisation des revendications des grévistes pour leur assurer un large soutien populaire, en l'occupation des entreprises par les travailleurs en grève qui, au besoin, les remettent en marche pour s'assurer un minimum vital qui permet de prolonger la lutte, en une remise en cause plus directe du système capitaliste.

Charles Piaget, qui s'exprima durant près de trois-quarts d'heure, fut longuement ovationné. A Moutier, comme dans de nombreuses autres localités, la journée s'est poursuivie aux accords des banjos et des orgues électroniques en soirée familière.

Election au gouvernement cantonal

(c) La page jurassienne du « Micro dans la vie », l'émission d'actualité de la Radio suisse romande, sera consacrée entièrement, ce soir dès 18 h au premier programme, à l'élection des membres du Conseil exécutif bernois. Réalisée par Pierre Boillat, elle permettra d'entendre notamment des déclarations de MM. Henri Huber et Simon Kohler, conseillers d'Etat.

Une semaine à Saulcy

(c) Saulcy, altitude 910 mètres, un peu plus de 200 habitants : c'est le village que Denis Moine et Max Meury ont choisi pour en faire le portrait à la Télévision romande. A Saulcy, il y a quelques semaines, on jouait « Rocambole », un drame aux mille péripéties, vingt changements de décors, 30 acteurs... mobilisation de toute une population pour réaliser un tel spectacle, mais reflet aussi d'une vie communautaire intense et encore intacte : c'est une approche de ce village et de cette vie, à travers les événements quotidiens, que propose « Courrier Romand-Jura », ce soir dès 18 h 30 à la T.V. romande.

La Troisième force semble admettre la création d'un canton du Jura mais avec un certain délai

De plus en plus, écrivions-nous récemment ici même, la « troisième force » semble admettre comme inéluctable la création d'un canton du Jura. Ce mouvement qui, jusqu'à présent, a fait campagne en faveur d'un vote « blanc » lors du plébiscite du 23 juin prochain, vient de publier un long communiqué entièrement consacré à démontrer que, malgré la création — « éventuelle » dit le M.U.J., mais « probable » peut-on lire entre les lignes — d'un canton du Jura, les députés qui seront nommés cette prochaine fin de semaine auront encore à siéger au minimum jusqu'en 1978 au Grand conseil bernois. Le communiqué est suivi d'un calendrier des différentes démarches qui devront conduire à la formation du nouveau canton, dont la première est le plébiscite du 23 juin 1974 et la dernière la première séance du législatif jurassien entre avril et juillet 1978. On le constatera donc, malgré les réserves et les conditionnels d'usage en pareille circonstance, la « Troisième force » paraît admettre désormais qu'un canton du Jura est à la porte.

« Les passions soulevées par les élections au Grand conseil, le M.U.J., et la votation du 23 juin incitent certains à croire que la victoire pourra être chantée au soir du plébiscite. Pour peu, on se préparerait à pavoiser le 23 juin et même à sous-estimer le rôle que pourraient jouer les députés élus au Grand conseil bernois le 5 mai. Or, un examen attentif du calendrier prévu par l'additif constitutionnel révèle l'erreur de telles interprétations. Le M.U.J. attire en particulier l'attention des candidats et des électeurs sur les deux points suivants :

— Il n'y aura pas d'autorités élues dans un éventuel canton du Jura avant 1978:

— Les députés qui ne siégeraient pas à Berne tromperaient et leurs électeurs et le Jura.

PAS D'AUTORITÉS ÉLUES AVANT 1978

« Toute l'administration, poursuit le communiqué, sera bernoise jusqu'en 1978 au moins. Ce délai est imposé par l'additif qui stipule que l'enregistrement des décisions populaires n'est pas le fait du corps électoral (23 juin), mais du Grand conseil bernois (2 septembre). On devra ainsi chaque fois attendre qu'il y ait eu session au Grand conseil. Le plébiscite en cascades avec votes successifs possibles des districts, puis des communes, prend plusieurs mois. Nous avons calculé qu'une année au moins était nécessaire pour la mise sur pied d'une constitution (été 1976 à été 1977). Ce délai est inattaquable, mais il est irréaliste. On peut aisément compter deux à trois ans jusqu'à ce que les partis de gauche et de droite se soient mis d'accord sur la constitution de ce nouvel état. Enfin la garantie doit être accordée par les Chambres fédérales à cette nouvelle constitution et il n'est pas certain que la votation fédérale exigée par la Confédération (1978) soit positive (là il nous semble que la Troisième force va un peu loin ... réd.).

En tous les cas, affirme le communiqué, il est exclu qu'il y ait des autorités élues d'un éventuel nouveau canton avant 1978. Cette législature sera complète. Il n'est donc pas vrai qu'on fêtera au soir du 23 juin. Ceux qui le pensent anticipent sur l'avenir qui commencera au plus tôt en 1978. Mais le réalisme commande de dire plutôt 1980, voire 1982. »

ROLE DÉTERMINANT DE LA DÉPUTATION JUSQU'EN 1978

Le M.U.J. poursuit : « Cette législature sera complète. A la fin de la semaine, on élira des députés pour quatre ans. Or le sort du Jura va se jouer au grand conseil bernois, puisque l'enregistrement des décisions populaires est son fait. Cela n'est pas un des moindres défauts de l'additif de donner pleins pouvoirs de différer les délais à son gré au Grand conseil bernois. Comme si, en procédure de divorce, les délais étaient à la discrétion d'un des deux partenaires. Mais l'additif est ainsi conçu.

Les députés qui ne siégeraient pas à Berne au cours de la prochaine législature permettraient au Grand conseil bernois de retarder à son gré la procédure de l'additif. De plus, ils abandonneraient à d'autres le soin de voter des lois qui pourraient être néfastes au Jura et qui pourraient peut-être même handicaper le départ du futur canton. Le sort du Jura va se jouer au Grand conseil bernois pendant les quatre années prochaines. »

APPEL AUX CANDIDATS ET AUX ÉLECTEURS

La « Troisième force » lance ensuite un appel aux candidats et aux électeurs. Aux premiers elle fait remarquer que le fait de solliciter des suffrages les engage à défendre le Jura, aussi bien dans le Jura même qu'à Berne. Et cela jusqu'en 1978. Pour ce qui est des seconds, elle les invite à accorder leurs suffrages aux candidats et candidates qui défendront tout au long de la présente législature, dans le Jura et à Berne, les intérêts de leurs électeurs du Jura tout entier. On l'aura donc constaté, la « Troisième force » n'insiste plus, comme dans ses précédentes communications, sur la nécessité de voter « blanc » pour la sauvegarde de l'unité jurassienne. Elle parle comme si, pour elle, un canton du Jura était virtuellement créé.

LE CALENDRIER DU M.U.J. EST-IL RÉALISTE ?

1978, 1980, 1982 ? Le calendrier publié par la « Troisième force » est-il objectif ? Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne pèche pas par optimisme. De l'avis même du gouvernement bernois, les différentes démarches devant aboutir à l'éventuelle constitution d'un Etat jurassien ne devraient pas prendre plus de trois ans. C'est aussi ce délai que fixe le Rassemblement jurassien. Intéressante coïncidence, le secrétaire général du mouvement autonomiste traite justement ce problème dans l'éditorial du « Jura libre » de cette semaine. « Samedi et dimanche 4 et 5 mai, écrit M. Béguelin, les Jurassiens procéderont, pour la dernière fois sans doute, à l'élection de leurs représentants du Grand conseil bernois selon les règles de la constitution cantonale actuelle. On peut même prévoir que les élus n'achèveront pas leur mandat, car si le Rassemblement jurassien décide de voter « oui le 23 juin 1974 (ce qui ne fait pratiquement plus de doute. réd.), l'année qui suivra sera de toute façon celle de l'assemblée constituante du canton du Jura, entier ou partiel ». Un peu plus loin, le secrétaire général du R. J. fixe à deux ans après la constituante la mise en place d'un Grand conseil jurassien composé de cent membres. M. Béguelin nous a personnellement déclaré que les délais fixés par le M. U.J. étaient, à son avis, tout à fait impossibles. « Dès le moment où la décision de principe sera prise, nous a déclaré M. Béguelin, les Jurassiens conquerront leur autonomie quasi au pas de charge. Ils ne seront tout de même pas plus lents que les bernois qui ont estimé à trois ans le délai nécessaire à la formation de l'Etat jurassien. Les bernois d'ailleurs seront pressés de se débarrasser du fardeau jurassien. L'histoire sera accélérée. Après le 23 juin, les jurassiens ne tiendront plus en place. Il faudra bien raccourcir les délais. »

Trois ans, quatre ans ? Ce qui nous paraît important pour l'instant c'est de constater que des cercles toujours plus larges de jurassiens admettent comme inéluctable, dans un avenir de toute manière rapproché, la constitution d'un 23me canton.

Bévi

BIENNE - BIENNE

Bienne a besoin d'un nouveau gymnase

De notre correspondante :

Après la forme passionnée que prennent les débats sur le gymnase au Strandboden et la levée de boucliers de la presse, il nous a semblé intéressant de résumer pour nos lecteurs les argumentations des deux parties. Nous avons donc ouvert nos colonnes à une tribune libre. Aujourd'hui, M. le conseiller de ville radical Karl Muller, président de la commission de construction du gymnase allemand, promoteur du projet sur le Strandboden, expose ses arguments. Dans notre édition de demain, c'est l'écrivain Jœrg Steiner, conseiller de ville de l'Entente biennoise et adversaire du projet, qui aura la parole.

Qu'il soit nécessaire de construire un nouvel établissement scolaire pour les écoles moyennes supérieures de la ville de Bienne, voilà qui n'est pas contesté. Les conditions matérielles dans l'actuel bâtiment de la rue des Alpes défient toute description et interdisent la réalisation systématique d'expériences pédagogiques.

Après quelque 20 ans de travaux préparatoires divers autour d'un nouveau gymnase, on dispose maintenant d'un projet prêt et d'un devis calculé avec soin, sur lesquels les électrices et électeurs biennois auront à se prononcer le week-end prochain.

Ce qui est prévu n'est pas un gymnase au sens restrictif du terme, ou un collège traditionnel, mais un établissement moderne, équipé de façon souple et polyvalente, et un complexe scolaire et sportif ouvert auxquels la population aura également accès dans une large mesure.

L'emplacement, au sud du Strandboden, présente deux types de caractéristiques : il s'agit, d'une part, d'un terrain ouvert, adapté à cette construction, et dont la commune est propriétaire. Il jouit, d'autre part, d'une situation idéale si l'on prend en considération le caractère régional des deux gymnases.

Quant à requérir, pour les bâtiments, le 5,1 % de la superficie libre du Strandboden, voilà qui peut être cautionné. La plus grande partie est donc maintenue à la disposition de la population. La rive du lac reste libre, non bâtie et absolument accessible. Par ailleurs, une école placée dans un lieu public ne constitue par un corps étranger, mais devient elle-même un élément de la vie sociale.

Détourner la difficulté en construisant des écoles analogues dans la région biennoise est impensable dans les conditions actuelles. Une telle dispersion des effectifs dans de petits gymnases compromettrait sérieusement la viabilité de tels établissements. Ce n'est pas pour rien que le canton a accordé la priorité absolue à la construction d'un nouveau gymnase à Bienne. Les autorités cantonales sont aussi conscientes que nous de l'urgence de ces besoins manifestes. C'est pourquoi le financement de la part cantonale est clairement assuré.

Aux frais totaux de construction de 39,5 millions de fr., le canton de Berne participe, en effet, par une contribution déterminante de 29,2 millions de fr. (74 %). Seule une part de 10,2 millions (26 %) incombe à la ville de Bienne. Et à ce prix, elle obtient un nouvel établissement scolaire avec 46 salles de classe, sans compter — et voilà qui va atténuer la pénurie aiguë de locaux — les 25 salles de l'actuel collège de la rue des Alpes.

Quant à la population sportive, elle attend impatiemment la construction du complexe sportif, qui comprendra une grande salle de gymnastique. Tous les organes consultatifs cantonaux et communaux, sans exception, ainsi que les autorités biennoises, recommandent l'acceptation du projet et de son exécution. Il n'est plus possible de prendre la responsabilité d'un nouveau retard.

Karl Muller, parti radical

Collision près de Bruttelen

Un mort, un blessé

Un grave accident de la circulation s'est produit mardi soir, vers 20 h, près de Bruttelen, dans le canton de Berne. Une colonne d'automobiles circulait entre Bruttelen et Taueffelen, avec deux camions en tête. L'un d'eux, pour des raisons encore mal déterminées, est entré en collision avec une voiture arrivant en sens inverse. Le conducteur de ce dernier véhicule, M. Armin Haemmerli, père de famille à Bruttelen, a été tué sur le coup. Le passager de sa voiture a été transporté à l'hôpital d'Aarberg, grièvement blessé.

Conducteur blessé

Peu après 13 h, deux voitures sont entrées en collision à la croisée rue de l'Hôpital, faubourg du Lac. Un des conducteurs, blessé à une jambe, a été conduit à l'hôpital du district. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs milliers de francs.

Collision

A 14 h 30, quai du Haut, une collision s'est produite entre deux voitures. Il n'y a pas de blessé. Les dégâts matériels se montent à 1300 francs.

LE 1er MAI À BIENNE

De notre correspondante :

C'est par un temps pluvieux que s'est déroulée la fête des travailleurs à Bienne. Les spectateurs étaient peu nombreux, préférant, semble-t-il, faire la grasse matinée. Le cortège avait les mêmes dimensions que les années précédentes, on notait pourtant une plus forte participation des groupements marginaux : « Lutte ouvrière », « Comité Chili », le groupement des femmes du comité populaire « Ça ira » — qui s'est distingué l'année dernière en occupant des propriétés privées du bord du lac — ainsi qu'un bon nombre de représentants des travailleurs étrangers. Le mouvement populaire des familles était comme d'ahbitude présent, ainsi que le parti socialiste romand qui formait un groupe distinct. Les revendications portèrent surtout sur des problèmes relatifs à l'insécurité financière : « Non au visa pour les réfugiés chiliens », « à quand l'auto-gestion », « oui à l'initiative impôt sur la richesse », « non au blocage des salaires », « protection complète du locataire ». Parmi les personnalités faisant partie du cortège, on notait MM. Les conseillers municipaux Hans Kern (hors parti), Hermann Fehr, Claude Merezzi du parti socialiste et le président du Conseil de ville Paul Sutter. Après le cortège, les participants se sont rendus à la Maison du peuple où le conseiller d'Etat fribourgeois Jean Riesen et Romeo Vandelli secrétaire de la FOBB de Bâle ont fait leur allocution. M. Vandelli a parlé pour les travailleurs étrangers italiens et espagnols. Les majorettes de Bienne ouvraient le cortège, la Musique ouvrière et la musique de Madretsch y donnaient un air de fête. Le parti socialiste de Bienne ainsi que celui de Nidau, les sociétés du cartel syndical sportif ouvrier, la fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, le personnel fédéral complétaient ce cortège.

Le cartel syndical de Bienne avait organisé une surprise pour les enfants participant au cortège en leur offrant une promenade en bateau sur le lac de Bienne.

Marlise ETIENNE

Le calendrier de la Troisième force

1974

23 juin : votation 1 des sept districts jurassiens sur la question « voulez-vous former un nouveau canton ? »

2 septembre : le Grand conseil prend acte de la votation. Date de départ du délai de l'initiative deux des districts.

2 septembre 1974 - mars 1975 : délai pour l'initiative deux.

Novembre ou décembre 1974 : dépôt de l'initiative deux.

1975

Février : Le Grand conseil prend acte de l'initiative deux des districts entre mai et août : votation deux des districts.

Septembre : Le Grand conseil prend acte de la votation deux. Date de départ de l'initiative trois des communes.

Septembre - novembre : Délai pour l'initiative trois des communes.

Novembre : Dépôt de l'initiative trois des communes.

1976

Janvier : votation trois des communes.

Février : Le Grand conseil prend acte du territoire, détermine les cercles électoraux et la date de l'élection de la constituante.

Entre mai et août : Election de la constituante.

Entre juin et septembre : Séance constitutive de la constituante.

1977

Entre juin et septembre : La constitution est prête (12 mois de travail, expertises comprises).

Septembre ou octobre : Votation sur la constitution.

Décembre 1977 ou mars 1978 : Garantie par les Chambres fédérales.

1978

Entre février et mai : Votation fédérale selon l'art. 1 de la constitution fédérale.

Entre mars 1978 et juin 1978 : Elections du parlement et de l'exécutif.

Entre avril 1978 et juillet 1978 : Première séance du législatif.

FRIBOURG

PEUT-ON SANS DANGER EXPLOITER LES « GRAVIÈRES » ?

De notre correspondant :

Les gravières ? Pour commencer, ça n'existe pas : le français ne connaît que des carrières ! Il n'empêche que le mot dit parfaitement ce qu'il veut dire, et que les « gravières » sont une réalité. Elles sont la richesse la plus considérable du sous-sol fribourgeois. Donc, objet de convoitises. Mais encore, qui dit « gravières » dit généralement eau vitale : nappes souterraines, cours d'eau, lacs. De là vient le grand conflit, la grande question. Peut-on, sans porter un dommage irrémédiable à l'approvisionnement en eau potable, exploiter les gravières ? On ne saurait répondre par oui ou par non. La vérité, mitoyenne, varie suivant le lieu. L'Association fribourgeoise des « gravières » (A.F.G.) a donné mardi son point de vue. De Bulle, la presse s'est rendue à Grandvillard où ils ont visité des installations sans doute exemplaires. Et ils ont fait le point autour de la très estimable table de « Tante Marthe », aux Sciernes-d'Albeuve.

Les quinze membres de l'A.F.G. (quatorze entreprises et une commune, Broc) se sont parfois irrités à la lecture d'articles de presse qui leur paraissaient tendancieux, accusant les exploitants de « gravières » de noirs méfaits. La santé publique est-elle menacée, l'approvisionnement en eau est-il compromis à longue échéance ? Interrogez dix spécialistes, vous obtiendrez autant de réponses différentes ou, du moins, passablement nuancées. Les « graviéristes » fribourgeois ne contestent d'ailleurs pas qu'il y ait eu des abus et des accidents. Ils entendent les éviter et les faire éviter à l'avenir. Ils notent que les autorités fédérale et cantonale leur imposent des restrictions sévères dans leur activité. Mais ils se disent prêts à collaborer aux mesures qui permettent une utilisation rationnelle de la substance du sol, tout en respectant l'eau, la végétation et la faune. Mais qu'est-ce qu'une utilisation « rationnelle » ?...

« GRAVIÈRES SAUVAGES »

MM. Emery et Jacques Remy, l'avocat-conseil, ont présenté le dossier. D'emblée, il apparaît que si les membres de l'A.F.G. produisent 95 % des matériaux, des centaines de « gravières sauvages », dont beaucoup sont abandonnées, présentent des dangers et enlaidissent. Il appartient ici aux autorités de trouver les coupables et de les obliger à remettre ces trous en état.

Les besoins annuels en matériaux graveleux de toutes qualités sont, pour la région, de l'ordre de 1,2 million de mètres cubes. Il faut ici affiner le tir. Les autoroutes n'absorbent qu'une partie relativement faible de graviers bruts (pour la RN 12, environ deux millions de mètres cubes en une vingtaine d'années). Or, les seules gravières affiliées à l'A.F.G. produisent plus d'un million de mètres cubes par an. A part les autoroutes, toutes les autres constructions, publiques et privées, des habitations aux hôpitaux, en passant par les écoles et les ouvrages d'art, nécessitent l'emploi de graviers de la meilleure qualité. On note que les prix fribourgeois sont les plus bas de Suisse.

SUR LES RÉSERVES

Le canton de Fribourg est particulièrement riche en graviers, mais tous ne sont pas exploitables. De plus, une enquête a fait ressortir une disproportion évidente entre les besoins et les possibilités de livraison. En 1972, les autorisations d'exploitation portaient sur une quantité qu'il faudrait tripler pour répondre aux besoins présumés.

Certes, il existe des procédés qui permettent d'économiser les graviers dans la construction de routes (isolants plastiques, enrobés bitumineux, bétons maigres). Mais ces solutions sont onéreuses, font remarquer les « graviéristes ». De plus, il ne s'agit là que d'économies sur le « tout-venant », alors qu'au reste, on ne connaît pas d'économie possible. Enfin, les membres de l'A.F.G. estiment que la production de graviers par le concassage, en carrières, n'est pas souhaitable en raison du bruit, des poussières, des blessures au paysage montagneux, sans parler des prix.

— Il est parfaitement possible d'exploiter des gravières tout en sauvegardant les eaux souterraines, affirme l'A.F.G. Il faut, préalablement étudier de manière sérieuse la géologie et l'hydrogéologie de chaque emplacement. C'est là, évidemment, que la chatte à mal au pied. Car on ne connaît que très imparfaitement la situation des eaux fribourgeoises. Un inventaire complet fait encore défaut. Une exploitation inconsidérée, dans ces conditions, et quel qu'en soit le responsable, constituerait une coupable négligence.

L'eau est vitale. Et il importe d'assurer le renouvellement permanent des réserves. Un chef d'entreprise disait hier :

— Nous sommes conscients de la nécessité de protéger les eaux. Mais il ne faut le faire que dans la mesure ou c'est nécessaire.

Qui peut le dire ? Les spécialistes de l'hydrogéologie ne sont pas d'accord entre eux. Le président de l'A.F.G. a déclaré : « ... Si on n'avait pas besoin de graviers pour la construction, il faudrait surtout laisser les choses en place ».

Conclusion : la plus grande prudence s'impose.

Michel GREMAUD

Informations horlogères

General Watch fonde une société de distribution pour la Suisse

General Watch Co. Ltd., intégrée dans le groupe ASUAG, a fondé une nouvelle filiale dont le siège est à Granges : la GWC General Watch (marché suisse) S.A. Cette entreprise a repris à partir du 1er mai la distribution exclusive aux magasins d'horlogerie spécialisés de Suisse des marques Certina, Eterna, Mido et Edox. Ces marques ont été jusqu'à présent distribuées directement par les fabriques respectives. Les assortiments de ces marques GWC coordonnés entre eux, tant en ce qui concerne les modèles que les prix, couvrent l'ensemble des besoins des consommateurs suisses et étrangers, exception faite des montres de tout premier prix.

Outre le regroupement des services administratifs de l'organisation de distribution qui est désormais chose faite, la GWC General Watch (marché suisse) S.A. s'est fixé comme objectif d'amplifier sa capacité de services au bénéfice du commerce d'horlogerie spécialisé de Suisse en coordonnant les conseils relatifs à l'assortiment, le service après-vente, l'assistance en matière de publicité, le service de décoration et d'architecture.

La société qui compte plus de 50 collaborateurs est dirigée par MM. A. Hotz, directeur, et Hp. Walter, directeur adjoint. M. F.J. Wittmer, directeur financier de General Watch Co. Ltd. à Bienne, assume les fonctions de président du conseil d'administration.

GROSSISTE POUR QUATRE MARQUES

La nouvelle société exerce, à l'égard du commerçant d'horlogerie spécialisé suisse, les fonctions d'un grossiste disposant d'un assortiment de montres composé des quatre marques Certina, Eterna, Mido et Edox. L'organisation de la GWC General Watch (marché suisse) S.A. tient spécialement compte de l'importance du marché horloger suisse, et de la large part du marché des quatre marques concernées. Les services internes et externes occupent des groupes de collaborateurs spécialisés dans les différentes marques. Chaque groupe est composé de spécialistes de différents secteurs tels que, par exemple, celui des commandes, de la publicité, de la promotion des ventes et de la décoration. Les stocks, la facturation et l'expédition des quatre marques sont en revanche réunis en un seul service.

Aucune modification n'intervient quant au service extérieur de Certina et Eterna, ces deux marques étant toujours représentées par des équipes de vente séparées. Seules les marques Mido et Edox sont offertes par les mêmes délégués commerciaux. Le service après-vente de Certina et Eterna est assuré, comme par le passé, par les services techniques des fabriques respectives, celui de Mido et Edox par contre, par General Watch Services Co. Ltd. à Bienne.

JUGEMENT VENDREDI À BULLE

Il avait brûlé le corps de son père au-dessus de Lignières!

La Cour d'assises du 1er ressort siégera à Bulle aujourd'hui et demain pour juger Jean-Louis Uldry, 44 ans, détenu depuis près de dix mois. Nous l'avions annoncé le 11 juillet 1973 : cet homme avait eu avec son père une violente dispute à la suite de laquelle le vieillard (il avait 83 ans) trouva la mort dans son logement de Gumefens (Gruyère).

Le fils avait abandonné le cadavre pendant quelques jours. Puis il l'avait mis dans un sac, l'avait chargé dans sa voiture et transporté au-dessus de Lignières (Neuchâtel) où il fit un gand feu et y jeta le corps. Un policier neuchâtelois qui se promenait avec son chien découvrit les restes du père. La responsabilité du fils put être rapidement établie.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

En votre qualité

d'employé (e) de commerce

de langue maternelle française, vous trouverez à notre bureau des commandes, des ventes en Suisse, une activité intéressante et de fréquents contacts avec la clientèle.

Nous désirons confier ce poste à une personne précise, ordonnée, à l'aise dans les relations téléphoniques et le travail avec les chiffres.

Il s'agit d'un travail stable dans une équipe dynamique.

Etes-vous intéressé(e) ? Téléphonez alors à M. Buol du Service du personnel. Il répondra volontiers à toutes vos questions.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

AXHOR S.A.

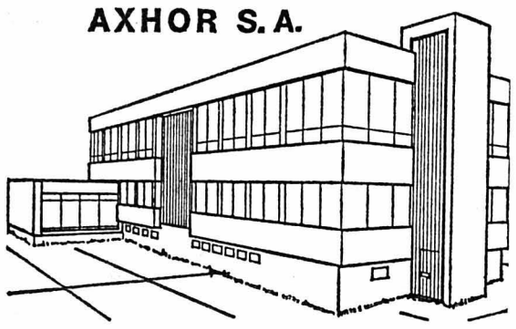

engage pour sa succursale de Dombresson :

ouvrières et ouvriers

pour différents travaux d'atelier et

un manutentionnaire

pour expéditions diverses et pour aider au concierge.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81.

Nous cherchons :

employée de bureau

à la demi-journée ;

jeune homme et ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de téléphoner à :
BIEDERMANN, S.A., Rocher 7, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 31.

Nous cherchons, pour notre département exploitation,

un magasinier

Travail intéressant, individuel et varié.
Prestations sociales modernes.

Galenica S.A., produits pharmaceutiques en gros, rue des Tunnels 1, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 25.

GALENICA

MIGROS

cherche
pour son
Marché, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel,

VENDEUSES

au rayon charcuterie
aux stands extérieurs

Nous offrons :

— places stables
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

La Fondation d'Ebauches S.A.

cherche

un (e) mécanographe

et

un (e) employé (e)

pour tous les travaux de bureau du service de comptabilité. Il serait agréable que cette personne aime les chiffres et souhaite être formée sur une machine comptable. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites en joignant curriculum vitae et copies de certificats à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 308.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous cherchons pour entrée immédiate, pour notre atelier des POUDRIÈRES 137 (tram No 3),

une OUVRIÈRE

qualifiée pour différents travaux de montage et de contrôle, propres et simples, dans nos services de production de quartz horlogers.

Le poste conviendrait à une personne ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter directement à notre atelier des Poudrières 137, 3me étage, ou prendre contact à :

OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, Brévards 16, 2002 NEUCHATEL 2.
Tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A.
cherche une personne dynamique pour occuper le poste

d'employé (e) de bureau

Nous offrons une place stable avec les avantages sociaux d'une entreprise moderne, comprenant des responsabilités dans les départements suivants :

— relevés des caisses
— agenda des livraisons
— réception des téléphones
— comptabilité simple.

Dactylographie non indispensable.

Les intéressé(e)s voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44 ou adresser leurs offres à
TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A.
Fausses-Brayes 5, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons pour travail propre, en usine, au Val-de-Travers :

des MANŒUVRES DÉBROUILLARDS
un SERRURIER EN CONSTRUCTION

qui seraient formés par nos soins.

Faire offres sous chiffres 28-20748 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Je suis

libre toute la journée

depuis que j'ai choisi

L'HORAIRE SPÉCIAL

de 17 h à 22 heures.

Les petits travaux faciles d'horlogerie électronique m'ont été enseignés rapidement grâce aux techniques ultra-modernes d'une entreprise d'avant-garde. La possibilité de vaquer à vos occupations journalières tout en ayant un salaire, n'est-ce pas aussi ce que vous recherchez

MADAME OU MADEMOISELLE ?

N'hésitez pas à nous téléphoner ou à vous présenter à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 Marin.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY SWISSONIC

Quelle jeune fille

désirant apprendre l'allemand, avoir un bon salaire, vie de famille dans un jeune ménage, chambre indépendante avec confort, voudrait aider ma fille à la cuisine.
(Petite restauration) au buffet et au magasin,
près de Saint-Gall.

Tél. (038) 24 42 12, le matin.

Nouveau restaurant

cherche couple en tant que gérant.
Faire offres sous chiffres P 28-130303 à Publicitas, 51, aveneue Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

peintre en carrosserie

Faire offres ou se présenter au Garage M. Bardo S.A.
Neuchâtel.
Tél. 24 18 42.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

COIFFEUSE

ou aide-coiffeuse pour fin de semaine.
Salon Richard, coiffeur.
Marin.
Tél. 33 17 49.

Fabrique d'horlogerie Jean-Pierre Villard & Cie

Petite entreprise en pleine expansion engage

un horloger-décotteur

pour différents travaux de fabrication et le service après-vente.

Faire offres ou se présenter à :
1a, av. Soguel, 2035 CORCELLES,
tél. (038) 31 62 62.

METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

cherche pour ses **services comptables**

AIDE-COMPTABLE

ou éventuellement

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

ayant si possible des aptitudes pour les chiffres.

Cet emploi pourrait être envisagé à **temps partiel.**

Nous offrons activité variée et intéressante ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. 25 72 31, interne 258.

CASTEL-VINS
Société anonyme
Tél. 42 14 22

employé (e) de bureau

ayant des connaissances d'allemand et expérimenté (e), libre rapidement, serait engagé (e), bureaux à Cortaillod.

Bureau d'architecture spécialisé, de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

dessinateurs en bâtiment

qualifiés. Travail intéressant et varié. Ambiance dynamique. Horaire libre.
Pour tous les renseignements, nous prions les intéressés de prendre contact avec nous.
OCA, Office de constructions agricoles, Terreaux 7,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 47 24.

Henri Matile, commerce de bétail et viande en gros, cherche, pour date à convenir,

chauffeur poids lourd

Bon salaire, prestations sociales d'avant-garde.

Tél. (038) 25 16 33.

Est-il fait pour vous ce poste de

sténodactylo française ?

Veuillez appeler
Madame Jendly au 24 76 78
qui se fera un plaisir
de vous renseigner

Entreprise cherche à entrer en relations avec

SOCIÉTÉ OU PERSONNE

bien introduite auprès des architectes et ingénieurs pour la représenter dans le canton de Neuchâtel.
Discrétion garantie.

Adresser offres, avec références, sous chiffres R 920290-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Mécanicien-auto ou manœuvre débrouillard

(35-45 ans environ)

trouverait excellente situation chez nous.
Travail intéressant aux départements tondeuses à gazon et articles de sport. (Réparation de skis, montage de fixations.)
Situation sûre et agréable pour homme aimant le contact avec la clientèle.
Nous offrons tous les avantages de la petite entreprise.

Se présenter chez
TOSALLI SPORTS, Colombier.
Tél. (038) 41 23 12.

Nous engageons un

MENUISIER

ayant permis de conduire, pour travaux variés.

Les fils d'Henri Arrigo, Peseux.
Tél. 31 12 24.

AIDE MÉDICALE

si possible Infirmière est cherchée par médecin spécialiste en médecine interne, à Neuchâtel. Secrétariat, réception, petits travaux courants de laboratoire. Place à repourvoir au plus tôt.
Adresser offres détaillées sous chiffres EB 1193 au bureau du journal.

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au magasin et à l'office. Nourrie, logée. Semaine de 5 jours.
Boulangerie-pâtisserie Knecht, place du Marché, Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

Important commerce de fers, aciers, quincaillerie et combustibles cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

VOYAGEUR

parfaitement au courant de ces branches ou de l'une d'elles, et ayant quelques années de pratique.
Rayon : canton de Neuchâtel et Jura bernois.
Place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, à:
A. + W. Kaufmann & Fils,
P.A. Kaufmann, successeur,
Marché 8-10,
2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 10 56.

JARDINIER

est cherché pour l'entretien d'un parc privé disposant d'une serre, ainsi que pour l'entretien de la maison.

Engagement pour toute l'année avec appartement à disposition pour 2 personnes.

Faire offres sous chiffres P 28-130310 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

AVIVEURS (EUSES)

sur plaqué or G, éventuellement POLISSEURS (EUSES) de boîtes.
Travail très intéressant.
Ambiance agréable, place stable, bien rétribuée, semaine de 5 jours.
Prestations sociales de l'Industrie horlogère.
Transport par bus dans le Val-de-Ruz.

Faire offres ou téléphoner à :
WERNER MARTIN & CIE,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 11 22.

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche

employée de bureau

pour le téléphone et divers travaux de bureau.

Faire offres sous chiffres JG 1187 au bureau du journal.

Entreprise de nettoyage cherche

OUVRIER

Bon salaire.
Tél. (038) 24 11 30.

ON CHERCHE

un ouvrier ferblantier et un aide - ferblantier - couvreur

DEBOURGOGNE,
installations sanitaires,
rue de la Colombière 10, Nyon.
Tél. (022) 61 15 13.

Hôtel du Lac, Auvernier,

cherche pour entrée immédiate :

1 sommelière

(salle à manger) ;

1 fille d'office

Tél. (038) 31 21 94.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir, un

MANŒUVRE

Place bien rémunérée, semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin Lehnherr frères, rue Fleury 7, Neuchâtel.
Tél. 25 30 92.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Mesures italiennes: inquiétude à Berne

Pour le franc suisse, elle a fini par ne représenter maintenant que 42 centimes. Le rythme de l'inflation a atteint le plus fort accroissement des pays industrialisés, soit 30 % par an pour le 1er trimestre de cette année. En février, le déficit de la balance commerciale italienne était de 475 milliards de lires, contre 34 milliards « seulement » en janvier et 82,7 milliards de lires pour le mois de février de l'année passée.

En lançant un emprunt sur le marché international, l'Italie s'est rendu compte que son crédit était tombé au plus bas.

Des mesures de redressement sont donc devenues urgentes et indispensables. La limitation des importations ne pourra cependant exercer qu'un effet limité sur le marché intérieur italien.

Mais, les mesures complémentaires requises pour obtenir un assainissement réel de la situation financière italienne dépendent malheureusement davantage des options politiques que des nécessités économiques. On peut donc craindre qu'elles ne soient pas prises à temps.

Du point de vue du Marché commun, la décision italienne porte à l'organisation communautaire le coup le plus dur qu'elle ait subi depuis sa création en 1948, par le Traité de Rome.

Rappelons cependant qu'en 1968, la Grande-Bretagne pour des raisons également de balance de paiements déficitaire, avait introduit le dépôt de 5 % à l'importation, mesure qui ne fut totalement supprimée qu'à la fin de 1970. De leur côté, les Etats-Unis introduisaient pour quelques mois seulement une taxe similaire de 10 %. Plusieurs autres pays ont pris de même des mesures semblables pour protéger temporairement leur économie nationale de la concurrence étrangère.

COLLABORATION NÉCESSAIRE

Dans la mesure où la décision italienne est un symptôme de la dégradation des balances de paiements du fait de la hausse considérable des produits pétroliers, on peut craindre que d'autres pays suivront cet exemple. Ainsi, devant les difficultés, les accords de coopération perdent-ils leur crédit et c'est le sauve-qui-peut, malheureusement.

Le Conseil fédéral estime toutefois que les circonstances présentes imposent au contraire une collaboration internationale plus active que jamais dans le domaine de la monnaie et de la politique commerciale.

Toutefois, dans l'attente de précisions sur la mesure de dépôt à l'importation, sur les articles et les pays touchés, sur les incidences quant aux prix pour le consommateur, le Conseil fédéral n'a pas encore donné de directives particulières à la Banque nationale.

Il fut notamment question, à ce propos, de la hausse des intérêts bancaires et de son influence possible sur la situation économique générale sur l'indice du coût de la vie, de la lutte contre le renchérissement et la formation d'épargne. Les besoins en capitaux des secteurs public et privé ont été pris en considération (investissements des centrales électriques thermo-nucléaires notamment). Un examen a été fait également des priorités à accorder dans les investissements. Les mouvements de capitaux ont fait l'objet aussi d'une analyse approfondie.

LE DÉFICIT DE LA CONFÉDÉRATION

Le déficit du compte financier de la Confédération a provoqué de nouvelles discussions. On sait qu'il est de 800 millions pour 1973 et s'apprête à grimper encore plus haut pour cette année. Dans cette perspective, notre balance de paiements doit être surveillée de près, lourdement grevée qu'elle est par la facture du pétrole. Dans le cadre de la croissance des crédits d'investissement, il a été question de l'octroi d'un nouveau contingent pour cas de rigueur sur le montant global alloué par le gouvernement.

Notons encore que lors de la séance d'hier matin, le Conseil fédéral a ratifié trois accords sur le règlement international des télécommunications. Il a désigné la délégation suisse à la 59me session de la conférence internationale du travail qui se tiendra à Genève du 5 au 26 juin. Enfin, il a pris connaissance des résultats d'exploitation provisoires des CFF pour le 1er trimestre de cette année. L'accroissement du produit des transports est de 32,3 millions, soit 6,9 % et l'excédent d'exploitation s'est ainsi amélioré de 15, 80 % (10,7 millions) par rapport au premier trimestre de l'an dernier.

J.P.G.

COUP DUR POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Désormais, lorsque M. Dupont, importateur italien, voudra acheter des montres suisses pour un montant de 100.000 fr., il devra déposer une caution de 50.000 fr. aux guichets de la Banque nationale italienne. Cette caution lui sera rendue six mois plus tard. Pour l'importateur, la charge est double: non seulement cette caution, ne portant pas intérêt, ne fera pas de petits mais encore le rythme d'enfer de l'inflation — 12,6 % en 1973 et sûrement pas moins cette année... — fera perdre de l'argent au déposant. Résultat: les produits horlogers suisses, pour ne citer qu'eux, vont subir une augmentation assez considérable au poignet du consommateur italien.

A cela, il faut ajouter bien entendu les inévitables charges douanières. De 6 % en avril 1973, elles sont tombées à 4,5 % le 1er janvier dernier. Une montre valant 100 fr. est donc encore frappée de 4 fr. 50 de droits de douane en entrant en Italie. L'accord horloger de Bruxelles prévoit la disparition complète des barrières en juillet 1977 mais, dans l'intervalle, on le voit, d'autres obstacles surgissent.

Dans les milieux horlogers suisses, les mesures prises par le gouvernement italien sont qualifiées de coup dur. L'inflation n'a pas épargné la Suisse qui voit elle aussi le coût de ses articles augmenter. Les mêmes milieux attendent une confirmation de ces mesures de la part du gouvernement italien. Mais aussi les réactions de la Confédération, membre associé de la Communauté, des pays membres du Marché commun et, surtout, celle du GATT que l'Italie n'a pas encore informé de la durée exacte de ce tour de vis.

Cl.-P. Ch.

Pas d'augmentation du taux de l'impôt anticipé

Ne faudrait-il pas élever le taux de l'impôt anticipé, face à une fraude fiscale portant sur une somme d'au moins 40 milliards de francs en papiers-valeurs en 1972, et compte tenu de la situation difficile des finances de la Confédération ? A cette petite question, posée en mars dernier par le conseiller national Schalcher (EV-ZH), le Conseil fédéral vient de répondre par la négative.

Le montant de 40 milliards mentionné dans la question, déclare le gouvernement, ne représente pas seulement la fortune suisse en papiers-valeurs qui a été soustraite en 1972 à l'imposition ordinaire par des Suisses et des étrangers (non contribuables en Suisse), ce montant comprend aussi la fortune des étrangers qui déclarent régulièrement leurs titres suisses dans leur pays de domicile, mais qui ne peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé en l'absence d'une convention en vue d'éviter les doubles impositions entre la Suisse et leur pays. En particulier, il est impossible d'évaluer la part de ces 40 milliards de francs qui concerne les fraudeurs suisses et celle qui concerne les étrangers.

Le Conseil fédéral a déjà répondu dernièrement à une petite question Eggenberger, du 27 novembre 1973, concernant une augmentation de l'impôt anticipé, cette réponse exposait notamment l'argumentation suivante :

« L'augmentation du taux de l'impôt anticipé, qui s'élève actuellement à 30 % a été repoussée par le Conseil fédéral et par les Chambres fédérales lors de l'adoption de la loi sur l'impôt anticipé (entrée en vigueur le 1er janvier 1967), après un examen approfondi de la situation. La raison principale de ce refus était que l'efficacité de l'impôt anticipé, en tant que moyen de lutte contre la fraude, ne pouvait être améliorée qu'à condition d'augmenter de façon substantielle le taux de l'impôt anticipé tout en instituant des mesures permettant d'éviter l'évasion dans les titres étrangers. Or, de telles mesures se sont révélées impossibles. En outre, on craignait que l'augmentation du taux n'ait de fâcheuses répercussions sur le marché suisse des capitaux, d'autant plus qu'à l'époque, hormis la Grande-Bretagne, aucun pays industriel ne prélevait des impôts à la source sur les rendements de capitaux à un taux dépassant 30 % (depuis lors, la Grande-Bretagne a aussi ramené le taux de l'impôt à la source à 30 %).

Enfin, il y avait de bonnes raisons de craindre que, dans l'hypothèse d'une sensible augmentation du taux de l'impôt anticipé, la Confédération ne doivent envisager le remboursement aux étrangers d'une partie de l'impôt anticipé, en dehors des conventions relatives à la double imposition, ce qui aurait provoqué de graves désagréments. Toutes ces raisons décisives, qui parlent contre une augmentation du taux de l'impôt anticipé, sont encore pleinement valables aujourd'hui, c'est pourquoi le Conseil fédéral, comme par le passé, repousse une telle augmentation. »

La situation à cet égard n'ayant nullement évolué dans l'entre-temps, le Conseil fédéral, conclut la réponse, ne voit aucune raison de revenir sur son appréciation d'alors.

Situation peu rassurante sur le front de la drogue

Augmentation des amateurs de drogues fortes

(c) Des nouvelles vraiment peu rassurantes nous sont parvenues du « Front de la drogue » en Suisse. Au cours d'une réunion de spécialistes de cercles médico-sociaux, qui s'est tenue à Lucerne, un médecin spécialisé dans le traitement de drogués, a tenté de faire le bilan de la situation actuelle, une situation, il faut le dire, peu rassurante. Le Dr. Klos médecin responsable de la station psychosomatique de l'hôpital cantonal de Lucerne, a constaté que la phase dite « expérimentale » est terminée. Expliquons-nous. Depuis quatre ans la police, les services médico-sociaux et les médecins constatent une augmentation constante des consommateurs de drogue, dont la plupart avaient un penchant pour le haschisch. Cette tendance semble aujourd'hui révolue. Les jeunes ont soit arrêté toute consommation, ou choisi les drogues dites fortes. Si le nombre des « consommateurs par curiosité » a diminué, l'augmentation des amateurs de drogues fortes, d'amphétamines et de mescaline pose de très nombreux problèmes aux spécialistes. On a également constaté — ce qui est particulièrement alarmant — que la consommation mxte (alcool-drogues) augmentait elle aussi.

GENEVE

Encore un vol d'opium et de morphine dans une pharmacie

Les pharmacies genevoises deviennent les objectifs préférés des intoxiqués locaux en mal de ravitaillement. Un nouveau « fric-frac » du genre a été commis nuitamment chez un pharmacien de la rue Voltaire.

Les inconnus se sont introduits dans la place en empruntant le chemin des rats, c'est-à-dire en passant par les sous-sols, où ils fracturèrent une porte.

Ils ont volé 200 g d'opium, 100 g de teinture d'opium et 5 g de morphine-base.

La brigade des stupéfiants a ouvert une enquête et mène ses investigations dans les milieux connus pour servir de rendez-vous aux trafiquants de drogues en tous genres.

Obusier blindé contre camion tout terrain: un mort

BERNE (ATS). — Sur la piste de chars d'Auwald, près de Thoune, une collision frontale s'est produite mardi entre un obusier blindé M-109 de l'école de recrues des troupes de réparation et un petit camion tout terrain « Pinzgauer » des ateliers de construction fédéraux de Thoune. Le conducteur du « Pizgauer », M. Ulrich Favri, de Gwatt (Be), apprenti des ateliers de construction, a été grièvement blessé. Il devait succomber à ses blessures le même jour, à l'hôpital de l'Isle, à Berne, où il avait été transporté.

Selon le département militaire fédéral, l'accident est dû à un excès de vitesse du « Pinzgauer ».

VALAIS

Après le gel : mise en garde de la Chambre d'agriculture

(c) Le comité de la Chambre valaisanne d'agriculture vient de se réunir sous la présidence de M. Guy Genoud, conseiller d'Etat.

Le comité s'est préoccupé des dégâts causés par le gel aux cultures fruitières et à la vigne. Voici ses conclusions : présentement, il n'est pratiquement pas possible d'évaluer de façon précise l'importance des dommages. Il est donc difficile de se déterminer quant à la nature et à l'ampleur d'une aide éventuelle aux agriculteurs sinistrés. Il apparaît cependant d'ores et déjà que les producteurs devront, cette année tout particulièrement, faire preuve de bon sens. Les reconversions dans des cultures annuelles notamment risquent d'amener des difficultés plus grandes encore. De son côté, la Chambre valaisanne d'agriculture continue de suivre le problème de très près.

Les délibérations du Conseil fédéral

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral a poursuivi l'après-midi, jusqu'à 19 heures, ses délibérations, sans les représentants de la Banque nationale cette fois-ci, mais en présence de MM. Graber et Ritschard qui étaient absents le matin pour avoir participé, l'un au Locle et l'autre à Soleure, à la manifestation du 1er mai. La séance de l'après-midi a été consacrée en grande partie à la question de l'interruption de la grossesse. Le gouvernement a examiné les diverses solutions proposées par le département de justice et police. Il poursuivra la discussion à ce sujet lors d'une prochaine séance.

D'autre part, le Conseil fédéral a décidé de faire publier le texte de la constitution fédérale en langue romanche. La dernière édition date de 1874, — il y a donc un siècle. Le gouvernement des Grisons a demandé qu'une nouvelle traduction soit faite. Le gouvernement répond donc par l'affirmative. Il a même décidé que la constitution sera traduite dans les deux idiomes rhéto-romans parlés dans le canton : en ladin et en surselvan. Enfin, il a aussi été question de navigation intérieure.

Le Conseil fédéral a approuvé mercredi le projet d'un message et d'une d'une loi-cadre réglant d'une manière uniforme les rapports de droit public de la navigation intérieure. Les dispositions nautiques et celles relatives à la technique ou à l'exploitation, qui sont susceptibles d'être codifiées en fonction de l'évolution de la technique, seront édictées comme dispositions d'exécution de la loi. Sauf s'il s'agit de la navigation de la Confédération ou des entreprises concessionnaires, l'exécution de la loi incombe aux cantons.

La loi tient compte de la priorité du droit international. Elle réserve les réglementations internationales régissant le Rhin et les eaux frontalières ainsi que les dispositions des conventions internationales applicables sur toutes les voies d'eaux suisses.

Les dispositions d'exécution ne pourront être élaborées que lorsque les Chambres fédérales auront adopté le texte définitif de la loi.

VAUD

La formation professionnelle continue

De notre correspondant :

La Commission suisse pour la formation professionnelle en matière d'assurances privées que préside M. Walter Auckenthaler, a organisé mardi à Lausanne dans les locaux de la Compagnie d'assurance « La Suisse », une conférence sur le thème « La formation continue dans l'industrie de l'assurance privée ». Débordant largement le thème précité, M. Pierre Furter, professeur à l'Université de Genève, chef de la section suisse pour l'éducation des adultes auprès de l'UNESCO, après avoir relevé que le concept de l'éducation permanente est un problème relativement ancien, s'est attaché à démontrer qu'il ne suffit pas de proposer aux adultes une formation, mais surtout de se préoccuper des conditions pédagogiques qui permettent cette formation. Pour que celle-ci puisse être entreprise avec quelque chance de succès, il convient de se préoccuper des conditions minimums qui bien souvent sont une entrave à cette formation. Les transports, les conditions de logement provoquent à la fois la fatique nerveuse et la saturation psychologique de maints individus. Paradoxalement, la fameuse ancienneté qui préside à l'avancement est en contradiction avec la formation permanente et celui qui accède à un poste supérieur par l'ancienneté n'a plus guère envie de se recycler.

D'autre part, dans de nombreuses entreprises, le haut niveau technologique est trop rapide et rend impossible le rattrapage par les employés. L'orateur a précisé que, selon une étude faite à Saint-Gall, le vote ne semble pas être capable de dépasser le 5 % de la population active qui entreprend un recyclage. Quant à la Suisse, et c'est là un phénomène peut-être unique, elle a augmenté son produit national brut sans avoir augmenté la qualification professionnelle de sa population active.

En conclusion, M. Furter a demandé à son auditoire de prêter une attention soutenue aux problèmes que pose de nos jours l'éducation permanente des adultes. Le même thème, mais plus spécialement en matière d'assurance, a été développé en allemand par M. K. Fadler, directeur du Centre européen pour la formation professionnelle en assurances de Saint-Gall.

La fête du 1er mai à travers la Suisse

ZURICH, (ATS). — Pour la première fois le cortège du 1er mai, à Zurich n'a pas défilé en colonnes disciplinées les quelque 1000 participants ont marché librement sur toute la largeur de la route. Les thèmes de la manifestation cette année étaient notamment : « participation = plus de justice, plus d'humanité au travail », « lutte contre la spéculation foncière », et « nous continuons à lutter pour la paix, la liberté et la justice sociale pour tous ».

Lors de la traditionnelle réunion sur l'« Helvetiaplatz », les manifestants ont entendu des discours du conseiller national Helmut Hubacher, secrétaire du cartel syndical de Bâle-Ville et de représentants des travailleurs italiens et espagnols. Le rassemblement était dirigé par Mme Lilian conseillère nationale.

Près de 4000 personnes ont participé mercredi à la manifestation du 1er mai à Bâle, qui a été marquée par des allocutions en langues allemande, italienne et espagnole. Les participants s'étaient rendus en cortège à la Marktplatz. La participation, la sécurité sociale et la solidarité internationale étaient les thèmes principaux illustrés par des banderoles.

A SAINT-GALL

L'essentiel de l'allocution du 1er mai, prononcée à Saint-Gall par le conseiller national Hans Schmid, peut se résumer dans les quatre revendications syndicales suivantes : sécurité de l'emploi, lutte contre l'inflation, participation dans les entreprises, questions de politique sociale (revision de l'assurance maladie et introduction d'un impôt sur la richesse). Pour sa part, le député Heinz Christen présenta l'initiative socialiste cantonale visant à une révision de la loi sur les impôts. 500 personnes environ ont participé à cette manifestation.

EN SUISSE CENTRALE

C'est la participation qui a constitué l'un des thèmes principaux de la fête du premier mai à Lucerne. C'est le président de l'Union syndicale suisse, le conseiller national Ezio Canonica qui a parlé dans cette ville alors qu'à Zoug, l'orateur était le président du Conseil national, le conseiller national Anton Muheim.

Quelques centaines de personnes ont participé au cortège à Lucerne. A Zoug, à côté de la manifestation officielle, diverses organisations d'extrême-gauche avaient organisé leur manifestation où des discours en italien ont été prononcés.

ALLOCUTION DE M. H. P. TSCHUDI

La journée de la lutte du mouvement ouvrier, qui est célébrée depuis 85 ans, n'est en aucune manière dépassée ou superflue a expliqué l'ancien conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi dans son allocution du 1er mai, à Schaffhouse. « Au contraire, sa signification demeure et ira en s'accroissant au cours des années à venir ».

A LAUSANNE

Organisée par l'Union syndicale, le parti socialiste et le parti ouvrier et populaire, la fête du travail a été axée à Lausanne sur le droit à la participation. Pour la première fois depuis plusieurs années, les partis de gauche se sont effacés devant les syndicats et les seuls orateurs ont été trois syndicalistes suisse, italien et espagnol. M. Roger Besuchet, secrétaire central F.T.M.H., a déclaré que les travailleurs réclamaient la participation dans les entreprises non pour s'intégrer à la société capitaliste, mais pour la changer. Il a revendiqué la création en suisse d'un « conseil économique fédéral » à pouvoir décisionnaire.

Environ 2000 personnes ont pris part, sous la pluie, au traditionnel cortège. Beaucoup moins nombreux que les deux dernières années, les participants à la marche « dissidente » des « gauchistes » étaient à peine 500. Les ouvriers étrangers, espagnols en particulier, les ont abandonnés cette année pour rejoindre les rangs du syndicalisme « officiel ».

EN VALAIS

Le 1er mai a été marqué en Valais par des manifestations qui ont eu lieu à Sion, Sierre, Brigue et Monthey.

Dans la capitale du canton, quelque 300 personnes environ défilèrent dans les rues avant de se rendre dans le quartier de l'hôtel de ville où la partie oratoire eut lieu. On notait, à Sion, la présence de M. André Chavanne, conseiller national et conseiller d'Etat, de Genève, parmi les orateurs, tandis que Mme Gabrielle Nanchen, notamment, parlait à Sierre. Les cortèges furent en partie perturbés par le mauvais temps.

A GENÈVE

Quelque deux mille personnes ont participé à Genève au cortège du 1er mai. Organisée par l'Union des syndicats du canton, la Fédération des syndicats chrétiens de Genève, et les parti socialiste et du travail, cette manifestation était placée sous le thème général du « non au blocage des salaires ». Des travailleurs espagnols, italiens et portugais y ont participé. Les discours prononcés à cette occasion ont notamment mis l'accent sur la participation.

Le personnel de l'administration fédérale rejette l'initiative syndicale sur la participation

BERNE, (ATS). — Par 18 voix contre 16, le grand comité du personnel de l'administration générale de la Confédération (APC) a donné la préférence au projet du Conseil fédéral plutôt qu'au texte de l'initiative syndicale sur la participation. Un communiqué de l'APC indique que ce résultat est dû probablement au fait que le contre-projet du Conseil fédéral peut assurer lui aussi un droit de participation au personnel de la Confédération. En outre, l'APC souligne que le mérite de l'initiative syndicale résidait dans le fait qu'elle avait provoqué dans le peuple suisse un processus de réflexion.

Le texte du communiqué est le suivant : « Le grand comité de l'association du personnel de l'administration générale de la Confédération (APC) composé des délégués de 22 sections a été informé au cours de sa séance de printemps, sur la participation dans les entreprises et les administrations. Au cours d'une discussion dirigée par le secrétaire général de l'APC, M. Erich Weisskopf, MM. H. Allenspach, directeur de l'Union centrale des associations patronales, et J. Heierli, secrétaire et chef de presse de l'union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques esquissèrent leur prise de position négative et positive à l'égard de l'initiative sur la participation. La discussion animée par les membres du comité de l'association révéla un large spectre d'opinions. Si d'un côté les craintes furent exprimées que l'entrée de représentants des syndicats dans les conseils d'administration pouvait conduire à un fossé entre la tête et les membres au sein des syndicats, de l'autre, les opinions allaient jusqu'au refus total d'une participation fixée par la loi.

Un vote consultatif démontra par 29 voix contre 4 et quelques abstentions que l'APC approuve la participation sur le fond. Par 18 voix contre 16, le comité de l'association donna la préférence au projet du Conseil fédéral plutôt qu'au texte de l'initiative. Ce résultat est dû probablement au fait que le contre-projet du Conseil fédéral peut assurer lui aussi, un droit de participation au personnel de la Confédération. En outre, on souligna que le mérite de l'initiative syndicale résidait dans le fait qu'elle avait provoqué dans le peuple suisse une étude de ce problème et qu'il s'agissait maintenant de la poursuivre. »

Un médiateur dans l'armée ?

Consultations de la commission du National

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative Hubacher concernant la nomination d'un médiateur pour l'armée a procédé, lundi et mardi, à des auditions à Genève, sous la présidence du conseiller national Gautier (lib-GE).

En tant que représentants de l'armée suisse, les commandants de corps Hirschy, chef de l'instruction, et Wildbolz, commandant du 2e corps d'armée de campagne, ainsi que le colonel brigadier Lohner, auditeur en chef, ont préconisé un développement des moyens existants, notamment la revision des dispositions réglant l'exercice du droit de plainte. Ce n'est qu'ensuite qu'on pourrait, au besoin, songer à instituer un poste de médiateur.

Les aspects juridiques de l'institution ont été exposés par M. Haller, de Zurich, et par M. Jakob, avocat à Genève. Selon eux, les tâches du médiateur devraient se limiter à deux domaines : protéger juridiquement le soldat en tant qu'individu et renforcer le contrôle exercé par le parlement sur l'armée. En leur qualité de représentants des départements militaires cantonaux, les conseillers d'état Bonnard et Jeanneret se sont prononcés contre l'initiative, en siganlant les dangers que l'innovation proposée pourrait faire courir à notre armée.

Enfin, la commission a été renseignée de divers côtés sur les résultats qu'a donnés dans la pratique l'institution des médiateurs : le colonel A. Meyer a parlé des tâches du service de consultation du département sur le plan purement interne, sans cependant avoir la compétence de procéder à des enquêtes. M. Broger, député au Conseil des Etats, médiateur des compagnies d'assurances privées, a souligné le caractère informel de la fonction, qui exige que le médiateur soit reconnu de tous et fasse toujours preuve d'impartialité. Le médiateur de la ville de Zurich, M. Vontobel, parlant de ses tâches, a relevé l'importance particulière qu'il attache aux contacts personnels entre le conseiller et celui qui a besoin d'aide. Le préposé du Bundestag allemand aux affaires militaires a passé en revue les activités de sa charge, ce qui a permis de se rendre compte de l'heureux effet de ses interventions au sein de la Bundeswehr.

La commission examinera au cours d'une séance ultérieure les problèmes fondamentaux que pose l'initiative.

Un Suisse « amateur » d'art pincé en France

PARIS (ATS-DPA). — Un ressortissant suisse de 63 ans, domicilié à Tourettes-sur-Loup, près de Nice, a avoué à la police française avoir dérobé des œuvres d'art dans des collections pour une valeur de 1,15 million de francs français (environ 720.000 francs suisses). La police de Nice a annoncé mercredi être parvenue à mettre la main sur une nature morte de Braque, un nu au trait de Picasso et d'autres pièces d'une valeur de 750.000 francs français. La police enquête afin de déterminer lesquelles de ces œuvres ont été obtenues illicitement par le ressortissant suisse. La police a retrouvé la trace de ce dernier à la suite de la mise en vente par un antiquaire de Lyon d'une composition en couleur de Fernand Léger, pièce qui figurait sur la liste des œuvres volées. Selon l'antiquaire, le ressortissant suisse lui aurait assuré avoir reçu cette toile en héritage.

Plusieurs autres œuvres que le ressortissant suisse a cédées à l'antiquaire lyonnais proviennent de cambriolages commis sur la riviera française.

Le coupable a été placé en détention préventive, tandis que l'antiquaire a été relâché.

70 ans de vie syndicale

(c) En défilant hier à Brigue à l'occasion du 1er mai, Charles Dellberg, le vieux lion valaisan, a fêté un anniversaire unique en Suisse : 70 ans d'activité syndicale. C'est en 1904 en effet que Charles Dellberg, aujourd'hui au seuil de ses 90 ans, fonda le premier noyau socialiste valaisan et se lança, tête baissée, dans la vie syndicale.

Celui qui fut longtemps doyen des Chambres fédérales est né à Brigues en février 1886. Il est originaire de la ville de Meaux, patrie du grand Bossuet. De 1904 à aujourd'hui, il n'a cessé de mener un dur combat syndical. Il entra pour la première fois au Conseil national en 1934. Charles Dellberg habite aujourd'hui Sierre et jouit d'une étonnante santé.

Coups de chance pour tous

Prix très étudiés

Lit de camp confortable en tube d'acier galvanisé. Matelas bien rembourré et recouvert de toile de coton piquée. Tête réglable.

50.-

De la **MIGROS** évidemment.

En vente aux Marchés Migros.

Sac de couchage matelassé, avec capuchon. Intérieur en polyester. En nylon doublé de fibranne. 220 x 75 cm.

45.-

Chaise longue en tube d'acier galvanisé. Rembourrage de 5 cm d'épaisseur en mousse de plastique, housse en viscose. Réglable sur 5 positions. Accoudoirs larges et confortables.

70.-

Fédération des coopératives Migros, Zurich

Emission

7½% Emprunt 1974-84 de fr. 20 000 000

destiné au financement d'investissements à long terme et à la consolidation d'engagements à court terme

Modalités	Durée 10 ans au maximum Obligations au porteur de fr. 1000.– et fr. 5000.– Coupons annuels au 20 mai Cotation aux principales bourses suisses
Prix d'émission	**98,40%** + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = **99%**
Souscription	**du 2 au 8 mai 1974, à midi**

Les souscriptions sont reçues par les sièges, succursales et agences des banques désignées ci-dessous, par la Banque Migros à Zurich, Bâle, Berne, Lugano et Winterthour et les autres établissements de crédit en Suisse. Le prospectus de l'émission ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

Banque Cantonale de Zurich

Union de Banques Suisses — Société de Banque Suisse
Crédit Suisse — Banque Populaire Suisse
Banque Leu S.A. — Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale de Bâle — Banque Cantonale d'Argovie
Banque de l'Etat de Fribourg — Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale Vaudoise — Banque Cantonale de Bâle-Campagne

GODET VINS Auvernier

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

Intérêts plus élevés, pour une épargne sensée!

5 % Livrets d'épargne +¼% prime d'épargne

5¼% Livrets de dépôt

6 % Livrets de placement

Livrets de placement à terme

6½%	pour un placement de 2 ans	Placement minimum fr. 2000.–
6¾%	pour un placement de 3 ans	Placement minimum fr. 2000.–

Découper et envoyer!
Veuillez m'envoyer les conditions de _____
Nom _____ Adresse _____
Prénom _____ NP/Lieu _____

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28, CCP 12-2453
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22, CCP 90-1820
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

On reconnaît une belle pelouse à son gazon, non aux mauvaises herbes

Vous aussi vous pouvez posséder une pelouse vraiment belle, le tapis de vos rêves.
Pour la réaliser, il vous faut utiliser

l'engrais gazon Scotts avec herbicide

et consacrer un peu de temps à l'épandage avec l'épandeur WOLF qui permet un dosage rigoureusement exact. Le reste, ce sera l'engrais spécial Scotts qui le fera.
Et quel résultat! Par dessus les feuilles, il pénètre jusqu'aux racines et les mauvaises herbes sont détruites doublement et sûrement (la véronique exceptée).
Après 2 à 3 semaines la pelouse est garantie exempte de plantes adventices.
En même temps, la pelouse est fertilisée, les racines peuvent s'étendre et à la place des mauvaises herbes disparues, de jeunes brins d'herbe saine commencent à se développer. Votre pelouse devient plus belle et le reste pour longtemps.
Nous garantissons l'efficacité du produit; essayez, vous aussi. Le grand paquet de cet engrais Scotts est plus avantageux. Il vous permet d'épargner jusqu'à 40%.

Garantie de succès ou remboursement!

Seul WOLF garantit l'effet infaillible de l'engrais gazon Scotts avec herbicide (SQ) ou il vous rembourse, sans autre, de la différence de prix entre cet engrais et le Super-engrais gazon Scotts (SE).

Le plus grand programme d'Europe pour l'entretien moderne du jardin. Vendus dans chaque magasin spécialisé en produits de jardinage.

WOLF Geräte

La Chaux-de-Fonds : A.-W. Kaufmann & Fils, Toulefer S. A. **Couvet :** Roy. **Estavayer-le-Lac :** L. Ellgass S. A. **Fleurier :** Schmutz. **Saint-Aubin :** R.-L. Kummer.

ASCENSION

VOYAGES DE 6 JOURS : 20-25 MAI
JERSEY - NORMANDIE Fr. 590.—
VOYAGES DE 4 JOURS : 23-26 MAI
AMSTERDAM - BRUXELLES Fr. 420.—
CAMARGUE - MARSEILLE Fr. 360.—
TOURAINE - LOIRE Fr. 350.—
VOYAGE DE 2 JOURS : 25-26 MAI
STRESA - BORROMÉES Fr. 175.—

Programmes et inscriptions : **WITTWER**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

Qualité M Qualität Qualità

Offre spéciale

Rôti de bœuf les 100 g à partir de **1.20**

Ragoût de porc les 100 g à partir de **1.25**

DANS TOUS NOS MAGASINS :

Pâté fromage d'Emmental les 100 g **-.70**

OFFRES SPÉCIALES :

Saucisse paysanne la pièce de 270 g **3.-** (au lieu de 3.50)

Cervelas géants le paquet de 2 pièces **1.80**

BOUCHERIES MIGROS

football

A Genève, le «onze» de Hussy rate son entrée

SEULS BURGENER ET GUYOT ONT RÉUSSI LEURS EXAMENS FACE À LA BELGIQUE

SUISSE - BELGIQUE 0-1 (0-0)

MARQUEUR : Van Herp 61me.

SUISSE : Burgener ; Guyot, Valentini, Bollmann, Stierli ; Kuhn, Hasler, Schneeberger ; Pfister, Kudi, Mueller, Jeandupeux. Entraîneur : Hussy.

BELGIQUE : Piot ; Vanden Daele, Van Binst, Dewalque, Maertens ; Van Himst, Van Moer, Verheyen ; Henrothay, Lambert, Van Herp. Entraîneur : Goethals.

ARBITRE : M. Giunti (Italie).

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

NOTES : stade des Charmilles. Soirée agréable. Un peu de pluie. 16.000 spectateurs. Outre de nombreuses personnalités, notons la présence de son excellence l'ambassadeur de Belgique à Berne et celle du brigadier Grandjean, représentant du Conseil fédéral. Les hymnes nationaux, comme l'aubade de la mi-temps, sont impeccablement exécutés par une fanfare genevoise. A la 25me minute, Vanden Daele doit se faire soigner, alors qu'une minute plus tard Henrothay « bombarde » la latte ! Les deux équipes ayant convenu de pouvoir remplacer trois joueurs de champs on croyait à des changements à la pause ; il a fallu attendre la 53me minute pour que Verheyen (blessé) cède sa place à Dockx et la 64me pour que Hussy fasse entrer « Bigi » Meyer pour Hasler. Coups de coin : 5-6 (2-2).

LOI PHYSIQUE

La loi physique de la pesanteur a régné hier soir aux Charmilles, les Suisses apparaissant comme des juniors opposés à des adultes, du genre armoire à glace de surcroît ! A force d'appuyer sur la porte elle a fini par céder donnant aux Belges une victoire méritée, voire trop étriquée. Avec le tir sur la latte de Henrothay les vainqueurs eurent encore de nombreuses occasions souvent détruites par l'excellent Burgener, parfois aussi un peu de malchance. Le Lausannois sauva en particulier un but paraissant acquis à dix minutes de la fin, retenant un bolide à bout portant.

D'entrée on note le marquage serré des deux côtés, Bollmann, un des deux néophytes avec Schneeberger, collant littéralement à Lambert, tout en s'aidant passablement des bras ! Mais, très vite, on se rendit compte des lacunes de la formation expérimentale de Hussy, où seuls Burgener et Guyot donnaient le bon

BONNE LEÇON

Gênés par la vitesse d'exécution adverse, ahuris devant la décision et la virilité des Belges, les Suisses paraient au plus pressé, sans pouvoir garder le ballon suffisamment longtemps pour recevoir du secours de l'arrière.

Dans ce domaine, les Belges donnèrent une bonne leçon d'accordéon, attaquant et se repliant à l'envi. Comme ils sont d'excellents footballeurs, ils se sortaient généralement élégamment de toutes les situations. Et l'on vit même Jeandupeux qui courait après son arrière, se faire proprement éliminé comme si cet arrière avait joué ailier toute sa vie !

Des occasions, les Suisses en eurent aussi. Ainsi à la 32me minute, l'arbitre, par ailleurs souvent mal placé et interrompant plusieurs trajectoires de balle, ignora deux hors-jeu successifs, mais Muller tira par-dessus. A la 47me Kuhn, bien placé, frappait à côté du ballon ! A la 75me, Muller « chipait » le ballon au gardien mais ne sachant qu'en faire finit par le reperdre ! A deux minutes de la fin, le même Muller avait l'égalisation sur la tête suite à un centre de Pfister, mais la balle passait juste à côté... C'est dire qu'avec un peu de réussite la Suisse pouvait sauver l'honneur, mais aurait dû s'avouer vaincue avec deux buts d'écart, car tant sur le plan de l'organisation que sur celui de la condition physique deux buts séparent les équipes.

DOUCEUR HELVÉTIQUE

Le public ne réagit que rarement et mollement et les Suisses eurent le mérite de ne jamais se décourager. Mais, dans ces schémas permettant le regroupement, le poids tient le rôle principal. Les occasions de vibrer ont été rares, le jeu trop décousu n'étant éclairé que par les terribles tirs belges et les parades de Burgener. Alors que dans ce domaine les Suisses n'osaient guère tenter leurs chances...

Seul un violent coup franc de Meyer obligeait Piot à dégager des deux poings alors que les autres essais étaient trop mièvres, le reflet d'une certaine douceur helvétique...

A. EDELMANN-MONTY

SPORTS

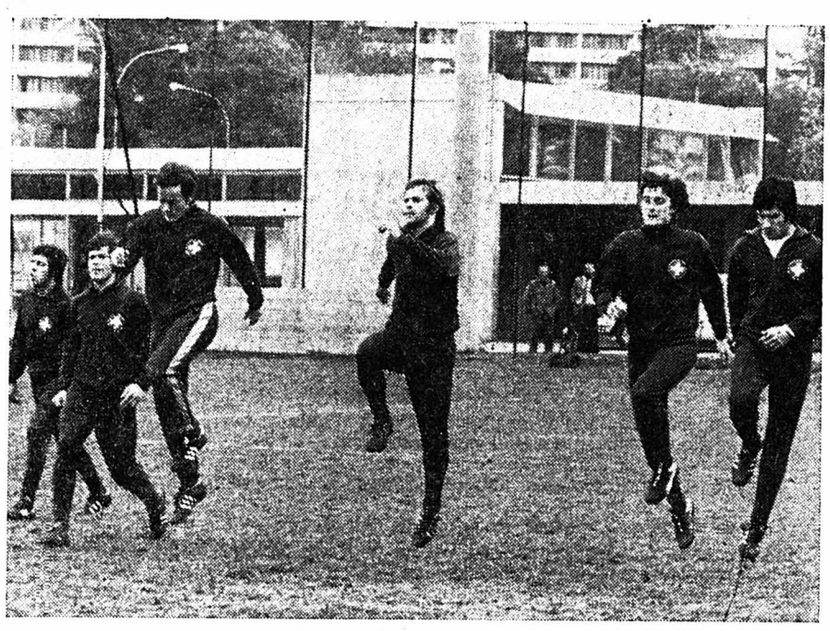

TROIS PETITS PAS... et les Suisses perdent face à la Belgique, malgré leur préparation genevoise (Demarmels, Bollmann, Kuhn, Stierli, Guyot, Valentini sur notre document).

(Interpresse)

Les jours de gloire ne sont pas pour demain

Nous avions prévu de relater les hauts faits de ce match Suisse-Belgique. Mais, si nous nous étions tenu à cette seule tâche, elle eut été si rapidement accomplie que nous avons finalement préféré nous « rabattre » sur la prestation générale des hommes de René Hussy, car les exploits ont été plutôt rares sur la pelouse des Charmilles !

DÉFAUT CRIARD

La première sortie officielle de l'équipe suisse nouvelle formule, n'a pas été un succès, cela étant dit indépendamment du résultat. Le défaut le plus criard des Suisses a été leur crainte des responsabilités. Celle-ci s'est traduite par des tergiversations qui ont abouti à un jeu trop personnel. Au lieu de faire « courir » la balle comme ont parfaitement su le faire leurs adversaires, les joueurs helvétiques ont montré une trop grande propension à vouloir porter le ballon vers le destinataire. Même Kuhn et Schneeberger, qui savent si bien, au sein de leur club, solliciter les attaquants, ont manqué d'imagination, de soudaineté et de variété dans leurs actions. Les déplacements de jeu ont été trop rares pour prendre en défaut des Belges riches d'une grande expérience et qui ont, en définitive, assez facilement barré la route aux attaquants suisses. Chez ces derniers Kudi Muller nous a positivement surpris autant par sa grande activité que par sa volonté de collaborer avec ses coéquipiers. Nous n'en dirons pas autant de Jeandupeux au rendement trop intermittant pour inquiéter Piot. Pfister s'est mis plus fréquemment en évidence, mais, à l'image de l'ensemble des Suisses, il a manqué de poids et d'expérience.

BURGENER ET GUYOT

Les meilleurs parmi les hommes de Hussy ont été Burgener et Guyot. Le gardien n'est pas responsable de la défaite. Au contraire, il a évité un affront à son équipe en détournant (71me et 76me) deux tirs qui paraissaient imparables. Guyot, quant à lui, a commis quelques erreurs, mais il a tout de même signé une excellente prestation. Il a comblé au mieux les lacunes des autres défenseurs qui ont été fréquemment pris de vitesse par les puissants Lambert, Henrothay, Van Herp et autre Van Himst.

Après le remplacement de Hasler, trop lent et mal intégré, par « Bigi » Meyer, les Suisses ont montré plus de corps qu'auparavant sans pour autant convaincre. Hussy n'est certes qu'au début de ses expériences, mais la vérité oblige à dire que les jours de gloire ne sont pas pour demain...

François PAHUD

Après les incidents survenus à Glasgow:

100.000 francs d'amende pour Atletico

Réunie à Genève pendant deux jours, la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, sous la présidence du Dr Alberto Barbe (It) s'est saisie des incidents survenus à Glasgow, le 10 avril dernier, lors du match aller des demi-finales de la Coupe d'Europe des champions entre Celtic Glasgow et l'Atletico Madrid. Après avoir pris connaissance des rapports officiels et après avoir entendu l'arbitre de la rencontre, ainsi que le délégué officiel de l'UEFA, la commission a pris les décisions suivantes :

Atletico Madrid se voit infliger un blâme et une amende de 100.000 francs suisses pour conduite extrêmement antisportive de son équipe pendant le match et pour conduite violente de certains de ses joueurs et officiels, qui ont causé de graves incidents après la rencontre.

De plus, le club est menacé d'être expulsé immédiatement de toutes les compétitions de clubs de l'UEFA en cas de futurs incidents. La commission a en outre suspendu pour trois matches des compétitions de l'UEFA les joueurs expulsés à Glasgow, à savoir Ayala Sanabria, Diaz Figueras et Vicente Hernandez dit « Quique ».

Toujours à Genève, la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA a infligé une amende de 5000 francs suisse à Borussia Moenchengladbach pour service d'ordre insuffisant à la fin du match contre l'A.C. Milan (24 avril à Duesseldorf) ainsi qu'une amende du même montant à PAOK Salonique pour conduite incorrecte de plusieurs joueurs grecs lors du match contre A.C. Milan du 13 mars 1974.

AUTRES DÉCISIONS

Les autres décisions prises seront publiées ultérieurement. On note toutefois la suspension pour six matches des compétitions de l'UEFA du joueur bulgare Plamen Yankov (match du 5 mars entre Bayern Munich et CSCA Sofia) et celle de quatre matches pour toutes les compétitions de l'UEFA pour équipes représentatives du joueur autrichien Karl Macek (match du 30 mars entre la Bulgarie et l'Autriche, comptant pour le tour préliminaire du tournoi pour juniors de l'UEFA).

En ce qui concerne l'amende infligée à l'Atletico Madrid, c'est la plus forte somme qu'un club ait jamais été condamné à payer par les instances de l'UEFA.

Victoire allemande face à la Suède

ALLEMAGNE DE L'OUEST - SUÈDE 2-0 (0-0).

Au Volkparkstadion de Hambourg, l'Allemagne de l'Ouest a logiquement battu la Suède grâce à deux buts de Jupp Heynckes (Borussia Moenchengladbach) réussis aux 51me et 58me minutes. Des deux côtés, les entraîneurs ont tenté plusieurs essais et ce sont au total 29 joueurs qui furent en lice, ce qui ne fut pas toujours du goût des 52.000 spectateurs présents ...

Après onze ans de règne, de triomphes et de déceptions...

LE CONTRAT DE SIR ALF RAMSEY N'EST PAS RECONDUIT

Sir Alf Ramsey n'est plus le responsable de l'équipe d'Angleterre annonce un communiqué de la « Football Association ». Le communiqué ajoute que Joe Mercer, l'entraîneur de Coventry City, remplacera provisoirement Sir Alf jusqu'à la désignation d'un nouveau patron du « onze » d'Angleterre.

A L'UNANIMITÉ

Selon le communiqué, la décision de remplacer Sir Alf a été prise à l'unanimité par le comité exécutif de la « Football Association » lors de sa réunion du 14 février dernier, qui rend hommage à la loyauté indéfectible et au dévouement de Sir Alf ainsi qu'à son intégrité.

Selon le texte, Joe Mercer, qui a été choisi pour remplir provisoirement les fonctions de Sir Alf, ne souhaite pas occuper le poste d'entraîneur de l'équipe d'Angleterre de façon permanente, et le titulaire du poste sera désigné dès que possible.

Pour les observateurs, le remplacement de Sir Alf n'est pas une surprise. Depuis l'échec du « onze » d'Angleterre face à la Pologne en octobre dernier, défaite qui a entraîné l'élimination de la Coupe du monde, Sir Alf n'avait pas été ménagé par les critiques qui réclamaient sa démission. Sir Alf n'a pas démissionné et la « Football Association » a simplement décidé de le remplacer à l'expiration de son contrat, qui était échu le 30 avril.

ONZE ANNÉES DE RÈGNE

Sir Alf Ramsey, qui vient d'être remplacé au poste d'entraîneur de l'équipe de football, aura connu pendant ses onze années de règne les triomphes les plus éclatants comme les défaites les plus humiliantes.

Son plus grand triomphe, il l'a remporté en 1966, lorsque l'Angleterre a gagné la Coupe du monde à Wembley. Cette victoire lui avait valu d'être anobli par la reine.

Ce succès ne devait cependant pas se reproduire à Mexico, en 1970, où l'Angleterre était battue en quart de finale par l'Allemagne de l'Ouest. Et en octobre dernier, c'était la défaite à Wembley contre la Pologne, défaite ressentie comme une humiliation dans toute l'Angleterre qui se voyait ainsi barrer la route de la Coupe du monde pour la première fois depuis qu'elle participe à la compétition.

REPROCHES

Les principaux reproches qui ont été adressé à Sir Alf étaient d'être trop prudent et de manquer d'ambition dans sa conception du jeu et d'autre part de conserver trop longtemps les mêmes joueurs au sein de l'équipe nationale. Ses détracteurs reconnaissent cependant que c'est grâce à lui et à l'esprit d'équipe qu'il a su insuffler aux joueurs que le football anglais a tenu le haut du pavé au cours de la dernière décade.

Sir Alf (54 ans) avait été l'un des plus grands arrières du football britannique. Ses qualités à ce poste lui avaient valu 32 sélections en équipe nationals de 1948 à 1953. C'est encore grâce à ses qualités de stratège et de meneur de jeu que Tottenham, l'équipe dans laquelle il jouait à l'époque, avait remporté en deux saisons le championnat de deuxième puis de première division.

Sa carrière de joueur terminée, Sir Alf devint, en 1955, entraîneur d'Ipswich Town, club de troisième divisision qu'il devait, en six ans, mener à la tête de la première division après avoir remporté les championnats de troisième et deuxième divisions. Il avait été choisi en 1962 pour succéder à Walter Winterbottom à la tête de l'équipe d'Angleterre.

cyclisme

Perurena est toujours chef-de-file

Journée sans histoire au Tour d'Espagne

L'Espagnol Domingo Perurena, « leader » du tour d'Espagne, n'a pas été menacé au cours de la 8me étape. Cette étape s'est en effet une fois de plus terminée par un sprint massif remporté par le Belge Roger Swerts devant le surprenant Français Guy Sibille. Une fois de plus aussi, les hommes réputés les plus rapides du peloton (Rik van Linden, Eric Leman et autre Gerben Karstens) ont dû se contenter des places d'honneur.

Les 167 km qui séparent Tolède de la capitale espagnole ont été couverts à faible allure. Les 76 coureurs restant en course ont profité du soleil pour se promener sans tenter l'aventure, se réservant pour l'étape d'aujourd'hui, au cours de laquelle ils franchiront trois cols de première catégorie.

Le col de la Cantera (3me catégorie), situé au km 94, fut franchi en tête par le Français Raymond Delisle devant l'Espagnol Abilleire et le Portugais Leite. Ces trois hommes, légèrement détachés, furent rejoints dans la descente et, dès lors, ce fut le calme jusqu'au sprint.

Classements

Classement de l'étape, Tolède-Madrid : 1. Serts (Be) les 167 km en 4 h 43'41" ; 2. Sibille (Fr) ; 3. van Linden (Be) à 2" ; 4. Leman (Be) ; 5. Elorriag (Esp) ; 6. Martinez (Fr) ; 7. Karstens (Ho) ; 8. Steegmans (Be) ; 9. Mollet (Fr) ; 10. Ovion (Fr) puis le peloton, dans le même temps. Juergen Tschan (RFA) et Yvan Beaets (Be) n'avaient pas pris le départ.

Classement général : 1. Perurena (Esp) 38 h 44'33" ; 2. Leman (Be) 38 h 45'19" ; 3. Maria Lasa (Esp) 38 h 45'37" ; 4. Manzaneque (Esp) 38 h 45'46" ; 5. Abilleira (Esp) 38 h 45'46" ; 6. Torres (Esp) 38 h 45'56" ; 7. Ocana (Esp) 38 h 45'59" ; 8. Gonzales-Linares (Esp) 38 h 46'00" ; 9. Fuente (Esp) même temps ; 10. Oliva (Esp) 38 h 46'06" ; 11. Delisle (Fr) 38 h 46'07" ; 12. Agostinho (Por) 38 h 46'10".

Un sprint de roi au GP de Francfort

Le Belge Walter Godefroot a remporté sa première victoire de la saison dans le Grand prix de Francfort, comptant pour la Coupe du monde. Il a battu au sprint ses compatriotes Eddy Merckx (qui semble avoir retrouvé la plus grande partie de ses moyens), Frans Verbeeck, le vainqueur de la Flèche Wallonne et son coéquipier Freddy Maertens.

Cette épreuve s'est courue par une température très fraîche, ce qui n'a toutefois pas empêché un très nombreux public de la suivre. Parmi les forfaits de dernière heure, on notait celui de Roger de Vlaeminck, qui se ressent toujours des séquelles d'une chute.

CLASSEMENT

1. Godefroot (Be) les 228 km en 5 h 49'15" ; 2. Merckx (Be) ; 3. Verbeeck (Be) ; 4. Maertens (Be) ; 5. Wezemael (Be) ; 6. de Meyer (Be) ; 7. Dierickx (Be) ; 8. Planckaert (Be) ; 9. Van Springel (Be) même temps ; 10. Van Vlierberghe (Be) tous même temps ; 11. Kuiper (Ho) à 10" ; 12. Bracke (Be) à 30" ; 13. Malfait (Be) à 1'10" ; 14. Tabak (Ho) ; 15. Rosiers (Be) ; 16. Leeuw (Ho) ; 17. Kuester (RFA) ; 18. Van Schil (Be) ; 19. Knudsen (No) ; 20. Hermans (Be) ; 21. Vrancken (Be) ; 22. Pfenninger (S) même temps.

COUPE DU MONDE

1. Carpenter - Flandria (Godefroot, Maertens) 107 p. ; 2. Mic-Ludo (van Springel, Leman) 72 ; 3. Watneys (Berbeeck, Walter Planckaert) 63. Classement individuel : 1. de Vlaeminck (Be) 153 p. ; 2. Verbeeck (Be) 121 ; 3. Merckx (Be) 115 ; 4. Zœtemelk (Ho) 105 ; 5. Godefroot (Be) 103 ; 6. Leman (Be) 95.

boxe

Buchanan nouveau champion d'Europe

A Cagliari, au stade Sant'Elia, l'Ecossais Ken Buchanan est devenu champion d'Europe des poids légers en battant l'Italien Antonio Puddu, détenteur du titre, par K.O. technique au 6me round d'un combat prévu en quinze.

L'Italien, compté huit debout par l'arbitre au début de la 6me reprise, s'est à nouveau trouvé en difficulté quelques secondes plus tard. L'arbitre, l'Allemand Kurt Haalbach, l'a alors sagement renvoyé dans son coin.

A la pesée, Ken Buchanan avait accusé 61 kg contre 60 kg 800 au détenteur de la couronne européenne.

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 4 mai à 18 h 15
REÇOIT
ZURICH
LOCATION D'AVANCE :
Delley Sports service, Promenade-Noire ;
Wagon-lits Cook, place Pury
En dessous de 18 ans entrée gratuite
Pièce d'identité

basketball

Transfert de taille

International yougoslave à Neuchâtel ?

La nouvelle circulait depuis quelques jours : Neuchâtel pourrait compter sur un renfort de très grande valeur la saison prochaine. Or, de sources généralement très bien informées, il s'agirait de l'international (121 sélections) yougoslave Dragoslav Raznatovic, membre de l'équipe championne du monde. A 33 ans, cet ingénieur en génie civil désire s'installer en Suisse et poursuivre une brillante carrière de basketteur. Une carrière qui le vit participer aux Jeux olympiques de Tokio et de Mexico, prendre part à trois championnats du monde (Brésil, Chili, Uruguay) et à trois championnats d'Europe.

Mesurant 191 centimètres, ce pivot de très grande expérience serait d'un précieux renfort pour l'équipe de Zakar. Il ne reste qu'à souhaiter que les tractations entre Raznatovic et Neuchâtel aboutissent. Or, selon nos sources, le contrat pourrait être signé d'ici une quinzaine de jours...

P.-H. B.

Demi-finale de la Coupe neuchâteloise

Boudry qualifié

BOUDRY - CORCELLES I A 4-1 (0-0).

MARQUEURS : Payot, Colin, Howald, Streit (penalty), Kunzi.

BOUDRY : Streit ; Vermot, Burgi, Collaud, Piémontési ; Fischer, Chervet ; Payot, Colin, Howald, Fontanaz. Entraîneur : Chiandussi.

CORCELLES : Salomon ; Buillard, Dugan, Rognon, Rey ; Guynet, Kunzi, Calame ; Payot, Zanetti, Guelaz. Entraîneur : Guynet.

ARBITRE : M. Meier (le Landeron).

Boudry s'est facilement qualifié pour la finale de la Coupe neuchâteloise aux dépens du champion de troisième ligue (groupe 1) Corcelles. A cette occasion, le néo-promu a pu mesurer la différence qui existe entre les deux ligues.

Boudry a livré un excellent match. Plus rapides et plus techniques, les hommes de Chiandussi auraient pu gagner plus largement encore sans une certaine malchance en première mi-temps.

Ainsi, Boudry affrontera en finale le vainqueur du match Marin - Saint-Imier qui se jouera mercredi prochain.

F.S.

Championnat suisse de première ligue

A Bulle le derby fribourgeois

BULLE - CENTRAL 1-0 (0-0)

MARQUEUR : Porret (pénalty) 84me.

BULLE : Cottier ; Tercier, Pugin, Doutaz, Perret ; Rime, Aubersson, Gonzalès ; Rabout, Dutoit, Uldry. Entraîneur : Waeber.

CENTRAL : Rickli ; Schmidt, Broillet, Roggo, Grosset ; Jelk, Bersier, Birbaum ; Wymann, Guillot, Dousse. Entraîneur : Guillot.

ARBITRE : M. Maire (Chêne-Bourg).

NOTES : Stade de Bouleyres. Terrain gras et détrempé par la pluie. 3500 spectateurs. A la 46me minute, Waeber remplace Gonzalès. A la 50me, Maeder pour Dousse ; à la 57me, Demierre pour Uldry. Coups de coin : 7-6.

Central était venu à Bulle dans l'espoir de prendre deux points afin d'assurer son maintien en première ligue. Mais, chez lui, le chef-de-file, devant « ses 3500 spectateursl », ne se laissa pas manœuvrer. Sur l'ensemble de la rencontre, un résultat nul aurait mieux correspondu à la physionomie de la rencontre. Mais il faut admettre que Bulle s'est créé beaucoup plus d'occasions de buts que son adversaire. C'est pourquoi, en définitive, il faut admettre que le résultat est justifié.

R. Ds.

Pepi Humpal... quitte Yverdon !

Désavoué par ses joueurs et refusant d'engager une épreuve de force, Pepi Humpal a préféré renoncer à sa charge d'entraîneur au F.C. Yverdon. Mis devant le fait accompli, le comité n'a pu que s'incliner. Il a confié au gardien titulaire Daniel Gautschi le soin de diriger l'équipe pour les derniers matches du championnat de 1re ligue.

Yverdon, qui vient de concéder deux défaites consécutives, est en danger de relégation.

Réd. : Humpal avait succédé à Hertig limogé par Yverdon ...

Prix garanti jusqu'au 15 juillet 1974
La copie à sec baisse de prix... avec l'appareil à copier à sec 3M 051
- copies réellement sèches, de haute qualité
- possibilité de confectionner des transparents pour rétroprojection en lumière ambiante, des étiquettes-adresse, des feuilles à laminer, etc.
- absence de produits chimiques
- ni poudre, ni vireur
- pas d'entretien
- copies d'un coût économique

3M
Je voudrais un complément d'informations 051 Q
Nom:
Entreprise:
Rue:
NP/Localité:
Tél.:
3M (Switzerland) S.A., 85, rue de Genève, 1004 Lausanne, tél. 021/24 09 17

hockey sur glace

Derniers transferts

Abegglen à Sierre et Meuwly à La Chaux-de-Fonds

Sierre annonce que pour remplacer Robert Meuwly, transféré à la Chaux-de-Fonds, il s'est assuré les services du gardien lausannois Freddy Abegglen (27 ans).

Yverdon

Arrivées : Gerber (Vallée de Joux), Winteregg (Pérolles).

Départs : Grobety (Lausanne), Duperrex (Lausanne), Rey (Vallée de Joux) Bonadurer (Arosa), von Allmen (Rotblau Berne).

Tramelan

Arrivée : Vorp (Sonceboz).

Départ : aucun.

Entraîneur : Hugi (Suisse, ancien).

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe d'élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :
— une bonne formation commerciale ou générale
— quelques années d'expérience fructueuse
— le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
— l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :
— grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
— formation et introduction hautement qualifiées
— possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition :

envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres D 320301-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS (ères)

pour travail facile sur machines. La formation est assurée par nos soins ;

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES
MICROMÉCANICIENS

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager

ouvriers

pour nos différents départements (câblerie - fonderie) pour la surveillance et la conduite des machines.
Formation par nos soins.

Nous cherchons également

1 aide-électricien

Nous offrons :
— Un système de rémunération moderne
— Climat de travail agréable
— Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de prendre contact par téléphone (038) 42 12 42 ou de se présenter au service du personnel des Câbles Electriques, à Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD

FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département administratif, une

AIDE DE BUREAU

à laquelle nous confierons des travaux de dactylographie, analyse et classement de documents, et divers travaux annexes de bureau.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Bureau d'ingénieurs du Littoral cherche des

dessinateurs en génie civil

capables de faire de façon indépendante des relevés de terrains, des implantations, etc., et des

dessinateurs en béton armé

pour exécuter des plans, des métrés ainsi que des contrôles de chantiers.

- Rémunération d'après les capacités des candidats
- 13me salaire
- Atmosphère de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adresser offres détaillées au

BUREAU D'INGÉNIEURS R. ROTHPLETZ

Bourguillards 14, 2072 Saint-Blaise.

RETRAITES

Si vous vous sentez encore jeunes et entreprenants, nous pouvons vous offrir du travail temporaire avec les prestations sociales habituelles.

Veuillez téléphoner au No 24 74 14, pour prendre rendez-vous.

Fabrique de montres ROTARY S.A.
membre du groupe
GENERAL WATCH CO
cherche

assistant (e) du directeur des ventes

Préférence à candidat (e) au bénéfice d'une expérience horlogère sur les marchés suisses et étrangers.

Langues : français, anglais, allemand.

Fonction indépendante, touchant à tous les problèmes de la vente - publicité - promotion. Voyages occasionnels possibles.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres : Direction fabrique de montres ROTARY S.A., rue des Crêtets 138, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Fiduciaire engagerait

secrétaire-comptable

Travail varié et intéressant.

Horaire à convenir ; temps partiel éventuellement.

Adresser offres à case postale 705, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre département de moulage

un mécanicien d'entretien

Possibilité d'avancement.

Travail varié.

Tél. (038) 25 81 17.

On cherche

poseur de tapis-rideaux

Semaine de 5 jours.
Horaire libre.
Bon salaire.

Téléphoner au 25 34 69,
MAISON BENOIT
Tapis - Meubles - Rideaux.
Maillefer 25, Neuchâtel.

Hôtel à l'ouest de Neuchâtel cherche

personne de confiance

pour travaux divers (nettoyage de cuisine, chambres, repassage, etc.)
Horaire : 13 à 17 heures ou selon entente. Bon salaire.

Tél. (038) 31 55 98.

Emploi intérimaire, Période des vacances

Nous cherchons jeune homme pour emploi d'aide-magasinier pour la période du
22 JUILLET AU 9 AOUT 1974.
Semaine de 5 jours : lundi-vendredi.
Prendre rendez-vous par téléphone au 25 22 76.
R. BARDOU & Cie, 1, rue des Tunnels, 2006 Neuchâtel.

Je cherche, pour entrée immédiate,

carreleur qualifié

Travaux intéressants, excellentes conditions.

S'adresser à Edmond Lapaire, entreprise de carrelage, 2606 Corgémont.

Tél. (032) 97 22 95.

Hôtel du Soleil
NEUCHATEL
engage

garçon ou fille de buffet

Entrée immédiate ou à convenir ;

sommelier (ère) remplaçant (e)

pour période de vacances.

S'adresser à la direction, tél. (038) 25 25 30.

DRAIZE

CHERCHE

pour son département MANUTENTION comprenant les élévateurs HYSTER un

INGÉNIEUR ETS

en mécanique ou en automobiles
en qualité de

chef du service après-vente

Ses attributions seront les suivantes :
— animation d'une équipe de 25 collaborateurs dont le but est de toujours mieux servir nos clients aussi bien dans nos ateliers de Neuchâtel que dans nos centres de service externes
— formation technique du personnel
— entretien de contacts positifs avec nos clients, nos fournisseurs et les autres services de la société
— gérance administrative et technique du service après-vente dans son ensemble.

Nous demandons :
— expérience pratique si possible dans le domaine de la manutention
— habitude de conduire du personnel
— bon organisateur et gestionnaire
— connaissance des langues française et allemande, si possible bilingue ; l'anglais serait un avantage pour les contacts avec nos usines.

Nous offrons :
— poste à responsabilités
— travail intéressant et varié
— conditions modernes d'engagement.

Si ce poste vous intéresse, veuillez avoir l'obligeance de nous faire parvenir vos offres de service ou de nous téléphoner.

DRAIZE S.A., Service du personnel.
Rue des Draizes 51,
2006 Neuchâtel.
Tél. (032) 25 11 25 (interne 423).

DRAIZE

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital Neuchâtel

cherche des

horlogers qualifiés

en vue de renforcer sa cellule de production de pièces soignées, située au centre de la ville, et du

personnel féminin

pour divers travaux en ateliers.
Horaire mobile, avantages sociaux.
Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 24 33 22, interne 31, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

APPRENTISSAGES

Nous cherchons

apprentie aide en pharmacie

Faire offres ou se présenter à la Pharmacie J. ETIENNE, Portes-Rouges 141, Neuchâtel. Tél. 25 66 78.

PIERRE GUTH ELECTRICITÉ
Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Entreprise d'installations électriques et téléphoniques cherche

un apprenti monteur-électricien

COMMERCES

A vendre

salon de coiffure messieurs

plein centre de la ville de Bienne, rue de la Gare 22, entièrement équipé, prix très bas.

Pour tout renseignement, téléphoner au (032) 22 19 11.

A REMETTRE

RESTAURANT

situé à quelques minutes du centre de Neuchâtel. Très bonne affaire.
Reprise de l'inventaire.

S'adresser sous chiffres EC 1208 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

J'achète

escargots vivants

3 fr. 50 le kilo.
Nigault-Piller,
chemin Pavés 1, Peseux.
Tél. 31 38 95.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

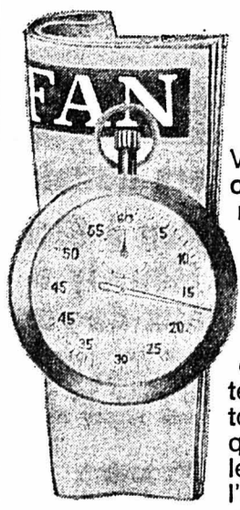

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?
Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.
Car vous l'attendez, votre journal.
Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Raffinerie de Cressier S.A.
2088 CRESSIER / NEUCHATEL

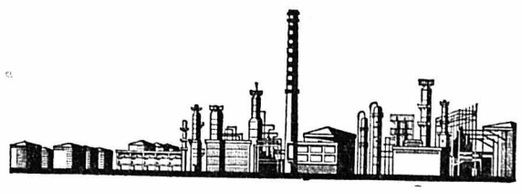

Nous cherchons

employée de bureau

à laquelle nous offrons travail varié : dactylographie, télex, remplacement au téléphone, contrôles et statistiques divers. Possibilités de développement pour personne stable.

Nous demandons : langue maternelle française, bonnes connaissances d'anglais, aptitude à manier les chiffres, bonne expérience.
Entrée en service : dès que possible.

Les intéressées sont invitées à faire leurs offres à notre service du personnel ou à demander une formule de candidature en téléphonant au No (038) 47 15 21, interne 251.

football

Coupe de l'UEFA et relégation pôles de la 21me journée de la ligue A

Le futur champion à la Maladière

On le savait depuis un bout de temps : Zurich est le plus fort. Quant à Bâle, il lui était demandé de s'effacer, non de s'aplatir !

Le chef étant connu, reste à désigner les deux participants à la Coupe de l'UEFA et les deux relégués. De quoi meubler ses soirées.

Après Suisse - Belgique, les internationaux reprendront du service, plus modeste, mais plus rémunérateur. Tous les matches se joueront samedi, sauf Lugano - Lausanne. Le moment ne serait-il pas venu de les fixer tous à la même heure ? Mai commence avec pas mal de joyeusetés, pour les raisons dites plus haut.

Bâle - Servette (3-2)

Bâle, ayant passé son moment de vergogne, ne trouvera aucune complaisance chez les Genevois, eux aussi intéressés aux deux premières places. La large victoire bâloise à Neuchâtel était un trompe-l'œil, suivi d'un partage à Saint-Jacques avec Saint-Gall et de la fessée que vous savez.

Après avoir récolté sept points sur huit, Servette peut connaître un faux pas.

Chênois - Young Boys (1-0)

C'était la première victoire de Chênois ; elle est restée l'unique acquise chez l'adversaire. Sur les cinq dernières parties chez lui, Chênois en a gagné quatre et partagé une fois. L'ours bernois est donc averti.

Grasshoppers - Winterthour (4-0)

Les Zuricois n'ont perdu qu'une fois chez eux (Young Boys). On les croit toujours plus forts qu'ils ne sont. Ils brassent de l'air, entassent les irrégularités, capables de bien comme de mal.

Winterthour traverse une bonne passe et posera quelques problèmes.

Lugano - Lausanne (0-3)

Lausanne n'arrive plus à gagner, Lugano n'y songe même pas. Pour lui, le fin du fin est de partager chrétiennement. Match Prosperi-Burgener.

Match des jeunes aussi, Lausanne ayant découvert en Hostettler un excellent joueur. N'était Muller, on songerait à un nouveau 0-0.

Neuchâtel Xamax - Zurich (1-1)

Le printemps n'est pas l'automne et, jusqu'à preuve du contraire, Neuchâtel Xamax a un peu baissé alors que Zurich est euphorique. Si on songe que Bâle a mis cinq buts aux Neuchâtelois et que Zurich en a mis autant aux Bâlois, les sueurs sont froides.

Zurich croira peut-être que le jour de gloire est arrivé et, après tout, il a perdu à Sion ! Tout complexe est à bannir.

Saint-Gall - Chiasso (1-3)

Le « schublig » saint-gallois, c'est à peu près tout ce qu'a pu s'offrir Chiasso jusqu'à présent.

L'orgueilleux maître des lieux est resté chez lui sur une défaite (Sion) et sur un partage (Neuchâtel Xamax). Il aura sûrement l'outrecuidance d'estimer que ça suffit comme ça. D'ici que Chiasso reste sur ses dix points...

Sion - La Chaux-de-Fonds (0-1)

C'était la première victoire chaux-de-fonnière et sa répétition est improbable. Privée de bons joueurs, La Chaux-de-Fonds n'ose rien risquer et l'occasion, contre Lugano, a été manquée.

Dès maintenant, on ne voit plus très bien où les « Meuqueux » iront chercher des points.

A. E.-M.

SANS FIORITURES. — Comme le démontre cette photo, les gars de Chênois savent s'unir pour éloigner le danger, qu'il porte le nom de Katic ou d'un autre attaquant. (ASL)

Ces chiffres vous intéressent

Ligue A

1.	Zurich	20	14	5	1	44	16	33
2.	N. Xamax	20	10	5	5	36	25	25
3.	Servette	20	9	7	4	33	24	25
4.	Grasshopp.	20	9	6	5	35	26	24
5.	Winterthour	20	9	6	5	29	25	24
6.	Lausanne	20	8	7	5	38	31	23
7.	Bâle	20	9	3	8	39	31	21
8.	Young Boys	20	7	5	8	36	33	19
9.	Saint-Gall	20	7	5	8	27	32	19
10.	Sion	20	5	7	8	20	23	17
11.	CS. Chênois	20	5	5	10	23	40	15
12.	Chx-de-Fds	20	3	7	10	22	34	13
13.	Lugano	20	2	8	10	14	37	12
14.	Chiasso	20	2	6	12	15	34	10

La saison dernière

1.	Bâle	20	12	4	4	37-23	28
2.	Grasshoppers	20	10	6	4	43-25	26
3.	Winterthour	20	10	5	5	32-18	25
4.	Sion	20	9	6	5	27-26	24
5.	Zurich	20	8	7	5	28-22	23
6.	Lugano	20	7	8	5	22-24	22
7.	Lausanne	20	8	5	7	33-22	21
8.	Servette	20	9	3	8	30-21	21
9.	Chx-de-Fds	20	7	6	7	26-31	20
10.	Young Boys	20	8	3	9	28-28	19
11.	Chiasso	20	6	4	10	16-32	16
12.	Saint-Gall	20	5	4	11	24-39	14
13.	Granges	20	4	3	13	16-35	11
14.	Fribourg	20	2	6	12	16-32	10

Classement français

L'équipe qui marque trois buts ou plus est gratifiée d'un point supplémentaire.

		Pts
1.	Zurich	39
2.	Grasshoppers	30
	Neuchâtel Xamax	30
4.	Servette	28
5.	Bâle	27
	Lausanne	27
	Winterthour	27
8.	Young Boys	25
9.	Saint-Gall	23
10.	Sion	20
11.	Chênois	18
12.	La Chaux-de-Fonds	15
13.	Lugano	14
14.	Chiasso	11

Penalties

POUR	TOTAL	RÉUSSIS
Bâle	6	4
Chênois	1	1
Chiasso	2	2
Grasshoppers	5	4
Lausanne	3	3
Lugano	3	1
Neuchâtel Xamax	6	5
Saint-Gall	6	3
Servette	3	—
Sion	1	1
Winterthour	2	2
Young Boys	3	3
Zurich	2	1
CONTRE	**TOTAL**	**RÉUSSIS**
Chênois	5	5
Chiasso	6	6
Grasshoppers	4	3
Lausanne	2	1
Lugano	3	2
Neuchâtel Xamax	4	2
Saint-Gall	3	3
Servette	2	1
Sion	4	2
Winterthour	4	2
Young Boys	5	2
Zurich	1	1

Les marqueurs

18 buts : Muller (Lausanne).
15 buts : Elsig (Neuchâtel Xamax).
12 buts : Jeandupeux (Zurich), Hitzfeld (Bâle).
11 buts : Katic (Zurich), Risi (Winterthour).
9 buts : Blaettler (Saint-Gall), Noventa (Grasshoppers), Petrovic (Servette).
8 buts : Pfister (Servette).

Expulsés

Boriani (Chiasso), Caccia (Chiasso), Sogari (Chiasso), Liechti (Chênois), Mathez (Neuchâtel Xamax) 2 fois, Tanner (Bâle).

Ligue B

1.	Vevey	21	13	6	2	39	20	32
2.	Lucerne	21	12	5	4	50	21	29
3.	Granges	21	11	6	4	44	38	28
4.	Aarau	21	8	7	6	29	26	23
5.	Wettingen	21	6	10	5	33	27	22
6.	Bellinzo.	21	8	6	7	34	29	22
7.	Fribourg	21	9	3	9	31	25	21
8.	Nordstern	21	6	8	7	26	30	20
9.	Bienne	21	6	8	7	25	30	20
10.	Carouge	21	7	4	10	23	28	18
11.	Mendrisio.	21	6	6	9	24	33	18
12.	Martigny	21	5	6	10	16	28	16
13.	Young F.	21	5	4	12	29	42	14
14.	Tœssfeld	21	3	5	13	18	44	11

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 7me. Vingt et un points. La dernière grosse défaite remonte à 1968 (Lausanne). Obtient le 4me pénalty du deuxième tour.

LA CHAUX-de-FONDS. 12me. Treize points. Absences de Veya, Wiberg, Sandoz. N'a marqué aucun but ni à Chênois, ni à Lugano, deux infortunés eux aussi.

CHÊNOIS. 11me. Quinze points. La plus mauvaise défense. A gardé ses distances sur Lugano, prochain adversaire de Lausanne.

CHIASSO. Dernier. Dix points. Cinquième défaite de suite. Deux victoires seulement. Mille spectateurs à domicile !

GRASSHOPPERS. 4me. Vingt-quatre points. Quatrième absence de Sunholz. A perdu ses deux matches contre Young Boys, 0-2 et 0-3.

LAUSANNE. 6me. Vingt-trois points. Absence de Vuilleumier. N'a gagné aucun des six derniers matches.

LUGANO. 13me. Douze points. Avants les plus médiocres. Record des partages : huit. Sur les huit parties du deuxième tour, en a joué six sans marquer.

NEUCHATEL XAMAX. 2me. Vingt-cinq points. Absences de Blusch et de Rub. N'a marqué que quatre buts lors des cinq derniers matches.

SAINT-GALL. 8me. Dix-neuf points. Bilan de buts déficitaire. L'espoir Leuzinger n'a participé qu'aux deux premières parties.

SERVETTE. 2me. Vingt-cinq points. Sur ses neuf victoires, six ont été acquises contre des équipes romandes. Invaincu depuis un mois. Rate son troisième pénalty.

SION. 10me. Dix-sept points. Absences de Dayen et de Lopez. Schurmann titulaire pour la première fois. Battu sur autobut.

WINTERTHOUR. 6me. Vingt-trois points. Troisième victoire de suite, dont deux à l'extérieur.

YOUNG BOYS. 8me. Dix-neuf points. Premier but de Vœgeli. Retour de Bruttin.

ZURICH. Premier. Trente-trois points. Meilleurs avants, comme défenseurs. A joué quinze fois dans la même formation.

A. E.-M.

LA LIGUE B NOUS RÉSERVE PEUT-ÊTRE DES SURPRISES

GRANGES PEUT ENLEVER LA DEUXIÈME PLACE

La vingt et unième journée du championnat de ligue B a été favorable à Granges, qui, vainqueur à Toessfeld, a profité des partages concédés par Vevey et Lucerne, sur les terrains de Young Fellows et Bellinzone, respectivement. Les Soleurois se font très menaçants pour les deux premiers, d'autant que ceux-ci semblent marquer le pas. Il n'y a plus, maintenant, que quatre points entre le chef de file et le troisième. A cinq journées de la fin (la ligue B a un tour d'avance sur la ligue A), cet avantage est plutôt mince.

En queue de peloton, la situation évolue dans le sens contraire, les deux derniers s'éloignant du peloton. Dans ce secteur, Martigny, qui accomplit des efforts méritoires, a porté son avance sur Young Fellows à 2 points. C'est peu... mais encourageant.

GRANGES DEUXIÈME

Aucune confrontation mettant directement aux prises des équipes recherchant l'ascension ou luttant contre la relégation n'est prévue au programme du prochain week-end. C'est dire que des surprises peuvent se produire, les formations voguant au milieu du classement étant capables de tout. Ainsi, Vevey, en recevant Wettingen, devra-t-il se montrer particulièrement attentif. Les Argoviens seraient, en effet, très heureux d'aller importuner le « leader » en son fief !

Et que penser d'Aarau, qui attend Lucerne ? Il sera spécialement bien placé pour mettre les bâtons dans les roues d'un prétendant au moral facilement chancelant. Lucerne paraît être encore plus menacé que Vevey. Granges, lui, aura la visite de Young Fellows. Certes, la formation du Letzground n'est pas à négliger, ainsi qu'elle l'a prouvé dimanche dernier, mais Granges, de son côté, sait à quoi s'en tenir. En jouant mal paraît-il, l'équipe soleuroise gagne tout de même. Elle traverse donc une période favorable. La verrons-nous au deuxième rang dimanche soir ? Le fait ne surprendrait pas.

BON POUR CAROUGE

Au bas de l'échelle, la journée pourrait sourire à Carouge, qui aura l'avantage de recevoir un Bienne pratiquement hors de soucis. Mendrisiostar semble aussi aller vers un dimanche favorable, Nordstern pouvant se contenter d'un point. Et, sous le soleil tessinois... Martigny, par contre, va vers de sérieuses difficultés car, à Saint-Léonard, Fribourg voudra se racheter en prouvant qu'il vaut mieux que le 0-2 subi à Wettingen. Fragile en déplacement, la troupe de Gehri pourrait bien devoir rester au degré des 16 points. Enfin, Toessfeld, même avec l'avantage du terrain, ne paraît pas être en mesure de résister à Bellinzone. De toute manière, une victoire ne changerait pas grand-chose à la situation de cette équipe qui est bien la moins bonne de la ligue.

F. P.

PRONOSTICS **Sport-Toto** PRONOSTICS

Dix experts vous proposent

		1	X	2
1.	Bâle - Servette	5	3	2
2.	Chênois - Young Boys	4	3	3
3.	Grasshoppers - Winterthour	5	3	2
4.	Lugano - Lausanne	3	4	3
5.	Neuchâtel Xamax - Zurich	3	3	4
6.	Saint-Gall - Chiasso	6	2	2
7.	Sion - Chaux-de-Fonds	6	2	2
8.	Aarau - Lucerne	3	3	4
9.	Etoile Carouge - Bienne	5	3	2
10.	Mendrisiostar - Nordstern	4	3	3
11.	Tœssfeld - Bellinzone	3	3	4
12.	Vevey - Wettingen	6	2	2

1. **Bâle - Servette.** — Les seigneurs de Saint-Jacques ont un peu perdu de leur prestance. Aux Genevois d'en profiter ! X 1 X

2. **Chênois - Young Boys.** — Les actions sont en hausse au bout du Léman, mais les jeunes Boys commencent à avoir de l'appétit. X X 2

3. **Grasshoppers - Winterthour.** — La prudence est de rigueur dans un derby ; postulons donc pour un match nul. X X X

4. **Lugano - Lausanne.** — Une belle occasion pour les gars de la Pontaise de recueillir un ou même deux points ! 2 X 2

5. **Neuchâtel Xamax - Zurich.** — Il est difficile d'admettre que le glorieux chef de file puisse à nouveau faire un faux pas. 2 X X

6. **Saint-Gall - Chiasso.** — A coup sûr, on peut prévoir que le maître de céans empochera l'enjeu. 1 1 1

7. **Sion - La Chaux-de-Fonds.** — Une occasion pour les jeunes Meuqueux de voir quelques étoiles et chandelles avant le coup de fendant. 1 X 1

8. **Aarau - Lucerne.** — Les viennent-ensuite n'ont pas l'habitude de s'adresser des cadeaux, donc tout est possible. 1 X 2

9. **Etoile Carouge - Bienne.** — Entre voisins de palier, on ne se lance pas toujours que des fleurs ; ici, un arrangement à l'amiable ferait le bonheur de chacun. X X 1

10. **Mendrisiostar - Nordstern.** — Quand deux étoiles se rencontrent, on peut s'attendre à des étincelles et au partage des points. X 1 X

11. **Tœssfeld - Bellinzone.** — La lanterne rouge essaiera de lancer ses dernières lueurs. 2 X 2

12. **Vevey - Wettingen.** — Une rencontre que les Vaudois envisagent avec un certain sourire. 1 1 X

escrime

Le brassard d'avril à Joël Raaflaub

En raison de circonstances imprévues (un grand nombre de juniors étaient absents au début du mois), le brassard dut être renvoyé au 25 avril. A cette date, comme 15 seniors et juniors participèrent au brassard, il fallut former 3 poules composées chacune de 5 tireurs. Trois concurrents par poule avaient le droit d'accéder à la finale. Ainsi, la plupart des assauts furent-ils très disputés, voire acharnés.

Classement : 1. Raaflaub 8 victoires - 40 points. 2. Crelier 6-32 ; 3. Jung 5-28 ; 4. F. Thiébaud 4-24 ; 5. Jeanneret 4-24 ; 6. Lacroix 3-20 ; 7. Thorens 2-16 ; 8. Huguenin 2-16 ; 9. Ott 2-16.

Classement général : 1. Raaflaub 183 points ; 2. Crelier 171 ; 3. Jung 159 ; 4. De Montmollin 132 ; 5. F. Thiébaud 127 ; 6. Ott 115 ; 7. Jeanneret 113 ; 8. Thorens 103 points, etc. F. O.

olympisme

Tout en formulant quelques réserves parfaitement justifiées

Règle 26 : satisfaction du Comité olympique suisse

Lors de sa séance du 27 avril, le conseil exécutif du Comité olympique suisse a procédé à un premier examen du texte du nouvel article 26 des règles du CIO, qui lui était parvenu le jour même.

Tout en se réservant de reprendre ce thème d'une manière plus détaillée, le COS tient d'emblée à exprimer sa satisfaction de voir inscrits dans le projet rédigé par la commission exécutive du CIO la plupart des postulats qu'il avait lui-même énoncés à l'occasion des journées olympiques organisées à Lausanne en 1969 et pour la réalisation desquels il a lutté depuis lors.

Cela concerne notamment :

1) la rédaction de deux textes distincts mais complémentaires, le premier sous la forme d'une règle statutaire brève et ne pouvant être modifiée qu'à une majorité qualifiée des deux tiers, le second prenant la forme d'un règlement assez précis pour permettre d'appliquer dans la pratique la règle statutaire dans l'esprit voulu par le CIO mais assez large pour laisser aux Fédérations internationales, aux Comités olympiques nationaux et à chaque Fédération nationale une marge de manœuvre suffisante dans leur cadre naturel.

2) Les mesures destinées à préserver l'athlète de l'utilisation commerciale ou publicitaire de ses performances sportives, par lui-même ou par des tiers.

Ces mesures sont à la fois fermes et réalistes.

Fermes car :

— elles continuent à réserver l'accès aux Jeux à ceux qui ne tirent pas profit de la pratique du sport de compétition

— elles proscrivent toute dépendance de l'athlète comme tel à l'égard de milieux commerciaux et interdisent le port de marques publicitaires dans les compétitions internationales (notion qui devrait être encore précisée).

Réalistes, car :

— elles accordent aux Fédérations internationales, aux Comités olympiques nationaux et aux Fédérations nationales le droit de conclure des contrats de publicité et de réglementer cette publicité sur le plan national, ce qui se révèle souvent indispensable pour assurer à ces institutions les moyens financiers nécessaires à leur action, dont les athlètes eux-mêmes sont les premiers bénéficiaires.

3) Les mesures de caractère social désormais ouvertement admises en faveur des athlètes sous différentes formes, dont la plus importante est le remboursement du manque à gagner pendant une période qu'il appartiendra désormais à chaque Fédération internationale de fixer, avec l'accord du CIO — pour tenir compte des conditions spécifiques dans lesquelles s'exerce le sport qu'elle contrôle.

RÉSERVES

Le COS tient toutefois à formuler d'emblée quelques réserves. La rédaction française de la disposition statutaire ne lui paraît, par exemple, pas heureuse.

En effet :

— elle fait allusion aux « avantages matériels obtenus grâce au sport auquel un athlète prend part ». C'est là une notion dangereuse car trop vague. Seuls devraient être interdits, à moins de tomber dans l'arbitraire, les avantages matériels obtenus par la pratique d'un sport

— elle contient une référence à d'autres règles du CIO qui l'alourdit inutilement alors qu'il suffirait de renvoyer au texte d'application, qu'il faudrait alors compléter.

Le règlement d'application mériterait lui aussi quelques clarifications.

Ces réserves, dont il est d'ailleurs encore temps de tenir compte, ne doivent en rien diminuer la portée de l'événement. La publication du projet de la commission exécutive constitue indubitablement un pas décisif vers le renforcement du mouvement olympique. Elle facilitera l'honnêteté et rendra plus difficile l'hypocrisie, dans la mesure, bien entendu, où tous les milieux intéressés démontreront, en payant d'exemple, leur volonté de faire respecter le texte qui sera finalement adopté par le CIO.

Déception aux Etats-Unis

Le nouveau projet de la règle 26 concernant l'admission des athlètes aux Jeux olympiques a provoqué une grande déception aux Etats-Unis, où l'on est partisan d'une libération bien plus poussée que celle prévue par le nouveau code.

Ce projet ne constitue qu'un très petit pas en avant a déclaré M. Philip Krumm, président du comité olympique des Etats-Unis. **Décidément, je ne vois pas grand-chose de changé,** a ajouté M. Krumm, **si ce n'est l'assouplissement quant à la durée autorisée des périodes d'entraînement, qui ne fait que confirmer ce qui avait déjà été toléré dans le passé.**

Rappelant que la position de son organisme s'éloignait ce celle du C.I.O., M. Krumm a résumé celle-là en deux points :

1) un athlète devrait être autorisé à être professionnel dans un sport mais amateur dans un autre (olympique).

2) serait admis à participer aux Jeux un concurrent qui n'a jamais gagné d'argent dans son sport (c'est-à-dire celui auquel il prend part, cela lui permettant d'être rémunéré dans un autre).

boxe

Après l'échec du Bernois face au Thaïlandais Chionoï

Chervet: «la prochaine fois je gagnerai par k. o...»

Il y a un an, passant juste avant que les centaines de policiers du service d'ordre ne forment l'écran imperméable qui leur avait été ordonné, j'avais pu me réfugier dans l'infirmerie. C'était à Bangkok, lors du championnat du monde Chionoï - Chervet qui venait de se terminer. A l'appel de la cinquième reprise, le Bernois avait dû rester assis sur sa chaise sur l'ordre du médecin : l'arcade sourcilière ouverte obligeait Chervet à venir m'y rejoindre. J'étais donc aux premières loges.

S'il n'y avait pas eu « ça », je gagnais me déclara, désabusé, le « poulain » de Buhler. « Ça », c'était la blessure à l'arcade sourcilière. Le médecin en était à son septième point de suture. Au douzième, « Fritzli » alla plus avant dans son raisonnement : **Si je peux le rencontrer une nouvelle fois, je le battrai.** Encore quatre points et il terminait sa pensée : **Il faut absolument que je le retrouve.**

DÉJA A BANGKOK !

Fritz Chervet n'a jamais appartenu à la catégorie des sportifs qui se vantent. Bien au contraire. Venant d'un homme aussi réservé, ce pronostic prenait passablement de consistance. Il est vrai que, pour ce premier Championnat du monde, la réussite avait été presque totale : Fritz menait aux points à l'issue des seules quatre reprises qu'il avait pu mener. Pas pour tout le monde, bien sûr... le juge thaïlandais avait déjà osé porter, sur sa feuille, une avance pour son compatriote. Une question d'habitude ! Mais, dans la salle, tout le monde avait vu Chionoï malmené, en difficultés, trois rounds durant. Et puis ! au quatrième, alors que l'arcade avait déjà sauté, il n'y avait plus qu'une alternative : ou en finir, ou être déclaré battu. Chervet passa tout près de la première possibilité.

Cette répétition fut — malheureusement — exacte. Oh ! bien sûr, on sait que samedi, il n'y eut pas de blessure. Donc, pas de raison pour Chervet d'en finir en s'engageant à fond dans la lutte. Mais cela était-il nécessaire pour ce boxeur qui — il sait toujours où il en est — faisait grandir son avantage au fil des rounds ? Peut-être ! Sûrement même, puisque la répétition étant tellement exacte, le juge et l'arbitre (Honolulu, c'est juste en face) se permirent des faux.

LA PROCHAINE FOIS...

Chervet, calme comme toujours, ne prononça qu'une seule phrase au moment de quitter le Hallenstadion. Une phrase qu'on me permettra d'ajouter à la discussion de l'an dernier : **la prochaine fois, je gagnerai par K.-O...**

Y aura-t-il une prochaine fois ? Oui, à condition que du côté de Berne, on parvienne à faire aboutir les discussions qui vont s'engager avec l'autre champion du monde, celui de la W.B.C., ne serait-ce que parce que l'Europe appartient à cette Fédération mondiale. Il ne sera donc pas obligatoire d'avoir, autour du ring, des juges trop engagés. Des juges n'appliquant pas, obligatoirement, cette forme de jugement. Dans ce seul cas les neutres seront possibles.

Car — c'est un jugement personnel, bien sûr, mais il n'est pas difficile de s'engager sur cette voie — Chervet ne pouvait pas gagner autrement que par K.-O. samedi soir. Etre assis au bord du ring suffisait pour s'en convaincre. En levant la tête, on voyait le Bernois marquer, toucher sans cesse : en abaissant légèrement le regard, on voyait le juge thaïlandais discuter sans cesse avec plusieurs de ses compatriotes — les managers des autres boxeurs thaïlandais par exemple — et sans cesse encourager Chionoï de la voix. Lui donner des conseils...

L'AVIS DE NUSSBAUM

Après Chervet, j'ai rencontré Nussbaum. Meurtri lui aussi par la décision : **C'est comme ça,** remarquait-il. C'est **dommage, mais que faire contre de pareils juges. Encore que,** relevait le Genevois, **ils ne sont pas forcément malhonnêtes, mais tout simplement aveuglés par leur chauvinisme.**

C'est aussi un avis. Que j'ai quelque peine à partager.

Serge DOURNOW

Association cantonale neuchâteloise de football

Résultats complémentaires

Matches joués en semaine. — Juniors A : Marin - Fleurier 8-1. — **Juniors C :** Couvet - Les Ponts 1-5. — **Juniors D :** Cortaillod - Comète I 0-1. — **Vétérans :** Fontainemelon - Ticino 1-2.

Autres résultats. — IVe ligue : Les Bois IB - Superga II 3-8 ; La Sagne II - Saint-Imier IIb 5-1 ; Fontainemelon II - Saint-Blaise IIb 4-2 ; Auvernier II - Cortaillod II 2-4 et non 4-2 (match du 21 avril). — **Juniors C :** Les Geneveys-sur-Coffrane - Ticino 4-0. — **Juniors E :** Colombier I - Cortaillod I 1-0 ; Comète I - Marin I 8-2 ; Neuchâtel Xamax - Hauterive 0-9.

A vendre
POISSONS FRAIS
tous les matins, nouveau **port des pêcheurs, Auvernier, chez W. Grollmund, pêcheur.**

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

Des vacances à
CATTOLICA (Adriatique)
L'hôtel Majorca vous y attend.
Du 19 mai au 30 juin, du 25 août au 21 septembre, prix spéciaux d'avant-d'arrière-saison,
dès Fr. 18.— par jour, tout compris.
Prospectus, renseignements et réservations :
C. SCHLEGEL, les Addoz 42, 2017 Boudry.
Tél. 42 29 25.

OUI à l'amélioration de la route
OUI à la réfection de la chaussée
OUI aux glissières de sécurité
OUI à des transports publics mieux organisés

NON à l'abattage des arbres
NON aux quatre pistes

Votez NON

Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature
Docteur M.-H. Béguin, président

ABNE

Patronage
QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
Mercredi 22 mai 1974

RALLYE VÉLOMOTEUR

pour les jeunes de 14 à 18 ans

Organisation : Centre de loisirs avec le soutien de l'ACS, du TCS, de la Police locale.

S'adresser au Centre de loisirs, Boine 31, Neuchâtel, tél. (038) 25 47 25.
Inscriptions : jusqu'au 10 mai 1974.

A l'arrivée du Rallye, une collation sera offerte.
Démonstration par la Police du feu et des premiers secours.
Dès 17 heures, concert pop.
Un poster récompensera tous les participants.

PROFITEZ
PRIX DISCOUNT

MILIEU MOQUETTE 2 X 3 dès Fr. 235.—
TOUR DE LIT 3 pièces dès Fr. 135.—

DIRECTEMENT DE NOS ROULEAUX
TAPIS BOUCLÉ 100 % NYLON
dos mousse compacte, coloris modernes, en 400 cm de large

Prix de vente recommandé :	**NOTRE PRIX**
Fr. 28.90 le m²	**Fr. 19.50 le m²**
Fr. 33.— le m²	**Fr. 23.- le m²**
Fr. 45.— le m²	**Fr. 35.- le m²**

Prix de pose très avantageux
Présentation de nos collections à domicile le soir également Fermé le samedi

Benoit
TAPIS — MEUBLES — RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHATEL - Tél. 25 34 69

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune secrétaire suisse
expérimentée, 3 ans d'école de commerce avec certificat, langue maternelle allemande, connaissances approfondies du français, anglais et italien, cherche poste d'avenir à Neuchâtel ou dans la région.
Faire offres sous chiffres 28-300252 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Suisse romand, âgé de 36 ans, laborieux et aimant l'ordre, mais passablement dur d'oreille, cherche place comme seul
AIDE-JARDINIER
chez un horticulteur à Neuchâtel ou aux environs.
Etre bien traité avec compréhension est plus important qu'un grand salaire.
Renseignements par PRO SURDIS Berne. Tél. (031) 22 56 02, de 9-12 et de 14-18 heures.

Employé de commerce, 15 ans de pratique, cherche place stable en qualité de
comptable
Capable de travailler seul.
Entrée à convenir.
Faire offres sous chiffres KI 1214 au bureau du journal.

Jeune employée de commerce
avec formation complète cherche place à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à MK 1216 au bureau du journal.

JEUNE FILLE
hors de l'école, cherche
PLACE
dans famille romande, éventuellement dans home d'enfants, pour s'occuper des enfants et aider au ménage. Désire avant tout apprendre le français.
Faire offres ou téléphoner à Gabi Bracher, 8953 Dietikon 2.
Tél. (01) 88 94 77.

Cadre d'entreprise
génie civil et T.P.
Technicien ETS cherche emploi comme directeur d'entreprise ou adjoint, éventuellement comme technicien surveillant de travaux ; formation complète avec grandes expériences, sérieux et stable, cherche situation dans canton de Neuchâtel ou aux environs, libre tout de suite ou à convenir.
Tél. (022) 48 94 57.

Secrétaire
5 ans de pratique, cherche travail à mi-temps.
Faire offres sous chiffres OM 1218 au bureau du journal.

Jeune photographe
cherche emploi ; date d'entrée à convenir.
Adresser offres écrites à HF 1211 au bureau du journal.

Jeune femme
cherche emploi de vendeuse, de préférence dans boutique, ou de réceptionniste, mardi et jeudi après-midi, samedi toute la journée ou à convenir.
Tél. (037) 71 47 73.

Nous cherchons pour 2 jeunes filles de 15 ans
PLACES POUR L'ÉTÉ
dans ménages avec enfants, du 1er juillet au 20 août, langue française, famille privée ou petit commerçant.
Renseignements : famille Flury, commerçant, Ilanz (GR).
Tél. (086) 2 12 37.

EMPLOYÉ
26 ans, parlant français, espagnol, italien, connaissances d'allemand, cherche place comme aide au chef du personnel.
Adresser offres écrites à DZ 1181 au bureau du journal.

Ferblantier-couvreur
cherche travaux de réfection à l'heure ou à forfait.
Devis sur demande.
Tél. 31 78 26.

Aide en médecine dentaire
possédant certificat reconnu par la SSO, ayant également deux ans de pratique dans un bureau cherche place à Neuchâtel ou aux environs.
Entrée : date à convenir.
Adresser offres écrites à CZ 1191 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Record 1900
Luxe, 4 portes.
Fr. 5800.—.
Tél. (039) 32 11 27, de 14 à 17 heures.

Suzuki 250
T 20, 1967, plaques et assurances 500 fr.
Tél. 24 57 23.

A vendre
motocycle léger
Kreidler 1973
100 km, absolument comme neuf.
Tél. (038) 31 72 34, aux heures des repas.

A vendre
BMW 1600
1967, expertisée.
Tél. (038) 33 50 80.

A vendre
Fiat 124 S
expertisée, parfait état. 70.000 km, Fr. 5400.—.
Tél. (038) 51 15 30.

Suzuki T 125 II
modèle 1973, 2 cylindres, 7500 km, 1200 fr.
Tél. (038) 47 10 13, midi et soir.

Particulier vend
VOLVO 144
1971, 70.000 km, expertisée, avec radio-cassette, volant sport, 2 pneus neige. Prix : 7800 fr.
Tél. 31 73 83, 51 33 71, le soir.

Occasion unique Renault R 12 Break
1971, expertisée. Parfait état.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Belle occasion
Ford Cortina 6 CV
limousine 5 places, 2 portes, complètement révisée, expertisée. Prix : 2700 fr. Grandes facilités de paiement. Echange possible.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Particulier vend
Toyota Corolla
1200, excellent état. Expertisée. Prix intéressant.
Tél. (038) 31 57 70, dès 18 heures.

Problème de voiture ?
La solution !
A. Waldherr Auto-location
Rue des Parcs 147
Tél. (038) 24 12 65
Neuchâtel

RENAULT
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. (038) 36 15 15

Particulier cherche
Triumph TR 4
expertisée.
Faire offres sous chiffres IG 1212 au bureau du journal.

A vendre
Fiat 850
sport, expertisée.
Tél. 42 29 13.

A vendre
Ford Galaxie
modèle 1966, 29 CV, automatique, en parfait état ; expertisée en février 1974. Prix à discuter. Contre-affaire possible sur plus petite cylindrée.
A. Aeschlimann, Hôpital 8, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 39 24.

A vendre superbe occasion
FIAT 124 S
excellent état, rouge, 1969, stéréo à cassette. Facilités de paiement.
Tél. 25 87 20.

A vendre
Simca 1300
modèle 1965, expertisée. Prix à discuter.
Tél. (038) 24 38 29.

A vendre
Fiat 850 Spécial
modèle 1968, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre
Renault R 4 export
1971, 4 vitesses, blanche, 60.000 km, ceintures de sécurité. Voiture extrêmement soignée, pas de rouille, expertise en mai 1974, 4600 fr.
Reprise éventuelle R 4 modèle 1968-1969.
Tél. (038) 47 15 18, heures des repas.

LANCIA FULVIA 1,3
Coupé Zagato, 1970, blanche, intérieur simili, 54.000 km.
Expertisée et garantie.
GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

FIAT X 1/9
carrosserie Bertone, septembre 1973, 14.000 km, jaune, toit noir, jantes magnésium, glaces athermiques, toutes garanties.
Garage Touring
TRAVERS. Tél. (038) 63 13 32.

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers

OCCASIONS

CITROEN GS Club	1972	SIMCA 1000 Spéciale	1969
CITROEN AMI 8	1969	DATSUN Cherry 100 A	1972
CITROEN DYANE 6	1970	TOYOTA COROLLA	1971
CITROEN DYANE 6	1969	MAZDA 1300 Break	1972
CITROEN 2 CV 6	1972	VW 1600 L Variant	1970
PEUGEOT 204 GL	1970	VW 1300 L	1970
PEUGEOT 204 break	1969	NSU 1200 TT	1971
PEUGEOT 504 injection	1970	NSU 1100 C	1969
PEUGEOT 404	1967	VOLVO 142	1971
RENAULT 16 TS automatique	1971	AUDI 100 LS	1970
RENAULT 16 TL	1969	BMW 2800	1970
RENAULT R 6 TL	1972	BMW 2000	1969
FIAT 132 1800 GL	1973	MERCEDES 250 CE	1970
FIAT 124 S	1971	ROVER 3500 automatique	1971
FIAT 127	1972	FIAT 238 bus	1971
OPEL GT 1900	1970	RENAULT Estafette	1971
SIMCA 1100 Spéciale	1972	CITROEN H Y	1967
SIMCA 1200 S coupé	1969	VW bus camping	1971

AINSI QUE DIVERSES VOITURES

EXPERTISÉES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

A quoi pense un pilote qui aborde une courbe à 280 km.h.?

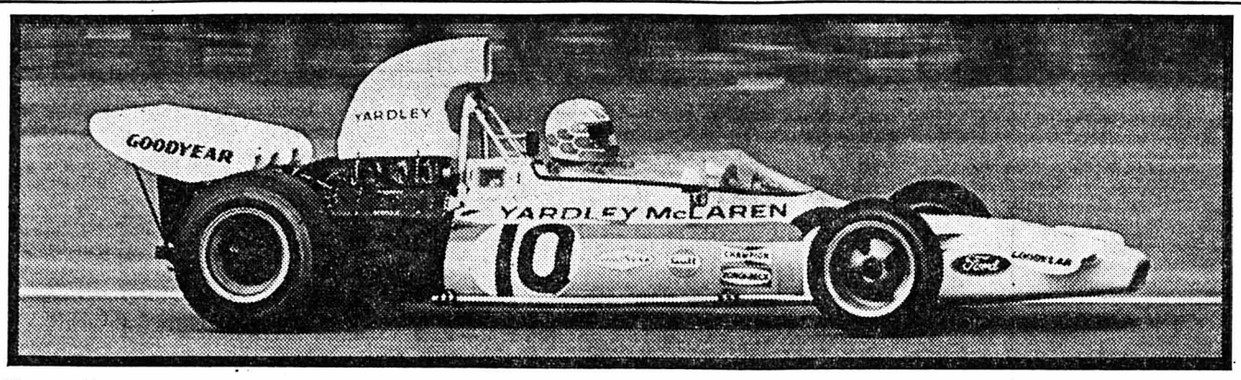

A rien. Tous nous l'ont dit.
Rien qu'une concentration et une sensibilité exacerbées, une interprétation instantanée des moindres indices du moteur, de l'adhérence, des concurrents.
Une synchronisation absolue des données de la course et des repères de la piste.
Pas d'ivresse de la vitesse, une sérénité totale.
Enfin, la froide, l'impérieuse volonté de vaincre à tout prix, en exploitant toutes les ressources d'un véhicule qui n'a été construit que pour cela.
Ce corps à corps à 77 mètres/seconde vous le vivrez avec Ascari, Clark, Fangio, Moss, Nuvolari ou Stewart, vous partagerez les secondes décisives de leurs courses et l'heure de leur triomphe en lisant, **semaine après semaine,** alpha auto

Revivez l'exaltante histoire de l'automobile, assistez aux plus extraordinaires compétitions sportives de tous les temps, familiarisez-vous avec les secrets de la technique et de la conduite automobiles... grâce à alpha auto **l'unique publication qui traite sous forme encyclopédique tous les aspects de l'automobile, des origines à nos jours:**
la technique, l'industrie, le sport, la législation.

alpha auto c'est le passé, le présent et le futur du monde fascinant de l'automobile: **160 fascicules hebdomadaires richement illustrés en couleurs, soit plus de 3800 pages qui constitueront 10 magnifiques volumes; 8000 rubriques, dont 200 études approfondies consacrées aux grands noms de l'automobile; 5000 photographies et tableaux en couleurs réalisés par les meilleurs spécialistes; 2000 dessins, schémas et diagrammes.**

Motos En pages 3 et 4 de couverture, chaque fascicule évoque les aspects les plus passionnants du monde des deux roues.

CHAQUE SEMAINE, à votre kiosque et en librairie, vous trouverez un nouveau fascicule de alpha auto

OFFRE SPECIALE:
Les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul: Fr. 2,90 seulement!

CETTE SEMAINE, SORTIE DES N°s 1 et 2.

Une nouvelle publication alpha

EDITIONS KISTER S.A. 33, Quai Wilson, Genève, Tél. 022 315000

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

COURS DE LANGUES

Cours trimestriels, prix de base de la leçon de 1 h 30 : Fr. 4.50

FRANÇAIS (débutants)	le mercredi de 20 h 30 à 22 h
ANGLAIS (débutants)	le lundi de 20 h 30 à 22 h
ITALIEN (débutants)	le jeudi de 20 h 30 à 22 h
PORTUGAIS (débutants)	le mardi de 20 h 30 à 22 h

COURS COMMERCIAUX

DACTYLOGRAPHIE (débutants)
le mercredi de 19 h à 20 h 30
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h 30 : Fr. 6.—

COMPTABILITÉ (débutants) le mercredi de 20 h à 22 h
Cours trimestriels, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 8.—, matériel compris

Renseignements et inscriptions à :

ÉCOLE-CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital - 2000 NEUCHATEL - Tél. (038) 25 83 48

Nom : Prénom :
Rue : Chez :
Lieu : Tél.
s'inscrit au cours de :

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes d'emplois

DAME CHERCHE à garder des enfants. Tél. 33 13 27, à Saint-Blaise.

DAME cherche travail de 8 à 14 heures, en qualité de femme de chambre ou dame de compagnie. Tél. 31 65 42.

DANS MAISON avec jardin, maman garderait bébé ou enfant. Tél. 41 31 25.

JEUNE EMPLOYEE de commerce cherche place intéressante, région Saint-Blaise - Neuchâtel. Adresser offres écrites à LJ 1215 au bureau du journal.

PERSONNE BILINGUE cherche à faire traductions français-allemand, dès que possible. Adresser offrées écrites à CA 1206 au bureau du journal.

PERSONNE CHERCHE TRAVAIL pour le mois de juin. Possède diplôme de culture générale ; bilingue français-allemand, sait taper à la machine. Adresser offres écrites à BZ 1205 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 25 ans, cherche emploi : commissionnaire, demi-journée. Adresser offres écrites à GE 1210 au bureau du journal.

ETUDIANTE donnerait des leçons de : mathématiques, allemand, anglais à élèves d'école primaire ou secondaire. Téléphone 25 19 20, Mlle Oppliger.

DAME cherche heures de ménage, à Neuchâtel. Tél. 24 71 30.

DEMOISELLE CHERCHE TRAVAIL intéressant pendant les mois de : mai, juin, juillet. Tél. (038) 47 15 08.

ETUDIANTE donne leçons d'espagnol ou échange français-espagnol. Tél. 25 76 06, soir.

JEUNE ETUDIANT cherche travail pendant trois mois, le plus tôt possible. Adresser offres écrites à 15-377 au bureau du journal.

Offres d'emplois

QUI DONNERAIT leçons guitare à débutants, 1 à 2 heures par semaine ? CPD, tél. (038) 53 35 53.

NOUS CHERCHONS PERSONNE pour s'occuper du ménage d'un monsieur veuf d'un certain âge, habitant villa à Neuchâtel. Donner réponse sous chiffres DW 1142 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

TROUVE CHAT ANGORA gris noir, collier vert, et jeune chatte noire-blanche, région collège des Parcs. Tél. 25 89 28.

TROUVE JEUNE CHAT siamois, mâle, région la Maladière. Tél. 25 27 72.

Divers

COURS DE PEINTURE SUR BOIS. Début du cours de débutants : 6 mai, encore 2 places. Inscriptions : tél. 36 15 06.

URGENT. Orchestre cherche guitariste solo ou accompagnement. Tél. 25 70 74, aux heures des rpas.

Demandes à acheter

JE CHERCHE MOTEUR ou boîte à vitesses OSSA 250. Tél. 31 25 59.

VAURIEN D'OCCASION. Tél. 25 61 01, interne 317, (heures bureau).

VOILIER 420 OU 445. Tél. (038) 31 56 23, après 18 heures.

VELO de garçon, 8-10 ans. Tél. 42 29 69.

POUPEES, JOUETS ANCIENS, avant 1930. Tos les genres. Prix intéressant. Me déplace partout. Tél. (039) 23 86 07.

POUR COLLECTIONNEUR, anciennes montres-oignon. Tél. (038) 53 34 71 (repas).

JE SUIS ACHETEUR DE TOUTES ARMES ANCIENNES. Paiement comptant. Tél. (024) 71 17 49.

A vendre

POUSSETTE PEG bleu marine transformable en pousse-pousse, très bon état. Téléphone 25 79 69.

CARAVANE Abbey, modèle 1973, état neuf (double emploi). Tél. (038) 61 13 28 (heures des repas).

1 CANAPE, 2 fauteuils avec haut dossier, velours dralon, première qualité, à l'état de neuf. Tél. 31 70 52, dès 17 h 30.

SALON Louis XVI, en bon état, prix à discuter. Tél. (032) 88 17 66.

ROBES D'ETE, fillette 4-5 ans. Tél. 25 00 52.

LIT D'ENFANT, 150 x 75 cm, avec matelas ; chaise auto Rallye pour enfant. Tél. (038) 31 57 58, heures des repas.

5 PNEUS, 2 CV Ami 6 ; 3 avec jantes. Téléphone 25 36 34, matin ou soir.

POUSSE-POUSSE + parasol + sac de couchage, le tout en bon état. Tél. 24 71 32.

1 CANAPE TRANSFORMABLE ; 2 fauteuils rouges, à l'état neuf ; prix à discuter. Téléphone (038) 31 20 66.

TRAIN ELECTRIQUE complet, écartement HO. Tél. 33 22 76, aux heures des repas.

1 CHAMBRE A COUCHER, palissandre de Rio, lits jumeaux, armoire 4 portes plus literie ; 1 aquarium, 100 litres, bon état, 140 fr. Tél. (038) 31 37 75.

MACHINE A TRICOTER double, Strigo, neuve avec accessoires, 900 fr. Tél. (038) 47 17 30.

1 SALON MODERNE neuf, 2500 fr. cédé à 800 fr. Tél. 31 73 70.

TELE TAMRON 135 automatique + grand angulaire Sesnon, 35 mm, 160 fr. et 90 fr. pour Canon FT OL ; Zeiss Biotar 1,5 75 mm avec pas-de-vis 42 mm, 350 fr. ; Edixa Reflex révisé + Hanimex, 35 mm, pas-de-vis, 250 fr. ; complet pantalon, grossesse, taille 38, en jersey, 45 fr. Tél. 24 36 57.

VOILIER VAURIEN en bois. Tél. 31 60 92.

CUISINIERE A GAZ 4 feux, four autonettoyant, éclairage du tout, état de neuf ; prix à discuter. Tél. (038) 33 36 91.

BELLE POUSSETTE Wisa-Gloria, en parfait état. Tél. 33 31 89.

PERRUCHES ondulées, vert-jaune-bleu, à 10 fr. pièce. Tél. (037) 65 12 39.

JOLIE ROBE LONGUE, fillette 4 à 5 ans ; complet mi-saison ; pantalons homme, taille 40-42, le tout état de neuf. Tél. 57 14 32.

LAYETTE, nid-d'anges ; manteaux térylène et un ciré jaune, grandeur 92 ; volière. Téléphone 31 63 90.

ROBE DE MARIEE, taille 40-42. Tél. 33 34 81.

BUREAU 150 X 70 cm, 120 fr. Tél. 25 89 79.

CUISINIERE GAZ 3 feux + four, 150 fr. ; vélo d'homme 60 fr. ; boule à laver 20 fr. Tél. 24 57 23.

1 CANAPE 2 FAUTEUILS couverture moquette ; 2 chaises cannées. Bas prix. Téléphone 25 00 94, le soir.

2 COSTUMES JUDO 6 et 10 ans. Téléphone 33 31 59.

CROCHET D'ATTELAGE neuf, 204, 304. Habits, 2, 4 ans, 10 à 14 ans. Tél. 41 19 00.

CUISINIERE ELECTRIQUE Therma 3 plaques, four Infrarouge, 200 fr. Tél. 51 30 61.

MACHINE A LAVER semi-automatique, marque Tempo, bon état, 50 fr., 1 lit à une place avec sommier et matelas 50 fr. Téléphone 25 29 47 ou 31 47 30.

TABLE ESPAGNOLE 95 X 180 cm. Téléphone 31 25 59.

LIT D'ENFANT, rustique, 145 X 70 cm, avec matelas et duvet en très bon état. Téléphone (038) 33 40 12.

STEREO, appareils Hifi de marque, neufs, avec garantie. Conseils techniques et installation à domicile. Tél. (038) 33 40 12.

1 SALLE A MANGER avec : 1 table, 6 chaises, 1 vaisselier ; 1 cuisinière électrique Le Rêve, 4 plaques, 2 grils infrarouge. Bas prix. Tél. 42 25 22, heures des repas.

JEUNES LAPINS à engraisser. Tél. 53 10 72.

POUSSETTE et porte-bébé, 100 fr. le tout. Tél. 42 28 94.

VETEMENTS dame, taille 38 ; robes, jupes, pantalons, blouses, 15 fr. pièce. Tél. (038) 24 14 17.

PAROI MURALE en chêne, style breton. Téléphone 25 63 63.

CALYPSO NIKKOR II + accessoires, 800 fr. Tél. 24 04 95, après 18 heures.

A louer

A LA RUE DE LA DIME, CHAMBRE indépendante non meublée. Loyer, charges comprises, 135 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme J. Huguenin, Dîme 43. Téléphone (038) 33 27 16.

VACANCES AU TESSIN, (lac Majeur), Immédiatement, petits appartements, pour 2, 3 ou 4 personnes, ainsi que studios, possibilité de cuisiner, toutes commodités, à proximité. On parle français, tranquillité, parking. Ecrire à Mme Jos. Térésa Steiner, D. Bacilieri 12, 6648 Minusio (près Locarno). Téléphone (093) 33 50 57.

A CORCELLES, pour une personne, dans immeuble ancien, logement de 1 chambre, cuisine, W.-C, chauffage général. Téléphone (038) 31 10 52.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT 2 pièces, cuisine agencée, confort, 305 fr., Cornaux, fin juin. Téléphone 33 11 44, Battistella.

APPARTEMENT 2 PIECES, 300 fr., charges comprises. Tél. 41 32 19, dès 19 heures.

A CORTAILLOD, dans petit immeuble, appartement de 3 pièces neuves, loyer 500 francs, comprenant : cuisine entièrement équipée, tapis tendus, antenne TV, cave, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique. + acompte de chauffage et eau chaude. Eventuellement garage chauffé, 65 fr. ; entrée mi-mai ou à convenir. Tél. 31 32 78.

JOLIE CHAMBRE, Bevaix. Tél. 46 22 58, après 18 heures ; messieurs s'abstenir.

GARAGE, chemin de Trois-Portes, libre dès juin. Tél. 24 55 83.

GRANDE CHAMBRE, avec confort, quartier Draizes, à personne sérieuse et tranquille. Tél. 24 22 28.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune homme sérieux. Tél. 24 46 27.

MEUBLE 1 ½ pièce, cuisine agencée, 1-2 lits pour dépannage, vacances ou autre ; courte période, Peseux. Tél. 31 18 29.

A CERNIER, appartement 2 pièces, chauffage + eau chaude, 350 fr. Lorimier, boucherie, Fontainemelon.

IMMEDIATEMENT, à jeune homme, chambre meublée, eau chaude, chauffage central. W. Schenk, Bellevaux 2.

IMMEDIATEMENT, près de la gare, 2 chambres meublées + cuisine, chauffage central, eau chaude. W. Schenk, Bellevaux 2.

GRANDE CHAMBRE, eau courante, très jolie, au centre. Tél. 25 90 15.

APPARTEMENT DE 3 PIECES, tout confort, Dîme 107. Tél. 33 54 59.

A PESEUX, chambre indépendante, à monsieur. Tél. 31 41 06.

A BOUDRY, appartement de 3 ½ pièces, pour fin juillet 1974. Tél. 41 24 00.

CHAMBRE INDEPENDANTE, salle de bains, cuisine à demoiselle, Jardin anglais. Téléphone 24 12 12.

GRAND STUDIO neuf, non meublé, à Boudry pour fin mai. Tél. 33 17 49, heures de bureau.

HAUTE-NENDAZ (VS), appartement 2 chambres, 5 lits, balcon, piscine et restaurant dans l'immeuble, libre du 15 juin au 20 juillet 1974. Tél. (061) 76 36 08.

RUE BACHELIN, petit appartement de 3 chambres, salle de bains, 255 fr. + charges. Ecrire sous chiffres FB 1183 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLE, cuisinette, douche, à Cernier. Tél. 53 32 27.

STUDIO non meublé, libre, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

SERRIERES, chambres indépendantes à un et deux lits, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

IMMEDIATEMENT, 2 pièces meublé, grande cuisine, tout confort, dans villa tranquille à Gorgier ; vue, jardin. Tél. 55 21 77, le soir.

Demandes à louer

GARAGE, région Hauterive, Saint-Blaise, Marin. Tél. (038) 24 00 36, heures des repas.

APPARTEMENT POUR VACANCES, du 3 au 17 août, en montagne ou autre. Téléphone 41 19 00.

JEUNE DEMOISELLE cherche studio meublé ou petit appartement à Saint-Aubin ou Gorgier. Adresser offres écrites à DB 1207 au bureau du journal.

NEUCHATEL, près de la gare, monsieur sérieux cherche une chambre. Téléphone (032) 22 72 30, heures de bureau.

PERSONNE SERIEUSE cherche appartement de 2 chambres, si possible confort, chauffage central, ascenseur et téléphone, à proximité de la ville et des moyens de transport, pour le 24 juin 1974. Tél. (038) 25 11 88, de 12 h à 14 h et de 18 h à 19 heures.

CHAMBRE pour une employée. Adresser offres à : Chaussures Bally-Arola, Neuchâtel. Tél. 25 16 35.

CHAMBRE MEUBLEE, prix modéré, cherchée par Suissesse solvable. Adresser offres écrites à 25-381 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU suisse allemande cherche, pour le 1er juin, chambre meublée. Ecrire à la case postale 646, à 2001 Neuchâtel ou téléphoner au 25 32 29.

IMMEDIATEMENT OU A CONVENIR, appartement, confort ou mi-confort, 4 pièces, minimum, pour famille suisse avec chien, de préférence maison ancienne sur commune de Neuchâtel - la Coudre. Adresser offres écrites à EA 1182 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 à 3 grandes pièces, sans confort, à Bôle ; éventuellement échange contre 3 pièces, confort. Tél. 24 39 30.

Les CFF vous proposent

Nos beaux voyages

Dimanche 5 mai 1974
COURSE SURPRISE
A travers la campagne en fleurs.
Fr. 36.— avec abt ½ billets Fr. 28.—

Dimanche 12 mai 1974
COURSE SURPRISE - FÊTE DES MÈRES
Train spécial - bateau spécial.
Musique - danse - jeux - ambiance.
Repas de midi compris.
Fr. 74.— avec abt ½ billets Fr. 65.—

Dimanche 19 mai 1974
EMMENTAL - REMONTÉE DE L'AAR
Char à pont et bateau.
Fr. 38.— avec abt ½ billets Fr. 30.—

BILLETS D'EXCURSION
Délivrés chaque jour jusqu'au 31 octobre. Ces billets sont valables 2 jours. Réductions supplémentaires pour familles.

Destination :	Prix dès Neuchâtel : 2me cl.	1re cl.
Aigle - Bex	25.60	38.40
Lucerne	30.40	45.60
Evian-les-Bains	22.—	32.80
Vevey-Montreux	20.80	30.40
Petite-Scheidegg	52.80	79.40
Grindelwald ou Lauterbrunnen	32.80	49.60
Schynige Platte	41.80	56.20
Stockhorn	38.—	50.—
Kandersteg	30.40	45.60
Hothen - Ausserberg	33.60	50.40

Possibilité d'obtenir des billets complémentaires à prix réduits sur présentation du billet spécial.
Ces billets d'excursion sont également en vente à Neuchâtel-Serrières, Corcelles-Peseux, les Hauts-Geneveys, Travers ainsi qu'au bureau de ville CFF de Neuchâtel.

Big Ben Bar

Devez-vous entretenir plus de 1000m²?
Devenez pilote de tondeuse!

Dès Fr. 2695.– seulement, il existe une élégante et pratique
Ariens
tondeuse carrossée

à bord de laquelle, assis, votre volant bien en main, vous roulerez sur votre gazon et le tondrez avec précision sans la moindre peine. Le ramasse-herbe vous évitera le ratissage. Sécurité maxima, 4 vitesses avant, 1 vitesse arrière. 5 modèles différents. Garantie suisse.

UNIVERSAL

BON UNIVERSAL Motorenfabrik 8942 Oberrieden ☎ 01-7201443
Veuillez m'envoyer votre prospectus concernant les divers modèles de tondeuses à gazon carrossées, ainsi que la liste des revendeurs.
Nom: _____ U
Adresse: _____

Nouveau à Neuchâtel
R. van Vlaendern
Faubourg du Lac 31, Neuchâtel

Jobs en Suisse c'est Temporis tel. 245048

pour un travail temporaire téléphonez au spécialiste des professions techniques

10ème comptoir yverdonnois

1ère suisse tv 5/16

au bord du lac 3-12 mai 74

l'économie l'industrie l'artisanat
sous les auspices de la Société Industrielle et Commerciale Yverdon-Grandson

prix d'entrée: adultes 4.–
enfants et militaires 2.–
cartes permanentes 20.–

en attraction
les automates musicaux de la belle époque
exposition et concerts

LONDON THE HOLIDAY CAPITAL

Londres, Capitale des Vacances.
Un week-end prolongé du jeudi au dimanche, un séjour sur semaine du dimanche au jeudi une, ou deux semaines de vacances quelle que soit la durée de votre séjour vous aurez l'occasion d'apprécier les mille et une merveilles de Londres.

Départs réguliers deux fois par semaine toute l'année.

SÉJOUR A LONDRES dès Fr. 198.–
(logement en chambres à 3 lits)
Hôtel 2e catégorie: dès Fr. 245.–
Hôtel 1re catégorie: dès Fr. 325.–
y compris vol par Jet - transferts - hôtel - petit-déj. Choix d'excursions en sus.

Une exclusivité
BLUE BIRD TOURS · LONDON AIR TOURS
Follow the London Blue Bird.
64-66, rue de Lausanne - 1202 Genève
Tél. 31 74 66 - 31 44 96
RÉSERVATION : Tél. (022) 32 08 03
Vous trouverez également nos programmes chez votre agent de voyages habituel.
Demandez le programme Ascension, Pentecôte.

L'annonce reflet vivant du marché

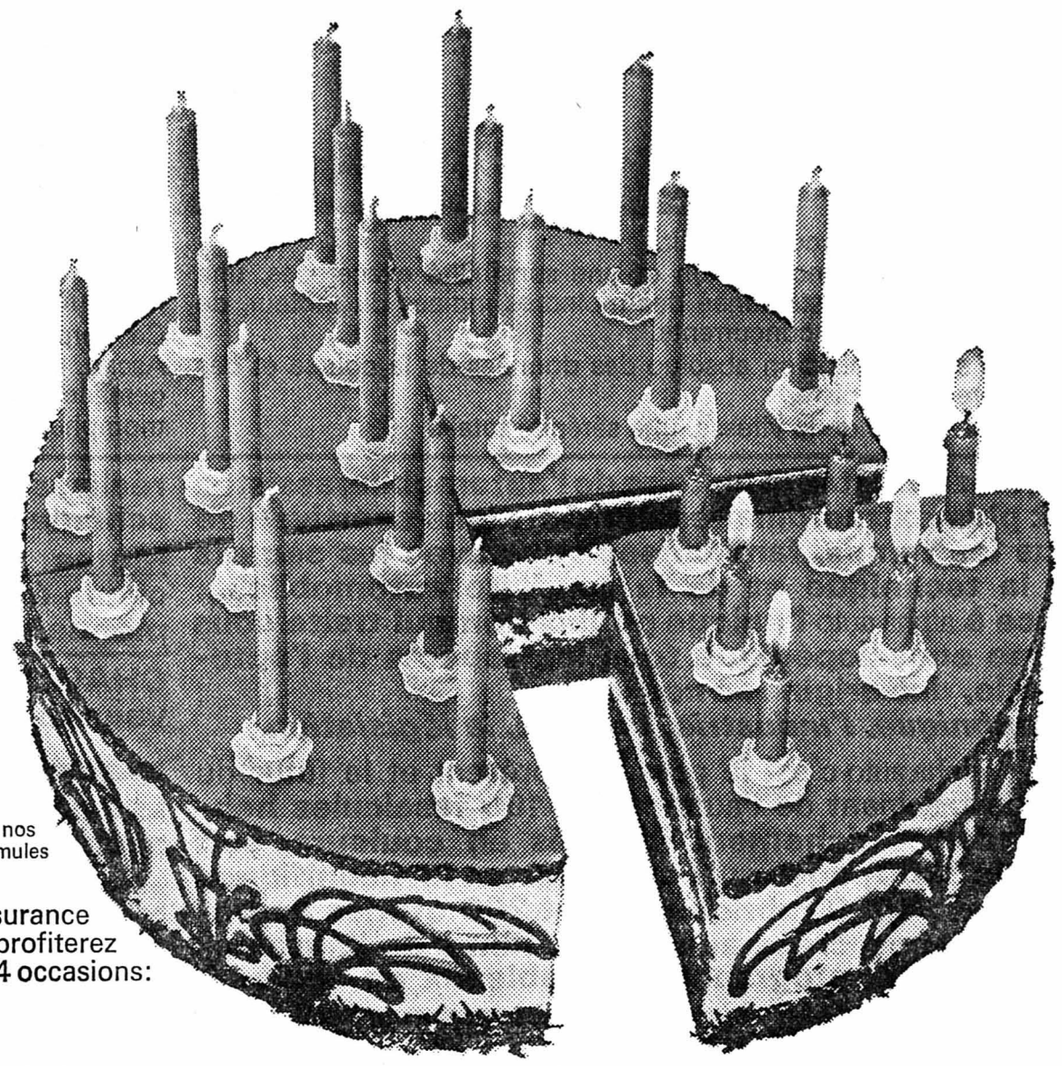

Une de nos trois nouvelles formules

Une assurance dont vous profiterez à 4 occasions:

Grâce au nouveau plan d'épargne

Quartette

le capital assuré vous sera versé en 4 acomptes. Vous tirerez parti de vos primes durant votre période d'activité.

Chaque quart du capital assuré vous sera payé à l'expiration du quart de la durée d'assurance. Vous déterminez vous-même la durée; seule condition: elle doit être divisible par 4.

Maintenant, il peut arriver n'importe quoi:

En cas de vie
Vous pourrez vous permettre de faire à quatre reprises les acquisitions indispensables. Ou de réaliser quatre fois de grands rêves. Il vous appartient d'utiliser judicieusement ces quatre acomptes.

En cas d'incapacité de gain
par suite de maladie ou d'accident, vous êtes libéré du service des primes. Le capital-épargne reste bien entendu garanti.

En cas de décès
Les survivants reçoivent immédiatement la totalité du capital assuré, quel que soit le nombre d'acomptes qui a déjà été versé.

A la durée d'expiration d'une assurance traditionnelle, vous aurez l'occasion de vous réjouir une fois. Se réjouir quatre fois, n'est-ce pas 4× mieux qu'une fois?

Pour votre avenir sans souci

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

La plus ancienne et la plus importante société d'assurance sur la vie de Suisse. Siège social à Zurich, 40, quai Général-Guisan, tél. 01 360303

Agences générales à Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Romanshorn, Saint-Gall, Sion, Soleure, Winterthour, Zurich

Coupon

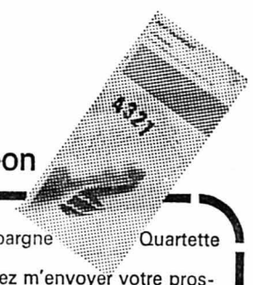

Plan d'épargne Quartette
☐ Veuillez m'envoyer votre prospectus clair et simple
☐ Veuillez me téléphoner pour prendre rendez-vous
Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

AUJOURD'HUI

RÉOUVERTURE

du Centre Coop de Serrières

Serrières

Vino da Pasto le litre 2.10 + verre

Montagne le litre 2.25 + verre

10% sur la boucherie

Jeux-Concours Brunette

Serrières Serrières Serrières Serrières Serrières Serrières

Serrières

Jeunes variétés

Pop

Le retour de Dylan

Bob Dylan. (APP)

Bob Dylan, depuis « New Morning » en 1970 n'avait guère fait parler de lui, il est revenu avec « Planet Waves » (Les Remous de la planète) et déjà les critiques dithyrambiques fusent de partout. Ce disque est sorti parallèlement à la gigantesque tournée entreprise actuellement par Bob Dylan outre-Atlantique. Dylan s'est enfin sorti de sa retraite, il crée sa propre maison de disques « Asylum » et renoue avec ses musiciens de toujours : le « Band ».

« Planet Waves » mérite amplement les excellentes critiques dont il est l'objet de par le monde. On retrouve au sein de cet album, tout le génie créateur de Dylan, dès le premier morceau il y a cette voix caractéristique nasillarde à souhait qui fit le succès de Dylan, ajouter à cela des textes poétiques, magnifiques, un jeu d'harmonica remarquable de finesse et de sobriété ainsi bien entendu que l'excellent travail du « Band ». On se demande qui peut faire mieux que Bob Dylan, dont le retour presque inespéré fait et fera encore couler beaucoup d'encre.

Les concerts de Dylan aux Etats-Unis tiennent tous du délire, les demandes de places se sont effectuées par la poste, qui en a reçu plus de 5 millions (soit un Américain sur 40). Pauvres Européens que nous sommes, nous n'aurons sans doute pas l'occasion de voir Dylan avant longtemps, alors consolons-nous avec son petit chef-d'œuvre, « Planet Waves ».

Classique

Quatuor «Amadeus» : 25 ans d'amour de la musique

Réfugié juif à Londres, Norbert Brainim eut, à la Libération, l'idée de former un quatuor. Il demanda à Siegfried Nissel d'être son second violon, puis Peter Schidlof abandonna le violon pour jouer l'alto dans un ensemble auquel vint se joindre peu après un jeune violoncelliste anglais, Martin Lovett.

Nous sommes en 1947, le quatuor « Amadeus » vient de naître. Depuis cette création il n'a cessé de connaître le succès ; c'est que les quatre hommes, au demeurant excellents musiciens, constituent une des rares véritables équipes musicales de notre temps ; parce qu'en plus de leur travail en commun, ils sont d'excellents amis dans la vie, et cela depuis plus d'un quart de siècle, faisant naître une parfaite entente à base de tolérance et de compréhension réciproque.

Qui sont donc ces quatre interprètes qui ont réussi, chose rare, à trouver ensemble un égal bonheur dans l'art et dans la vie ? Norbert l'intuitif, Siegmund le critique, Peter le charmeur et Martin le caustique, n'ont pourtant rien qui les rapproche si ce n'est cet immense amour de la musique.

Quatre personnalités distinctes

Jeune homme plutôt sauvage, Norbert Brainim, le chef incontesté de cette organisation profondément démocratique qu'est le quatuor « Amadeus », est d'un caractère aimable et charmant, mais les années ne lui ont point fait perdre cette distraction qui le caractérise et qui est en passe de devenir légendaire, mais qui disparaît dès qu'il tient un archet. Essentiellement intuitif au début, son art ne fait plus grande différence maintenant, entre l'analyse consciente et le savoir-faire instinctif. Il vit, mais aussi fait vivre tout ce qu'il joue, par la façon dont il traite chaque détail, mais qui reste toujours subordonnée à la conception générale du mouvement ou de l'œuvre.

Deuxième violon idéal parce qu'il joue à la perfection sans jamais donner l'impression qu'il occupe la seconde place, Siegmund Nissel est l'oreille du groupe, son critique. Il en est également l'imprésario et sa vie est tout entière tournée vers la musique, y compris lyrique, et il n'est pas rare de le rencontrer à l'Opéra.

Personnalité pleine de charme et de chaleur, grand, beau, jovial, « sophistiqué », Peter Schidlof est un peu méridional par les histoires (celles de ses succès) qu'il vous raconte... Son art est fait de rigueur, mais il est capable d'une exceptionnelle virtuosité.

Quant au « jeune homme » (de cinq ans le cadet des trois autres), Martin Lovett, il est fils de musicien et a épousé la violoniste hongroise Suzanna Rozsa. Son jeu est empreint d'une grande chaleur. Il a l'esprit caustique des faubourgs qu'adoptent volontiers les Britanniques désireux de cacher en partie leur spontanéité.

L'« Amadeus » et Beethoven

Après un premier disque en 1951, le quatuor « Amadeus », enregistre depuis maintenant près de quinze ans. Sous ce label prestigieux, ils nous ont offert parmi les meilleures versions des plus belles œuvres de musique de chambre de Mozart, Schubert, Brahms, Haydn et bien entendu Beethoven.

Françoise Fabian s'insurge contre l'avilissement de la femme

Françoise Fabian fait partie des vedettes pour lesquelles la réussite aura mis longtemps avant de s'affirmer. Elle a aujourd'hui 39 ans. Il aura fallu attendre 1971 avec « Ma nuit chez Maud » d'Eric Rohmer où elle jouait avec Jean-Louis Trintignant, pour que tout à coup on la « découvre ». Elle tournait pourtant depuis quatorze ans.

La personnalité de Françoise Fabian est faite de contrastes. Née en Algérie, ses origines sont espagnoles d'un côté, slaves de l'autre, ce qui explique — en partie tout au moins — ce mélange de mélancolie, de vivacité mais aussi de fierté et d'énergie. La vie ne l'a pas ménagée. Mariée avec le célèbre metteur en scène Jacques Becker, elle se retrouva seule, veuve, à 25 ans avec une petite fille, Marie.

Sa carrière cinématographique, c'est un peu son miroir ; le miroir qu'elle porte en elle, avec elle. « Au cinéma, dit-elle, on a besoin de films d'amour, ne serait-ce que pour rêver un peu. Que sommes-nous sans le rêve, sans ce petit côté que l'on appelle de façon péjorative « fleur bleue » ? On nie l'amour maintenant. On fait des films de guerre, sur l'amitié — surtout celle entre hommes — sur les histoires de flics et d'espionnage. Moi, j'en ai assez de toutes ces histoires d'hommes. Les femmes essayent de trouver leur autonomie, leur liberté et dans les films on ne montre que des femmes objets. Sur les revues c'est pareil, les femmes ne servent plus qu'« à vanter, avec leur corps, un produit quelconque... ».

Avilissement

— Mais à qui la faute ?

— Avant tout, aux hommes. Ils exploitent la stupidité féminine. Les femmes qui croient que dans les films érotiques, on vante leurs corps ont bien tort. Moi, pour ma part, je crois que, par ce biais, les hommes ne cherchent qu'à les avilir, c'est-à-dire nous avilir toutes, vous et moi aussi.

» Si nous ne nous défendons pas nous-mêmes, qui le fera ? Il faut avoir le courage de dire certaines choses comme elles sont. Voyez-vous, tout est un peu faussé maintenant. Il n'y a plus de tabous comme autrefois, on fait et on dit les choses qu'hier on cachait, mais que l'on faisait quand même. Cette liberté, c'est bien. Mais où l'on fait complètement fausse route, c'est lorsqu'on veut rayer, balayer les sentiments. Les sentiments humains, même s'ils ne s'expriment pas comme par le passé. La femme meurtrie, blessée par l'amour, vivra sa blessure différemment, mais elle la sentira quand même, durement.

Attachement aux rôles

— Vous attachez-vous facilement aux gens ?

— Je m'attache non seulement aux gens, mais aux rôles que j'interprète. Quand je finis de tourner un film que j'aime — ce fut le cas pour « Ma nuit chez Maud » et « Raphaël » — Je suis comme déchirée. Cette rupture brutale me fait mal physiquement. C'est comme si quelqu'un m'avait serrée très fort dans ses bras et me lâche tout à coup. Bien sûr, je n'éprouve pas toujours cette impression. Pendant des années, j'ai été malheureuse de faire du cinéma, parce que je ne suis pas une femme tout d'un bloc, et qu'il a fallu Eric Rohmer pour découvrir mon « vrai » moi. C'est un moment merveilleux dans la vie d'un comédien, lorsqu'un metteur en scène vous comprend enfin, après une longue attente. On se souvient toujours.

« Découverte » par Rohmer, Françoise Fabian. (APP)

« Miraculé » d'un accident de train, Christian Zuber défend le miracle de la vie

Le 28 octobre 1951, vers 10 h 20, Christian Zuber passe sous un train. Le chef de gare d'Hérimoncourt dans le Doubs apercevant un corps sur la voie, apporte une bâche de la SNCF, « pour cacher les restes », ainsi qu'il déclarera lors de l'enquête. Huit mois d'hôpital, entre les mains des chirurgiens, feront de Zuber un autre homme. Sur les tables d'opération, les lits de souffrance et les chariots de la mort, Christian Zuber se jure que s'il s'en sort, que si un jour, même estropié, il tient debout, il changera d'existence. Il se jure de profiter de la vie de toute son âme, de tout son esprit, de tout son corps, comme jamais il ne l'avait fait avant ce jour d'automne, où il sentit la mort lui donner la main. Depuis, Christian Zuber a parcouru le monde la caméra au poing.

Alsacien d'origine suisse, Christian Zuber a été successivement agent d'assurance, docker, fonctionnaire et enfin journaliste, photographe et cinéaste.

Depuis de nombreuses années, la vie de Christian Zuber a changé, il s'est voué à la protection de la nature. Ses armes : la photo et le film, la plume et la parole. En 1969, il prend place au sein du comité international du « World Wildlife Fund » (Fonds national pour la nature). Cette fondation internationale, qui groupe dix-sept pays s'est donné pour mission de sauver toute vie sur terre. Une équipe de scientifiques, de banquiers, d'artistes, de journalistes sous la direction du prince Bernhardt, tentent depuis dix ans de protéger la nature face à notre civilisation de pollution, de nuisances innombrables.

Durant près de dix ans, ils n'ont pas cessé de parcourir les routes du monde, dénonçant chaque fois les abus, cherchant à attirer l'attention du grand public devant les problèmes posés par notre société dite « moderne ». Leur plus grand film sera le fameux « Laissez-les vivre » qui obtiendra trois médailles d'or dont une au Festival de Venise. Il y eut ensuite l'émission «Grands explorateurs», puis le livre « Trésor vivant », puis un court métrage intitulé : « Petit Prince de Ceylan » et bien sûr la fameuse série d'émissions : « La caméra au poing ».

En 1972, la série « Caméra au poing » a atteint un indice d'écoute exceptionnel. Des centaines de lettres demandant l'indicatif de l'émission (enregistré en Afrique du Sud) parvinrent à Christian Zuber. L'idée lui vint alors de présenter sous forme d'un disque un témoignage sonore de ses voyages. Il fallut pour cela choisir des extraits parmi une masse considérable de documents (environ 17 heures d'enregistrements) inédits, recueillis au cours de onze années d'expéditions, cinq tours du monde (42 pays) dont plusieurs voyages sous-marins.

Ce disque s'adresse à la fois aux enfants et aux adultes. Véritable disque « historique », c'est aussi un document. C'est l'évocation d'une très belle histoire, celle de la protection de la nature. Il se compose de huit extraits au cours desquels Christian Zuber évoque les éléphants, les bébés crocodiles, les derniers tigres, le langage des dauphins, les derniers rhinocéros blancs, les animaux libres des Galapagos, le cobra et le lion, indispensables à l'équilibre naturel.

Les vœux formulés par Zuber sur son lit d'hôpital sont aujourd'hui réalisés. Il s'est engagé avec courage et ténacité dans une lutte noble et remarquable.

Caméra au poing dix ans durant, Christian Zuber s'est lancé dans la croisade de la protection de la nature. (APP)

Votre disquaire préféré
G. HOSTETTLER
Radio - TV - Disques
NEUCHATEL, Saint-Maurice 6-11
✆ 25 44 42

Serge Reggiani, un talentueux «touche-à-tout»

Serge Reggiani est un talentueux « touche-à-tout ». Lorsque l'on se penche sur sa carrière d'acteur ou de chanteur, on ne peut qu'admirer cet homme qui, sous le couvert de la discrétion, a su toujours marquer de sa personnalité le milieu artistique. Serge Reggiani est inimitable. Un visage ingrat, des traits marqués, durs parfois, souriants souvent, il trébuche sur les regards comme sur les idées. C'est un acteur, mais surtout un excellent comédien. Lors d'une émission télévisée consacrée au métier de comédien, Bernard Blier et François Périer soulignaient la chance qu'ils avaient eue en bénéficiant des cours de Jouvet et Brunot. Chance peut-être, mais ne l'avaient-ils pas forcée quelque peu avec leur talent ?

Pour Reggiani, le cas est identique. Saltimbanque pour rire, comédien pour faire rire ou pour faire pleurer, il reste un homme très lucide. Lui aussi, après la figuration au Mogador, eut la chance — un jour — de bénéficier du savoir et de l'expérience d'André Brunot. Lui aussi sut également forcer la chance et devenir un nom, un personnage « bien » comme l'on dit dans le métier. Aujourd'hui, non content de cela, il est devenu une des têtes d'affiche de la chanson française. En chantant — un soir — « Les loups sont entrés dans Paris », Reggiani est devenu un autre personnage, pas un autre homme. Lui, il se contente de butiner, de chercher, et d'essayer de trouver. Et puis, faut-il le dire, Reggiani c'est aussi un poète qui chante les poètes. Alors, même si l'on n'apprécie pas, on écoute, et le contact s'établit.

Du saltimbanque au comédien

Né en mai 1922, en Italie du Nord, Serge Reggiani vint en France, douze ans plus tard. Il découvre Paris en 1937 et en même temps le faubourg Saint-Denis. Naturalisé en 1948, il reste — d'ailleurs il le dit — « un saltimbanque ». Serge Reggiani aime le spectacle, la variété et les contacts. Il adore les comédiens-chanteurs, les chanteuses d'une petite troupe qui se font coiffer chez sa mère, et puis tout ce qui bouge, dans un nuage de couleurs et d'idées. Alors, il ne faut pas s'étonner si, en 1940 au Théâtre des Noctambules, Reggiani devient un saltimbanque dans « Le Loup-garou » de Vitrac, mis en scène par Raymond Rouleau. Tout commence vraiment pour ce Néo-Français. Figurant au Mogador et au Châtelet, il fait son apprentissage dans des petits rôles au Théâtre Agnès-Capri d'abord, au Conservatoire d'art dramatique ensuite sous la direction d'André Brunot.

Et puis la chance aidant, Reggiani reçoit un jour une juste récompense après les petits rôles. Au théâtre d'abord, avec « Britannicus », « Les Jours de notre vie » et « Le Survivant ». Une occasion rêvée pour rencontrer les grands du milieu : Raymond Rouleau, Jean Marais, Michel Vitold. Le cinéma lui donnera aussi plusieurs occasions de prouver son talent, qu'il s'agisse du « Carrefour des enfants perdus », de « Manon », du « Doulos », de « Casque d'or », des « Aventuriers » ou de la « 25me Heure » où chacun se souvient de sa brillante interprétation dans le rôle de l'écrivain Trajan.

Mais Reggiani n'aime pas la monotonie. La preuve, il décide un jour de retourner sur scène... mais derrière un micro. Chacun est surpris. On se demande pourquoi « ce mec en costume blanc et col roulé » a décidé de casser une barrière un peu trop solide. Mais les notes s'élèvent déjà, Reggiani chante « Et puis »... « Madame Nostalgie », « Les Loups ». Alors le public comprend. Le reste ne sera qu'une habitude. Reggiani s'adresse à nous en homme. Il chante Vian, les poètes, la vie, les sentiments. Il reste le voyageur qu'il a toujours été. Sans attaches, il nous demande un peu de notre temps. Alors on écoute attentivement, agréablement, « ce mec au visage ridé qui a des choses à dire ».

A part cela... eh bien ! écoutez Serge Reggiani !

« A part cela, j'ai quelques amis. J'aime les gens de ce métier dur et difficile. Si je chante Boris Vian, ce n'est pas pour « faire chanteur », mais parce que Boris Vian dit des choses que j'aime... Je touche un peu à tout, alors... mal — forcément. Si j'ai le temps, j'apprendrai le solfège et la guitare et si j'ai du courage, je perdrai 2 ou 3 kg pour entrer dans mes pantalons d'il y a deux ans... Pour le reste, on verra bien !... »

Échos et potins

Le pays de Gilles Vigneault

Cette fois « le pays » de Gilles Vigneault tient (tout juste) sur un double album. On retrouve les plus grandes chansons de cet artiste canadien, à commencer par « Mon pays », « C'est le temps », « J'ai pour toi un lac », « La Danse de Saint-Dillion ». Un album à retenir, si vous aimez Vigneault.

Annie Cordy, toujours au premier plan

Non contente de faire triompher « Hello Dolly » à travers la France, Annie Cordy vient d'enregistrer un disque qui va faire vraisemblablement des jaloux. Il s'agit d'un titre qui, en Amérique comme dans de nombreux pays, s'est vendu à des millions d'exemplaires. Sur ce simple 45 tours, Annie chante « Mon superman »... autrement dit une version française de « Say, has somebody seen myGip sy Rose ? ».

TOUS LES INSTRUMENTS DE
hug Jazz
chez
HUG - Musique NEUCHATEL

J'appartiens au Conseil d'administration de la PAX, car je pense que les assurances-vie intéressent directement les femmes.

Madame M. Münzer-Meyer, docteur en droit, membre du Conseil d'administration de la PAX, membre de la Commission fédérale AVS/AI (et avant tout mère de famille).

«Je constate que les femmes se font toujours plus de souci pour l'avenir mais qu'elles ne prennent pas les initiatives nécessaires. Elles risquent de le regretter amèrement. C'est là contre que j'aimerais lutter. Je pense que la conclusion d'une assurance-vie n'est pas exclusivement une affaire d'hommes. Au contraire, puisque souvent les femmes gèrent les revenus familiaux. Alors pourquoi ne pas s'occuper aussi de ce problème? En tout cas le couple devrait toujours prendre ensemble une décision aussi importante.»

La PAX vous a consacré cette annonce, Mesdames!
Parce que nous partageons le point de vue de Madame Münzer. Aussi nous vous conseillons de vous renseigner sans tarder. Souvent les assurances existantes ne correspondent plus à la situation actuelle. Soit qu'elles ne tiennent pas suffisamment compte du renchérissement. Soit que les enfants se trouvent à l'âge des études. S'il arrivait quelque chose, on recevrait alors à peine le strict nécessaire. Renseignez-vous donc sur les assurances-vie! Egalement chez nous, à la PAX. Si vous devenez membre de notre coopérative, vous aurez droit à une part des bénéfices et vous pourrez nommer vos représentants à l'Assemblée des délégués. Aussi n'hésitez pas à vous engager sur la voie d'un avenir sans soucis financiers!

Nous vous présenterons la prochaine fois une personnalité que vous connaissez bien pour avoir mangé à sa table: Ueli Prager du Mövenpick. Mais il ne vous parlera pas gastronomie mais PAX et deuxième pilier!

PAX pour la vie

PAX – Société suisse d'assurance sur la vie
Siège principal: **Bâle:** 061 22 20 00 *Agences générales:* **Berne/Fribourg:** H. Meier, 031 22 09 35; **Bienne/Neuchâtel:** R. Jakob + Cie., 032 23 76 11; **Genève:** L. Aeschimann, 022 21 10 00; **Lausanne:** A. Lehmann, M. Wiederkehr, 021 20 47 51; **Sion:** P. Imboden, 027 22 97 7.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Jean Thiébaud à la Galerie de la Côte neuchâteloise

Pour son exposition de printemps, Jean Thiébaud présente une quarantaine d'œuvres nouvelles, comprenant des paysages et des natures mortes.

Lors du vernissage qui a eu lieu dimanche après-midi, à la Galerie de la Côte neuchâteloise, Tristan Davernis releva tout d'abord le regain d'intérêt qui se manifeste aujourd'hui à Paris comme ailleurs pour la peinture figurative. Si l'on admire chez Jean Thiébaud une technique affinée par des années de métier, c'est qu'elle sert à exprimer cette étroite communion avec la nature qui donne tant de relief, de chaleur et de réalité à ses œuvres. Jean Thiébaud est un peintre qui va partout, plantant son chevalet en Provence comme dans le Jura, dans les Alpes comme sur le sable des dunes. Rien ne le rebute. Et c'est parce que ses œuvres rayonnent de joie, de force et de tendresse, que l'on se sent si proche de lui.

Sans poser expressément le problème, Tristan Davernis l'a laissé clairement deviner. Le figuratif tel que le pratique Jean Thiébaud comporte-t-il une esthétique précise ? Et si oui, quelle est-elle ? Peut-être, à l'occasion, lui arrive-t-il d'être par trop captivé et enthousiasmé par son sujet, si bien qu'il semble s'offrir à nous tel quel comme si l'œil du peintre n'était qu'un objectif ouvert sur les choses. La vision s'impose trop ; elle n'est pas assez élaborée. C'est le cas, me semble-t-il, avec ces deux grands paysages alpestres des Grisons, d'une présence presque gênante. Par contre, le grand « Cervin » me semble être, bien davantage, une œuvre d'art, peut-être parce que sa masse si expressive se détache sur un ciel nuageux qui la met admirablement en valeur. C'est un vrai « morceau de peinture », enlevé avec beaucoup de brio.

Ailleurs, dans les paysages, Jean Thiébaud fait preuve d'une discrétion remarquable, prouvant qu'il a médité longuement le sujet et la meilleur manière de le traiter. « Val d'Anniviers » et « Lac des Autannes » sont également des paysages de haute Alpe, mais où tout est très adéquatement fondu. Les paysages de Provence, avec les châteaux sur la colline, sont très harmonieusement conçus, sans excès de luminosité. Le « Bassin du Doubs » est lui aussi très doux, avec ses grands rochers bleuâtres qui réverbèrent si heureusement la lumière. Cette lumière bleue fait également le charme très particulier de la « Chaux-du-Milieu », ce paysage d'hiver dont la blancheur ouatée est toute miroitante d'un bonheur léger et diffus.

Les natures mortes sont des œuvres très travaillées. Chaque objet, les étains, les cuivres, les coings, les œufs, le saladier bleu, s'y présente dans son essence et dans son éternité particulière. La composition est très soignée aussi. Là où apparaissent les fleurs, comme dans « chrysanthèmes et raisins », une note de poésie surgit, gaie et chantante. Une fois, c'est un jaune vif et cru, une autre fois, avec « Les gentianes », ce sont des tonalités plus sourdes, qui traduisent à merveille l'atmosphère ventée des pâturages jurassiens.

En conclusion, c'est donc bien, comme l'a dit Tristan Davernis, cette étroite communion avec la nature qui nourrit l'inspiration et guide la main de Jean Thiébaud, lequel, à ses distinctions précédentes, en ajoute aujourd'hui une nouvelle, puisqu'il a été promu officier de l'Ordre international des Arts et des Lettres.

P.-L. B.

Au centre culturel neuchâtelois

Le retour de Quellet et de son fauteuil

« Les dix premières représentations à Neuchâtel, c'était le miracle, la communication parfaite, l'état de grâce. Aujourd'hui, on m'en a dit de toutes les couleurs... » René Quellet en a-t-il tenu compte ? Dans une certaine mesure. Le souci de rendre son « fauteuil » compréhensible pour un public non coutumier des abstractions lui a fait revoir certains passages, ajouter quelques indications, parce que décidément il ne veut plus du style « devinette », même sur le plan esthétique ou symbolique.

Le spectacle qui se présentait comme un poème visuel assez austère y a perdu de sa rigueur et gagné en traits plaisants, un peu légers, d'une compréhension plus immédiate et anecdotique.

René Quellet, en procédant à cette transformation, a couru des risques : alourdir quelques passages, enlever de leur impact profond à certaines visions, gommer la signification principale au profit de détails secondaires. Il s'en tire avec aisance, et si le « fauteuil » sous sa forme actuelle séduit moins les esprits portés à l'ascétisme des moyens, il reste une composition forte et personnelle. Les mondes intérieurs que le mime traverse pendant ses rêves sont denses d'anxiété, de tendresse. Son caractère ingénu toujours aussi impuissant à vaincre la solitude, la catastrophe, touche juste. Cette invention est assez prodigieuse pour supporter quelques surcharges : elles ne sont pas insistantes au point de couper le souffle de l'œuvre même si quelque nervosité tire parfois plus le récit du côté du comique que de la balade introspective inquiétante.

« Le fauteuil » reste un grand morceau de mime, riche d'une technique très poussée, d'une observation minutieuse refondue par l'imagination et l'intelligence pour créer un climat unique, envoûtant et personnel. Un spectacle assez solide, vivant et authentique pour porter René Quellet toujours plus près d'un art complet et souverain.

C. G.

A la caisse-maladie Helvétia de Peseux

De notre correspondant :

La section de Peseux de la Société suisse de secours mutuels Helvétia a siégé récemment sous la présidence de M. Aldo Fabbri, qui relata brièvement l'activité du comité et rappela notamment la mémoire de M. Walter Muller, décédé en 1973, qui déploya une longue activité en qualité de membre du comité, président, puis commissaire-visiteur. Du rapport de la caissière, Mme J. Vaucher, il ressort que l'effectif augmente régulièrement et atteint, au 31 décembre 1973, 675 assurés ; durant le dernier exercice, il a été enregistré 280 mutations (admissions, démissions, arrivées, départs, changements d'assurance, décès et exclusion) ; les cas de maladie sont toujours plus nombreux et, dans la branche assurance des frais médicaux et pharmaceutiques, le déficit moyen, calculé sur trois ans, est de 61 fr. par année et par assuré.

Une analyse de l'administration centrale permet de constater que si tous les assurés à l'Helvétia (plus d'un million de membres en Suisse) économisaient pour 5 fr. de médicaments par an, cela suffirait pour éviter un déficit croissant. En 1973, le résultat d'assurance est satisfaisant pour la section et les finances sont saines. Enfin, la caissière présenta trois nouvelles branches d'assurance introduites récemment : l'assurance prénatale, qui rencontre beaucoup de succès ; l'assurance accidents complémentaire en cas d'invalidité et de décès ; l'assurance des soins dentaires.

Il y avait lieu de repourvoir les deux postes de commissaires-visiteurs ensuite du décès de M. Muller et du départ de la localité de Mme Gauderon. Mme M. Krieg et M. Ch. Py furent nommés. La partie administrative fut suivie de la présentation d'un film sur le rhumatisme, « L'articulation en danger », précédée de quelques commentaires du Dr Bernard de Montmollin, chirurgien-chef de l'hôpital Pourtalès, qui expliqua ce qu'est le rhumatisme et les nombreux termes utilisés pour le définir, ainsi que les moyens de le prévenir, de l'atténuer et de le soigner. Puis, la projection du film prouva que le sujet est des plus actuels puisque 20 % de toutes les maladies en Suisse est d'origine rhumatismale. Pour terminer, le Dr de Montmollin répondit à de nombreuses questions.

BOUDRY

Une conférence sur l'inflation

(c) Sous les auspices du parti socialiste de Boudry, M. Pierre Dubois, économiste et professeur, a donné une conférence sur « L'inflation et les salaires ». De l'avis du conférencier, de nombreuses augmentations de prix ne trouvent aucune justification et ne sont le fait que de commerçants qui profitent des circonstances pour augmenter leurs gains.

Les mesures prises actuellement contre l'inflation sont nettement insuffisantes et aucun indice ne semble exister pouvant laisser espérer une amélioration prochaine, bien au contraire, car au rythme de l'évolution de la situation économique, on va se trouver subitement devant la nécessité de mesures draconiennes qui pourraient bien perturber tout le système social et économique.

A la chorale de « L'Echo du Sapin »

La chorale de « L'Echo du Sapin » fête cette année ses 50 ans d'existence. En effet, c'est le 21 mars 1924, que les membres du Cercle du Sapin ont fondé cette société. Son premier président, M. Emile Amiet, et son directeur, M. Rodolphe Jenny, eurent de la peine à recruter des membres. Mais grâce au comité, à sa persévérance, la société peut compter sur 17 personnes qui ont déjà chanté pour les hôpitaux.

En 1974, cette société poursuit son petit bonhomme de chemin. Bien sûr, il est difficile de recruter des membres, ce qui est dommage, car se retrouver le mardi soir à la chapelle de la Maladière change les idées. Trois membres fêtent cette année leurs 25 ans de sociétariat. Ce sont : M. Roger Sommer, directeur, et MM. Jean-Claude Hofer et André Monnier.

LAMBOING

Du théâtre vivant et coloré

(c) C'est un spectacle vivant et coloré qu'a donné « La Théâtrale » de la Chaux-de-Fonds. Cette « Savetière prodigieuse » est d'un dramaturge relativement moderne : Federico Garcia Lorca, fusillé par les nationalistes espagnols pendant la guerre civile en 1936. Cependant sa pièce, qu'il qualifie de farce, a toutes les allures de certaines comédies gaies du XVIIe ou du XVIIIe siècles ; on ose même à son sujet articuler le nom de Molière (bien sûr, le Molière du « Barbouillé » ou du « Médecin malgré lui »).

Ecrite dans un langage plein de vie et parfois de poésie, un vrai langage de théâtre, la pièce ne manque pas de profondeur. Elle fut interprétée dans un mouvement rapide, allègre et même trépidant ; les vieilles planches de la salle communale de Lamboing n'avaient jamais été à pareille fête !

La mise en scène, signée Anne-Marie Ian et Pierre Arbel du TPR, ne laissa rien au hasard. L'équipe jeune et bien rodée qui défendit ce petit acte y apporta un entrain et un brio étourdissants. Mettons hors de pair la petite savetière, rôle-pivot de la pièce, qui, à elle seule, porta la pièce à bout de bras.

LA NEUVEVILLE

Eglise en fête

(c) Dans le but de créer des liens nouveaux entre paroissiens, l'équipe « animation » de la paroisse réformée de la Neuveville avait organisé plusieurs manifestations en cette fin de semaine. La première consistait en un repas-fondue à la maison de paroisse, suivi d'une soirée animée par un orchestre. Dimanche à la Blanche-Eglise, un culte de famille s'est déroulé sous le signe du partage, de l'amitié et des contacts, alors que le soir le chœur des jeunes du Jura, dirigé par M. J.-P. Moeckli donnait un récital. Les responsables de l'animation « Eglise en fête » se proposent encore de créer différentes activités, notamment des cercles de discussion, un service d'accueil et un groupe « coup de main ».

A la Chanson neuchâteloise

La Chanson neuchâteloise, qui a siégé récemment, a accepté la démission, pour raison de santé, de la caissière et monitrice de danse, Mme Dumont. La succession sera assumée par Mmes Suzanne Jeanneret (caisse) et Rose-Marie Pellaton (monitrice de danse). La costumière, Mme Dalebroux, quitte son poste après six ans ; elle sera remplacée par Mademoiselle Josée Piaget, chef du protocole, et par Mme Aquilon. Puis une pensée émue fut dédiée à M. Emile Junod, membre dévoué, qui s'est éteint à la suite d'une longue maladie.

Ensuite, la présidente, Mlle Manon Wolf, en faisant un tour d'horizon, se posa la question suivante : « Pourquoi les sociétés ont tant de peine à recruter des jeunes ? » Pourtant, pour le chant, on puise de plus en plus dans la musique de jazz puisque le negro spiritual et les chansons à succès figurent toujours davantage au programme. Et un groupe folklorique, ce mot seul l'indique déjà, choisit son répertoire à la source même du folklore, qu'il soit du terroir ou d'ailleurs.

« La Chanson a toujours 20 ans ! » C'est vrai, car l'ambiance y est gaie, jeune, dynamique, infatigable, qu'il s'agisse de cortège, de chanter, de danser ou encore de jouer le rôle d'hôtesse aux différentes manifestations publiques. La Chanson est très active et se déplace beaucoup, même au-delà des frontières. Les souvenirs remportés de ces voyages consolident cet esprit de camaraderie qui y règne.

Les jeunes auraient-ils peur du ridicule en portant le costume ? Certes non, puisque la mode actuelle permet les plus grandes extravagances et le costume neuchâtelois, très flatteur, est reconnu parmi les plus ravissants. Les cotisations restent inchangées : 1 fr. 50 par mois. Pour les membres A (actifs), le costume est fourni par la société, et les frais de participation aux voyages sont plutôt symboliques, voire gratuits suivant les cas.

Notons encore que la Chanson neuchâteloise a sorti son 1er disque 33 tours qui a connu un vif succès et que ses amis lui réclament déjà le second. Soulignons encore l'ensemble sympathique formé de quelques accordéonistes et de René Dessibourg en tête.

VAUD

MOUDON

Assemblée de la SIC

(c) Au cours de son assemblée générale, présidée par M. Jean-Pierre Mottier, la Société industrielle et commerciale de Moudon (SIC) a renouvelé son comité, après avoir approuvé les comptes, présentés par M. Georges Vuichoud. M. Roger Demierre remplacera au comité, M. René Weibel, démissionnaire. En présence de M. Henry Muller, directeur de l'UVACIM (Union vaudoise des associations commerciales, industrielles et de métiers), M. Gérard Modoux, docteur ès sciences économiques et commerciales, professeur à l'Université de Genève, a fait une conférence sur le thème : « Distribution et vente des produits alimentaires et non alimentaires en Suisse, hier, aujourd'hui et demain ».

Le président a encore annoncé que Moudon recevrait les délégués de l'UVACIM le 13 juin. Au cours de cette importante journée, placée sous le signe de la régionalisation, les participants entendront une conférence de M. Robert Liron, avocat et député, à Yverdon.

VAL-DE-TRAVERS

Un concours de cynologie aux Plânes-sur-Couvet

Une parfaite entente entre l'homme et le chien.
(Avipress - Photagence)

De notre correspondant :

Le week-end dernier aux Plânes-sur-Couvet la Société de cynologie du Val-de-Travers a organisé une compétition réunissant des concurrents venus de toute la Suisse romande. Quarante-deux participants répartis en différentes catégories suivant la difficulté des performances exigées, se sont disputés pendant deux jours, les différents challenges mis en jeu.

Au travers de nombreuses épreuves, les chiens et leurs maîtres ont pu démontrer leur parfaite entente ainsi qu'une certaine complémentarité dans l'action. Ainsi, l'épreuve d'obéissance laisse apparaître l'aptitude de la bête à se conformer scrupuleusement aux exigences et aux directives du propriétaire qui pourra ainsi transmettre à l'animal les nuances nécessaires à l'accomplissement des tâches qui lui sont attribuées. La recherche d'un objet ou d'une piste en sont d'ailleurs des formes d'application. Bien souvent mal interprété, le « travail au mannequin » met en évidence la tâche principalement défensive que peut accomplir le chien pour protéger son maître.

Toujours réservées aux animaux munis d'un pedigree, ces épreuves ont vu pourtant s'accroître le nombre de races représentées. Ainsi, aux côtés des bergers allemands toujours majoritaires, on rencontre des bergers belges, des bergers des Flandres et même des boxers.

LES CLASSEMENTS

Classe internationale : 1. Lauret Gilbert (Chavannes-Renens), 529 pts-600.
Classe Ch.s.III : 1. Python Michel (Avully), 280 pts-300.
Classe Ch.A : 1. Marti Robert (Boudevilliers), 247 pts-250 ; 2. Amez-Droz Francis (Neuchâtel), 245 pts ; 3. Weber Jean-Claude (Préverenges), 244 pts.
Classe Ch. D.I : 1. Turin Fernand (Denges), 387 pts-400 ; 2. Cardin Marcel (la Chaux-de-Fonds), 386 pts ; 3. Mazoyer Guy (Lausanne), 376 pts.
Classe Ch.D.II : 1. Bourquin Pierre (Cernier), 563 pts-600.
Classe Ch.D.III : 1. Perrin Roger (Prilly), 595 pts-600 ; 2. Fromaigeat Maurice (Courroux), 591 pts ; 3. Luthi Peter (Dardagny), 587 pts.
Challenge des Plânes : Roger Perrin (meilleure moyenne toutes catégories).
Challenge du Crêt-de-L'eau : Roger Perrin (meilleure moyenne en classe Ch.D.III).
Challenge Fuchs : Baptiste Rota (meilleure moyenne toutes catégories réservé aux membres de la société cynologique du Val-de-Travers).

Frais d'administration à Travers : le cap des 100.000 francs dépassé

De notre correspondant régional :

Lors de l'établissement de son budget pour l'année dernière, le Conseil communal de Travers avait estimé à 92.380 francs la charge nette à supporter par la caisse communale pour les frais d'administration. En réalité, l'excédent des dépenses a été de 104.000 fr. cela restant dans des normes acceptables pour une commune qui est la troisième en importance du Vallon.

On ne peut en tout cas reprocher aux édiles de « se sucrer » sur le dos du contribuable, car les honoraires des commissaires ont été en tout et pour tout de 1120 fr. et ceux du Conseil communal de quelque 10.000 fr., si l'on ajoute les présences aux séances diverses et les vacations. En ce qui concerne le traitement du personnel, il a été majoré de 5000 fr. seulement en raison des adaptations rendues nécessaires et les pensions aux retraités sont passées de 7200 fr. à 8530 francs.

Les frais de bureau avaient été calculés au plus juste, car ils n'ont pas dépassé les prévisions, sauf pour les ports et taxes de chèque postal en augmentation de 500 francs. Il faut relever à ce propos que le volume des expéditions continue à se développer, ce qui n'est guère étonnant.

Dans les frais administratifs proprement dits, les publications et insertions ont subi une hausse de 480 fr. et dans les frais divers, l'augmentation a été supérieure aux prévisions de quelque 800 francs en raison des frais occasionnés par la mort d'un conseiller communal et de deux conseillers généraux.

Rien de spécial à signaler au sujet des émoluments et commission, si ce n'est que les réceptions et manifestations diverses ont coûté 5200 fr. au lieu de 1500 fr. prévus. Le crédit initialement prévu devra être majoré à l'avenir. L'an passé, la commune a acheté des oriflammes payées 1169 fr. ; la pose de l'arbre de Noël pour les Fêtes de fin d'année est revenue à 1790 fr. ; celle du 1er août à 800 fr. ; l'assemblée de la Société d'agriculture du Val-de-Travers a coûté 234 francs à la commune et la célébration du 25me anniversaire de la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, 203 francs.

Enfin, signalons au sujet des recettes principales, que l'administration a encaissé 1070 fr. à titre d'indemnité de gérance pour l'AVS, et a touché 5267 fr. d'émoluments divers.

MONTAGNES

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Naissance. — Ruch Jean-Philippe André Stèphan, fils d'André Walter, ingénieur de l'ETS, et de Martine Nicole Liselotte, née Fléjo.

Décès. — Bering, Jean-Albert-Hermann, garagiste, né le 9 avril 1918, époux de Simone Edith, née Matthey-de-l'Endroit.

(25 avril)

Naissances. — Chaussade Gil Maurice Florian, fils de Jacques Michel Marie, pharmacien, et de Murielle Suzanne, née Soldati ; Vivien Benoit, fils de Laurent Joël Philippe, médecin et de Jacqueline Suzanne, née Rossier ; Cosandey Florent Ludovic, fils de Rémy Denis, employé et de Marie Noëlle Lucie Jeanne, née Villemain ; Monnier Isabelle, fille de Bernard, lithographe et d'Anna Maria Constantinus Franciscus, née Hendrickx ; Martin, Valère André, fils d'André Jacques, ingénieur, et de Marylène Nelly, née Ballmer ; Huguenin-Elie Mireille, fille de Jean-Pierre, conducteur typographe, et de Monique Marthe, née Jenni ; Moser Sébastien, fils de Jacques Pierre, peintre et de Juliane Thérèse, née Perret ; Ceppitelli Isabelle, fille de Giampiero, ouvrier et de Christine Ginette, née Ecuyer ; Calame Christelle Nathalie, fille de Pierre Henri, bûcheron, et de Geneviève Esther, née Tschantz.

Promesses de mariage. — Oriani Elio Attilio Giovanni, mécanicien, et Risler Rosmarie ; Camus Jean-Paul Joseph Marie Henri, pâtissier-confiseur, et Aeschlimann Madeleine ; Junod, Pierre Francis, boucher, et Gerberon Arlette Andrée.

(26 avril)

Naissance. — Lab, Florian-André, fils de Bernard-Léon, employé de commerce, et d'Agnès-Marie-Cécile, née Bilat.

Promesses de mariage. — Rochat, Luc, instituteur, et Prince, Christiane-Marie-Josée.

Mariages civils. — Gygli, John-Georges-André, mécanicien, et Aebischer, Jeannine ; Candelieri, Antonio, tailleur, et Landry, Jacqueline-Paulette-Berthe ; Barth, Raymond-André, employé de banque, et Suter, Erika ; Mérillat, Jean-Marie, employé des PTT, et Andriot, Christiane ; Mettraux, Roland-François-Pierre, cuisinier, et Lang, Claudine-Betty ; Rennes, Patrick-Louis-Léon, pâtissier confiseur, et Theurillat, Ghislaine-Jeanne ; Dubois, Alain-Raoul-André, ébéniste, et Franz, Michèle ; Silyestri, Pietro, musicien, et Perinetti, Gabriella-Nicolina.

Décès : Amini, née Robert-Nicoud, ménagère, née en 1909, épouse de Saïd ; Mauron, Charles-Joseph, transporteur, né en 1899, veuf d'Hermine-Bertha, née Zingg ; Lhéritier, née Lhéritier, Blanche-Julia, ménagère, née en 1905, veuve d'Alexis-Gilbert.

(29 avril)

Naissances : Strasser Patrice, fille de Jean-Claude, ingénieur, et d'Eliane, née Gerber ; Ciciulla Emanuele, fils de Giacinto, maçon, et d'Olga, née Firullo ; Troisi Davide, fils de Franco, maçon, et de Genoveffa, née Martina ; Stoquet Valérie-Fabienne, fille d'Alain-Marc-Albert, employé de bureau, et de Myriam, née Isler ; Gonzalez José-Manuel, fils de Manuel, maçon, et de Marina, née Figueiras ; Mucaria Pablo-Biagio, fils de Giuseppe, maçon, et de Séréna-Sonia, née Amstutz.

Mariage civil : Lavanchy Daniel-Louis, gendarme, et Amstutz Marguerite.

Décès : Theurillat Louis-Célien-Victor, horloger, né le 9 mai 1892, veuf d'Avonne, née Godat ; Froidevaux, née Vuille, Rose-Bluette, ménagère, née le 8 mars 1899, épouse de Charles-Ali-Justin ; Daucourt, née Claude, Hortense-Marguerite, ménagère, née le 16 décembre 1899, veuve d'Ariste-Albert ; Freiburghaus Adolf, entrepreneur, né le 27 mars 1910, époux de Colette-Martine, née Romano ; Grunder Walter-Gottfried, bûcheron, né le 16 novembre 1919, époux d'Annette, née Gigandet.

FLEURIER

Au Ciné-club des jeunes

(sp) Pour la troisième fois consécutive, le Ciné-club des jeunes du Val-de-Travers, patronné par le collège régional et le Ciné-club du Vallon organise un cycle de projections à l'intention des élèves de fin de scolarité obligatoire et du gymnase.

Ce printemps, quatre séances ont été fixées, qui se dérouleront selon le schéma habituel : envoi d'une fiche avant la séance, présentation orale du film, projection et surtout discussion à laquelle chaque membre du Ciné-club des jeunes s'engage à participer activement. Le 3 mai, ce sera « La guerre des boutons », d'Yves Robert (France 1962), d'après le roman de Louis Pergaud. Le 17 mai, « Come back Africa », de Lionel Rogosin (République Sud-Africaine, 1959). Le 31 mai, « La bombe », de Peter Watkins (Grande-Bretagne). Et le 14 juin, « Zorba le Grec », de Michel Cacoyannis (Grèce, 1965).

Poids public bientôt en service

(sp) L'hiver a retardé les travaux entrepris au poids public communal. Actuellement, ceux-ci sont en voie d'achèvement, mais une fois terminée, il faudra encore que la balance soit contrôlée par le service officiel des poids et mesures avant d'être mise à la disposition des usagers.

Aimable attention pour les malades

(c) Lundi soir le chœur mixte de Môtiers-Boveresse a chanté à l'hôpital de Fleurier pour le plus grand plaisir des patients et du personnel.

Cours de sapeurs-pompiers

(c) Un cours d'instruction pour officiers et sous-officiers sapeurs-pompiers aura lieu vendredi et samedi, matin et après-midi à Fleurier sous la direction du capitaine Jean-Pierre Monnet, de Noiraigue, commandant de cours. Des exercices se dérouleront dans un ou des immeubles de la localité et les locataires concernés ont été invités à faciliter le déroulement des opérations dans les cages d'escalier, les caves et les combles. Les sapeurs-pompiers ne pénétreront pas dans les appartements.

Sur le thème du Far-West

(sp) Eclaireurs, éclaireuses, pionniers, louvetaux et petites ailes ont redonné, samedi à la maison de paroisse de Fleurier, les 16 numéros de leur programme placé sous le thème du Far-West. La présentation était assurée par Jean-Paul Beuret, le graphisme était dû à Patrice Clerc et les décors avaient été brossés par Pierre-Alain Vuille et Jean-Daniel Thiébaud. Tant devant le public d'enfants que devant les adultes cette soirée scoute a remporté un très grand succès. Elle sera reprise une troisième fois, le 4 mai à Boveresse.

Exposition du peintre Eugène Favre en faveur de la Paternelle

(c) La section du Val-de-Travers de la Paternelle a été informée récemment de l'action désintéressée qu'un peintre fleurisan désire accomplir en sa faveur. A la Grande salle du Café de l'ancien stand à Fleurier, du 11 au 19 mai prochain, l'artiste Eugène Favre organisera une grande exposition de ses œuvres dont le bénéfice des ventes sera intégralement versé à la société précitée. Ainsi, cette manifestation artistique contribuera indirectement à venir en aide aux veuves et aux orphelins de notre région.

Reproduisant fidèlement des éléments de la nature, des fleurs, ou des paysages du Val-de-Travers, le peintre Eugène Favre, qui fait partie de l'élite artistique de notre vallée, est apprécié par un large public. Dès lors, nous ne pouvons qu'espérer que le geste généreux de l'artiste portera ses fruits et permettra d'apporter un soutien financier substantiel à cette société de bienfaisance qu'est la Paternelle.

J.-P. D.

EXQUISE en tartines la TRISCOTTE se beurre sans se briser

Le pain léger qui croustille sous la dent

Un produit de l'Alsacienne distribué par Pain Gil SA, 1023 Crissier. En vente chez votre détaillant.

VICHY ETAT
VICHY CELESTINS
accélère et facilite la digestion
eau minérale bicarbonatée sodique
SUNADVERTISING

Exposé maintenant: à saisir, avantageux !!!

78-74

Fauteuil élément

SLIPPER

Recouvert de toile couleur orange racée, brune distinguée ou verte fraîche

Dans un carton prêt à l'emporter

seul 98.–

Groupe élément à 6 places 588.– seulement!

SLIPPER – un plaisir pour vos loisirs, de

Pfister ameublements sa

Vente exclusive pour toute la Suisse

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-25 79 14 **BIENNE Pl. du Marché-Neuf** Tél. 032-42 28 62, **JE jusqu'à 21 h**
Avry-Centre, AVRY près Fribourg 1400 P MA – VE 9 – 20 h, SA 8 – 17 h; LU fermé. ● Tél. 037 - 30 91 31

Select, si légère

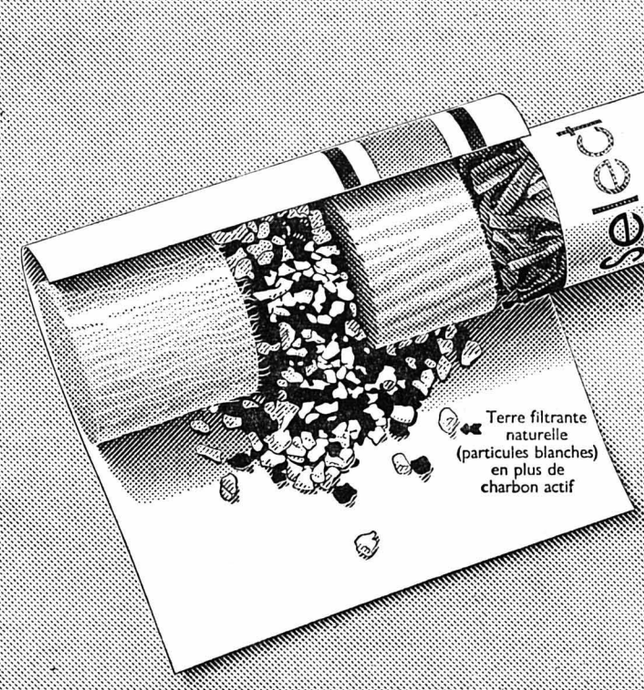

garde pure la saveur du tabac

maintenant aussi en box

bep S 74/1

Une EXPOSITION qui fera changer d'avis tous ceux qui doutent de l'utilité d'un ORDINATEUR.

Nixdorf Computer S.A. invite à une exposition d'information tous les hommes d'affaires qui, sans douter de l'utilité des mesures internes de rationalisation, émettent par contre des réserves sur l'exploitation économique et les possibilités d'un ordinateur.

Exposition de NOUVEAUTÉS.

La nouvelle conception des ordinateurs Nixdorf permet de mettre à votre portée les avantages de l'informatique. Des exemples pratiques illustreront l'utilisation des divers programmes que nous adaptons aux exigences spécifiques de votre entreprise.

Nous présentons des applications de facturation, comptabilité des salaires – financières – débiteurs et fournisseurs, relevés de comptes, liste d'échéance et statistiques.

Exposition de MODÈLES ÉPROUVÉS.

Nos ordinateurs ont acquis une grande réputation de robustesse, de facilité d'emploi et de fiabilité.

Nous présentons des ordinateurs avec équipements périphériques: imprimante rapide, cassettes magnétiques, disques, etc.

Exposition d'un POINT CAPITAL.

Comme le rendement maximum du meilleur ordinateur dépend finalement de la qualité de ses programmes, nous avons développé des applications très étudiées.

Nous présentons: facturation avec comptabilité débiteurs et stocks intégrés, comptabilité financière, bilan, décompte de salaire, programmes pour les banques et les administrations communales.

Exposition à:
Neuchâtel
Rest. Beau Rivage, Quai «Osterwald»
le 2.5.
de 9.00–19.00
le 3.5.
de 9.00–17.00

NIXDORF COMPUTER **Le meilleur partenaire de votre entreprise!**

Nixdorf Computer S.A., St-Martin 7, 1003 Lausanne, tél.: 021 23 82 34, succursales à Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lugano.

Distributeur
PHILIPS
depuis
1930
L. POMEY
RADIO-MELODY
sera votre radio-électricien préféré.
Neuchâtel, Flandres 2.
Tél. 25 27 22.

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme
GELÉE ROYALE
POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/35 48 22 1022 Chavannes-Renens

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Offre spéciale

Voncafé Espresso***

Extrait de café soluble et lyophilisé, au goût racé.

Bocal de 100 g **3.50** au lieu de 4.30

J'irai voter

Samedi et dimanche 4 et 5 mai, le peuple neuchâtelois est appelé à se prononcer sur un crédit de 32 millions de francs destiné aux travaux routiers suivants :

Route le Pâquier - les Bugnenets	Fr. 850.000.—
Route les Brenets - les Pargots	» 1.800.000.—
Route Bôle - Colombier - Areuse	» 3.500.000.—
Réparation et renforcement du réseau routier cantonal	» 8.050.000.—
Route principale le Locle - la Chaux-de-Fonds (T 20)	» 17.800.000.—

ARGUMENTS

CONTRE	POUR
Ce crédit est trop élevé.	Près de la moitié du crédit est destiné à des travaux dans tout le canton. Le coût de la route le Locle - la Chaux-de-Fonds est inférieur à la moyenne suisse.
La route le Locle - la Chaux-de-Fonds est surdimensionnée.	On construit pour une génération. Cette route réserve l'avenir avec une piste pour les travaux publics et une bande pour les cyclistes.
Est-il nécessaire de la réaliser maintenant ?	Elle serait déjà réalisée telle qu'elle est, mais le Grand conseil a voulu réaliser en priorité la route Neuchâtel - Val-de-Travers.

CONCLUSION

Toutes les régions sont concernées par ce crédit. La route contestée le Locle - la Chaux-de-Fonds est indispensable au développement économique du Jura neuchâtelois et par là même du canton.
Le Grand conseil l'a compris. Il a accepté ce crédit par 80 voix contre 3.

LE PARTI RADICAL NEUCHATELOIS VOUS RECOMMANDE DE VOTER

OUI

AF

PROFITEZ!
DE NOS PRIX IMBATTABLES

Machines à laver à partir de Fr. **790.–**

Lave-vaisselle à partir de Fr. **990.–**

INDESIT

Gros rabais ou grosses reprises
Facilités de paiement

DISCOUNT DU VIGNOBLE FORNACHON & CIE
2022 BEVAIX - Tél. (038) 46 18 77

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

AU RESTAURANT

LUNDI SOIR :
Feuilleté de ris de veau
Fr. 12.—

MARDI SOIR :
Jambon en croûte
Fr. 9.50

MERCREDI SOIR :
Paella
Fr. 18.—

JEUDI SOIR :
Darne de brochet parisienne
Pommes vapeur, sauce tartare
Fr. 12.—

A LA CAVE NEUCHATELOISE

MERCREDI SOIR :
Buffet fromage avec rondes à gogo
Fr. 9.90

TOUS LES SOIRS
Truite meunière
Fr. 9.—

mini HASSLER prix

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038/25 21 21

Quelque 500 coupons de tapis de toutes dimensions

Grand choix de jolis coloris et dessin, en dimensions allant jusqu'à la taille d'une pièce

La raison de nos prix bon marché: tapis choisis à l'emporter

Tapis de fond sur rouleaux – quelque 500 coupons de tapis – milieux – entourages de lit – plaques de tapis – tapis d'Orient – coupons de rideaux – articles do it yourself

HERNIE
opérée ou récidivée
Lipernia véritable **SLIP**
essais et renseignements :

Neuchâtel : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mardi 7 mai, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 5 juin, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

EEP

« Portes-ouvertes »
Ch. de Montolieu 19
1010 LAUSANNE

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

Elèves et responsables vous accueilleront dans les nouveaux bâtiments de l'EESP,
jeudi 9 mai 1974, de 12 à 19 heures ;
vendredi 10 mai 1974, de 10 à 16 h 30.

Qui change d'optique, change pour DAF.

DAF est la seule voiture avec transmission complètement automatique à variation progressive (tous les modèles), ce qui en fait la voiture que veut notre époque. Car conduire une DAF signifie:
1° Moins d'excitation (qui ne doit pas changer de vitesse, conduit plus calmement, de façon plus concentrée, plus sûre et plus saine – comme le prouvent des enquêtes scientifiques).
2° Moins de gaz d'échappement (démarrage en douceur, ralentissement en douceur – sans double débrayage à haut régime).
3° Moins d'essence (parce que dosage automatique correct).
4° Moins de bruit (régime surélevé exclu). De plus, moins d'usure (les parties mécaniques étant moins sollicitées). Et moins d'entretien (conduite ménageant la voiture).

126.200.2

Coupon-information

J'aimerais connaître de plus près les nouvelles DAF en vous priant:
☐ *de m'envoyer les nouveaux prospectus DAF,*
☐ *de convenir d'une date pour un essai.*
Vous pouvez me téléphoner le: aux environs de heures.
Tél.:

Nom
Rue
NPA/localité

DAF 1300 Marathon

M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral, 51, rue Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 99 91.

actuell

Notre action:

Entrecôte
100 g Fr. 2.50

Avec des asperges: jambon paysan

Bell

Médecin dentiste

mûr, tempes grises, dynamique, cultivé, parlant anglais, français, allemand, sportif, cherche **JEUNE FEMME,** 19 à 37 ans, charmante, bonne figure, affectueuse, avec humour, aimant cinéma, chiens, photographie. Photo et téléphone désirés. Discrétion garantie. Agence exclue. **Ecrire sous chiffres S 21074 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.**

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Palée
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

GALERIE DITESHEIM
Terreaux 5, Neuchâtel

DUNOYER DE SEGONZAC
GRAVURES

Vernissage
vendredi 3 mai 1974
18-21 heures

Entrée libre.

Tél. (038) 24 57 00

NOTRE FEUILLETON 10

UN JOUR MON PRINCE VIENDRA

par ALIX ANDRÉ

Peut-être Emmanuel, qui venait d'un chemin opposé à celui qu'avait emprunté, deux heures auparavant, son précepteur, s'imaginait-il être de retour au mas avant ce dernier ? Mais on pouvait aussi penser que l'élève puni s'inquiétait peu de dissimuler sa désobéissance. Lorsqu'il fut assez proche des jeunes gens, il ralentit, bien plus par prudence — le chemin était étroit — que par confusion, ou même afin de se laisser le temps nécessaire à préparer sa défense. Arrivé à hauteur des promeneurs, il s'arrêta. Patrice, alors s'avança vers lui :

— Avez-vous terminé votre ouvrage plus tôt que nous ne l'espérions, Emmanuel ? interrogea-t-il.

L'adolescent secoua la tête.

— Non, répondit-il.

— Vous avez dû, tout au moins, vous débarrasser de la plus grande partie ?

— Non, répéta Emmanuel de Richmond, le regard attaché à celui de son précepteur.

— Vous ne voulez pas dire que vous êtes sorti avant d'avoir passé un certain temps dans votre salle d'études, ainsi que nous en étions convenus ensemble ?

En dépit de la froideur du ton, le précepteur n'employait, vis-à-vis de son élève, nul mot blessant. Celui d'interdiction, même, n'était pas prononcé. Et Marie-Noëlle le remarqua. Mais Emmanuel, lui, ne dut faire aucune constatation de ce genre. Sa réponse, en tout cas fut rapide.

— Il n'avait rien été convenu, monsieur. Simplement, vous vous étiez arrogé le droit de me priver de ma sortie de la matinée.

— C'est un droit que je prendrai souvent, assura Patrice avec la plus grande tranquillité, pour peu que votre travail ne me donne pas satisfaction. Quant à vous, vous n'aurez pas gagné grand-chose à cette escapade. Elle n'a fait que retarder l'obligation où vous vous trouvez de me remettre votre travail. Il fera encore meilleur sur la sansouïre cet après-midi qu'il ne faisait ce matin, et il est d'autant plus regrettable que vous vous soyez mis dans le cas de regagner la salle d'études après le déjeuner.

Marchal se tut. L'adolescent n'avait pas cessé de le regarder, un demi-sourire aux lèvres. Aux dernières paroles, ce sourire s'accentua. Pourtant, il dédaigna de répondre au précepteur et se tourna vers sa sœur.

— Les troupeaux sont descendus des Alpes, dit-il. Ils viennent d'arriver. J'ai parlé à Léonard. Il est content. Les bêtes sont belles et il y a de nombreux agneaux.

Il n'attendit pas de réponse. Ravi, sans doute, d'avoir indirectement fait connaître à son précepteur qu'il venait d'assister à l'arrivée des bêtes transhumantes et de leur berger, il poussa son cheval en avant et s'éloigna au petit trot.

— Je vous remercie de n'être pas intervenue, dit Marchal, comme sa compagne se remettait en marche. Une autorité se trouve toujours amoindrie du parti qu'on prend à son sujet, que ce soit contre elle ou pour.

— C'est aussi mon avis, répondit brièvement Marie-Noëlle.

Après quoi les jeunes gens demeurèrent silencieux et, d'un commun accord, hâtèrent le pas pour arriver au mas.

Au repas de midi, il ne fut guère question que de la transhumance, heureusement terminée, de l'important troupeau du mas Saint-Loup. C'était, chaque année, avec la même fierté, que Léonard, le maître berger, et ses aides, ramenaient les brebis qui avaient passé l'été dans les pacages des Alpes. Et leur retour prenait alors la proportion d'un événement.

M. de Richmond maudit une fois de plus son infirmité qui l'empêchait de se trouver sur le chemin pour assister à l'arrivée de ses bêtes. Quant à Elizabeth de Richemond, ce qui semblait surtout la préoccuper, c'était de connaître le nombre d'agneaux que ramenait Léonard et celui des bêtes accidentées, perdues ou mortes, en ces quelques mois.

Le Manadier s'était mis à rire.

— Ah ! voici notre comptable qui apparaît.

Et il expliqua :

— Depuis que mes crises de rhumatismes, en se répétant, m'ont retranché de la vie active, c'est ma sœur qui a la haute main sur notre domaine. C'est elle, surtout, qui tient les balances profits et pertes. Aussi la voyez-vous s'inquiéter des naissances et des décès enregistrés dans le troupeau.

Marchal pensa que l'infirmité du vieillard et son obligatoire immobilité eussent dû, tout au contraire, le pousser à s'occuper des comptes de l'exploitation. Mais peut-être Mlle de Richmond elle-même avait-elle pris prétexte de l'affaiblissement de santé du Manadier pour assumer volontairement ces charges nouvelles. Patrice, en tout cas, demeurait confondu de l'activité que la vieille demoiselle manifestait.

Levée en même temps que les deux servantes, la brave Miette, au visage avenant, et Mireille, sa nièce, une jeune Provençale de dix-huit ans, Mlle de Richmond se couchait la plupart du temps la dernière. Elle veillait à tout dans la maison et nulle négligence, nul manquement à des règles d'ordre et d'économie ne lui échappaient. Elle se tenait dans l'office les jours de lessive, comptait, sur la table de la lingerie, les serviettes, les nappes et les draps avant que ceux-ci ne fussent remis dans les armoires. Elle faisait le recensement des provisions et consignait, dans un cahier de ménage, les denrées prêtes à manquer dont elle-même, du reste, réapprovisionnait le mas, lorsqu'elle se rendait à Arles.

Les œufs et les volailles, fournis par la femme d'un gardian préposée à l'élevage, étaient toujours comptés et vérifiés par Mlle de Richmond. Et Patrice se souvenait de l'avoir entendue, un jour, tancer vertement Miette, qui rapportait de la ferme deux litres de lait seulement, alors qu'on eût dû lui en remettre trois. En bref, à toute heure, la vieille demoiselle tenait sous sa surveillance choses, bêtes, et gens du mas. Ce qui, parfois, agaçait un peu M. de Richmond.

— Je t'en supplie, Elizabeth, s'était-il écrié, un jour où Emmanuel venait d'être réprimandé pour avoir déchiré sa veste, laisse cet enfant mettre en pièces ses vêtements, Miette oublier d'éteindre l'électricité du cellier, et Théo — c'était la femme du gardian — donner trop de grains aux poules. Nous sommes là pour racheter des vestes neuves, régler les notes d'électricité et payer les sacs de grains supplémentaires.

Mlle de Richmond s'était contentée de hausser les épaules, tout en serrant les lèvres, comme pour s'empêcher de répondre. Et elle avait continué à exercer dans la demeure son active surveillance, avec cette assurance tranquille, ce grand air, que les plus modestes besognes ne lui enlevaient jamais.

En cet instant, l'allusion de son frère à son souci du budget familial ne parut pas la troubler et elle ne la releva pas. Du reste, le déjeuner s'achevait. La vieille demoiselle se leva pour gagner, comme d'habitude, le salon, où le café était servi.

Les deux pièces communiquaient entre elles par une large porte cintrée que Mireille, la petite femme de chambre, venait d'ouvrir.

— Si tu vois Léonard, dit Mlle de Richmond, s'adressant d'abord à Marie-Noëlle, ou toi, Emmanuel, il faudra lui rappeler que je l'attends ce soir. Inutile de retarder nos vérifications et nos comptes. D'ailleurs, depuis quarante ans qu'il nous sert, Léonard a l'habitude d'une grande exactitude.

— Je ne vois pas alors pourquoi tu juges devoir le presser, observa M. de Richmond.

Appuyé sur ses deux cannes, il venait de passer d'une pièce dans l'autre et se laissait, avec plaisir, tomber dans un fauteuil.

— Je regrette, dit Emmanuel en réponse aux paroles le concernant, je ne pourrai faire votre commission.

— Et pourquoi donc ? s'étonna le Manadier, que le ton avait surpris.

— Tout simplement parce que je suis privé de sortie, cet après-midi.

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

ARCADES 25 78 78

16 ans

TOUTES FAVEURS SUSPENDUES

TOUS LES SOIRS 20 h 15

JEUDI - LUNDI - MERCREDI 14 h 45
SAMEDI - DIMANCHE 14 h 30

ATTENTION : le spectacle débute par le film

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN

un film de FRANKLIN J. SCHAFFNER

PAPILLON

Un film spectaculaire, sans concession, où se retrouvent le suspense, l'horreur, le pittoresque et l'espoir

Une magistrale réussite

L'UN DES RARES FILMS QUI NE TRAHISSE PAS LE BEST-SELLER DONT IL EST TIRÉ !

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 15 - JEUDI - MERCREDI 14 h 45
16 ANS SAMEDI - DIMANCHE 14 h 30
Le spectacle débute par le film

L'œuvre maîtresse de L. VISCONTI

LES DAMNÉS

DIRK BOGARDE
INGRID THULIN
HELMUT BERGER

Hallucinant
Démentiel
Violent

UN FILM A VOIR ABSOLUMENT

La fin d'un régime de barbarie !

NOUVEAU PLEX

Tél. 25 55 55

Le nouveau film de **Jean-Pierre Mocky**

L'OMBRE D'UNE CHANCE

1re VISION

« ... Va plus loin que **BLOW UP** et que **LE DERNIER TANGO A PARIS**... Démontre qu'on ne peut vivre avec une femme que si les âmes communiquent... Raconte l'histoire d'un homme qui a aimé très jeune à une époque où l'on aimait bien plus tard... »

(Jean-Pierre MOCKY)

UN FILM LIBRE - RÉALISTE - ACTUEL QUI VEUT RENOUVELER LE THÈME DU CONFLIT DES GÉNÉRATIONS. UNE PEINTURE DE NOTRE ÉPOQUE, DE LA VIE SANS FOI, NI LOI, SANS CONTRAINTE OÙ LES FEMMES SE VEULENT LIBRES DE LEUR CORPS ET DE LEURS PENSÉES

Tous les soirs 20 h 30
Matinées : jeudi et mercredi 15 h
Samedi - dimanche 15 h et 17 h 30

18 ANS

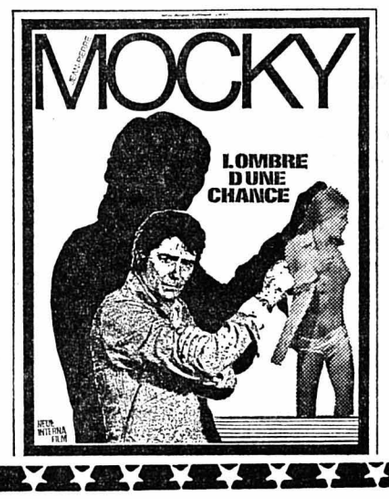

APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30
EN GRANDE PREMIÈRE

une réalisation en couleurs d'une classe exceptionnelle !

D'après
Georges Simenon

Faveurs suspendues — **16 ans**

L'Horloger de Saint-Paul

PRIX LOUIS DELLUC

PHILIPPE NOIRET
JEAN ROCHEFORT
dans le film qui bouleverse le monde entier !

★

Votre fils a tué un homme...

★

Jeudi Vendredi **17 h 30** Derniers jours de... **LACOMBE LUCIEN** Un film en couleurs de **LOUIS MALLE** 16 ans

PALACE TÉL. 25 56 66

Bernard Verley Olga Georges-Picot et Paul Guers

LE FEU AUX LEVRES

Un film de Pierre Kalfon.

"Enfin! Un film de [redacted], où les actrices ne se contentent pas de montrer leurs [redacted], et qui s'adresse à un public [redacted] et gourmand..."(tout le monde sait qu'un public averti en vaut deux...)

COULEURS

La presse française :

La censure a longtemps interdit la sortie de

Le Feu aux lèvres

puis réfléchissant que le public, après tout, était assez grand, elle est revenue sur sa décision.

L'AURORE-SPECTACLE

Tous les soirs à 20 h 30

Jeudi, samedi, dimanche, mercredi, matinée à 15 heures

18 ans

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

Jeudi et vendredi 18 h - 20 h 45
Samedi et dimanche 20 h 45 — **16 ANS**
Version originale sous-titrée français-allemand

JAMES DEAN dans le film de ELIA KAZAN

A L'EST D'EDEN

Ces 2 films programmés dans le cadre du 8me Congrès des éducateurs de jeunes inadaptés JEUNESSE ET SOCIÉTÉ

Lundi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
Mardi et mercredi 18 h 40 - 20 h 45

JAMES DEAN dans le chef-d'œuvre de NICHOLAS RAY

Parlé en français — **18 ANS**

LA FUREUR DE VIVRE

VENDREDI et SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 | Parlé français | Dès **20 ans** révolus

La nouvelle sensation érotique **LES DÉSAXÉES** Inimaginable CHOQUANT !

Du 1er mai au 31 mai

« THE SCREAM'S »

CAVEAU DES ABBESSES
BAR - DANCING - AUVERNIER

Alimentation M. Fivaz
Portes-Rouges

JEUDI ET VENDREDI

DOUBLES TIMBRES

sur les articles avec escompte ainsi que

Salades du pays	1.— net
Bananes CHIQUITA	1.65 net
Oranges JAFFA	1.35 net

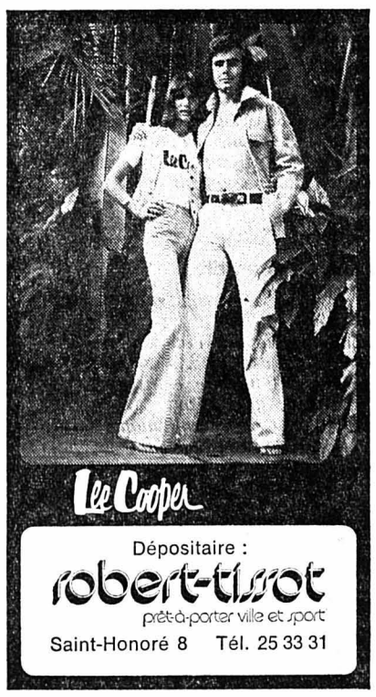

Lee Cooper

Dépositaire :
robert-tissot
prêt-à-porter ville et sport
Saint-Honoré 8 Tél. 25 33 31

novotel — Spécialité:

Sympathique à deux ou plusieurs
la fondue bourguignonne
Fr. 14.— par personne
Service compris

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

Mode enfantine

DE LA NAISSANCE A 8 ANS

La jolie confection pour enfants à des prix sympathiques.

Wettstein — Seyon 16 Grand-Rue 5 Neuchâtel

Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, automatiques, garanties 5 ans, **Fr. 495.—** et **Fr. 690.—**.
Facilités de paiement.
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

PIERRE GUTH ELECTRICITÉ
Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

GODET VINS
Auvernier

Au volant, la vue c'est la vie
La vue c'est...

CLAIRVUE

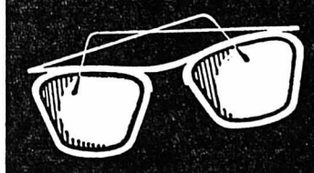

NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Fermé le lundi toute la journée

Bassin 8 Tél. (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 79 09
Maître opticien

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
C. Cupillard - G. Soret
Ruelle du Port - ✆ (038) 25 55 56

CHAQUE SOIR

(Lundi : fermeture hebdomadaire)

Les plaisirs de la gastronomie après 22 heures

Spécialités à la carte

L'UNIQUE RESTAURANT DE NEUCHÂTEL OUVERT JUSQU'À 2 H DU MATIN

Restaurant RICHELIEU NEUCHATEL
C. Cupillard - G. Soret
Ruelle du Port - ✆ (038) 25 55 56

FRIBOURG

Formation professionnelle : et pan sur les petites communes rurales !

De notre correspondant :

A la veille de la session du Grand conseil qui commencera le 7 mai, le Conseil d'Etat organisait hier une conférence de presse où furent survolés une série des « gros morceaux » de la session. Ainsi la formation professionnelle. On sait que deux nouveaux bâtiments devront être construits (coût : 23,5 millions), par l'Association du centre professionnel cantonal qui est formée de l'Etat et de la Ville. La Confédération prendra quelque neuf millions à sa charge, le reste sera supporté par l'Etat et les communes où les cours sont donnés, par les communes du lieu d'apprentissage et le patronat. Un projet de loi vise à modifier la répartition de la charge. Celle de la ville de Fribourg sera allégée. Le système préconisé est « le moins inéquitable », à entendre M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat.

« JOUER SUR LES COMMUNES »...

Jusqu'ici, les charges étaient réparties en parts égales d'un quart. Le Conseil d'Etat estime que la part du patronat ne saurait être augmentée, tout comme celle de l'Etat en raison de sa situation financière. Il faut donc « jouer » sur les communes ! La solution ? Ramener à 20 % la part de Fribourg et en portant à 30 % celle des communes de domicile des apprentis. En chiffres, cela donne 584.000 fr. à la charge de la ville au lieu de 800.000 francs.

La commune de Fribourg est-elle ainsi avantagée ? « A première vue » seulement, selon le Conseil d'Etat. M. Dreyer a précisé hier que la requête de Fribourg allait plus loin encore, et que l'Etat y a résisté. Il a toutefois reconnu que les proportions actuelles ne sont pas équitables. Les chiffres précis et mis à jour nous font encore défaut (ceux qu'ont reçu les députés doivent être corrigés). Quoiqu'il en soit, on affirme que Fribourg ne tire guère avantage de la présence du centre professionnel sur son sol. On peut discuter, et on ne s'en privera pas au Grand conseil. Une chose est certaine : les petites communes rurales, surtout, sortiront encore affaiblies de l'opération, si elle se réalise comme prévu. On voit ici que le débat pourra être fort important, à la veille de la votation du 26 mai sur les fusions de communes...

M. G.

Après les remous de Prez-vers-Noréaz

Une « mini-manif » à Fribourg

De notre correspondant :

Depuis les élections de février dernier, le Conseil communal de Préz-vers-Noreaz ne compte plus qu'un paysan. Ses quatre autres membres travaillent en ville de Fribourg. Le syndic était, depuis douze ans, ce paysan, M. Noël Berger, député. Mais il ne fut pas réélu à ce poste par ses collègues qui lui préférèrent M. Stanislas Bersier. La population paysanne ressentit ce geste comme une éviction intolérable. La situation se détériora encore lorsque l'ancien syndic démissionna du conseil. Depuis, l'affaire s'est envenimée. Des pancartes que le nouveau syndic a jugé insultantes ont été affichées dans le village. Et des écrits qu'il estime attentatoires à son honneur ont été répandus. Des plaintes furent déposées.

Hier, les antagonistes étaient convoqués à la préfecture de la Sarine pour une séance de conciliation. Un terrain d'entente put être trouvé. Une plainte contre inconnu subsiste pourtant. Elle vise un texte jugé diffamatoire par le nouveau syndic.

« Nous avons été trompés, ça ne se calmera pas comme ça », nous a dit hier un agriculteur. A l'entrée de la préfecture, certains brandissaient des pancartes manifestant l'opposition au nouvel exécutif communal et conseillant au nouveau syndic de démissionner afin que soit rétablie la paix au village. La population rurale n'est en tout cas pas prête à céder. Elle n'admet pas d'être en quelque sorte majorisée, à l'exécutif, par des citoyens d'obédience citadine.

M. G.

Accidents : pressant appel de l'ambulance officielle

De notre correspondant :

Afin qu'il soit possible de porter secours aux blessés avec le plus d'efficacité possible, quelques règles simples doivent être observées par les personnes qui font appel aux ambulanciers, en l'occurrence à l'ambulance officielle de Fribourg et environs qui répond au no (037) 24 75 00. Ces prescriptions sont d'autant plus importantes que le lieu de l'accident est éloigné de la ville.

● Tout d'abord, il s'agit d'indiquer avec le plus de précision possible le lieu de l'accident, afin que les ambulanciers n'aient pas à perdre du temps pour le chercher.

● Deuxièmement il est demandé que soit précisé si possible le nombre de personnes blessées. Il est fréquent que deux, voire trois véhicules soient nécessaires. Lorsqu'un seul se déplace, faute de renseignements suffisants, de précieuses minutes sont perdues pour appeler soit par radio (lorsque la configuration du terrain le permet),soit par téléphone, des ambulances supplémentaires. Dans tous les cas, mieux vaut utiliser trente secondes de plus afin de disposer de renseignements précis, plutôt que de céder à la panique qui coûtera de nombreuses minutes.

Accessoirement, un appel est lancé aux badauds qui entravent fréquemment l'action de secours. Si la présence de médecins et de samaritains est naturellement utile, celle de simples promeneurs ne peut que nuire. L'ambulance officielle de Fribourg dipose actuellement de trois véhicules. Mais un quatrième, en cours d'équipement, sera prochainement mis en service.

RÉGION DES LACS

Le 1er mai à la Neuveville

(c) La fête du travail a été marquée à la Neuveville par une manifestation organisée sous les auspices de l'Union ouvrière et de son nouveau président, M. Werner Honsberger. Un exposé de M. André Mottat, secrétaire syndical, mit en évidence les réalisations sociales en cours. Le candidat du parti socialiste au Grand conseil, M. Claude Landry, mit l'accent sur les problèmes des salariés face au développement économique. M. Oscar Hoffer, président d'honneur de l'Union ouvrière, fut félicité pour son dévouement et sa fidélité.

BIENNE

Au tribunal du district

Voleur condamné et expulsé

De notre correspondante :

Le tribunal de district de Bienne, présidé par M. Rolf Haenssler, a condamné G.W., né en 1948, à 16 mois de prison, moins 162 jours de préventive, avec sursis pendant trois ans, pour vol qualifié de manière répétée dans trois cas et deux tentatives de vol. Les frais du tribunal s'élèvent à 2200 fr., de plus le juge a décrété une expulsion ferme du pays pour une durée de huit ans. Les trois vols ont été commis avec l'aide d'un acolyte italien.

Une première infraction a eu lieu dans une boutique de vêtements à Soleure. Les voleurs faisant main basse sur les 70 fr. qui se trouvaient dans la caisse et emportant quelques pullovers. A la Neuveville, dans la bijouterie Zuretti, les voleurs ont pénétré de nuit et emporté pour 15.000 fr. de montres et de bracelets. Ils avaient emballé ce matériel dans un plastique, et pendant leur retraite, le sac se déchira, si bien qu'ils ont perdu en route une partie de leur butin. Le troisième vol a eu lieu à la Chaux-de-Fonds dans le restaurant du département social romand. Ils volèrent durant la nuit le contenu de la caisse qui se montait à 1400 francs.

Le condamné, habitant Rome, avait des difficultés familiales et financières momentanées. Dans une cafétéria, il fit la connaissance d'un compagnon qui lui proposa, pour se renflouer, de faire de la contrebande de montres entre la Suisse et l'Italie. Avec sa voiture tous les deux se rendirent en Suisse et là, G.W. remarqua aussitôt que l'intention de son acolyte n'était pas d'acheter les montres mais bien de les voler. L'attrait de l'argent fut toutefois le plus fort et fit taire sa conscience. Il décida alors de participer au vol, gardant pourtant toujours un rôle secondaire. Après le fric-frac de la Chaux-de-Fonds, les deux acolytes se séparèrent. G.W. retourna en Italie, alors que son comparse restait à Brigue. Ce dernier sera d'ailleurs traduit ultérieurement en justice.

M. E.

Informations suisses

La commission militaire des Etats examine le char suisse 68

BERNE (ATS). — La commission des affaires militaires du Conseil des Etats a siégé lundi et mardi à Thoune. A l'ordre du jour de cette réunion figuraient le programme d'armement 1974 (pour un montant de 968 millions de francs), une demande de crédit de 275 millions de francs pour des ouvrages militaires et des acquisitions de terrain, ainsi que la modification de l'organisation militaire.

Lundi, les membres de la commission se sont fait présenter le matériel d'armement qu'on se propose d'acquérir, et ont aussi visité différentes constructions à Thoune. En outre, ils ont examiné avec beaucoup d'attention le char suisse 68, cinquante engins devant être acquis dans le cadre du programme d'armement 1974. La commission a questionné des membres de l'état-major de recherche ainsi que des instructeurs et aspirants de l'école d'officiers 1 de ces troupes, instruits à la conduite du char 68, ces hommes ont fait part des expériences qu'ils ont acquises à bord de cet engin blindé.

La commission proposera au Conseil d'approuver les trois projets qui lui sont soumis et d'accorder les crédits demandés.

Une minorité de la commission, considérant que le char 68 et le char allemand « Léopard » font l'objet d'une évaluation actuellement en cours, propose que l'on sursoie à toute décision quant à l'acquisition de 50 chars tant que les résultats de cette évaluation ne seront pas disponibles.

Genève : gros vols de tapis

GENÈVE (ATS). — Des cambrioleurs ont pénétré dans un magasin de tapis à Genève, et se sont emparés de 55 tapis d'une valeur totale de 280.000 francs. Une autre succursale du même magasin avait déjà été « visitée » à Pâques et les cambrioleurs avaient emporté un butin d'une valeur de 175.000 francs.

JURA

La division du Jura : une catastrophe

La séparation du Jura-Nord serait une catastrophe. Oui, mais pour le sud seulement. En premier lieu, sur le plan linguistique, culturel, politique, mais tout autant dans le domaine économique et financier. Pourquoi ?

1) Les autorités du jeune canton feront l'impossible pour attirer sur leur territoire des investissements nouveaux. Il s'ensuivra une croissance accélérée des districts séparés.

2) Le nouveau canton exercera un attrait puissant sur la main-d'œuvre du nord travaillant dans le sud et sur les autonomistes en général. Des villes comme Moutier risquent de subir une véritable saignée.

3) Les industriels du sud l'ont bien compris. Ils savent que le canton du Jura-Nord sera viable et prospère. C'est pourquoi de grandes entreprises se sont établies au nord : Tornos, Schäublin, Petermann, SSIH (groupe Oméga-Tissot), Bechler, Ebauches S.A., Hélios, Swiza, la Société industrielle de Sonceboz. Toutes les entreprises misent sur le nord. Que de grands patrons, antiséparatistes pour une part, jouent la carte du canton du Jura, n'est-ce pas la preuve que la fiscalité n'y sera pas plus redoutable que dans le canton de Berne ?

RASSEMBLEMENT JURASSIEN
FÉDÉRATIONS DU JURA SUD

La Radio suisse romande propose de questionner les partis politiques

(c) Parmi les émissions que la Radio suisse romande consacre aux élections qui se dérouleront en fin de semaine, « En direct avec les auditeurs... » permettra à chacun de poser des questions aux partis politiques jurassiens. Cette émission, diffusée en direct de Moutier, ce soir de 20 h 10 à 21 h 15 sur le second programme, sera animée par Daniel Favre. Elle réunira MM. Abel Babey (parti chrétien-social indépendant), Pierre Etique (libéral-radical), Jean-Paul Gehler (U.D.C.), Jean-Roland Graf (socialiste), Roger Jardin (libéral-radical indépendant), François Lachat (démocrate-chrétien).

Les auditeurs qui désirent poser des questions aux représentants des partis politiques jurassiens peuvent appeler le numéro de téléphone (032) 93 49 94, aujourd'hui de 11 h à 18 h 30. Un contact sera pris avec eux en cours d'émission.

Autour du monde en quelques lignes

La guerre au Cambodge

PNOM-PENH (AFP). — Les forces gouvernementales khmères ont évacué Sala Lek-pram. C'est la troisième position d'importance perdue ou abandonnée par les troupes républicaines, en moins de deux mois, au nord de la capitale.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Nouvelle progression de l'industrie du papier et du carton en Suisse

Au cours de l'année 1973, la marche des affaires de cette branche s'est améliorée considérablement en Suisse et à l'échelle internationale, c'est ce qui ressort de l'analyse de branche qui vient d'être publiée par l'Union de banques suisses.

En Suisse, de 1966 à 1973, l'offre globale de papier s'est accrue de 721.000 t à environ 998.000 t, soit de presque 39 %. Ainsi, l'année passée, même le niveau élevé de l'approvisionnement indigène en 1970 (962.000 t) a été dépassé de 4 %. L'augmentation a été encore plus importante par rapport aux années 1971 et 1972, au cours desquelles un fléchissement passager s'était fait sentir. La consommation par tête a augmenté en Suisse de 120 kg en 1966 à 153 kg en 1970, soit de 27,5 %. En 1971, l'accalmie des affaires avait provoqué un recul de la consommation de 6 %, mais cette diminution a toutefois été compensée en 1973.

Tous les produits et groupes de produits n'ont pas participé dans la même mesure à l'accroissement de la consommation intervenu à partir de 1960. Alors que la part du papier journal à la consommation globale de papier en Suisse restait relativement stable (17 - 18 %), celle d'autres papiers du secteur impression-écriture a augmenté de 26,7 % en 1960 à 33,5 % en 1973. D'autre part, à long terme, une tendance à la baisse a été enregistrée dans le secteur des papiers spéciaux et de ménage, dont la part de 4,5 % n'est plus aujourd'hui que la moitié de ce qu'elle était en 1960. Pour le carton, on note, pour la même période, un recul de 3 % (23 % en 1973 contre 26 % en 1960). Des fluctuations relativement fortes ont été observées quant à la demande de papiers d'emballage. La part de ces derniers à la consommation globale qui jusqu'en 1971 était en hausse (24,4 %), est retombée à 21 % en 1972, niveau auquel elle s'est maintenue depuis.

LA PRODUCTION INDIGÈNE NE COUVRE PLUS QUE 70 % DU MARCHÉ SUISSE

En 1960, alors que le marché suisse était encore protégé par de hautes barrières douanières, la production indigène couvrait à 95 % les besoins du pays en papier et carton. Depuis, cette part a diminué progressivement. Les livraisons indigènes n'ont couvert, l'année passée, plus que 70 % de l'approvisionnement globale du pays.

La concurrence des importations est donc devenue beaucoup plus sévère, d'autant plus que les charges douanières sur les livraisons provenant des pays nordiques, de la Grande-Bretagne et d'Autriche ont été progressivement supprimées, conformément aux conventions avec l'AELE. Aux termes de l'accord de libre-échange conclu avec la Communauté européenne, en vigueur depuis le début de 1973, la Suisse a entrepris de supprimer réciproquement les droits de douane avec les pays membres fondateurs du Marché commun, ce qui pourrait encore augmenter le volume des importations.

Bien que l'industrie suisse du papier et du carton, depuis les années 60, ait subi des fortes pressions de la part de la concurrence étrangère, elle a réussi — grâce à la suppression des droits de douane avec les pays membres de l'AELE — à relancer fortement ses exportations. Alors qu'il y a encore dix ans, les exportations suisses de papier étaient pratiquement insignifiantes, elles absorbent aujourd'hui une part considérable de la production. Ainsi, durant la brève période de 1966 à 1973, l'exportation de papier et de carton s'est accrue de 17.000 t à 82.000 t, ce qui représente une augmentation d'environ 380 %. Parallèlement, le volume des importations a progressé de 180 %. A part l'année 1970 où la hausse du volume des exportations n'atteignit que 3,2 %, les exportations ont enregistré depuis 1966 des taux de croissance annuelle allant de 11 % à 50 %. En conséquence de ce succès remarquable, la part des exportations à la production indigène a progressé de 2,7 % en 1966 à presque 11 % en 1973.

PERSPECTIVES PLUTOT INCERTAINES A MOYEN TERME POUR LA DEMANDE ET LA PRODUCTION

L'essor vigoureux de la production indigène de papier et de carton devrait, dans l'immédiat, se poursuivre, d'autant plus que la demande, ces derniers mois, était assez vive. Il semble toutefois que les consommateurs aient passé des commandes plus importantes pour s'assurer contre le risque de goulots d'étranglement provoqués par la crise du pétrole, mais aussi pour des considérations de prix, une nouvelle hausse étant prévisible. Cette reprise de la demande ne durera certainement pas longtemps mais fléchira probablement déjà au cours de l'année 1974. Les entreprises pourraient dès lors hésiter à étendre leurs capacités de production en Suisse, car il semble qu'après la réduction de la réserve de travail qui avait fortement augmenté sous l'influence de facteurs particuliers, une évolution plus calme s'ensuivra.

La pression inflationniste qui s'exerce sur l'ensemble de l'économie touche également les produits de papiers. Ainsi, les prix de vente de l'industrie suisse du papier et du carton ont augmenté de quelque 10 % en moyenne à partir du 1er décembre 1973, afin de tenir compte de la forte hausse des coûts des matières premières et de la production. Jusqu'à présent, la hausse des prix n'a pas provoqué un fléchissement de la consommation de papier et de carton. Mais il faut toutefois tenir compte du fait que le ralentissement de la croissance de l'économie dans son ensemble se manifestera également par un fléchissement de la demande de produits de papier. Cela entraînera une pression sur les prix de l'industrie du papier et du carton, ainsi que sur ceux des industries transformatrices en aval, tout en donnant de nouvelles impulsions aux mouvements de concentration.

bulletin boursier

NEUCHATEL

	30 avril	1er mai
Banque nationale	630.— d	620.— d
Crédit foncier neuchât.	670.— d	675.—
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	120.— d	120.— d
Cortaillod	2400.—	2450.—
Cossonay	1550.— d	1500.— d
Chaux et ciments	725.—	700.— d
Dubied	700.—	700.— d
Dubied bon	605.— d	—.—
Ciment Portland	2300.— d	2350.— d
Interfood port.	4875.— d	4875.— d
Interfood nom.	975.— d	975.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	690.— d
Paillard port.	560.— d	560.— d
Paillard nom.	145.— d	145.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1080.—	Pas parvenus
Crédit foncier vaudois	825.—	
Ateliers constr. Vevey	510.—	
Editions Rencontre	600.—	
Rinsoz & Ormond	720.— d	
La Suisse-Vie ass.	3125.—	
Zyma	1600.— d	

GENÈVE

Grand-Passage	365.— d	Pas parvenus
Charmilles port.	750.—	
Physique port.	280.—	
Physique nom.	200.— d	
Astra	—.35	
Monte-Edison	4.20	
Olivetti priv.	7.15 d	
Fin. Paris Bas	96.—	
Alumettes B	91.—	
Elektrolux B	183.— d	
S.K.F.B.	212.—	

BALE

Pirelli Internat.	189.—	Bourse fermée
Bâloise-Holding	255.— d	
Ciba-Geigy port.	1490.—	
Ciba-Geigy nom.	755.—	
Ciba-Geigy bon	1010.—	
Sandoz port.	5190.—	
Sandoz nom.	2550.—	
Sandoz bon	3825.—	
Hoffmann-L.R. cap.	150500.—	
Hoffmann-L.R. jce	115500.—	
Hoffmann-L.R. 1/10	11575.—	

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	503.—	Bourse fermée
Swissair port.	515.—	
Union bques suisses	3390.—	
Société bque suisse	595.—	
Crédit suisse	2860.—	
Bque hyp. com. port.	1625.— d	
Bque hyp. com. nom.	—.—	
Banque pop. suisse	1985.—	
Bally port.	620.— d	
Bally nom.	550.—	
Elektro Watt	3150.—	
Holderbank port.	395.—	
Holderbank nom.	380.—	
Juvena port.	1920.—	
Juvena bon	124.—	
Motor Colombus	1525.—	
Italo-Suisse	205.—	
Réass. Zurich port.	3750.—	
Réass. Zurich nom.	2000.—	
Winterthour ass. port.	1775.—	
Winterthour ass. nom.	1170.—	
Zurich ass. port	8075.—	
Zurich ass. nom	6000.—	
Brown Boveri port.	1160.—	
Saurer	1325.—	
Fischer	900.—	
Jelmoli	960.—	
Hero	3825.— ex	
Landis & Gyr	1110.—	
Nestlé port.	3520.—	
Nestlé nom.	2005.—	
Roco port.	2575.— d	
Alu. Suisse port.	1815.—	
Alu Suisse nom.	755.—	
Sulzer nom.	3050.—	
Sulzer bon	420.—	
Von Roll	1180.—	

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	101.—	Bourse fermée
Am. Metal Climax	131.— d	
Am. Tel & Tel.	138.—	
Beatrice Foods	57.50	
Burroughs	288.—	
Canadian Pacific	42.50	
Caterpilar Tractor	171.—	
Chrysler	49.—	
Coca Cola	309.—	
Control Data	90.—	
Corning Glass Works	234.—	
C.P.C. Int.	96.50	
Dow Chemical	176.—	
Du Pont	498.—	
Eastman Kodak	303.—	
EXXON	226.50	
Ford Motor Co	144.—	
General Electric	151.50	
General Foods	71.— d	
General Motors	140.50	
General Tel. & Elec.	68.—	
Goodyear	50.50	
Honeywell	222.—	
I.B.M.	662.—	
International Nickel	95.—	
International Paper	139.50	
Internat. Tel. & Tel.	63.50	
Kennecott	115.—	
Litton	25.25	
Marcor	68.—	
MMM	207.50	
Mobil Oil	127.—	
Monsanto	176.50	
National Cash Register	107.—	
National Distillers	43.50	
Philip Morris	283.— d	
Phillips Petroleum	148.—	
Procter & Gamble	271.—	
Sperry Rand	114.50	
Texaco	81.50	
Union Carbide	113.—	
Uniroyal	24.25	
U.S. Steel	125.50	
Warner-Lambert	99.—	
Woolworth F.W.	50.50	
Xerox	321.—	
AKZO	68.25	
Anglo Gold I	188.—	
Anglo Americ.	25.50	
Machines Bull	31.—	
Italo-Argentina	45.25	
De Beers I	19.25	
General Shopping	456.— d	
Imperial Chemical Ind.	15.25	
Péchiney-U.-K.	77.50	
Philips	36.—	
Royal Dutch	91.25	
Sodec	18.75	
Unilever	123.50	
A.E.G.	126.—	
B.A.S.F.	168.50	
Degussa	307.—	
Farben, Bayer	168.50	
Hœchst. Farben.	145.—	
Mannesmann	207.—	
R.W.E.	141.—	
Siemens	277.—	
Thyssen-Hütte	83.50	
Volkswagen	110.50	

FRANCFORT

A.E.G.	107.50	Bourse fermée
B.A.S.F.	142.20	
B.M.W.	150.—	
Daimler	282.—	
Deutsche Bank	260.50	
Dresdner Bank	178.—	
Farben, Bayer	120.20	
Hœchst. Farben.	122.50	
Karstadt	332.—	
Kaufhof	184.—	
Mannesmann	174.50	
Siemens	233.30	
Volkswagen	93.40	

MILAN

Assic. Generali	79050.—	GRÈVE
Fiat	1740.—	
Finsider	452.25	
Italcementi	38330.—	

	30 avril	1er mai
Monte Amiata	2313.—	Pas parvenus
Motta	3515.—	
Pirelli	1230.—	
Rinascente	317.75	

AMSTERDAM

Amrobank	66.20	Pas parvenus
AKZO	62.—	
Amsterdam Rubber	211.—	
Bols	125.50	
Heineken	195.80	
Hoogovens	77.90	
K.L.M.	69.50	
Robeco	186.—	

TOKYO

Canon	273.—	Pas parvenus
Citizen	198.—	
Fuji Photo	344.—	
Fujitsu	268.—	
Hitachi	166.—	
Honda	700.—	
Kirin Brew.	336.—	
Komatsu	265.—	
Matsushita E. Ind.	460.—	
Sony	3740.—	
Sumi Bank	480.—	
Takeda	266.—	
Tokyo Marine	584.—	
Toyota	469.—	

PARIS

	15 avril
Air liquide	279.—
Aquitaine	516.—
Cim. Lafarge	174,50
Citroën	48,60
Fin. Paris Bas	156,50
Fr. des Pétroles	171.—
L'Oréal	2210.—
Machines Bull	51,40
Michelin	975.—
Péchiney-U.-K.	126,50
Perrier	290,20
Peugeot	268.—
Rhône-Poulenc	135.—
Saint-Gobain	134,50

LONDRES

Anglo American	354.—	Pas parvenus
Brit. & Am. Tobacco	260.—	
Brit. Petroleum	520.—	
De Beers	229.—	
Electr. & Musical	123.—	
Imperial Chemical Ind.	221.—	
Imp. Tobacco	66-1/2	
Rio Tinto	181—	
Shell Transp.	235.—	
Western Hold.	20-5/8	
Zambian anglo am.	163.—	

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	44.—	44-1/2
Allumin. Americ.	49-5/8	50-1/4
Am. Smelting	23-1/2	23-5/8
Am. Tel & Tel.	47-1/4	48-1/2
Anaconda	26-1/8	26-1/8
Boeing	14-5/8	15-3/8
Bristol & Myers	47-1/2	48-1/2
Burroughs	199-1/4	202-1/4
Canadian Pacific	15-3/8	16
Caterp. Tractor	58-5/8	59-1/2
Chrysler	16-3/4	17-1/8
Coca-Cola	105-1/2	104-5/8
Colgate Palmolive	25-7/8	26-3/4
Control Data	30-3/8	31-3/4
C.P.C. int.	32-3/4	33-3/8
Dow Cheminal	60-1/4	62
Du Pont	170.—	172-1/2
Eastmann Kodak	102.—	104-3/8
Ford Motors	49-3/8	51
General Electric	51.—	52-3/4
General Foods	24-1/8	24-1/2
General Motors	48-1/8	49-5/8
Gilette	35.—	35-5/8
Goodyear	17-1/4	17-3/4
Gulf Oil	21-3/4	22-3/8
I.B.M.	227-1/4	230
Int. Nickel	33.—	33
Int. Paper	47.—	48-1/8
Int. Tel & Tel.	21-1/4	21-3/4

	30 avril	1er mai
Kennecott	39.1/4	39-3/8
Litton	8-3/8	8-3/8
Merck	80-1/8	82-1/4
Monsanto	60-3/8	62-1/2
Minnesota Mining	71-1/2	72
Mobil Oil	42-7/8	44
National Cash	36-1/2	37-5/8
Panam	4-1/8	4-1/8
Penn Central	2-1/4	2-1/4
Philip Morris	97-1/8	99-1/2
Polaroïd	58-1/8	61-1/2
Procter Gamble	93-3/4	95-1/4
R.C.A.	17—	17-1/4
Royal Dutch	32-5/8	32-3/4
Std Oil Calif	28-3/4	30-3/8
EXXON	77-1/4	79-5/8
Texaco	27-5/8	28-1/8
T.W.A.	10-1/4	10-5/8
Union Carbide	38-1/2	40-1/4
United Aircraft	28.—	28-1/2
U.S. Steel	43-3/8	43-7/8
Westingh. Elec.	18-1/2	18-3/4
Woolworth	17-1/8	17-1/4
Werox	108-1/4	109-1/4

Indice Dow Jones

Industrielles	836.75	853.88
chemins de fer	173.20	176.45
services publics	76.31	77.29
volume	10.980.000	15.120.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse a poursuivi mercredi son redressement, dans un marché peu actif.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	6.95	7.35
U.S.A. (1 $)	2.88	3.02
Canada (1 $ can.)	2.98	3.10
Allemagne (100 DM)	118.—	122.—
Autriche (100 sch.)	15.95	16.40
Belgique (100 fr.)	7.35	7.75
Espagne (100 ptas)	4.85	5.25
France (100 fr.)	58.50	62.—
Danemark (100 cr. d.)	47.50	51.50
Hollande (100 fl.)	111.—	115.—
Italie (100 lit.)	—.4050	—.4350
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal (100 esc.)	11.60	12.40
Suède (100 cr. s.)	66.50	70.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	190.—	215.—
françaises (20 fr.)	160.—	185.—
anglaises (1 souv. anc.)	140.—	165.—
anglaises (1 souv. nouv.)	150.—	175.—
américaines (20 $)	875.—	945.—
Lingots (1 kg)	15.950.—	16.350.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.90	2.94
Canada	3.0250	3.0650
Angleterre	7.05	7.15
£/$		
Allemagne	118.90	119.90
France étr.	59.40	60.40
Belgique	7.75	7.85
Hollande	112.60	113.60
Italie est.	—.4550	—.4650
Autriche	16.05	16.20
Suède	68.—	69.—
Danemark	49.10	50.10
Norvège	54.40	55.40
Portugal	12.10	12.40
Espagne	5.02	5.12
Japon	1.03	1.06

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Sadate justifie sa politique d'ouverture vers l'Amérique

HELOUAN (Egypte), (AP). — Le président Sadate a défendu mercredi sa politique d'ouverture vers les Etats-Unis et fustigé ses critiques.

Dans un discours prononcé au complexe industriel d'Hélouan, il a qualifié d'adolescents politiques les adversaires d'un rapprochement avec les Etats-Unis.

Tandis que M. Sadate prononçait son discours, M. Kissinger et sa femme visitaient le port d'Alexandrie. Le secrétaire d'Etat américain devait plus tard rencontrer le chef d'Etat égyptien.

M. Sadate a affirmé que les sceptiques considéraient les visites de M. Kissinger à Moscou et à Pékin comme bonnes et celles à Damas ou au Caire comme une trahison.

« Nous avons modifié la position américaine dans cette région. Par conséquent, c'est une victoire, une source d'inspiration et non de doute ou de critique. »

Le président égyptien a estimé impensable l'abandon par le Caire de sa position de non-alignement et a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de liquider l'amitié avec l'Union soviétique malgré les divergences.

Evoquant l'attaque du 17 avril contre l'Académie militaire, il a déclaré qu'il s'agissait d'une erreur de jeunesse due à un mauvais enseignement de la religion.

Chacun sait que ceux qui ont l'esprit malade ont besoin d'être soignés avant d'être punis.

Le président Sadate a déclaré que la guerre d'octobre a permis de remporter trois victoires : la cohésion du monde arabe dans l'embargo sur les produits pétroliers, la première défaite sur le terrain d'Israël et la modification de la politique américaine vis-à-vis des pays arabes.

Jusqu'à la guerre d'octobre, a-t-il dit, Washington et Israël étaient isolés et les Etats-Unis s'efforçaient de contrecarrer les efforts des Nations-Unies et des quatre Grands pour trouver une solution.

Les Etats-Unis, a poursuivi le président égyptien, croyaient que les Israéliens détruiraient nos forces en l'espace de 48 heures et ils ne pensaient pas que les pays arabes réussiraient à s'unir pour imposer l'embargo.

L'avenir nous est ouvert, frères et sœurs, a-t-il dit. Ceux qui ont donné leur vie en franchissant le canal de Suez ont apporté à leur pays une nouvelle vie et un nouvel espoir.

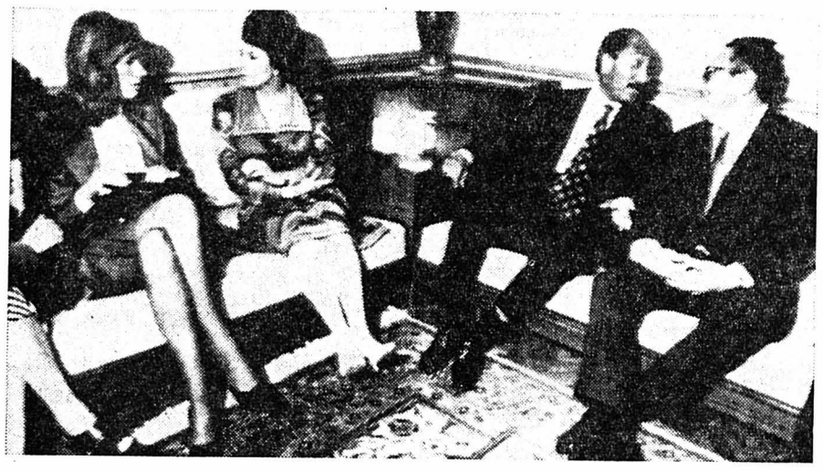

Quand les Kissinger rencontrent les Sadate. (Téléphoto AP)

Les Palestiniens à Genève?

BEYROUTH, (AFP). — L'URSS s'efforce actuellement de parvenir à un accord avec les Etats-Unis pour adresser, en commun, une invitation aux « leaders » palestiniens pour se rendre à la conférence de Genève, écrit « An Nahar » (indépendant). Il ajoute que Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. et chef du « Fatah », rencontrera M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, lors de la visite de ce dernier à Damas.

Selon le journal, le commandement du « Fatah » a entrepris depuis deux jours d'importantes réunions à Damas qui porteraient notamment sur le point suivant : édification d'un « pouvoir national » dans les territoires palestiniens évacués par Israël.

UNE IDÉE DE HUSSEIN

Le roi Hussein définissant sa position concernant un désengagement des forces sur la ligne de cessez-le-feu du Jourdain, a souligné qu'il ne s'opposerait pas à la présence d'une délégation palestinienne séparée aux négociations de Genève.

Par ses propos, le roi Hussein a signifié, en fait, qu'il était disposé à accepter l'installation d'un Etat palestinien en Cisjordanie, actuellement occupée par les Israéliens, sans référendum, si les Israéliens évacuent cette région dans le cadre d'un règlement de paix général.

De son côté le général Sharon, dirigeant du Likoud, a invité le gouvernement à rejeter les propositions de M. Kissinger sur un désengagement sur le front syrien tant que la Syrie n'aura pas mis fin à ses tirs d'artillerie.

Par ailleurs, le ministre des finances, M. Pinhas Sapir, a déclaré qu'Israël maintiendrait une « position forte » dans les négociations avec M. Kissinger sur un désengagement sur le Golan.

Les retombées de l'affaire Guillaume

BONN (AFP). — M. Nollau, président de l'Office fédéral de protection de la constitution (contre-espionnage), de la RFA, est parti pour la Bavière pour une cure de plusieurs semaines.

Un porte-parole de l'Office s'est borné à indiquer que ce déplacement était prévu depuis longtemps. Il s'est refusé à commenter les informations parues mercredi dans plusieurs journaux et selon lesquelles M. Nollau avait l'intention de démissionner en raison de négligences de son service dans l'affaire Guillaume. L'Office aurait en effet été informé de longue date que l'agent est-allemand avait été « repéré » à Berlin-Ouest dès 1955, par la police politique.

Par ailleurs, la « Koelnische-Rundschau », quotidien indépendant de Cologne-ville où est d'ailleurs installée la direction du contre-espionnage — rapporte que « l'espion de la chancellerie » Guillaume, s'appellerait en réalité Lohse et serait le fils d'un ex-haut-fonctionnaire nazi qui se serait donné la mort en 1945 lors de l'effondrement du Troisième Reich. Malgré son jeune âge (15 ans en 1942) il aurait été admis comme stagiaire chez Heinrich Hoffmann, photographe personnel d'Hitler. Toujours selon le journal il aurait appris dans son laboratoire les rudiments d'un « art » qui lui ont largement servi.

Décembre 1973. Brandt parle. Immédiatement derrière lui : Guillaume. (Téléphoto AP)

La grande première du 1er mai portugais

LISBONNE (AP). — Pour la première fois depuis plus de 40 ans — exactement la prise du pouvoir en 1932 par le dictateur Salazar — le 1er mai a été célébré au Portugal par un débordement de joie populaire dont l'explosion a été d'autant plus forte que le couvercle de la marmite était soigneusement vissé.

A Lisbonne, une foule évaluée à un demi-million de personnes est descendue dans la rue en riant, en chantant et en lançant des slogans hostiles à l'ancien régime et à la police politique et exaltant la liberté recouvrée.

Par groupes plus ou moins importants, dans un désordre bon enfant, la foule endimanchée s'est dirigée en un flot ininterrompu vers le stade de la capitale pour un rassemblement gigantesque marquant les retrouvailles entre la gauche , le centre, l'armée , les syndicats, les groupuscules jusqu'ici clandestins et tous ceux qui se sont ralliés sous la bannière de la junte militaire dirigée par le général de Spinola.

Des œillets rouges, symboles de victoire, ont fleuri sur toutes les boutonnières — le prix de ces fleurs est passé de 36 f.f. la douzaine à six f.f. pièce en 24 heures — ainsi qu'au canon des fusils des militaires, dans les cheveux des femmes et dans les mains des innombrables Portugais dont beaucoup semblaient avoir du mal à réaliser ce qui se passait.

L'œillet rouge s'est également retrouvé comme indicatif des journaux télévisés et la présentatrice avait-elle même tenu à en arborer un au revers de son tailleur.

L'armée, qui encadrait la foule à bord de camions, a été follement acclamée par les manifestants qui entrecoupaient leurs vivats de slogans tels que « A bas le fascisme » et « à mort la police politique ».

Conscient des risques possibles d'incidents — qui ne se sont pas concrétisés — le « Mouvement démocratique portugais », l'opposition légale qui a changé son nom depuis le putsch, avait fait distribuer des tracts mettant en garde contre « les actes inutiles, dangereux et infantiles » et contre « les slogans improductifs qui ne peuvent que contribuer à discréditer le mouvement démocratique et servir la cause de la réaction ».

Le 1er mai fut bien entendu célébré un peu partout dans le monde. Signalons que pour la première fois, aucun discours ne fut prononcé sur la place Rouge à Moscou.

La forteresse où sont incarcérés à Madère les anciens dirigeants portugais. (Téléphoto AP)

Après les décisions italiennes

BRUXELLES, (AP). — Le Marché commun européen se trouve placé dans une nouvelle crise à la suite de la décision de l'Italie d'imposer de sévères restrictions aux importations, pour tenter de remédier au grave déficit de sa balance des paiements.

Les autorités de la communauté, à Bruxelles, ont exprimé leur profonde déception du fait que les Italiens n'aient pas consulté leur huit partenaires.

« Une fois de plus, a déclaré un représentant de la communauté, nous avons l'exemple d'un gouvernement qui ne tient pas compte des promesses faites à Bruxelles, de procéder à des consultations sur la politique économique. »

Les autorités du Marché commun ne pensent généralement pas que l'Italie ait remis en question sa participation future à la communauté, mais elles s'inquiètent des répercussions immédiates.

« Ce que les Italiens ont fait, dit-on, c'est fermer pratiquement leurs frontières à quantité de produits... »

On estime notamment que la balance agricole de la Communauté ne manquera pas d'être gravement affectée.

A Bruxelles, on redoute notamment que la Grande-Bretagne — qui a aussi de sérieuses difficultés avec sa balance des paiements — ne soit tentée de suivre l'exemple de l'Italie.

CONSÉQUENCES

La décision italienne de restriction des importations va concerner au premier chef les importations d'automobiles et frapper les deux principaux pays fournisseurs de l'Italie : la France et l'Allemagne.

L'Italie a été régulièrement, ces dernières années, le troisième client de l'industrie automobile française après l'Allemagne et le Bénélux.

Pour l'Allemagne qui, en 1972, a vendu 184.000 voitures à l'Italie contre 148.000 voitures italiennes vendues en Allemagne, les principaux constructeurs touchés seront Ford, Opel et Audi-NSU.

Un milliard de lires, sinon...

ROME (AFP). — Des inconnus ont réclamé un milliard de lires aux Chemins de fer italiens sous la menace de commettre des attentats contre les trains.

Dans un message signé « SOS », les inconnus affirment qu'ils forment une « organisation terroriste » et revendiquent la responsabilité de l'attentat commis la semaine dernière sur la voie ferrée Florence-Bologne. Les rails de la voie avaient été arrachés sur une vingtaine de mètres à une trentaine de kilomètres de Florence, à la suite de l'explosion d'une charge de dynamite. L'explosion s'était produite peu avant le passage d'un train de voyageurs, qui avait pu s'arrêter à temps grâce au fonctionnement d'un signal d'alarme installé sur la voie.

La somme d'un milliard réclamée aurait dû être versée mardi.

La chance de Giscard : les visages que voici

Giscard d'Estaing n'est pas jaloux de la rose de Mitterrand. Ses fleurs à lui, ce sont sa femme et ses filles, qui portent toutes des noms de fleurs, parfois au prix d'un calembour. Si Mme Giscard d'Estaing porte le curieux prénom de « Anne-Aymone », c'est parce qu'on entend « anémone ». Ses filles s'appellent « Valérie-Anne » (Valériane), vingt ans, et « Jacinthe », treize ans. C'est elle qu'on voit sur les affiches électorales. Quant à la directrice de son secrétariat particulier depuis 1959, elle se prénomme, évidemment, Marguerite. Marguerite Villetelle, 45 ans, deux enfants, c'est « une fleur de plus dans le jardin de Giscard ».

Les fils de Giscard, qui ont dix-sept et quinze ans, ont échappé au goût de leur père pour les fleurs et le calembour (qui l'eût cru !). Ils se prénomment simplement Henri et Louis. N'y a-t-il pas de noms de fleurs masculins ? Regardez bien ces visages. Ils valent des bulletins de vote.

Voici Henri, Mme Giscard d'Estaing et Valérie-Anne. (Photo Agip)

UN FAIT PAR JOUR

Le 5 mai

Alors que les fleurs commençaient à se faner dans le cimetière d'Orvilliers, des millions de Français firent une découverte. Ils regardèrent une femme, ses enfants et, encore perplexes, doutant d'eux-mêmes, comme si l'image renvoyée par leur miroir était un reflet de leurs pensées, ils dirent : mais, c'est nous ! Les 31 % de Français qui ont décidé, nous dit-on, de voter pour Giscard d'Estaing venaient de faire la connaissance de sa famille. C'est ainsi que le choix fut fait.

La France qui continue à manger du pain, celle des repas de famille, celle qui chante encore aux repas de noces ou de première communion vit trois femmes aux prénoms de fleurs et cessa de regretter un certain passé. Puisque le présent lui était offert. La France que ces Français-là voulaient défendre, celle qu'ils aimaient, était là, sous leurs yeux. Ce n'était pas un symbole, mais déjà une promesse. Et par la grâce d'Anne-Aymone, de Valérie-Anne et de Jacinthe, des millions de Français ont déjà décidé que Giscard serait leur président.

La chance de Giscard, dans ce combat présidentiel, ce n'est pas son titre de polytechnicien, ses possibilités de lauréat de l'Ecole nationale d'administration. Pas davantage ses qualités de fort en thème. La chance de Giscard, c'est que, regardant bouger sa famille, des millions de Français se soient sentis rassurés. Le cœur à l'aise. Parce que cette femme et ses deux filles sentent la bonne soupe. Sans risque d'aventure. Sans point d'ombre. Le type vraie jeune fille, il y a encore des millions de Français pour aimer cela. Et d'ailleurs, le candidat l'a bien compris. Sa grande habileté aura été de se servir de sa famille. D'avoir jeté sa femme et ses filles dans la bataille pour prendre à témoin la France entière de ce que Giscard était, en tant que mari et en tant que père. La France, comme les Américains, pour peu que la chance l'aide, la France aurait maintenant sa « tribu », son clan Giscard. Ces femmes qui sentent le linge bien repassé et les armoires bien rangées, Dieu sait combien elles ont apporté de bulletins de vote.

Pourquoi ? Tout simplement parce que de nombreux Français, sans épouser forcément toutes les thèses du candidat Giscard, se sont dit : avec eux, il n'y aura pas d'histoire. Et ces deux filles, on va les suivre. Elles finiront bien par se fiancer, par se marier un jour, par avoir des enfants. Que l'Elysée sera donc une maison agréable ! Il n'y a pas de mystère. Surtout en politique. Si Royer n'a pas percé comme il était prévu, si la moitié de son électorat s'est portée sur Giscard c'est que les vertus giscardiennes étaient égales à celles de Royer. Sur le fond des choses. Les chiffres disent que nous avons raison. Jamais, sans cela, Giscard n'aurait obtenu un tel pourcentage. N'oublions tout de même pas qu'aux législatives de 1973, les candidats giscardiens n'ont obtenu que 6,90 % des voix et que, en y ajoutant celles des Réformateurs, la « température » de Giscard ne serait montée qu'à 19,33 % des voix. Ajoutons à cela la moitié de l'électorat Royer et le pourcentage perdu par Chaban depuis le début de la campagne et nous y sommes. Mais pourquoi Chaban a-t-il été trahi par une partie de ses fidèles ?

Bien des gens, en France, pensent que M. Tout-le-Monde peut, comme il l'entend, se marier, divorcer, se remarier. Et, ils ajoutent : c'est la vie. Seulement la partie de l'électorat traditionnaliste qui, par fidélité gaulliste s'était d'abord ralliée à Chaban, ayant, lui aussi, été présenté à la famille de Giscard a tout naturellement pris le chemin qu'elle s'était, dès l'abord refusé à prendre. « Cher Jacques » est bien courageux : mais quelle vie tourmentée ! Eh oui, tout cela semble peut-être affreusement rococo ! Mais, c'est cela aussi, la France. Même aujourd'hui. Après tout, si après la guerre de 1914-18, Clémenceau ne fut pas élu président, c'est parce que le « Tigre » en cas de malheur se serait fait enterrer civilement. Presque rien n'a changé.

(à suivre) L. GRANGER

SUITE MAISON-BLANCHE

Le chef d'Etat américain estimerait que les documents communiqués sont déjà suffisants pour éclaircir les points encore litigieux.

BEST-SELLER ?

Les transcriptions des conversations du président Nixon enregistrées sur bande magnétique dans le cadre du scandale du Watergate ont été mises en vente publique à partir de mercredi. Contenues dans un volume de quelque 1300 pages, les transcriptions coûteront douze dollars vingt cinq cents l'exemplaire.

Cependant, en transcrivant les bandes magnétiques de la Maison-Blanche, les secrétaires ont rencontré des passages inintelligibles ou inaudibles.

A chaque fois que le cas s'est produit, elles l'ont signalé en mettant entre parenthèses « inaudible » ou « inintelligible ».

AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

Les accusations de Barzani

ISTANBOUL (AP). — Parlant mercredi à la radio du Kurdistan libre, le mullah Moustafa Barzani, chef des rebelles kurdes, a vivement dénoncé le caractère « inhumain au plus haut degré » de l'action des troupes irakiennes dans le nord du pays.

Selon un correspondant du journal turc « Milliyet », qui a capté l'émission, Barzani a affirmé que « de nombreux enfants et civils ont été massacrés » par les soldats irakiens, au cours des 15 derniers jours.

« Les nations du monde, a-t-il ajouté, ne devraient pas rester passives devant les massacres et l'agression des Irakiens ».

Des enfants auraient été tués dans leur berceau, et de nombreuses maisons d'habitation incendiées, par les forces irakiennes lors de leur avance.

EUROPE

Peine de mort commuée en Grèce

ATHÈNES (AP). — Le général Gizikis, président de la République grecque, a approuvé la commutation en prison à vie de la peine de mort prononcée en janvier dernier contre les deux auteurs palestiniens de l'attentat commis au mois d'août à l'aéroport d'Athènes, qui fit cinq morts et 55 blessés.

Arid el Chafik, 22 ans, et Khantouran Palaal, 21 ans, avaient interjeté appel devant la Cour suprême, mais leur pourvoi avait été rejeté.

La commutation de peine pourrait préluder à leur expulsion ultérieure du pays.

Londres : les rapports entre patrons et syndicats

LONDRES, (Reuter). — Le gouvernement travailliste a soumis au parlement un projet de loi, qui entrera sans doute en vigueur d'ici juillet, et qui aura pour effet d'abolir pratiquement la loi sur les « relations industrielles », que les conservateurs avaient fait voter en 1917 dans l'idée de régir les rapports entre patronat et syndicats.

Les stocks de produits alimentaires

LONDRES (Reuter). — M. Boerma, directeur général de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré mercredi que les stocks mondiaux de produits alimentaires de base risquaient de tomber d'ici le milieu de l'année à l'équivalent de trois semaines de consommation. M. Boerma, qui parlait à l'occasion d'un colloque organisé à Londres par le « Financial Times », a invité tous les pays à participer à une campagne d'augmentation de la production alimentaire, et notamment les pays en voie de développement, à accorder une plus grande priorité à cette production.

AMÉRIQUE

La réélection de Nixon

WASHINGTON, (AFP). — « Northrop corporation », l'une des grandes sociétés aéronautiques travaillant pour le gouvernement américain a reconnu devant un tribunal de district, sa participation illégale au fonds pour la réélection du président. Sa contribution s'était élevée à 150.000 dollars.

L'affaire « Zébra »

SAN-FRANCISCO, (AP). — Six Noirs ont été arrêtés dans l'affaire « Zébra » — série d'agressions dans les rues de San-Francisco, qui ont fait en six mois 12 morts et six blessés parmi les Blancs.

Fermetures chez Ford

DEARBORN (Michigan) (APF). — La société Ford a fermé six de ses usines d'assemblage de voitures mardi et a annoncé qu'elle en fermerait huit de plus mettant à pied quelque 37.000 ouvriers.

Le deuxième constructeur d'automobiles des Etats-Unis a indiqué que des grèves chez deux de ses principaux fournisseurs de freins, Kelsey-Hayes et Bendix, sont à l'origine de ces fermetures qui empêcheront provisoirement l'assemblage quotidien de près de 10.000 véhicules.

La peine de mort dans l'Etat de New-York

ALBANY (New-York), (AFP). — Par 40 voix contre 18, le Sénat du parlement de l'Etat de New-York s'est prononcé en faveur du rétablissement de la peine de mort. La loi précise que la peine capitale devra obligatoirement être prononcée dans les cas de meurtre d'agents de police ou de gardiens de prison.

Jeux clandestins : 117 arrestations

NEW-YORK, (AP). — Cent dix-sept personnes ont été inculpées dans une affaire de jeux clandestins, en liaison avec le crime organisé, et qui rapportait environ un milliard de dollars par an.

Selon le procureur de district de Brooklyn, l'enquête a duré 15 mois, et la justice a autorisé les écoutes de 63 lignes téléphoniques, dans des salles où se déroulaient des jeux.